Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15480 – 7 F

JEUDI 3 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Reconstruire l'économie du Proche-Orient

LE sommet économique sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, qui s'est achevé mardi 1er novembre à Casablanca, aura finalement été un succès. Surtout politique. Succès diplomatique incontestable pour le Maroc, le pays hôte, et son souverain Hassan II. La conférence a confirmé la place originale du royaume, intermédiaire efficace entre le monde arabe et Israël, et l'accroissement de son influence sur la scène internationale.

Succès également pour les Etats-Unis, le parrain de la réunion. Autant la Russie, l'autre parrain, a brillé par son absence, autant les Etats-Unis sont apparus, au côté de leur allié israélien, comme le principal animateur de la conférence. La présence à Casablanca d'une très forte délégation de dirigeants d'entreprise américains n'a fait que confirmer sur le plan économique une prééminence politique avérée de Washington au Moyen-Orient. Quant à la France, sa trop grande discrétion n'a fait qu'illustrer la faible emprise de Paris sur les événements qui se déroulent dans cette région.

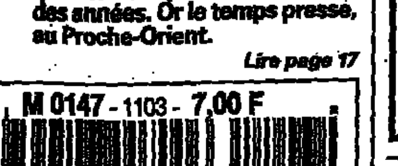
LE principal mérite du sommet de Casablanca est d'avoir permis pour la première fois à des hommes d'affaires arabes, israéliens, occidentaux de se rencontrer et d'ébaucher un partenariat pour développer un espace qui sort à peine de près d'un demi-siècle de conflits. Qu'il s'agisse du problème crucial des ressources en eau, de l'interconnexion indispensable des réseaux électriques, de l'établissement de zones franches industrielles, de la création de Bourses régionales ou de l'exploitation d'un patrimoine culturel d'une richesse fabuleuse, quantité de projets ont été recensés.

Aujourd'hui, sur les 62 milliards de dollars investis chaque année dans ce que les financiers appellent les marchés émergents, à peine 200 millions sont destinés au Proche-Orient. La conférence de Casablanca ne signifie pas que la tendance va s'inverser du jour au lendemain. Trop d'obstacles demeurent sur la route, dont beaucoup sont politiques. La Syrie et le Liban n'ont toujours pas conclu de paix avec leur voisin israélien. Et le boycottage arabe n'est toujours pas formellement levé.

LES problèmes économiques constituent un autre frein puissant. La plupart des pays de la région ont misé sur un modèle de développement de type socialiste qui a échoué. Beaucoup sont fortement endettés. Leur secteur public est à bout de souffle. L'initiative privée piétine. Entre 1980 et 1992, le revenu par habitant des pays arabes du Moyen-Orient, les monarchies du Golfe exceptées, a en moyenne augmenté d'à peine 1 % par an. Actuellement, le revenu d'un Jordanien est douze fois plus faible que celui de son voisin israélien.

C'est à ce déséquilibre que les participants au sommet de Casablanca ont promis de s'attaquer. La création d'une banque régionale d'investissement peut être un outil efficace. Mais l'exemple de la BERD, créée pour les pays de l'Est et de l'ex-URSS, a montré qu'il ne sera pas efficace avant des années. Or le temps presse, au Proche-Orient.

Lire page 17


M 0147 - 1103 - 7,00 F

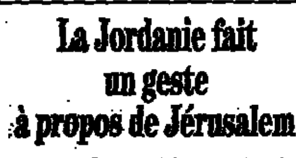
Après l'attentat de Mostaganem et l'annonce d'un scrutin présidentiel

Le Front islamique du salut accuse le pouvoir algérien de provocation

Le Front islamique du salut (FIS) a qualifié de « provocation », montée par les services de sécurité algériens, l'attentat à la bombe qui, mardi 1er novembre, dans un cimetière de Mostaganem, a coûté la vie à cinq enfants et en a blessé dix-sept autres. D'autre part, l'initiative prise, lundi, par le président Liamine Zéroual d'organiser une élection présidentielle « avant fin 1995 » a été mal accueillie par la classe politique dans son ensemble. Milieux intégristes et partis modernistes, comme le Front des forces socialistes et le Rassemblement pour la culture et la démocratie, ne veulent voir dans cette démarche précipitée qu'une nouvelle manœuvre du pouvoir.



Lire nos informations page 7 et, page 8, le troisième volet de notre série « L'Algérie, d'une guerre à l'autre »



La Jordanie fait un geste à propos de Jérusalem

Le prince héritier de Jordanie, Hassan Ibn talal, a annoncé mardi 1er novembre que la tutelle sur les Lieux saints musulmans à Jérusalem serait transférée aux Palestiniens dès que ces derniers auraient conclu un accord définitif avec l'Etat juif sur le statut de la ville sainte. Cette déclaration vise à *« mettre un terme à la polémique »* qui oppose Jordaniens et Palestiniens.

page 9

La remontée du chômage se confirme après l'accalmie de l'été

Le chômage, qui avait augmenté au mois d'août, a enregistré une nouvelle hausse en septembre, de 0,4 %, en données corrigées, soit 13 900 demandeurs d'emploi supplémentaires pour un total de 3 351 900. Le taux de chômage par rapport à la population active est passé de 12,6 % à 12,7 %.

Deux mois d'amélioration, en juin et en juillet, sont ainsi éliminés, malgré la reprise économique, et démontrent que la création d'emplois supplémentaires n'a pas d'effet immédiat sur le chômage. Michel Giraud, ministre du travail, qui a décidé de commenter ces chiffres, contrairement à son engagement initial, veut d'ailleurs voir dans ces mauvais résultats la conséquence de l'arrivée de personnes – des femmes – qui n'avaient jamais travaillé et que la croissance attire sans doute prématurément sur le marché du travail. Une mise en cause qui survient après que le gouvernement a beaucoup vanté sa réussite en matière d'emploi.

page 17

Les étranges pratiques d'une entreprise de vente à domicile

Depuis six ans, le Groupement, qui fonctionne grâce à un réseau de cinquante mille distributeurs, a inondé la France de ses vêtements, bijoux, produits d'entretien. Sa croissance, qui inquiète ses concurrents, suscite de nombreuses questions. Directement inspiré d'un modèle américain, le Groupement s'apparenterait, selon ses détracteurs, à une secte. Depuis que l'entreprise a décidé de financer une équipe cycliste et a « racheté » le champion du monde de vélo Luc Leblanc, les accusations se font plus pressantes.

page 12

Un entretien avec Philippe Séguin

« Le débat présidentiel est dévoyé », nous déclare le président de l'Assemblée nationale

Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, estime, dans l'entretien acccordé au « Monde », que le débat présidentiel est « bloqué, occulté, dévoyé ». Il souligne à l'adresse de Jacques Chirac que « ce n'est pas le mouvement gaulliste qui doit être représenté à l'élection présidentielle », mais les « idées gaullistes qui doivent être incarnées ».

« La situation politique française vous paraît-elle « dérisoire » ou « attristante », selon la formule récente de Pierre Juillet ?

– Je suis inquiet du climat général du pays et des conditions de préparation de la campagne présidentielle. Nous traversons actuellement une période tout à la fois difficile, pénible, et même critique, en raison, me semble-t-il, de deux phénomènes concomitants. D'abord les « affaires », qui sont à l'origine d'une aggravation de la crise de confiance des citoyens vis-à-vis de leurs représentants et les confirment dans leur désespoir de la politique. Le débat présidentiel est, par ailleurs, bloqué, occulté, dévoyé : il se réduit à un affrontement de personnes sans idées à la clé. Du coup, il ne faut pas s'étonner du niveau auquel il se trouve cantonné.

» Ces deux phénomènes se nourrissent l'un l'autre. Le spectacle donné par le monde politique rend d'autant plus insupportables les effets des « affaires » et ceux de la crise économique et sociale. Inversement, les « affaires » deviennent un argument au moins implicite de la précampagne présidentielle et soulignent son caractère souvent dérisoire. C'est préoccupant, parce que cela peut avoir pour effet des lésions graves et durables sur le corps social et notre système politique. En outre, on risque, à ce train-là, de manquer le rendez-vous présidentiel.

– Comment sortir de cette impasse ?

– Je vous ai parlé de deux phénomènes. Il y a donc deux réponses. En premier lieu, il faut rendre au débat présidentiel son objet et son niveau, faute de quoi on en arriverait à remettre en cause le principe même de l'élection du président au suffrage universel. C'est un système exigeant, qui se mérite : si l'on n'y parvenait pas, mieux vaudrait, à la limite, en trouver un autre. Quant aux « affaires », il faut que chacun se ressaisisse. Nous devons aider l'opinion publique à comprendre que la justice passera en tout état de cause, mais il ne faut pas se laisser aller à une suspicion générale et permanente vis-à-vis des responsables publics – je dis bien des responsables publics, et non des seuls élus. Une telle suspicion serait tout à la fois injuste pour les intéressés et dangereuse pour la démocratie.

– Vous avez pris l'initiative de constituer, à l'Assemblée nationale, un groupe de travail sur les rapports entre la politique et l'argent. Pensez-vous que les hommes politiques peuvent encore sortir de ce débat la tête haute ?

– Oui. Je m'y emploie. Pour autant, il ne faut surtout pas se tromper d'objectif. »

Propos recueillis par JEAN-LOUIS ANDRÉANI, GÉRARD COURTOIS et PASCALE ROBERT-DIARD

Lire la suite page 10

La leçon de Pierre-Gilles de Gennes

Le Prix Nobel de physique 1991 a expliqué pendant dix-huit mois à des milliers de lycéens le travail des chercheurs

Pierre-Gilles de Gennes est un conteur avant d'être un physicien. La théorie, c'est avec les Indiens d'Amazonie qu'il la pratique, avec les pompiers des grandes villes, les égoutiers de Bristol ou les scribes égyptiens qu'il la développe. Car la science est pour lui d'abord l'école de l'observation. Le monde des idées contre celui des recettes et des équations.

Ce monde, Pierre-Gilles de Gennes a voulu le présenter. Moins aux adultes qu'aux lycéens. Il est donc *« parti avec un petit jeu d'images sous le bras »* conter dans cent cinquante lycées la vie de ses chercheurs. Un vrai marathon de dix-huit mois durant lequel il a décrit *« leurs succès, leurs échecs, leurs disputes, leurs erreurs »*. Dix-huit mois, *« exténuants, mais formidables »*, passés à montrer que la marche de la science *« n'est pas une ligne droite »* et que le chercheur *« n'est ni un prophète ni un savant Cosinus, mais plutôt un explorateur, souvent hésitant et fatigué. »*

Ces entretiens pour lesquels il a éprouvé *« une sensation de bonheur total »*, le Prix Nobel de physique 1991 les a rassemblés dans un livre *« souvenir », les Objets fragiles* (1), où il nous emmène dans le monde de la science, assenant au passage quelques vérités au monde de l'enseignement et de la politique. Silence : la leçon commence. Destination : la « matière molle », un continent inconnu qui, pourtant, nous est totalement familier. Installez-vous, Pierre-Gilles de Gennes remonte le temps.

Voilà cinq mille ans, les Indiens d'Amérique du Sud découvraient qu'en badigeonnant leurs pieds du jus blanchâtre d'un arbre, l'hévéa, ils pouvaient se faire des bottes, car sa sève, le latex, finit par se figer au bout d'une vingtaine de minutes. Ce phénomène, apparemment banal, est le fruit d'une chimie complexe qui est à l'origine de la renommée de Charles Goodyear. *« Le latex des hévéas,* explique Pierre-Gilles de Gennes, *contient des molécules à longues chaînes que l'on peut imaginer comme des spaghettis dans du bouillon. Très molles et très flexibles. Si l'on en prend une, on peut aisément l'aspirer et la gober. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 13

(1) *Les Objets fragiles*, de Pierre-Gilles de Gennes et Jacques Badoz, Plon, 272 p., 120 F.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

CONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE

France-Allemagne : ni rejet ni soumission

L'ancien ministre plaide pour une relance de la construction de l'Union européenne et refuse de se laisser emporter par un euroscepticisme fondé sur la peur de la trop grande puissance allemande.

par Elisabeth Guigou

A quelle sauce l'Allemagne va-t-elle nous manger ? Ce fantasme, agité de facon recurrente tel un épouvantail par les adversaires de l'Union européenne, *ressurgit* depuis quelques semaines. Ce n'est pas étonnant alors qu'en France la crise sociale et politique s'aggrave, tandis qu'en Allemagne l'économie se redresse, le contrat social résiste à la crise, la situation politique sort de l'incertitude des derniers mois.

Aujourd'hui la peur de l'Allemagne se nourrit d'un élément *nouveau : l'Allemagne n'est pas* seulement plus puissante économiquement, plus cohérente socialement, elle est en passe de ravir à la France son rôle de chef de file politique en Europe. Avec la publication du rapport de la *CDU/CSU sur l'avenir de l'Union* européenne, l'Allemagne prend seule l'initiative. C'est la première fois que cela se produit.

L'exception pompidolienne

Jusqu'ici la France a été à l'origine de tous les grands projets européens, même si elle a pris soin d'y associer l'Allemagne. Cette entente continue entre Paris et Bonn, qui n'a pas exclu le parler franc et quelquefois les heurts entre les deux pays, ne connait qu'une exception : la présidence de Georges Pompidou qui choisit de privilégier le Royaume-Uni, dirigé à l'époque, il est vrai, par un européen fervent, Edward Heath. Il y a vingt-cinq ans, la droite pompidolienne tournait ainsi le dos à la politique européenne du général de Gaulle fondée d'abord sur l'entente franco-allemande. De même les héritiers de Georges Pompidou, Edouard Balladur et *Jacques Chirac, ont, à tour de* rôle, au début de leur mandat de premier ministre, regardé avec insistance du côté de l'Angleterre, ce qui n'a pas manqué, en 1986 comme en 1993, de susciter à Bonn des doutes sur la solidité de l'engagement européen de la droite gouvernementale. Inquiétude d'ailleurs ouvertement partagée par *la droite française* pro-européenne (1). Si la CDU a ouvert seule ce débat c'est que, inquiète de la tiédeur de M. Balladur et des réticences de MM. Juppé et Chirac, elle a voulu mettre la droite française au pied *du mur.*

Reconnaissons à la démocratie chrétienne allemande le mérite de lancer le débat et de le faire avec franchise en donnant une vision allemande de l'unification européenne. Certes la CDU n'a *pas su éviter une certaine* brutalité, teintée d'électoralisme, distribuant les bons et les mauvais points, soulevant une énorme émotion chez les pays plus pauvres de l'Union européenne, inquiets à la perspective d'être, contre leur gré, exclus, *a priori,* du noyau dur et de voir s'affaiblir la solidarité des pays riches. Mais s'agissant de l'Europe, mieux vaut la maladresse que l'indifférence. Car faire l'Europe n'est pas naturel. C'est, jour après jour, un tour de force dans les grands desseins comme dans les dossiers ordinaires. Je préfère l'engagement européen gaffeur de la CDU au non-dit frileux qui saisit les partis politiques en France dès qu'il s'agit de l'Europe. A droite parce qu'on espère cacher la crevasse, toujours plus profonde, entre pro et anti-européens. A gauche parce qu'on estime, à tort, que les milieux populaires sont hostiles à l'Europe. Les Français ne sont pas hostiles, ils sont inquiets parce qu'ils ne comprennent pas où va l'Europe, où va le monde. Et ils jugent le silence des politiques sur l'Europe pour ce qu'il est : une forme de lâcheté.

Les Français, comme d'ailleurs tous les Européens, ont besoin que les politiques répondent à cette question simple : pourquoi l'Europe ? Pour quelles valeurs, quel message de civilisation, quel projet de société ?

Là est l'enjeu réel du débat européen : l'Europe pour quoi *faire ? Il nous faut partir de ce qui* peut, dans l'esprit de tous les Européens, redonner du sens à l'Europe et permettre ainsi de surmonter les inévitables différences d'approche entre pays. Et ceci ne peut être fait à partir d'une vision seulement nationale. On comprend que pour l'Allemagne – que la géographie *place en première ligne – les* objectifs principaux soient la stabilité en Europe centrale et orientale et un pacte de sécurité avec la Russie. Cet objectif doit être aussi le nôtre car c'est la condition de la sécurité en Europe. *Mais ce qui se joue aujourd'hui* au sud de la Méditerranée, au Maghreb comme au Proche-Orient, est aussi important pour la sécurité de l'Europe, et même du monde si l'on songe aux ravages, sur tous les continents, de *l'islamisme intégriste.* Il faut donc que l'Union européenne regarde à la fois à l'est et au sud.

Quatre questions, deux mauvaises réponses

Un projet européen aujourd'hui ne peut être seulement centré sur l'Europe. Il doit répondre aussi aux questions suivantes : de quel projet universel l'Europe peut-elle être porteuse ? Comment l'Europe peut-elle rester acteur, au lieu de devenir victime du jeu mondial ? L'Europe peut-elle persuader les autres continents d'humaniser la mondialisation ? L'Europe peut-elle éviter que la mondialisation nivelle vers le bas la protection sociale et uniformise nos cultures ?

A ces questions, deux réponses antagonistes ont jusqu'ici été apportées : celle du national-protectionnisme, d'une part, celle du libéralisme, d'autre part. Le premier nourrit l'illusion d'une *Europe-forteresse, qui* serait imperméable aux produits et aux populations venant des pays pauvres. Le second fait du libre-échange *l'alpha* et *l'omega* de toute politique internationale. L'Europe, première puissance *commerciale du monde, aurait* tout à perdre si le protectionnisme, fût-ce à l'échelle des grands continents, se généralisait. Mais l'Europe n'a pas non plus intérêt à accepter aveuglement un libéralisme sans règles *du jeu, que ce soit sur le plan* commercial, monétaire, social ou écologique. L'Europe, continent le plus ouvert sur l'extérieur, a le devoir de définir les nouvelles règles du jeu mondial au moment où toutes les institutions internationales créées au lendemain de la seconde guerre mondiale sont à bout de souffle. C'est *cela que la France doit faire* comprendre à l'Allemagne, jusqu'ici peu portée à assumer un rôle mondial, tant dans les domaines monétaire, économique, diplomatique que militaire.

Organiser la paix et la sécurité en Europe, humaniser la mondialisation, cela suppose une Europe politique forte, dotée des instruments de la puissance : une politique étrangère et une armée, pour prévenir les guerres, une monnaie unique pour contrer les dévaluations compétitives qui faussent le commerce mondial, des institutions qui mettent l'Union européenne en mesure de décider vite, et de faire vivre la démocratie et la citoyenneté. Il serait illusoire de croire que l'on puisse s'entendre sur la réforme des institutions sans définir d'abord les objectifs de l'Union européenne. Mais il est vain et hypocrite de proclamer vouloir une Europe forte sans lui donner les moyens de la puissance.

Voilà pourquoi la réforme institutionnelle de 1996 est capitale pour l'avenir de l'Union européenne. Si la conférence de 1996 accouche d'une réformette qui ne serait que le plus petit commun dénominateur entre les membres de l'Union européenne, c'en sera fini du rêve d'une Europe politique assez forte, assez structurée pour compter dans le monde et apporter à celui-ci son message de civilisation. L'Europe continuera d'exister mais sous la forme d'une vaste zone de libre-échange, sans politiques communes, où les riches ne seront plus solidaires des plus pauvres. Car qui voudra payer pour une Europe sans volonté, sans projet, sans âme, sans identité ?

Choisir une Europe forte c'est refuser d'être freiné par les pays qui n'adhéreraient pas aux objectifs acceptés par la majorité. C'est ne pas refuser l'idée d'un noyau européen si c'est la seule solu*tion pour avancer. Une Europe* forte c'est aussi choisir que le conseil européen, y compris au niveau de chefs d'Etat et de gouvernement, décide à la majorité qualifiée. C'est accepter que la Commission européenne ait le droit d'initiative et de proposition sur tous les sujets. C'est accepter que la Commission contrôle le *respect par les Etats membres* des traités qu'ils ont négociés, signés et ratifiés. C'est accepter que le Parlement européen ait les moyens de jouer son rôle de contrôle de l'exécutif européen sur les grandes orientations comme sur les décisions financières ou les textes législatifs. Cela ne signifie ni la mort des Etats-nations ni celle des Parlements nationaux. Dès lors que l'Union européenne ne se mêle pas de tout mais se concentre sur l'essentiel, il est au contraire nécessaire que nos institutions nationales (et locales) assument toutes leurs responsabilités. C'est dans une articulation plus claire et plus cohérente des responsabilités aux différents niveaux (local, national, européen) – l'Etat-Nation continuant à jouer le rôle-clé – que réside la voie de l'avenir.

Inventer le post-jacobinisme

Il ne s'agit pas pour la France de copier le fédéralisme allemand. Mais il importe certainement de ne plus différer les réformes indispensables pour résoudre la crise sociale et politique. Il nous faut inventer la *nation post-jacobine, celle qui,* sans renier les valeurs de la République, diffuse plus largement les pouvoirs et les devoirs entre les institutions et dans le corps social pour faire respirer la démocratie.

Cette révolution culturelle est la condition pour que la France continue à jouer son rôle de chef de file en Europe. Il ne peut y avoir un projet français pour l'Europe si la France ne pense pas son projet national à la *lumière de l'Europe.* Ceux qui aujourd'hui activent la peur de l'Allemagne, ou ceux qui plus ordinairement ignorent l'Europe, seront demain les premiers responsables du déclin de la France.

(1) *Cf* l'article de Jean-Louis Bourlanges (*le Monde* du 29 septembre 1994).

▶ **Elisabeth Guigou, député européen, est ancien ministre (PS) des affaires européennes.**

Quand la France n'a plus de politique européenne

Pour l'ancien ambassadeur de France à Rome, membre du Conseil national du PS, la paralysie de la France fait obstacle à la solution de problèmes urgents, comme l'intégration à l'Union des pays d'Europe centrale et orientale.

par Gilles Martinet

L'AUTRICHE et la Finlande *vont bientôt rejoindre* l'Union européenne. La Suède et la Norvège se prononcent dans quelques semaines. Et voici que le mécanisme de l'élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale – les PECO – est mis en marche.

Répondant à l'invitation du sommet de Corfou, la Commission de Bruxelles a déja transmis au Conseil une communication intitulée *« Au-delà des accords d'association, préparation des pays d'Europe centrale et orientale à l'adhésion ».* Un Livre blanc sera publié au cours du premier semestre de 1995.

Le processus comportera naturellement de longues périodes de transition et des phases de régu*lation des échanges. Il est,* en effet, impossible d'accomplir pour les soixante-cinq millions d'habitants des pays qui constituent le groupe de Visegrad (1) un effort financier comparable à celui que l'Allemagne de l'Ouest a consenti pour les seize millions d'habitants de l'ex-RDA. En 2000 ou 2001 – date possible de l'adhésion – ces pays seront encore loin d'avoir atteint le niveau de l'Europe occidentale. Ce ne seront pas des économies riches mais – il faut l'espérer – des économies saines qui entreront dans l'Union. Ce seront aussi des économies portant toujours la marque des années du communisme, et ne fonctionnant pas exactement comme celles de l'Ouest.

Alors pourquoi parler d'adhésion et non d'extension de l'actuel système d'association ? Les arguments sont à la fois d'ordre économique et politique.

Le système de l'association ne permet ni un développement *satisfaisant des échanges ni un* flux suffisant d'investissements extérieurs. En 1993, les exportations des pays de l'Europe centrale et orientale ayant le statut d'associés ne représentaient que 4,2 % des importations de *l'Union européenne et l'échange* demeurait favorable à l'Union. C'est ainsi que les pays de l'Union européenne ont vendu en 1993 pour 2,23 milliards d'écus de produits agricoles et n'en ont importé que pour 1,8 milliard.

La certitude donnée à ces pays qu'ils feront bien partie de l'Union et qu'un calendrier fixera les étapes de leur adhésion créera un nouveau climat favorisant et les échanges et les investissements.

Tant qu'il est encore temps

Mais c'est l'argument politique qui emporte la conviction. La démocratie est encore fragile dans les PECO même si elle a été consolidée dans les quatre pays du groupe de Visegrad. L'arrivée au pouvoir des ex-communistes en Pologne, en Hongrie et peut-être bientôt en Bulgarie n'est pas due seulement au mécontentement provoqué par les premières réformes. Il reflète aussi un certain sentiment de déception à l'égard de l'Occident et particulièrement de l'Europe. Les sondages polonais donnaient en 1992 70 % de l'opinion publique favorable à l'intégration européenne, 65 % en 1993, et 60 % en 1994. Et puis il y a, bien sûr, ce qui se passe chez le grand voisin russe, avec lequel l'Occident veut créer des rapports de partenariat mais qui vit une période extrêmement chaotique et dangereuse. Tout cela milite en faveur du processus d'adhésion des PECO. Il faut les arrimer à l'Europe quand il est encore temps.

Reste la grande question : quel effet aura sur la construction européenne un élargissement de l'Union à l'est ? Nous trouvons ici deux réponses : celle des Britanniques et celle des Allemands. Pour les uns, l'Europe sera obligée d'abandonner les grandes ambitions de Maastricht et de s'en tenir à l'établissement d'un vaste marché. Pour les autres, *l'élargissement n'est pas forcé*ment contraire à l'approfondissement, à la condition que l'on crée un noyau dur ayant une force d'entraînement et permettant le développement de différents rythmes d'intégration. C'est ce *qu'expose très clairement* le document établi par le groupe parlementaire CSU-CDU. Il exprime sur ce point une position qui n'est pas éloignée de celle des sociaux-démocrates.

La balle est maintenant dans notre camp. C'est sans doute, pour la première fois depuis longtemps, que l'initiative dans le domaine européen appartient à l'Allemagne et non à la France. Les Français, qui n'aiment pas se souvenir de la défaite de 1940, qui imaginent, non sans naïveté, que ses conséquences avaient été complètement effacées par la participation à la victoire anglo-américano-soviétique de 1945, les Français redécouvrent la lancinante comparaison avec l'Allemagne.

Ce n'est évidemment pas la même Allemagne. Celle-ci est démocratique et ses dirigeants savent à quel point il serait dangereux de faire preuve d'arrogance. Il n'empêche que pour les Américains, les Russes et les *Japonais – sans parler des pays* de l'Europe centrale – c'est de nouveau l'Allemagne qui exerce un *leadership* sur l'Europe.

L'heure de la grande explication

Ce qui n'est que partiellement vrai, car l'Allemagne a encore besoin de la France, et la France elle-même n'est plus celle de 1940. Elle est beaucoup plus riche et sa culture industrielle se trouve mieux adaptée aux réalités du monde moderne. Cela n'enlève rien au fait que le processus d'intégration économique est en panne, que les thèses anglaises hostiles à ce processus gagnent du terrain, que l'élargissement de l'Union euro*péenne va encore les renforcer,* et que l'Allemagne sera peut-être tentée de nous renvoyer comme un boomerang la doctrine gaullienne : oui à la coopération mais priorité absolue à ce que nous pensons être l'intérêt national allemand. Le document de *la* CDU-CSU ne dissimule pas cette hypothèse.

L'heure est venue d'une grande explication entre l'Allemagne et la France, en vue de la relance de la construction européenne. Explication ne veut pas dire ralliement aux propositions qui nous sont faites, mais examen en commun de l'ensemble des problèmes qui se poseront à une Europe élargie. On ne doit pas attendre que les échéances surgissent l'une après l'autre. Sinon, nous serons conduits à faire des concessions sans contre-partie ou à nous réfugier dans des refus aussi catégoriques que provisoires.

La France doit, à son tour, avancer des propositions. Mais est-elle en état de le faire ? Pour le moment la réponse est non. Entravée par ses différentes cohabitations et en proie aux déchirements de sa majorité parlementaire, elle-même soumise au chantage nationaliste, la France est réduite à l'impuissance... au moins jusqu'à l'élection présidentielle. Soutenir qu'elle n'a plus de politique étrangère serait sans doute exagéré, mais la vérité est que cette politique est dépourvue de toute stratégie.

Un sursaut demeure possible. Il existe toujours une chance. Mais si nous venions à la manquer, si nous continuions à nous complaire dans la célébration de nos anciennes victoires et dans *l'exaltation de notre rang, la* France, qui se trouve encore en série A, passerait lentement, progressivement mais inexorablement en série B. Que cela se déroule au son des fanfares nationales ou sous le charme des discours endormeurs.

(1) République tchèque, Pologne, Hongrie, Slovaquie : ils seront les premiers concernés.

▶ **Gilles Martinet est ambassadeur de France.**

A LIVRE OUVERT

Les citoyens zappeurs

FRANCOSCOPIE 1995
de Gérard Mermet
Larousse, 440 p., 160 F.

TOUS les deux ans, désormais, la France subit un petit scanner à l'initiative du docteur Mermet. De nos angoisses à nos désirs, de notre conception de l'Europe à notre consommation annuelle de pantoufles, tout est chiffré, classé, interprété, avec des conclusions très nettes, d'une symétrie parfaite, comme les aime l'esprit français.

Ainsi aurions-nous aujourd'hui *« dix grandes revendications »* : la recherche de sens, la compréhension, le temps (plutôt que *l'argent*), *l'authenticité, la* morale, la justice, l'émotion, la culture, la transcendance et l'harmonie. Les multiples études et sondages disséqués par Gérard Mermet le conduisent, de la même façon, à nous trouver *« dix grandes tentations »* : le protectionnisme, la simplification, la vie virtuelle, la nostalgie, la corruption, l'irrationnel, l'intolérance, la dérision, le révisionnisme et le masochisme. Mais la France aurait aussi de *« grands atouts »* – au nombre de dix, naturellement : la richesse économique, l'attachement à la culture, la sensibilité à l'injustice, la tradition humaniste, la vocation universaliste, le poids de l'Etat, la créativité, la qualité de la formation, l'unité nationale et l'art de vivre.

Faut-il s'étonner que les *« dix grandes tendances »* de la société française rejoignent en partie celles de la précédente édition de *Francoscopie* ? Les esprits bougent lentement – aussi lentement que les habitudes et les mots. Gérard Mermet, qui prétend faire œuvre de référence, gagnerait à nous ausculter tous les cinq ou dix ans seulement. Mais ne boudons pas le plaisir de nous regarder dans ce miroir subtil, agréablement présenté et illustré de nombreux schémas.

Une tendance se confirme au fil des années : celle d'un *zapping généralisé. Il ne s'agit* pas, bien sûr, de cette seule manie d'appuyer sur la télécommande dès que le petit écran provoque le plus léger ennui. Le phénomène atteint tous les domaines de l'existence. Dans ses achats, l'*homo zappens* passe d'une marque à l'autre, du luxe au bas de gamme, de l'hypermarché au magasin spécialisé. Il zappe dans ses choix, professionnels et politiques, dans sa vie affective et sociale, changeant de conjoint, de partenaire ou d'amis au gré des circonstances ou de ses humeurs.

Ce mélange d'éclectisme, de gourmandise et d'instabi*lité s'accompagne pourtant* d'autres tendances, plus positives et tout aussi profondes : les Français découvrent le pouvoir de dire non aux sollicitations de la consommation et redécouvrent des valeurs comme l'austérité, le dépouillement et l'authenticité que les « années-paillettes » avaient éclipsées. Les enquêtes montrent, parallèlement, une conversion progressive à l'idée de partage. Il s'agit surtout du partage du travail et des revenus, en raison d'un chômage obsédant, mais aussi du partage des ressources, de l'espace, de l'information et de la connaissance.

Cette recherche d'une *société plus harmonieuse* correspond à une montée des valeurs féminines et au recul du culte de l'excellence. Le « toujours plus » et le « toujours mieux », qui obligeaient chacun à réussir absolument tous les aspects de sa vie, commencent à être rejetés. Les Français se détournent de l'esprit de compétition, préfèrent le sport-détente au sport-contrainte et acceptent de se donner de petits plaisirs alimentaires, au risque de *gagner quelques calories. Ils* revendiquent en quelque sorte le droit à l'imperfection. Serions-nous en train de devenir plus humbles et plus doux, plus sages en somme ?

ROBERT SOLÉ

A LIVRE OUVERT

Les citoyens zappeurs

FRANCOSCOPIE 1995 de Gérard Mermet Larousse, 440 p., 160 F.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Washington approuve l'offensive musulmane contre les positions serbes

Condamnée par les Européens et la Russie, l'offensive que les forces gouvernementales bosniaques mènent actuellement contre les Serbes en différents endroits du pays est, en revanche, approuvée par les Etats-Unis.

Selon le département d'Etat américain, les troupes bosniaques ne font qu'*« user de leur droit de légitime défense »*. Et *« se défendre par les armes »* est pour Washington *« une réponse compréhensible »* de la part des Bosniaques, qui ont été *« les principales victimes de l'agression serbe »*. La France, pour sa part, a condamné, mardi 1er novembre, *« le recours à la force d'où qu'il vienne »* et exprimé son *« soutien aux efforts de la FORPRONU pour renouer la négociation »*. De son côté, Moscou a demandé des *« mesures »* pour faire cesser l'offensive contre les Serbes, la qualifiant de *« défi aux Nations unies »*. *Le ministre russe des affaires étrangères, Andréi Kozyrev, estime, notamment, que les Bosniaques musulmans voient dans « la position de la communauté internationale un encouragement à se battre ».*

Sur le terrain, les combats se sont poursuivis, mardi, sur trois fronts, dans la région de Bihac, à l'extrême nord-ouest du pays, sur le plateau stratégique de Kupres, aux confins de la Bosnie centrale, et au sud de Sarajevo, où les forces bosniaques affirment avoir gagné du terrain.

Pour la première fois depuis la création, en mars dernier, sous les auspices des Etats-Unis, d'une fédération entre Musulmans et Croates de Bosnie, les unités de la défense croate (HVO) ont activement participé à l'offensive bosniaque. Selon la FORPRONU, le HVO occupe des positions reprises aux Serbes au sud de la poche de Bihac, et une brigade forte d'environ 1 000 hommes, venant de Tomislavgrad (sud-ouest), a pris part à la bataille contre le plateau de Kupres, place stratégique tenue par les forces serbes et qui contrôle l'un des plus importants axes routiers à travers la Bosnie.

Par ailleurs, la FORPRONU a dénoncé la présence de missiles russes SAM-7 que les forces bosniaques ont déployés dans la zone démilitarisée du mont Igman. La FORPRONU s'est également déclarée préoccupée par la recrudescence des tirs d'artillerie serbe contre Sarajevo en représailles à l'offensive bosniaque. – *(AFP, Reuter.)*

Le sort des armes se retourne à Bihac

Les actions de l'armée gouvernementale annoncent-elles la « guerre de libération » en Bosnie ou visent-elles seulement à sauver l'enclave musulmane de l'asphyxie ?

Seule enclave musulmane d'une Bosnie occidentale « ethniquement purifiée », Bihac devait être un *« exemple pour la paix »*. En 1993, le médiateur européen lord Owen avait persuadé un homme d'affaires, Fikret Abdic – roi de l'agroalimentaire, prétendant prendre en main le sort de la région, voire du pays –, de conclure avec les Serbes une *paix* séparée, censée faire tache d'huile dans l'enclave, puis en Bosnie (*le Monde* du 20 mai). M. Abdic a été chassé, en août, par le 5e corps de l'armée bosniaque, fidèle au gouvernement de Sarajevo. Et voici que la dernière enclave musulmane militairement active, après le martyre de Srebrenica et Zepa en avril 1993 puis l'écrasement de Gorazde en avril 1994, devient le fer de lance d'une *« guerre de libération »* annoncée par Sarajevo dans le septicisme général.

L'offensive victorieuse lancée contre les Serbes de Bosnie depuis une semaine par le 5e corps de Bihac est la *plus importante* depuis le début de la guerre, en avril 1992. A l'est de la poche, à Bosanska-Krupa, ville musulmane aux mains des Serbes, ces derniers, assiégeants, sont, pour la première *fois après trente et un mois* de guerre, assiégés. La victoire militaire est limitée, mais l'impact psychologique est énorme.

Zone reprise par les Bosniaques
CROATIE
Bosanska-Krupa
Bihac
Doboj
BOSNIE-HERZEGOVINE
SERBIE
Kupres
Split
zones contrôlées par :
les Serbes
les Musulmans
les Croates
tensions
offensives bosniaques

L'étau serbe

Totalement isolés au nord-ouest de la Bosnie, encerclés par les forces serbes de Bosnie, à l'est, et de Krajina (en Croatie) à l'ouest, les quelque 200 000 Musulmans de cette zone de Bihac (*dont* près de 40 000 rescapés de la « purification *ethnique* », bien informés des méthodes serbes) estiment qu'ils n'ont qu'un choix : *« Se battre ou mourir »*, comme le dit souvent *leur chef militaire*, le général Atif Dudakovic. *« Courageux comme un lion et rusé comme un renard »*, il avait, en juillet, ridiculisé les Serbes en montant une vaste opération d'*intoxication* : il avait simulé une rébellion dans ses rangs et réussi ainsi à se faire livrer des munitions par ses ennemis... Le commandant du 5e corps aime la guerre psycho*logique et* politique *autant* que militaire. Les amateurs d'histoire expliquent la résistance de la « Krajina de Cazin » (ville du centre de la poche) par sa tradition guerrière. *C'est la seule région qui* s'est soulevée contre le régime communiste de Tito en 1950. De fait, l'existence d'une forte population musulmane dans cette zone (près de 80 % avant la guerre) a *une cause historique : la pointe* nord de la Bosnie, vallonnée et encore couverte de vieux forts turcs et de mosquées, était une région militaire de l'Empire ottoman face à l'Empire austro-hongrois, *dont* les contreforts *étaient* peuplés de guerriers serbes. Mais la survie de la poche a surtout une explication géographique : la rivière Una, qui borde l'enclave à l'est, sert de barrière naturelle aux *offensives* serbes.

Les objectifs de l'offensive menée par le 5e corps (au moins 20 000 hommes jeunes, décidés et disciplinés) sont moins clairs, en dehors de la reconquête du plateau de Grabez *qui domine* Bihac et d'où les Serbes bombardaient la ville. Instruit par le sort des enclaves de Bosnie orientale, débarrassé de la rébellion nordiste et des « casques bleus » français (remplacés par des Bangladais), le 5e corps a peut-être décidé de réagir avant l'asphyxie. Depuis le printemps 1994, les Serbes paraissaient avoir décidé d'en finir avec Bihac, écran à l'*unification* des conquêtes serbes en Croatie et en Bosnie. Les offensives meurtrières se sont succédé.

Le « jour J » encore loin

En cinq mois, les Serbes n'*ont* laissé passer dans l'enclave que 630 tonnes d'aide alimentaire, soit moins de 1 kilo par personne et par mois, selon Alemka Linsiski, porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés à Zagreb. Même s'il n'y a pas encore de pénurie à Bihac (qui fut le poumon économique et agricole de la région), le danger était réel. Otages, les Bos*niaques réalisent* un vieux *rêve* : ils tiennent maintenant leurs assiégeants à leur merci à Bosanska-Krupa et menacent de couper, par une autre avancée au sud, une route entre les Serbes de Bosnie et de Croatie.

Certains analystes *pensent* que loin d'être un « baroud d'honneur » local, l'offensive du 5e corps s'est faite en étroite coordination avec Sarajevo et les autres corps de l'Armija (de mieux en mieux équipée et organisée *depuis la fin du blocus croate de* la Bosnie centrale), comme tendent à le prouver l'assaut vers Kupres, le bombardement du corridor serbe à Gradacac, l'attaque vers Trnovo et la route de *Gorazde*, la pression *mise sur* la ville de Doboj, prise en tenaille. Selon de bonnes sources, le 5e corps est passé à l'attaque dès que les Serbes ont dégarni leurs lignes pour résister à une offensive *du* 7e corps en Bosnie centrale (Kupres, Bugojno). Mais, malgré une avance spectaculaire vers l'est, la Bosnie centrale semble hors de portée des forces gouvernementales de Bihac.

Le « jour J » – celui d'une *offensive* vers la Croatie *voisine* pour briser l'encerclement de la poche – ne semble pas encore venu. Même si, après avoir joué le jeu des Serbes, la Croatie semble de nouveau s'intéresser à l'enclave, plus proche de Zagreb que de Sarajevo. Selon de bonnes sources, les vols de ravitaillement de nuit de la Croatie vers l'enclave ont repris, et les forces croates maintiennent leur menace sur les Serbes de Croatie. Pour sectionner le corridor de Brcko, artère vitale pour la « Grande Serbie », comme pour briser le siège de Bihac, les Bosniaques devront probablement attendre le feu vert de Zagreb, qui, *tout en négociant*, fourbit ses armes, pour, si nécessaire, couper la Krajina serbe en s'appuyant sur la Krajina bosniaque de Cazin. Les négociateurs de paix n'ont sans doute pas fini de faire de mauvais rêves.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Cinquante et un Serbes séjournant en Allemagne soupçonnés de *crimes de guerre*. – Le parquet fédéral allemand a lancé 51 enquêtes visant des ressortissants serbes soupçonnés d'avoir commis des crimes de guerre en ex-Yougoslavie et résidant en Allemagne. Selon le procureur fédéral, Kay Nehm, la justice allemande est prête à se dessaisir des cas au profit du tribunal international de La Haye à qui elle devrait livrer dans *les jours prochains le Serbe* Dusan Tadic, criminel de guerre présumé, déjà arrêté et inculpé. – *(AFP.)*

RUSSIE

Boris Eltsine limoge son vice-ministre de la défense

MOSCOU

de notre correspondante

Vice-ministre de la défense, le général Matvei Bourlakov, dont le nom est lié à la corruption à grande échelle de l'armée russe en Allemagne (dont il fut le commandant jusqu'à son retrait cet été), a *été démis*, mardi 1er novembre, par un « oukaze » de Boris Eltsine. Ce geste, qui répond à une nouvelle vague d'accusations dans les médias contre le haut-commandement de l'armée et particulièrement contre le ministre de *la défense*, Pavel Gratchev, semble *pour le moins tardif et peu à même* de calmer ce que certains ont qualifié de situation « explosive » au sein de l'état-major.

La vague d'accusations contre Pavel Gratchev et son protégé Bourlakov a été relancée, avec une vigueur sans précédent, le 17 octobre, jour de l'assassinat, par l'*explosion d'un colis piégé*, du jeune journaliste Dimitri Kholodov qui enquêtait justement sur la corruption au sein du « groupe ouest de l'armée », celle d'Allemagne. Le rédacteur en chef de son journal, le *Moskovski Komsomolets*, avait alors affirmé, sans apporter de preuves, que *« les fils de cet assassinat remontent aux généraux Gratchev et Bourlakov »*. Ces affaires de corruption, ainsi que l'assassinat du journaliste, font l'objet d'enquêtes officielles dont aucune n'a, à ce jour, abouti si ce n'est pour innocenter une poignée d'officiers subalternes.

Dans son bref oukaze, Boris Eltsine, chef des armées, justifie le limogeage du général Bourlakov par la nécessité de *« défendre l'honneur des forces armées et de leur haut-commandement, ainsi que l'autorité de l'Etat, en raison d'enquêtes en cours »*. Sans contenter l'opinion, habituée à voir les enquêtes enterrées, cette décision ne devrait pas renforcer l'autorité fort ébranlée à la fois du ministre de la défense et du Président. C'est, en effet, *sous la pression de Pavel Gratchev que le* commandant en chef des troupes d'Allemagne a été nommé, à son retour à Moscou cet été, vice-ministre de la défense, également par un oukaze d'Eltsine. Le premier ministre et une partie de l'armée s'y opposaient, en raison *des scandales révélés par* la presse russe et étrangère. Depuis lors, c'est le ministre lui-même qui est sous le feu des critiques. Mais après l'assassinat du jeune journaliste, Boris Eltsine avait déclaré que Pavel Gratchev, dont même *les « démocrates » réclamaient* alors la démission, était *« le plus fort des ministres de la défense qu'ait eu la Russie depuis des décennies, un homme respecté par le président et par l'armée »*.

D'extrême-Orient, où il fut envoyé en tournée alors que la Douma exigeait qu'il comparaisse devant elle pour s'expliquer sur « l'état moral » des troupes, le *général Gratchev a tenté d'expliquer, maladroitement, que le limogeage de son protégé* Bourlakov était justifié par l'achèvement de sa mission ; celle du transfert des troupes russes d'Allemagne en Russie. Ce qui ne trompe personne à Moscou, où la question posée est le maintien à son poste de Pavel Gratchev, dont la compa*rution devant la Douma reste prévue à la mi-novembre.*

« Retour des méthodes totalitaires »

Un *groupe de députés et de* militaires membres de diverses organisations militant pour la démocratisation de l'armée a dénoncé mardi *« le retour de méthodes totalitaires »* en son *sein*, l'échec des tentatives de *réformes, l'éjection de tout officier* soupçonné de contestation ainsi que la récente nomination au sein de l'appareil présidentiel de généraux « réactionnaires ». En écho de ces accusations, un jeune *officier du parti de* Vladimir Jirinovski a affirmé que les *« attaques injustifiées des démocrates contre l'armée ont ressoudé celle-ci autour de son ministre »*, ce que disent aussi les journalistes proches de l'état-major. *Dans ces conditions, le* remplacement de Pavel Gratchev n'est pas nécessairement à l'ordre du jour. Les noms les plus souvent cités pour le remplacer sont ceux de Boris Gromov, héros de la guerre d'Afghanistan, ou d'*Alexandre Lebed, qui règne en* autocrate sur sa 14e armée de Transnistrie (Moldavie) et qui s'est permis de qualifier récemment Bourlakov de *« banal escroc »*.

SOPHIE SHIHAB

« Mavrodi, rends-nous notre argent ! »

Douloureux réveil pour les « électeurs-actionnaires » du fonds d'*investissement* MMM. Au *lendemain de son élection* au Parlement (*le Monde* du 2 novembre), le président de ce fonds, Serguei Mavrodi, récemment sorti de prison, a déclaré, mardi 1er novembre, *que la validité des actions de* ce fonds était « temporairement » suspendue. Devant le siège de MMM, à Moscou, près de 3 000 personnes venues revendre leurs titres ont *manifesté leur* mécontentement. Des bouteilles ont été lancées vers la façade de MMM aux cris de *« Mavrodi, rends-nous notre argent ! »*.

Poursuivi pour fraude fiscale, Serguei Mavrodi, qui *jouit désormais de l'immunité* parlementaire, avait promis la réouverture de ses points de vente, fermés après le krach de MMM en juillet. – *(Reuter.)*

EN BREF

***Reporters sans frontières* demande la libération immédiate d'un journaliste palestinien.** – Dans une lettre adressée au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, l'association Reporters *sans* frontières (*RSF*) *s'est* inquiétée, *mardi* 1er novembre, du maintien en détention à Gaza du journaliste Taher Chriteh, correspondant de l'agence Reuter et de plusieurs journaux étrangers. RSF a demandé *sa* libération immédiate. Selon l'OLP, Taher Chriteh a été arrêté mercredi parce qu'il distribuait des tracts du mouvement islamiste Hamas, à des journalistes. – *(Reuter.)*

Les Etats-Unis accordent un visa à Vladimir Jirinovski. – Le département d'Etat a décidé d'octroyer un visa d'*entrée aux Etats-Unis* au dirigeant ultra-nationaliste russe Vladimir Jirinovski. L'ambassade américaine à Moscou a précisé, mardi 1er novembre, que l'octroi d'un visa ne signifie pas que le gou*vernement* des Etats-Unis partage les opinions de M. Jirinovski, mais souligne que la liberté de parole est une tradition aux Etats-Unis. Depuis un an, l'Allemagne (à trois reprises), la *France*, l'Espagne, la Suisse, la Norvège, la Suède et la Slovénie ont refusé des visas à M. Jirinovski. – *(AFP.)*

DANEMARK : démission du *ministre de la fiscalité*. – Le ministre social-démocrate de la fiscalité, Ole Stavad, a démissionné, mardi 1er novembre. Il a été remplacé par Carsten Koch, un écono*miste* qui travaille avec les syndicats et qui est également membre du Parti social-démocrate. M. Stavad avait fait l'objet d'une enquête parlementaire pour avoir autorisé, en *août 1993, un abattement fiscal* illégal à une société de sa région. – *(Reuter.)*

RWANDA : prochain sommet *régional au Zaïre*. – Le Zaïre a annoncé lundi 31 octobre qu'il organiserait prochainement, à la demande de l'ONU, un sommet régional sur le Rwanda, réunissant les présidents rwandais, zaïrois, *burundais, kényan, ougandais*, zambien et tanzanien. D'autre part, une foule de Hutus armés de machettes, bâtons, lances et couteaux a sillonné mardi le camp de réfugiés rwandais de Kibumba, près de Goma, lors d'une équipée sauvage qui a fait au moins quatre morts, selon des sources humanitaires. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : ouverture de la « conférence de réconciliation ». – Plus de mille personnes se sont retrouvées, mardi 1er novembre, *dans le sud* de Mogadiscio, pour l'ouverture de la « conférence de réconciliation » organisée par le général Mohamed Farah Aïdid et boycottée par son principal rival, Ali Mahdi (*le Monde* du 1er *novembre*). Pendant la réunion, des tirs sporadiques continuaient dans les quartiers de Bermuda et Medina, où deux sous-clans, l'un fidèle à Ali Mahdi, l'autre rallié au général Aïdid, s'affrontent depuis dix jours. – *(AFP.)*

EUROPE

En annulant la visite de M. Tchernomyrdine

Moscou manifeste sa mauvaise humeur envers Varsovie

VARSOVIE
de notre correspondant

Faute d'avoir reçu des « excuses » satisfaisantes à la suite d'un banal incident de gare impliquant des voyageurs russes et des policiers polonais il y a dix jours, Moscou a décidé de marquer *ostensiblement* son mécontentement à l'égard de Varsovie. La visite du premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine en Pologne, prévue pour les 3 et 4 novembre, a été reportée à la dernière minute, mardi 1er novembre, et d'une manière très caractéristique : la conférence de *presse* que devait donner M. Tchernomyrdine à l'intention des correspondants polonais à Moscou a d'abord été annulée sans explication, puis le report de la visite a été annoncé par l'agence Itar-Tass sans même que les autorités de Varsovie en soient officiellement averties. Le même procédé avait été utilisé lorsque Boris Elstine avait reporté, à l'automne 1992, sa visite au Japon.

L'origine de « l'affaire » remonte au dimanche 23 octobre : un groupe d'une quarantaine de passagers russes du train Moscou-Bruxelles sont délestés de fortes sommes en dollars, à l'arrêt à la gare de Varsovie-est, par une bande de racketteurs également russophones. Selon la presse polonaise, ces rackets sont très fréquents et supposent la complicité du personnel des wagons russes, sinon même des autorités frontalières qui attirent l'attention des criminels sur les passagers les plus fortunés, au vu de leurs déclarations de douane. Les victimes réclament la venue du consul de Russie à Varsovie qui, selon la version polonaise des faits, refuse de se déplacer, parce que c'est dimanche. Les passagers bloquent alors le train en actionnant le signal d'alarme de plusiers wagons, la police intervient, assez brutalement, et au moins un policier polonais en profite pour exprimer à voix haute ses sentiments profonds *sur ces « cochons de Russes »*...

Tentative d'intimidation

L'épisode se solde par une arcade sourcillière ouverte et quelques interpellations. Mais à Moscou la presse bat le tocsin, annonce qu'à Varsovie on *« bat les Russes »* et certains journaux ajoutent des commentaires tout à fait étonnants : la *Komsomolskaïa Pravda* écrit, par exemple, qu'on ferait bien de *« cesser de parler des camps de Staline et de Beria et des prisons soviétiques, puisqu'il y a des exemples plus récents du comportement des policiers polonais»* !

Plus surprenante est l'attitude des autorités elles-mêmes, qui choisissent de monter l'affaire en épingle, convoquent l'ambassadeur de Pologne, exigent des excuses, ne se satisfont pas des *« regrets »* exprimés par le ministère polonais des *affaires* étrangères et de l'annonce de l'ouverture d'une enquête, et finissent par reporter une visite déjà retardée depuis plusieurs mois, et qui devait être centrée sur les questions économiques-notamment sur l'apurement des dettes mutuelles entre les deux pays et la réalisation d'un très important contrat portant sur la construction d'un nouveau gazoduc à travers la Pologne, deux dossiers qui présentaient encore d'importantes difficultés.

S'agit-il d'un simple mouvement d'humeur du Kremlin, d'un nouveau gage donné aux « nationalistes », ou d'une tentative d'intimidation à usages multiples ? Plusieurs commentateurs polonais sont tentés par la dernière explication, et estiment que Moscou s'est précipité sur l'occasion qui lui était offerte de manifester son déplaisir à l'égard d'un pays qui continue à insister pour être admis au sein de l'OTAN, et parait avoir réussi récemment à obtenir quelques encouragements appréciables de la part de l'administration américaine. Il s'agirait ainsi de montrer, en particulier à Washington, qu'accueillir la Pologne créerait fatalement des problèmes avec la Russie, et que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

L'incident prouve en tous cas à quel point les relations entre Varsovie et Moscou restent difficiles, marquées par le passé et les susceptibilités réciproques : Moscou, en l'occurrence, n'accepte pas de se voir manquer de respect par un pays appartenant, selon l'expression utilisée l'an dernier par le porte parole de M. Elstine, *« à sa zone d'influence »*. Du point de vue de polonais, cette nouvelle affaire s'ajoute à une autre, déjà assez mal vécue : le refus de Boris Eltsine de venir assister, le premier août dernier, à la commémoration du cinquantième anniversaire de l'insurrection de Varsovie, épisode particulièrement douloureux des relations entre Russes et Polonais.

JAN KRAUZE

REPÈRES

DJIBOUTI
Un Français « dans un état très grave » après une grève de la faim

Jean-Michel Pouchele, ressortissant français condamné le 27 octobre à six mois de prison ferme par le tribunal de Djibouti pour défaut d'autorisation de séjour (*le Monde* du 29 octobre), *est actuellement hospitalisé*, dans un état jugé très grave, après une grève de la faim de trente-deux jours, a indiqué, dans un communiqué publié mardi 1er novembre à Paris, l'organisation Pour le respect des droits de l'homme à Djibouti.

Président de l'association SOS Africa, M. Pouchele avait été arrêté le 1er octobre alors qu'il effectuait une mission humanitaire auprès des populations afars *« victimes*, selon l'organisation, *du blocus économique et sanitaire imposé par le gouvernement et soumises aux exactions de l'armée nationale »*. Jean-Michel Pouchele a été condamné pour non-respect d'un arrêté d'expulsion – interpellé une première fois en mars, il avait été expulsé de Djibouti.

ÉTATS-UNIS
La CIA est accusée de « grossière négligence » par le Congrès

La CIA, la principale centrale américaine de renseignements, a fait preuve de *« grossière négligence »* en laissant se développer un environnement dans lequel l'agent double Aldrich Ames a pu *opérer pendant des années sans* être repéré, affirme un rapport d'enquête du Congrès rendu public mardi 1er novembre à Washington. Les directeurs de la CIA de 1986 à 1991, date à laquelle a été lancée une enquête pour identifier un possible agent double, *« doivent assumer la responsabilité »* de cette situation, estime ce rapport, également très critique vis-à-vis de l'actuel patron de la CIA, James Woolsey. *Aldrich Ames, condamné en avril* à la détention à perpétuité, a travaillé au profit de Moscou pendant plus de huit ans. Sa trahison a coûté la vie à plusieurs agents pro-américains.

Le rapport juge que les simples réprimandes infligées par M. Woolsey à onze hauts responsables de la CIA sont *« gravement inadéquates »* pour un *« désastre de proportions sans précédent »*. – *(AFP.)*

INDE
Mort de l'ancien ministre Swaran Singh

Swaran Singh, qui fut, de 1952 à 1975, ministre dans les gouvernements indiens successivement *dirigés par Jawaharlal Nehru, Lal* Bahadur Shastri et Indira Gandhi, est décédé le 30 octobre à New-Delhi à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Swaran Singh fut, comme ministre des affaires étrangères, l'architecte du traité d'amitié soviéto-indien de 1971, prélude à *la guerre menée par l'Inde contre* les forces pakistanaises au Bangladesh, et de l'accord de Simla, qui en marqua la conclusion diplomatique en 1972.

IRLANDE DU NORD
Le gouvernement américain veut augmenter son assistance financière au processus de paix

Le gouvernement américain a annoncé, mardi 1er novembre, une série de mesures économiques pour aider le processus de paix en Irlande du Nord, notamment l'augmentation de son assistance financière. Outre diverses mesures d'encouragement aux entreprises commerciales, la Maison-Blanche demandera au Congrès de porter de 20 à 30 millions de dollars par an la *contribution* des Etats-Unis au Fonds international en faveur de l'Irlande. Par ailleurs, un communiqué du gouvernement précise que le président Bill Clinton organisera en avril prochain à Philadelphie (Pennsylvanie) une conférence sur le commerce et les investissements en Irlande, pour *convaincre les sociétés* américaines que la paix ouvre de nouvelles perspectives commerciales dans le nord comme dans le sud de l'île. – *(AFP.)*

UKRAINE
Le prix du pain et les loyers multipliés par sept

Les Ukrainiens se sont réveillés, mardi 1er novembre, confrontés à une hausse massive des prix des produits alimentaires, des loyers et des transports. Ces augmentations sont dues à la réduction *des subventions du* gouvernement, qui veut ramener le déficit budgétaire de 25 % du PIB cette année à 10 % l'an prochain. Le prix du pain et les loyers ont été ainsi multipliés par sept ; l'électricité par cinq.

Cette hausse des tarifs était attendue, sans que l'on en connaisse la date. Elle fait partie d'un programme de réformes radicales, préparées et approuvées par le Fonds monétaire international. Pour limiter les effets sociaux de ce plan, le gouvernement avait accepté, début octobre, sous la pression du Parlement conservateur, de doubler le salaire et la retraite minimum, ce qui ne compensera pourtant pas ces hausses. – *(AFP.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du 21 juin 1994, *tribunal* correctionnel de NANTERRE, 14e chambre

La nommée Danièle POITRINAL, née le 27 octobre 1962 à ROMILLY-SUR-SEINE (10), demeurant 2 villa Saint-Jacques 75014 Paris, a été condamnée à la peine de HUIT MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS, le nommé Jacques DURAND, né le 27 février 1946, à Paris 9e, demeurant 35, rue de l'Abbé-Rousseau 78000 Versailles, a été condamné à la peine de QUINZE MOIS D'EMPRISONNEMENT, pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt.

Le tribunal a ordonné l'affichage du jugement à la mairie de Versailles et à la mairie de Paris 14e pour une durée d'un mois.

La publication du jugement par extraits dans *le Journal officiel, le Monde et le Figaro*, aux frais des prévenus.

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à M. le Procureur *de la République sur sa réquisition.*

LE GREFFIER

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du 23 juin 1994 tribunal correctionnel de NANTERRE, 14e chambre

Le nommé Serge Victor VIDAL, né le 1er juillet 1943 à Oran (Algérie), demeurant 16, bd du Parc 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, a été condamné à la peine de UN AN D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS ET UNE AMENDE DE 100 000 F.

La nommée Annie ROCCHIETTA épouse VIDAL, née le 4 novembre 1945 à Staouli (Algérie), demeurant 16, bd du Parc 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, a été condamnée à la peine de UN AN D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS ET UNE AMENDE DE 100 000 F, pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt.

Le tribunal a ordonné l'affichage du présent jugement à la mairie de Neuilly-sur-Seine pendant un mois.

La publication du présent jugement par extraits aux frais des prévenus dans *le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

LE GREFFIER

Par arrêt en date du 03-12-1992, définitif à ce jour, la cour d'appel de TOULOUSE a condamné

Mme CHICHA Mireille épouse CECHOWY à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis, 150 000 F d'amende pour avoir offert à la vente des objets ne portant pas le label institué par la loi en faisant valoir ou en donnant à croire que ces objets ont été fabriqués ou conditionnés par des travailleurs handicapés.

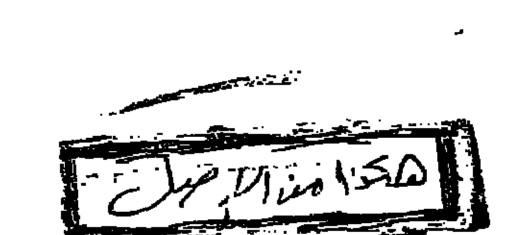
LE GREFFIER.

Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de NANTERRE. Par jugement contradictoire *en date du 25 avril 1994*, la 14e chambre a condamné M. CALTAGIRONE Paul à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 50 000 F. Mme CALTAGIRONE, épouse GANTIER Rosaria à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 10 000 F. MM. MOULAY Hassam, ANOUZ Ahmed, OUACHACH Mohamed à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 3 000 F chacun.

Pour fraude ou fausse déclaration pour obtenir des allocations d'aide aux travailleurs privés d'emploi qui n'étaient pas dues.

LE GREFFIER.





ASIE

CAMBODGE

La mort des trois otages ne remettra pas en cause l'aide occidentale au gouvernement royal

« Nous exigeons que les coupables soient identifiés et punis, car il s'agit évidemment d'un véritable assassinat », a déclaré, mardi 1er novembre, à Dijon, le ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, après la confirmation donnée quelques heures plus tôt par le copremier ministre cambodgien, Hun Sen, de la mort de trois Occidentaux détenus en otages dans son pays depuis la fin de juillet par les Khmers rouges.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Un cadre khmer rouge, qui s'est rallié aux forces armées royales le 15 octobre, a déclaré quinze jours plus tard, à l'agence Reuter, que les trois otages occidentaux, qu'il avait apparemment lui-même capturés le 26 juillet lors de l'attaque d'un train, avaient été exécutés sur ordre du général Noun Paet, à l'époque son chef direct, *« aux alentours du 28 septembre »*. *« Je le savais depuis longtemps mais le général Paet a ordonné à mes hommes de dire que les otages avaient été transférés vers la frontière »* (thaïlandaise), a-t-il ajouté. Cela impliquerait que le commandant khmer rouge Chhuk Rin, qui a participé aux opérations contre le général Paet moyennant une prime de 2 000 dollars (et de 10 dollars pour chacun de ses hommes qui l'ont suivi), aurait caché pendant plusieurs jours aux autorités royales l'assassinat présumé de Jean-Michel Braquet et de ses compagnons d'infortune australien et britannique. Car, selon les meilleures sources, le gouvernement cambodgien a espéré, au moins jusqu'au 21 octobre, récupérer les trois otages le 25 octobre.

C'est donc pour mettre un terme à des déclarations contradictoires, qui se sont succédé pendant des semaines, et, surtout, pour clore l'affaire que Hun Sen s'est rendu sur le terrain, mardi 1er novembre, une fois informé de la découverte, la veille, de tombes qui ne pouvaient être, a-t-il affirmé, que celles des trois otages étrangers *« tués par les Khmers rouges »*. En l'absence du prince Norodom Ranariddh, premier président du gouvernement, qui se trouvait alors à Pékin aux côtés du roi, dont le soixante-douzième anniversaire a été fêté lundi, le deuxième président du gouvernement, qui avait laissé jusqu'ici à Ranariddh le soin de gérer publiquement ce dossier, a pris sur lui d'y mettre un point final.

Bombardement ou exécution ?

Mercredi, sous la protection des forces royales et d'une équipe de démineurs australiens et cambodgiens, les agents consulaires des pays concernés, accompagnés du père de Jean-Michel Braquet, se sont donc rendus sur place pour exhumer, reconnaître et ramener les corps des victimes. Seule une autopsie pourra indiquer s'il s'agit bien des trois touristes et si ces derniers ont soit été victimes d'un bombardement, soit, plus probablement, comme l'a indiqué le cadre khmer rouge rallié et comme le laisse entendre Hun Sen, froidement abattus par le général Paet, toujours en fuite depuis la prise de son repaire du Phnom Voar, la « montagne des Lianes », dans la province méridionale de Kampot, par les forces royales la semaine dernière.

En prenant Hun Sen au mot, aucun espoir n'est malheureusement plus permis, et les leçons abondent. Faute de disposer de commandos spécialisés, les forces armées royales n'ont pu envisager un raid sur le lieu de détention des otages. A partir de début septembre, une fois évanouie définitivement la possibilité d'une libération contre rançon, Phnom-Penh a usé à la fois de la carotte et du bâton face au général Paet, un seigneur de guerre khmer rouge qui, tout en répondant aux ordres de Pol Pot, vivait jusque-là d'accommodements avec les forces royales sur le terrain, une situation fréquente au Cambodge où les populations locales ignorent les lignes de démarcation, très floues, entre zones khmères rouges et gouvernementales.

Début octobre, une combinaison d'attaques, surtout de bombardements, et de négociations ont abouti à la défection, au moins provisoire, de Chukk Rin, principal adjoint du général Paet, suivi, selon la tradition, des cent quarante-sept Khmers rouges (et de leur famille) sous ses ordres dans la zone du Phnom Voar qu'il commandait (et, apparemment, commande toujours). Dans un deuxième temps, la même combinaison aurait dû contraindre le général Paet, dans la dernière semaine d'octobre, à changer de camp et à ramener, en sa compagnie, les otages. Si tel a été le calcul, il s'est révélé faux puisque Paet, pour des raisons qu'on ignore, aurait apparemment choisi de prendre la fuite en éliminant auparavant ses otages, dont les trois touristes occidentaux.

L'« humiliation » de Norodom Sihanouk

Les Khmers rouges, dont la radio s'est contentée d'évoquer samedi une *« dette de sang »* occidentale dans un éditorial consacré au *« problème des otages »*, n'en sortent pas grandis ; mais ce genre de préoccupation a toujours été le cadet de leurs soucis. En revanche, ils ont exploité la prise, surtout en août, pour rappeler leur présence non seulement dans leurs repaires sur la frontière thaïlandaise, qu'ils ont défendus avec succès au printemps dernier, mais également dans une province frontalière du Cambodge.

En attendant que Phnom-Penh reprenne en main une armée désorganisée et dont certains éléments, sur le terrain, s'adonnent à des exactions, les Khmers rouges font encore souvent, au moins en dehors des villes, partie du paysage. Les frontières politiques et militaires, au Cambodge, sont au mieux en pointillés : tout en perdant pied, au moins pour un temps, dans la « montagne des Lianes », les Khmers rouges viennent de le rappeler, même s'ils sont loin de constituer, de l'avis général, une sérieuse menace pour le régime sorti des urnes de l'ONU en mai 1993.

Pour le gouvernement royal – et c'est sans doute, en partie, pour faire passer ce message que Hun Sen s'est rendu lui-même à Kampot –, une reprise en main, à tous les échelons, de l'administration et de l'armée devient impérieuse. Certes, puisque les Khmers rouges sont invendables et qu'ils se trouvent en face, une remise en cause de l'aide occidentale et japonaise à Phnom-Penh est hors de question. Mais le gouvernement sait, cette fois, que les relations, notamment avec Paris, Canberra et Londres, seront marquées pendant encore quelque temps par les stigmates de cette affaire. Norodom Sihanouk ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui, dans un message diffusé mardi à Pékin, a évoqué son *« humiliation »* personnelle et rappelé qu'il avait tout entrepris pour sauver les captifs : requêtes auprès de la direction des Khmers rouges en faveur d'une libération, *« autorisation »* donnée à Phnom-Penh de verser une rançon, *« demande »* au gouvernement royal *« de ne pas attaquer ou bombarder le Phnom Voar »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI

BANGLADESH : report du procès de Taslima Nasreen. – Le procès intenté par la justice du Bangladesh à Taslima Nasreen pour blasphème contre l'islam a été reporté mardi 1er novembre, pour la troisième fois, par un tribunal de Dacca. L'écrivain, qui est menacée de mort par des intégristes musulmans de son pays, s'est exilée en Suède le 18 août. L'avocat de Mme Nasreen a fait valoir que les preuves réunies contre elle étaient insuffisantes. C'est le 5 novembre que le juge devrait se prononcer sur les objections de la défense. – *(AFP.)*

PAKISTAN : vingt et un enfants disparus dans l'attaque d'un village. – Cinq personnes ont été tuées et vingt et un enfants ont disparu, ensevelis sous les décombres de leurs maisons, lors d'une bataille rangée qui a opposé mardi 1er novembre un grand propriétaire féodal aux habitants du village de Sheetak, dans le nord du Pakistan, a indiqué une source officielle. Le seigneur et les paysans étaient en conflit pour des questions foncières. Des dizaines de maisons ont été détruites lors de l'affrontement et les biens des paysans ont été pillés. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

L'arrêt de la construction de deux réacteurs à graphite est invérifiable

TOKYO

de notre correspondant

La République populaire démocratique de Corée (RPDC, Corée du Nord) a annoncé, mardi 1er novembre que, conformément à l'accord passé le 21 octobre à Genève avec les Etats-Unis, elle suspendait la construction de deux réacteurs à graphite de 50 et 200 mégawatts dont les déchets nucléaires pourraient être détournés à des fins militaires.

Selon le porte-parole des affaires étrangères nord-coréen, dont les propos sont rapportés par Radio-Pyongyang, *« nous avons déjà pris les mesures destinées à geler le développement de notre réacteur expérimental »*. Ces mesures, a-t-il ajouté, *« indiquent que nous respectons nos obligations »*. Pyongyang n'autorisant pas d'inspection de ses installations suspectes, il n'existe aucun moyen de confirmer cette déclaration.

Le porte-parole a néanmoins dénoncé des manœuvres militaires conjointes que la Corée du sud et les Etats-Unis entendent mener avant la fin de l'année. Lors de la signature de l'accord de Genève, la suspension pour 1994 des exercices militaires « Team Spirit », menés chaque année conjointement par Séoul et les forces américaines avait été annoncée. Ce sont d'autres manœuvres – « Foal Eagle », qui mobilisent la majorité des forces sud-coréennes, 4 millions de réservistes et 25 000 soldats américains – qui auront lieu.

Par ailleurs, le processus de succession de Kim Il-sung semble entrer dans sa phase finale alors que Kim Jong-il, fils et héritier du défunt, n'est toujours pas désigné secrétaire général du Parti des travailleurs (communiste) et chef de l'Etat. La télévision nord-coréenne a montré mardi des images de M. Kim visitant le mausolée du roi Tangun, fondateur légendaire de la Corée, ce qui pourrait indiquer que son accession formelle au pouvoir ne saurait tarder.

Selon des sources mongoles, citées par l'agence de presse japonaise Kyodo, une réunion plénière du comité central du Parti des travailleurs devrait se tenir entre le 10 et le 15 novembre. L'agence sud-coréenne Yonhap confirme cette hypothèse : citant des sources diplomatiques d'Europe de l'Est, elle précise que la désignation de Kim Jong-il à la tête de l'Etat par l'Assemblée suprême du peuple devrait avoir lieu en décembre. La raison du retard à cette nomination, indique-t-on de même source, tiendrait aux réticences d'une partie de la « vieille garde » du régime.

En visite à Séoul, le premier ministre chinois Li Peng a enfin confirmé que Pékin ferait tous ses efforts pour contribuer à la stabilité de la péninsule et au respect de l'accord passé avec les Etats-Unis. Significative du point de vue politique (Pékin reste le seul grand allié de Pyongyang), la visite de M. Li au Sud a surtout pour but de renforcer les liens économiques entre les deux pays, qui ont normalisé leurs relations en 1992. Depuis, les échanges ont connu un essor fulgurant : ils devraient atteindre 12 milliards de dollars cette année, contre 9 milliards en 1993. La Chine est le troisième partenaire commercial de Séoul. Au cours de la visite de M. Li ont été passés des accords de coopération dans les domaines nucléaire et aéronautique.

PHILIPPE PONS

AMÉRIQUES

Etats-Unis : le pouvoir contesté de Mario Cuomo

Le gouverneur démocrate de l'Etat de New-York, qui se présente pour la quatrième fois, sera l'une des principales cibles du Parti républicain lors des élections du 8 novembre

Mario Cuomo, le gouverneur démocrate de l'Etat de New-York – deuxième Etat de l'Union par sa population et sa puissance économique –, sera l'une des principales cibles du Parti républicain lors des élections du 8 novembre. Ce tribun populiste, qui brigue un quatrième mandat, pâtit d'une chute de popularité mais vient, cependant, de recevoir le soutien du maire républicain de New-York.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Les orateurs coiffés de la kippa se succédaient à la tribune, multipliant les louanges envers l'*« ami dévoué d'Israël »*. Le rabbin Singer, notamment, fit preuve d'éloquence : *« Il incarne l'intégrité, l'honnêteté et la sincérité. Pendant douze ans, il a répondu à toutes les causes de la communauté juive. Alors, aujourd'hui, nous devons lui rendre la pareille. »* Le rabbin Morris-Schmidman lui succéda : *« A qui confieriez-vous l'avenir de vos enfants, la protection des personnes âgées, l'espoir de ceux qui n'ont rien ? »* Et la salle de répondre : *« Mario Cuomo ! »*

Tribun populiste

L'intéressé souriait modestement, tout en serrant les mains des admirateurs qui se succédaient à sa table. Ce petit déjeuner politique, destiné à resserrer les liens entre le gouverneur et la puissante communauté juive à l'approche des élections du 8 novembre, avait lieu, il y a quelques jours, dans un grand hôtel de New-York. Encore une brassée de compliments pour celui qui a pris des mesures pour *« protéger les droits »* des consommateurs de nourriture cachère, et le numéro de charme commença : la voix grave s'élevait crescendo, avant de retomber brusquement, elle se faisait douce, complice, avant de s'enflammer de nouveau.

Mario Cuomo prenait alors chacun à témoin : *« On dit que je suis perdant ? N'étions-nous pas des perdants quand nous sommes arrivés ici, nous autres les Noirs, les juifs, les Italiens ? »* Ainsi parle Mario Cuomo. Citant Martin Luther King dans les quartiers noirs et Teilhard de Chardin en terre chrétienne, rappellant aux *« Latinos »* qu'il a passé sa lune de miel à Porto-Rico avec sa femme Mathilda, il sait, comme personne, truffer ses discours de quelques mots d'espagnol ou d'hébreu, accepter les invitations des Irlandais, tout comme celles de la *« communauté gay et lesbienne »* de New-York, et recevoir en grande pompe le président Lech Walesa, avec un clin d'oeil aux Polonais...

Bref, il soigne les minorités qui composent la mosaïque new-yorkaise et qui constituent son réservoir traditionnel d'électeurs. Tribun populiste dont l'intelligence et l'érudition sont reconnues par ses adversaires politiques, foncièrement libéral, il persiste à s'opposer à la peine de mort, alors que la montée de la criminalité demeure – avec la fiscalité – la principale préoccupation des New-Yorkais. Seulement, son discours paraît, aujourd'hui, déphasé par rapport aux problèmes auxquels l'Etat et la ville de New-York sont confrontés. Les habitants de la première ville américaine se lasseraient des belles paroles du gouverneur.

Record des impôts locaux

C'est sur un vote de rejet que table son principal adversaire, le républicain George Pataki, parlementaire et élu local, un homme qui ne brille pas par l'originalité de son discours, mais qui arrive peut-être au bon moment pour rassembler les *« déçus de Mario Cuomo »*. New-York se vide de sa substance, dit George Pataki, elle est saignée par l'exode des entreprises et une fiscalité aberrante, laquelle vise à financer les programmes sociaux *« extravagants »* du gouverneur.

La ville détient, en effet, quelques records : les impôts locaux y sont supérieurs à la moyenne nationale de quelque 62 % et 1,6 million d'habitants vivent de l'aide sociale. L'Etat de New-York dépense 5 975 dollars par habitant pour le programme Medicaid (aide médicale en faveur des plus démunis), contre 1 900 dollars en Californie.

George Pataki a donc promis, s'il est élu, de baisser les impôts de quelque 25 % tout en dépensant beaucoup plus en faveur de la lutte contre la criminalité... Les New-Yorkais doutent de la crédibilité de ce programme, que leur maire, le républicain Rudolph Giuliani, a qualifié d'*« irresponsable »*, avant d'annoncer qu'il soutenait la candidature de Mario Cuomo. L'annonce de ce ralliement, ou plutôt de la « trahison » du maire, a fait l'effet d'une « bombe » dans le camp républicain. La popularité de Rudolph Giuliani devrait, logiquement, aider à atténuer les effets de l'impopularité de Mario Cuomo.

Les raisons de M. Giuliani sont multiples : outre que ses *« racines »* italo-américaines le rapprochent naturellement de Mario Cuomo, il n'a jamais caché sa piètre estime pour George Pataki, ni son hostilité envers le *« protecteur »* de celui-ci, un personnage haut en couleur de la scène new-yorkaise, mais qui ne jouit pas d'une réputation très flatteuse, le sénateur républicain Alphonse d'Amato. Et puis le maire, dont les ambitions ne se limiteraient pas à sa seule municipalité, pourrait avoir besoin, un jour, de la neutralité du Parti démocrate.

LAURENT ZECCHINI

MEXIQUE

Le président Salinas renouvelle ses appels au dialogue avec la guérilla du Chiapas

MEXICO

de notre correspondant

Un mois avant de céder le pouvoir à son successeur élu, Ernesto Zedillo, le président mexicain Carlos Salinas a présenté, mardi 1er novembre, son dernier bilan annuel devant les députés et sénateurs réunis en Congrès. Son discours de trois heures n'a cessé d'être perturbé par les cris et les insultes de l'opposition de gauche.

Abordant, en premier lieu, le soulèvement des Indiens de l'Etat du Chiapas, frontalier avec le Guatemala, M. Salinas a reconnu les *« erreurs »* des services de renseignement, qui furent incapables de prévoir les événements violents du 1er janvier dernier. Le président tenta de démontrer que la pauvreté n'était pas la raison principale de la rébellion. *« C'est le résultat du travail d'un groupe armé, dirigé par des gens du terroir mais aussi venus d'autres régions, qui ont un projet politique clairement opposé à nos institutions »*, a-t-il expliqué. Le chef de l'Etat a lancé un appel en faveur de la reprise du dialogue avec l'armée zapatiste de libération nationale-la guerilla du Chiapas- qui l'a interrompu en juin dernier. M. Salinas a ajouté qu'il *« continuerait de promouvoir une paix digne »* jusqu'à la fin de son mandat.

« Qui sont les assassins ? Qui sont-ils ? »

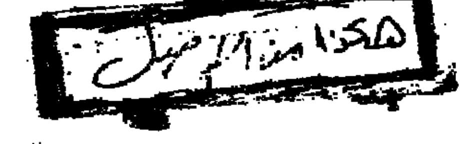
Très brièvement, alors que ses propres partisans attendaient des révélations, M. Salinas a fait le point sur l'assassinat de deux de ses compagnons de route au sein du PRI (le parti au pouvoir) : Luis-Donaldo Colosio-qui aurait dû normalement lui succéder à la tête du pays s'il n'avait pas été abattu le 23 mars, à Tijuana, en pleine campagne électorale-et le secrétaire général du PRI, Francisco Ruiz, assassiné en septembre.

« Qui sont les assassins ? Qui sont-ils ? », reprirent en chœur les élus du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), exprimant ainsi leur conviction, partagée par certains de leurs collègues du PRI, qu'il s'agit de règlements de comptes internes dans le cadre de la lutte pour le pouvoir. M. Salinas a reconnu que ces assassinats et d'autres événements violents étaient sans doute l'œuvre de secteurs *« opposés à la consolidation des changements »* entrepris par son gouvernement sur le plan politique et économique, en particulier l'entrée en vigueur, le 1er janvier dernier, du traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada. *« Nous savions,* a-t-il souligné, *que nous allions provoquer une forte réaction en touchant des intérêts établis depuis des décennies mais nous savions aussi que le Mexique ne serait pas devenu viable économiquement et politiquement si nous n'avions pas fait ces changements. »*

Les parlementaires du PRD redoublèrent leur chahut lorsque le chef de l'Etat se félicita de la participation électorale (78 % lors du scrutin du 21 août), tout en reconnaissant que le *« processus n'avait pas été exempt d'irrégularités »*. *« Fraude ! fraude ! »*, hurlèrent les élus du PRD. M. Salinas ne réussit pas non plus à apitoyer ses adversaires lorsqu'il reconnut, après avoir vanté ses succès sur le plan macro-économique, que son gouvernement n'avait pas atteint ses objectifs en matière de création d'emplois.

Le président Salinas termine son mandat comme il l'avait commencé six ans plus tôt : adulé par ses partisans, qui lui sont reconnaissants d'avoir entrepris la « modernisation » du Mexique, et violemment contesté par ses adversaires, y compris au sein de son propre parti, qui lui reprochent d'avoir conduit le pays au « chaos».

BERTRAND DE LA GRANGE



AMÉRIQUES

PÉROU

Le duel entre Alberto Fujimori et M. Perez de Cuellar marquera l'élection présidentielle

Le Pérou est entré en campagne électorale à la mi-octobre, après que le président sortant Alberto Fujimori eut annoncé qu'il briguerait un second mandat au scrutin d'avril prochain. Son principal opposant sera l'ancien secrétaire général de l'ONU, *Javier Perez de Cuellar, qui a donné le ton de la campagne, dimanche 30 octobre,* en accusant le chef de l'Etat de maintenir « une dictature civile déguisée ».

Le diplomate et le joueur d'échecs. Le duel officiellement annoncé pour l'élection présidentielle du 9 avril 1995 au Pérou doit opposer deux hommes très dissemblables. D'un côté, l'expérience politique, la hauteur de vue, l'ouverture au monde d'un ancien secrétaire général des Nations unies ; de l'autre, la ruse, le machiavélisme, les ambiguïtés, mais aussi la baraka d'un président qui s'accroche au pouvoir. Javier Perez de Cuellar est un modéré, un démocrate dont les convictions ne se discutent pas. Alberto Fujimori, chef d'Etat atypique, méprise – il s'en vante – les idéaux démocratiques dont se réclament les Amériques.

Sa candidature à un second mandat, qui rompt avec une tradition solidement établie sur le continent, ne surprend pas. Alberto Fujimori est en campagne électorale depuis son accession au pouvoir, en juillet 1990. Il n'a cessé de parcourir son pays, multipliant les promesses, distribuant tracteurs ou postes de télévision. Tous ses efforts ont tendu à peaufiner ce personnage de bienfaiteur suprême auprès de populations démunies. Son seul slogan : *« Le peuple et moi. »*

Il a brutalement rompu avec la classe politique, fermé le Parlement et réorganisé de manière arbitraire l'appareil judiciaire en avril 1992, mis en route un plan dont on sait aujourd'hui qu'il avait été minutieusement préparé dès 1990 avec les services secrets des forces armées et visant à l'instauration *d'un régime* autoritaire. Le référendum et les élections à une Assemblée constituante – organisés fin 1992 sous la pression des Etats-Unis et de l'Organisation des Etats américains mais boycottés par les principaux partis politiques – ont contribué au ravalement « démocratique » de la façade.

Mais l'esprit est resté. A chaque réunion des chefs d'Etat d'Amérique latine, le président péruvien n'a cessé de choquer ses collègues par la réaffirmation de ses convictions d'autocrate et de sa philosophie de *« démocratie à la carte »*. *« La démocratie,* dit-il, *nous a coûté 25 000 morts »*, en référence aux quatorze années de terrorisme de l'organisation maoïste du Sentier lumineux, rejetant implicitement la responsabilité de ce drame sur le *« système des partis »*.

Un président populiste et populaire

Secret, méfiant, vindicatif, froid et calculateur, ce président d'origine japonaise continue pourtant de séduire une majorité de Péruviens. Dans la course à la réélection, il part avec une cote de popularité de 40 points. Il a le soutien du secteur privé, satisfait de la relance de l'économie, et du haut commandement de l'armée maintenu en place depuis deux ans contre tous les usages.

Cette faveur populaire s'explique principalement par deux raisons. Tout d'abord, le redressement évident d'un pays qui était au bord du gouffre à la fin du gouvernement d'Alan Garcia en 1990. La croissance est soutenue (7 % en 1993) et l'inflation maîtrisée. Tels sont les résultats d'une purge ultra-libérale, dont le coût social est exorbitant : misère accrue des masses rurales et paupérisation accélérée de la classe moyenne. Seconde explication : la déroute du Sentier lumineux illustrée par la capture et le revirement spectaculaire de son principal dirigeant, Abimael Guzman. L'organisation terroriste est à genoux mais pas encore totalement éliminée, comme l'avait promis le président. L'annonce de la capture d'Oscar Ramirez Durand, alias Camarade Feliciano, successeur présumé d'Abimael Guzman, et leader d'un Sentier Rouge, version pure et dure d'une organisation déchirée, est régulièrement démentie. La coupure d'électricité qui a récemment paralysé la plus grande partie du pays illustre encore la capacité de nuisance des ultras. Officiellement, la violence politique a fait 9 800 morts pendant les quatre premières années du gouvernement Fujimori, davantage que de 1985 à 1990. Ces statistiques globales contredisent un évident retour à la normale depuis deux ans à Lima et dans les principales villes.

Emiettement de l'opposition

Candidat bien placé à sa succession, M. Fujimori affronte pourtant les critiques les plus aigres de sa propre femme, Susana Higuchi. Mégalomanie ou manœuvre de palais ? On hésite sur l'interprétation de ce feuilleton politico-conjugal. Susana Higuchi, dénonce *« l'ivresse de pouvoir du président »*, *« son insensibilité sociale et son autoritarisme excessif »*. Elle fustige la *« corruption du gouvernement »* et le rôle *« néfaste »* de Vladimir Montesinos, homme des basses besognes et conseiller de prédilection du chef d'Etat. Ces flèches acides affaibliront-elles la position d'un président qui a décidé d'expulser son épouse rebelle du palais ? Après que le tribunal électoral eut refusé sa candidature à la présidence, estimant que les 100 000 signatures de soutien exigées par la loi n'avaient pas été réunies, M[me] Higuchi, épouse séparée du chef de l'Etat, a décidé de briguer un siège de député lors des législatives d'avril, organisées en même temps que le scrutin présidentiel.

Javier Perez de Cuellar, scandalisé dès 1992 par le limogeage arbitraire de nombreux diplomates de carrière et choqué par les méthodes peu démocratiques du président Fujimori, a longuement hésité avant de se lancer dans une aventure, incertaine. Mais il se dit *« révulsé »* par la *« misère intolérable de millions de Péruviens »*. Sa première tournée pré-électorale en septembre a été un grand succès mais il ne dépasse pas, au plan national, la cote de 30 % aux derniers sondages. Très en cour à Washington, où l'on ne considère pas le gouvernement Fujimori avec une sympathie excessive, il doit convaincre une bourgeoisie d'affaires euphorique qu'il pourrait attirer des investissements étrangers plus importants que ceux produits par le plan actuel de privatisations (2 milliards de dollars pour la seule vente de la compagnie péruvienne des téléphones à la Telefonica espagnole).

Perez de Cuellar a tiré les leçons de la mésaventure de Mario Vargas Llosa, bon écrivain mais piètre politicien, battu par Fujimori en avril 1990, en partie pour avoir accepté le patronage des partis de droite. Il se veut donc résolument *« indépendant »*, *« au-dessus des partis »*. Cette position lui vaut le ressentiment de quelques-unes des formations traditionnelles les plus importantes, d'où une cascade de candidatures à la présidence, de l'Apra, de l'Action populaire, du Parti populaire chrétien, sans parler de celles de l'actuel maire de Lima, Ricardo Belmont et de l'ancien bourgmestre marxiste Alfonso Barrantes.

Perez de Cuellar se voulait rassembleur de toutes les énergies à l'assaut d'une dictature molle. L'émiettement des forces de l'opposition complique sa tâche et pourrait faciliter la réélection du candidat Fujimori dès le premier tour. Une perspective qui fait grincer les dents de l'entourage de l'ex-secrétaire général de l'ONU.

MARCEL NIEDERGANG

Plus de « repentir » pour les terroristes. – Le président Alberto Fujimori a annoncé, mardi 1[er] novembre, que les terroristes ne pourraient plus bénéficier de la loi sur le « repentir ». *« Aux terroristes qui seront capturés sera désormais appliquée la loi de la guerre »*, a dit M. Fujimori. Jusqu'à présent, les *« terroristes »* dénonçant les dirigeants du Sentier lumineux et du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru bénéficiaient soit d'une réduction de peine, soit d'une nouvelle identité leur permettant de partir à l'étranger. Quelque six mille guérilleros auraient bénéficié de cette loi, entrée en vigueur en juin 1992. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les islamistes rejettent la responsabilité de l'attentat de Mostaganem sur les services de sécurité

Le Front islamique du salut (FIS) a condamné, mardi 1[er] novembre, l'attentat à la bombe qui, le même jour, au cimetière de Mostaganem, dans l'ouest du pays, a coûté la vie à cinq enfants. Dans une déclaration faite à l'AFP depuis Washington où il vit en exil, le *chef de la délégation parlementaire* du « Parti de Dieu » aux Etats-Unis et en Europe, Anouar Haddam, a rejeté la responsabilité de cette action terroriste *« contre des enfants innocents »*, qualifiée par lui de *« provocation »*, sur les services de sécurité.

Pour sa part, le ministère de l'intérieur a indiqué, dans un communiqué, que l'Etat était *« déterminé à anéantir »* les auteurs d'attentats, un *« groupuscule d'individus sans scrupules »*. *« Ces actes,* a-t-il ajouté, *sont une preuve irréfutable que leurs commanditaires ont échoué dans leurs desseins et que l'Algérie est sur la bonne voie. »*

L'attentat a eu lieu au cours d'une cérémonie qui marquait le 40[e] anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, et à laquelle participait une troupe de jeunes scouts. Quatre ont été déchiquetés par une bombe enfouie dans le sable, près d'une stèle, tandis que dix-sept autres étaient blessés dont quatre grièvement.

Une autre bombe a explosé, presque au même moment, au cimetière de Chlef, à 150 km à l'ouest d'Alger. Un ancien moudjahid (combattant) a été blessé.

Pas d'élection en « état de guerre »

Ces deux attentats ont endeuillé les célébrations du 40[e] anniversaire du début de la guerre d'indépendance, auxquelles, compte tenu des circonstances, les autorités locales avaient voulu donné un caractère de *« sobriété »*. Beaucoup de cérémonies ont été organisées dans des cimetières, avec des dépôts de gerbes sur les tombes des *« chouhadas »* (martyrs). Le président Liamine Zeroual s'est, quant à lui, recueilli, à Alger, au sanctuaire du martyr de Riad el Feth. Au même moment, au cimetière national d'El Alia, plusieurs dizaines de femmes se rassemblaient devant les tombes des *« martyrs de l'Algérie moderne »*, notamment celle de l'ancien chef de l'Etat, Mohamed Boudiaf, assassiné, en juin 1992, par un officier de sa garde rapprochée.

Réagissant au discours prononcé, la veille, par le chef de l'Etat, qui avait annoncé l'organisation d'une élection présidentielle *« avant fin 1995 »*, le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, a accusé ce *« président illégitime d'un régime illégitime »* d'agir, en la circonstance, de *« manière dictatoriale »*. Il a incité ses compatriotes *« à davantage de patience et de courage en sachant que la victoire de Dieu est proche. »*

« La lutte armée va s'intensifier sûrement. L'Algérie est en état de guerre », a affirmé M. Haddam. *« Il n'y aura pas d'élection dans de telles conditions »*, a-t-il ajouté. Le président Zeroual *« sait bien qu'il ne peut y avoir une telle élection sans qu'il y ait un véritable multipartisme, et il ne peut y avoir de multipartisme sans le FIS »*.

« Nous sommes en situation de pré-guerre civile, a jugé, de son côté, Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), dans un entretien accordé à France 2. *Comment peut-on songer à aller vers des élections libres dans un climat de violence qui s'achemine vers des aventures absolument pas maîtrisables ? »*, s'est-il interrogé. A son avis, le gouvernement ne souhaite organiser ce scrutin que *« pour reconduire un système fondé sur le césarisme présidentiel »*.

Dans un communiqué, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Mouvement culturel berbère (MCB) ont, eux aussi, critiqué le discours du chef de l'Etat, qui *« s'est contenté d'annoncer une élection présidentielle pour la fin de l'an prochain et, en filigrane, sa candidature »*. A les en croire, *« la manière dont M. Zeroual est entré en campagne augure d'une conception manœuvrière de la vie publique (...) L'impasse sur la revendication berbère massive atteste de cet immobilisme politique »*. – (AFP.)



AFRIQUE

L'Algérie d'une guerre à l'autre

III. – Des femmes « simplement heureuses d'être en vie »

A l'occasion du quarantième anniversaire du début de la guerre d'Algérie, *le Monde* publie une série de reportages sur la vie quotidienne dans ce pays (*le Monde* du 1er et du 2 novembre). Ce troisième volet est consacré à la condition des femmes, filles-mères, divorcées ou répudiées.

ALGER

de notre correspondante

« Si mon frère découvre ce qui s'est passé, la vérité, il me tuera ! », murmure l'adolescente. Son visage demeure impassible. Mais elle a serré ses bras autour d'elle, nerveusement, comme pour se protéger du froid. Dans la chambre où se sont réunies quatre ou cinq de ses compagnes assises au petit bonheur, par terre sur le tapis ou sur les lits, personne ne proteste. Chacune sait que Lynda a raison d'avoir peur. Et qu'elle n'a pas fini d'en baver. Devenir fille-mère à vingt ans, quand on est, par-dessus le marché, issue d'un milieu populaire, c'est signer pour la vie un bail avec l'enfer.

De la pièce voisine, qui sert de salle de bains, de toilettes et de buanderie, on entend une fille qui chante. *« Si je le retrouve et que je lui parle, peut-être qu'il changera d'avis ?*, rêve Lynda à voix haute. *Peut-être qu'il sera OK pour me marier : l'enfant et moi, on serait sauvés. Après, c'est pas grave qu'on divorce. »* Un compromis. Le purgatoire. *« Et si on faisait un café ? »*, coupe Rachida, la quarantaine, que son mari a répudiée et qui connaît par cœur ces ritournelles naïves. La chambre, sommairement meublée d'une armoire métallique et de trois lits jumeaux, dispose de l'électricité.

Elle est plus jeune que Lynda. Et enceinte, elle aussi. Un voisin l'a violée, un soir, en la menaçant d'un couteau, dans une cité de Kouba, un des faubourgs islamistes d'Alger. *« Je ne savais pas du tout comment on faisait les enfants »*, avoue Lynda, en tripotant un pan de son peignoir rose. Ni sa sœur ni sa mère ne l'avaient *« mise au courant »*.

Dans son quartier, tout aussi déshérité que celui de Samira et également considéré comme un fief des « fous de Dieu », Lynda faisait du karaté. C'était à peu près sa seule distraction hors de l'appartement familial. Un des rares moments, avec celui du bain au hammam, où elle pouvait enlever le *hidjab*. Porter le voile ne l'ennuie pas, d'ailleurs. *« C'est normal, puisqu'on est musulmanes. »* Et « *normal* » que le gars qu'elle s'est mise à fréquenter, un beau jour, ait été, comme tous les jeunes de son quartier, un sympathisant affiché de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

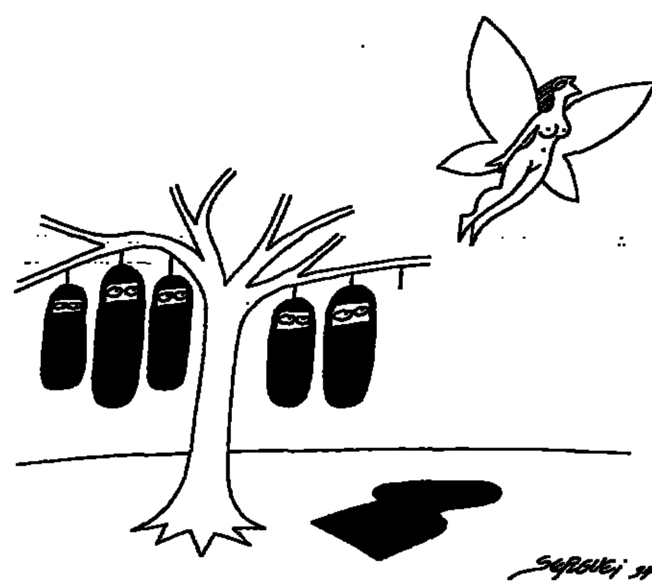
« Après quatre mois sans avoir eu mes règles, j'ai parlé à ma sœur. C'est elle qui l'a dit à ma mère. Elles ont inventé une histoire, comme quoi j'allais passer deux mois de vacances chez des cousines. Encore heureux que c'était l'été ! », raconte Lynda. L'accouchement est prévu pour décembre. *« Lui, quand il a su que j'étais enceinte, il m'a proposé de l'argent »*, ajoute-t-elle d'une voix morne. Une grosse somme : 30 000 dinars (environ 10 000 francs). De quoi payer un avortement clandestin. *« J'ai refusé, car c'est péché !*, s'offusque-t-elle. *Je ne comprenais même pas comment il pouvait avoir eu cette idée. »* Depuis ce jour, l'enjôleur s'est évanoui dans la nature. *« Je ne sais même pas où il habite... »*, souffle Lynda.

En cas de grossesse imprévue, la règle coutumière – qui n'a rien de typiquement maghrébin – veut que le géniteur répare sa « bévue » en épousant sa partenaire. Règle que l'Etat a traduite dans la loi, menaçant le récalcitrant d'une peine de cinq ans de détention. *« Avec ma mère, après le viol, on est allées au commissariat. Quand les policiers nous ont dit que le voisin devait m'épouser, ou que sinon il risquait la prison, on a préféré ne pas porter plainte »*, se rappelle Samira. *« Dans l'idée du FIS, le type qui ne veut pas, on le tue »*, précise Lynda. *« Je trouve qu'ils exagèrent un peu »*, ajoute-t-elle, pour faire bonne mesure.

La mère de Samira a téléphoné ce matin de Tunis. Elle espère y trouver du travail. *« Avant cette histoire, on n'étaient déjà pas bien vues, dans le quartier. Ma mère est divorcée... »*, explique Samira. *« Régulièrement, il y avait des problèmes. Les voisins venaient nous menacer. ils traitaient ma mère de « putain », de « soûlarde ». Pourtant on n'a jamais rien fait de mal. Ma mère mettait le voile »*, insiste la gamine. *« Moi, je n'ai jamais voulu le porter. Même quand il y a eu les affiches du GIA, au printemps, qui disaient que les filles sans* hidjab *allaient être tuées »*, souligne-t-elle, avec une pointe de fierté.

Sa mère, elle, avait peur. *« En plus qu'on était seules, tout le monde savait qu'elle travaillait dans la presse ! »*, soupire Samira. Le jour où l'un des voisins de l'immeuble a été tué, un homme du quartier a lancé à la cantonnade que *« d'autres gens allaient être tués, et qu'il y aurait des femmes ! Et qu'on ne gâcherait pas des balles avec elles : une corde ou un couteau suffiraient »*. La voix de Samira s'étrangle. Sa mère et elle ont quitté Kouba, fin septembre, bradant l'appartement pour une poignée de dinars.

Ouvert à la mi-1993, le centre d'accueil de SOS-Femmes en détresse (1) héberge, en moyenne, une vingtaine de femmes et leurs enfants, dans deux de ces petits « chalets » que les autorités ont mis à la disposition des associations dans l'enceinte du Palais du Peuple, en plein cœur d'Alger. Une modeste subvention de l'Etat et quelques dons privés permettent à SOS de faire tourner le centre. C'est un « minimum précaire » que nombre de Samira, Lynda ou Rachida considèrent, en ces temps de terreur et de fièvre islamistes, comme un havre miraculeux.



Travailler « de l'intérieur »

Dans ces baraques en contreplaqué, chacune tue le temps comme elle peut. Les unes surveillent les tout-petits, d'autres s'occupent du ménage ou bavardent devant la télé. Les plus jeunes écoutent des cassettes de raï ou de chaabi, à tour de rôle, sur un walkman. *« Le mois prochain, on devrait avoir des cours de couture. Et aussi de l'aérobic »*, lance une des pensionnaires, en servant les macaronis. Les horaires des repas sont stricts. *« Cela permet de tenir le coup. »* Certaines rares privilégiées ont trouvé un petit boulot en ville et ne rentrent que le soir, *« avant la nuit, de toute façon »*.

Pour la plupart, quel que soit leur milieu social, l'escalade sanglante que connaît le pays ne représente qu'une goutte de plus dans l'océan banal de leur oppression quotidienne. *« Si demain les islamistes gagnaient, l'immense majorité des hommes s'en accommoderaient – y compris ceux qui se disent démocrates – comme ils se sont accommodés du code de la famille, en 1984. Ils ne seront pas touchés dans leur chair »*, estime Noura, l'une des animatrices de l'association.

Le pari de ces militantes ? *« Contribuer, modestement mais concrètement, à faire changer notre société. »* Et s'engager *« sur le long terme »*, en travaillant *« de l'intérieur »*. Ambition têtue qui n'est pas sans risques. Certains beaux esprits accusent SOS de *« faire de la charité »*, d'autres mauvaises langues de *« protéger des putes »*. Noura et ses camarades laissent dire. *« Chaque matin, quand je me lève, je suis simplement heureuse d'être en vie. »*

Dans le petit bureau, réservé à l'administration, une jeune femme vient d'entrer. C'est une ancienne pensionnaire du « chalet n° 12 » qui passe dire bonjour. Répudiée et jetée à la rue avec ses quatre enfants, Sabrina est un pur produit de l'article 52 du code de la famille, que les féministes avaient baptisé le *« code de l'infamie »*. Privée de tout recours, sans un dinar en poche, elle avait fini par frapper à la porte du centre d'accueil, sur les conseils du Croissant-Rouge.

Comme toutes celles qui ont fait escale ici – femmes au foyer, avocates, épouses de policiers, analphabètes ou « éduquées » –, Sabrina s'est vu offrir six petits mois de répit. Six mois pour s'en sortir. Pour cause d'afflux de candidates, les responsables de SOS ont en effet été contraintes de faire une sélection sévère et de limiter la durée de séjour de leurs hôtes. *« Si je ne croyais pas en Dieu, peut-être que je ne me serais pas tant battue »*, dit Sabrina, le sourire gauche. Contrairement à beaucoup d'autres qui n'ont pas réussi à reprendre pied – certaines sont devenues folles, errant dans les rues, sans toit et sans papiers –, elle a fini par décrocher un poste de femme de ménage dans un hôpital algérois. Et par trouver un minuscule studio, dans le quartier de Badjarah. *« Les enfants ne sont pas malades, ils ont un toit et ils vont à l'école : c'est l'essentiel, non ? »*, explique-t-elle.

Bien sûr, *« avec les événements »*, la vie est devenue un peu plus difficile. Depuis que le propriétaire du hammam local a été tué, il lui faut, *« pour se laver convenablement »*, aller ailleurs : *« Quand j'ai le temps, je vais jusqu'au bain maure de la place des Martyrs »*, à l'autre bout de la ville. Et quand l'armée boucle le quartier, comme c'est déjà arrivé *« deux ou trois fois, pendant l'été »*, les habitants n'ont pas le droit de sortir. Gare à ceux, petits ou grands, qui ne respectent pas la consigne ! Une balle perdue est si vite prise. *« Pour le travail, c'est embêtant »*, commente simplement Sabrina.

A ses yeux, sursaut d'orgueil oblige, tout cela n'est que broutilles. Pour tenir, pour survivre, il faut regarder au-delà. Croire en l'avenir contre vents et marées. *« Jamais la foi ne m'a quittée. Je ferai tout pour que mes filles aient un travail et des ressources »*, jure-t-elle d'une voix douce. Est-ce trop demander ? Ceux que grise le vent de la haine n'y ont sans doute jamais pensé.

CATHERINE SIMON

(1) Pour tout contact : Association nationale SOS-Femmes en détresse, Complexe culturel de Ben Aknoun, Alger, tél. : [213-2] 66-74-31 ou 66-87-25.

Prochain article:
Dans l'enfer de la Mitidja

Dalila, l'enragée

ALGER

de notre correspondante

Elle aime le chocolat et les parties de basket-ball, la *« bagarre des idées »* et la bagarre tout court, les rues de Bab el Oued, et celles du Caire aussi, sensuelles et populeuses, *qu'elle a découvertes dans les* romans de Naguib Mahfouz. Avec sa queue de cheval et son sourire immense, Dalila Taleb, vingt-huit ans, présidente de l'association nationale Rassemblement-actions-jeunesse (RAJ), est sans doute une des figures les plus célèbres parmi la jeunesse des quartiers populaires d'Alger.

C'est dans l'une de ces cités, aussi éloignées des villas résidentielles d'Hydra ou d'El Biar que le sont, du VIIe arrondissement de Paris, les tours de la Courneuve, qu'elle préfère recevoir, par souci de discrétion, ses hôtes étrangers. Un ami a prêté *les clés de son appartement.* Comme tous les gens qui risquent d'être la cible d'un attentat, Dalila vit *« en zig-zag »*, changeant ses horaires et ses itinéraires. Sans garde du corps, sans talkie-walkie, sans même une voiture pour se déplacer. Dalila est une Algérienne ordinaire. *« Tout le temps, j'ai la peur dans moi. C'est une forme de vigilance »*, explique-t-elle posément.

Née en 1966, quatre ans après l'indépendance, Dalila n'a pas connu la guerre. Mais elle était aux premières loges, en octobre 1988, quand ont éclaté les émeutes d'Alger. *« J'étais dans la rue et je regardais les jeunes qui volaient. Le 5 octobre, c'était le jour de la revanche. Ils piquaient les chaussures Adidas – le dépôt est juste à côté de chez moi –, des habits, de la nourriture, tout ce qu'ils trouvaient. Les plus organisés cambriolaient les bijouteries. »* Ce jour-là, Dalila est aux anges. *« Cette revanche, c'était juste »*, insiste-t-elle.

Moins d'une semaine plus tard, le 10 octobre, le vent de la répression s'est mis à souffler. Un cauchemar : *« Je suis arrivée dix minutes après la fusillade. Les rues étaient jonchées de cadavres, de blessés. Il y avait du sang partout. »* Dalila n'oubliera jamais. *« D'avoir vu ça, on est endurci pour la vie »*, soutient-elle, un rien bravache. C'est en hommage à ces *« martyrs d'octobre »*, dont beaucoup n'avaient pas vingt ans, que les militants de RAJ ont organisé, le mois dernier, au Théâtre de verdure d'Alger, un gigantesque concert en plein air. Un *succès : entre 2 000 à 3 000* jeunes, banlieusards pour la plupart, sont venus danser, tout un après-midi, sur la musique de Mohamed KG2, de Baaziz et Mohamed Reda. La police n'a pas eu à s'en mêler : le service d'ordre des « enragés » veillait efficacement au grain.

« Les choses finiront par changer »

« Il n'y a que les gens qui ne bougent pas qui ne se trompent jamais », ironise Dalila. L'association, elle, *« s'active »* tous azimuts : en plus des opérations d'« agit-prop culturel », souvent spectaculaires (*le Monde* du 19 mai), les jeunes de RAJ ont mis sur pied diverses commissions (*« solidarité »*, *« conseil juridique »*, *« science et recherche »*, etc.), et ont commencé à monter une bibliothèque. Le recrutement se fait de bouche à oreille. Pas besoin d'affiche ni de campagne : à en croire Dalila, l'association compte déjà un millier d'adhérents à Alger, presque huit cents à Constantine, quelque quatre cents à Annaba et plusieurs dizaines à Oran. Reflet d'une partie de la jeunesse, RAJ compte naturellement dans ses rangs des filles en *hidjab* et de jeunes *« fissistes »* (1). Celles-là ne sont pas les dernières à adorer la musique et la danse comme d'aucuns ont pu le constater lors du concert au Théâtre de verdure. Et ceux-ci sont, paradoxalement, parmi les plus virulents à défendre « leur » présidente. Contradiction ? *« Si le monde et les gens étaient faits d'un seul bloc, ce ne serait pas la vie ! »*, répond Dalila.

« Personne ne veut comprendre que les jeunes ont envie d'exister, de se rassembler, d'être responsables de leur vie », ajoute-t-elle, avec un brin d'irritation. Elle et ses « enragés » y croient, dur comme fer. *« Si j'avais eu un père barbu, les choses se seraient passées de manière plus violente, plus brutale. J'aurais peut-être fugué. Mais, dans le fond, cela n'aurait rien changé »*, insiste la jeune femme. Sa licence en interprétariat (espagnol, français, arabe) lui permet de décrocher un peu de travail, de temps à autre – *« de quoi me payer mes repas et prendre un taxi »*. Et de lire dans le texte Garcia Lorca et Machado.

Mais pas question, pour le moment, de raccrocher les gants du militantisme. *« Sur dix tués, sept sont des jeunes,* rappelle Dalila. *Tous les matins, il faut se répéter que rien n'est encore perdu, que les choses finiront par changer. Il faut garder cette étincelle en soi et tenter de convaincre les autres. Sinon, c'est simple. C'est comme d'être déjà mort. »*

C. S.

(1) *Sympathisants ou militants du* Front islamique du salut (FIS).

POINT DE VUE

La mémoire courte

par Francis Jeanson

QUARANTE ans, c'est sans doute beaucoup dans une vie d'homme : mais je m'étonne de la facilité avec laquelle bon nombre de commentateurs du présent algérien semblent confondre les dimensions d'une histoire collective et la durée d'une existence personnelle. Faut-il vraiment frapper d'un discrédit global une population que sa riche complexité confronte aujourd'hui *à un terrible drame, en lui* reprochant en somme de ne s'être pas encore dotée de nos propres structures démocratiques ?

Et quel sens ce rappel d'un aussi courageux pari risque-t-il de prendre quand l'Algérie qui en est issue se voit soumise au pire isolement ? D'un côté, quarante ans d'épreuves diverses, parfois assorties d'incontestables avancées ; de l'autre, une stupéfiante mise en quarantaine... « Qu'ils se débrouillent entre eux, et nous contrôlerons la suite aux côtés des vainqueurs » : tel semble être le credo de notre politique officielle, dont les hardiesses ne se limitent d'ailleurs pas au cas de l'Algérie. *Politiquement indigne* m'apparaît le rejet global (avec ou sans condescendance) d'une très brève histoire algérienne, – au regard de nos tendres indulgences pour une histoire française longuement émaillée de soubresauts de tous ordres, où les pires violences ont souvent pu trouver leur place...

Façon, peut-être, d'oublier que le 1er novembre 1954 fut le coup d'arrêt donné par des colonisés aux cruelles insolences d'une certaine colonisation. Le recours à la violence n'a jamais été mon fort, et j'y reste foncièrement allergique. Mais quand un système politique ne repose plus que sur l'obstiné refus de tout *dialogue social*, sa propre violence me semble justifier la contre-violence de ceux qui n'en peuvent plus de subir.

Ce 1er novembre-là, dès les premières informations qui nous parvinrent sur la simultanéité des *différents attentats, j'ai su que* venait de se déclencher une lutte sans merci – et qu'en attribuant ces actions à des bandits locaux, le gouvernement de mon pays s'engageait dans une complicité sans nuance et sans gloire aux côtés des colons algériens.

Une pareille certitude ne procédait chez moi d'aucune compétence politique particulière. Il m'avait suffi de vivre l'Algérie quelques années auparavant (1948-1949) dans sa rude quotidienneté, la chance m'ayant en outre été donnée de rencontrer tour à tour des militants nationalistes et des représentants du grand colonat. L'exaspération *des uns y étant si* parfaitement recoupée par l'inconscience des autres, la cassure m'était apparue inévitable. J'avais décrit cette situation, en 1950, dans la revue *Esprit* : son explosion, quatre ans plus tard, *ne risquait pas de me* surprendre.

Traîtres ou égarés

C'est une tout autre surprise *qui m'attendait : l'« opinion »* française, à de très rares exceptions près, se partageait entre ceux qui n'y croyaient pas (quelques opérations de police suffiraient à rétablir le calme dans « nos trois départements ») et ceux qui allaient jusqu'à concevoir qu'il pouvait s'agir d'une insurrection « à écraser dans l'œuf ». Un seul mot d'ordre, en tout cas : *« L'Algérie, c'est la France. »*

Des hommes et des femmes, en plus grand nombre qu'on ne l'imagine, avaient pourtant parié, ici même, sur une France capable de réinventer ses propres valeurs et sur les chances d'un futur dialogue franco-algérien, première ébauche d'une Méditerranée fraternelle. Qu'ils aient alors été désignés comme des traîtres ou comme de dangereux égarés, et pas seulement sous la plume d'acharnés colonialistes, cela peut sans doute s'expliquer plus *ou moins* par une certaine immaturité politique de notre société. Reste à savoir si nous avons, dès lors, tant soit peu progressé à cet égard.

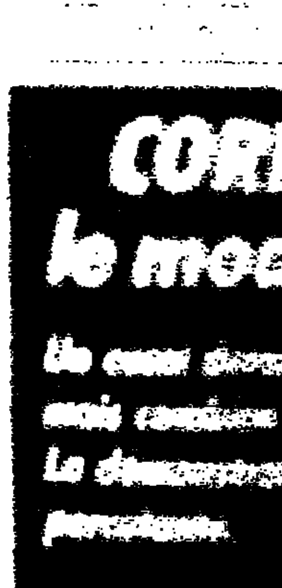
Ma réponse est *non* et je voudrais la souligner trois fois. Il me semble, en effet, qu'aujourd'hui comme hier la France officielle persiste à invoquer de dérisoires alibis pour tenter d'échapper à de criantes responsabilités. Rien n'est *simple, bien sûr, dans le* monde où nous sommes, mais devons-nous pour autant nous abandonner à la fascination des palinodies officielles – un coup par-ci, un coup par-là – comme si notre office n'était que d'arbitrer une finale de Roland-Garros ?

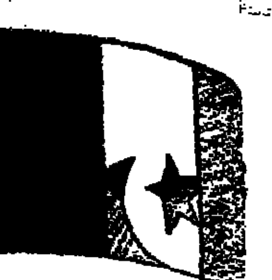
L'insurrection du 1er novembre 1954 a sous doute été résolument populiste : c'est un peuple entier qu'il fallait mettre en mesure d'affronter les colonisateurs. Le populisme n'est certes pas la solution ; et sans doute le seul autre choix réside-t-il dans une démarche citoyenne. Reste à savoir ce qu'il advient, ici même, des citoyens que nous prétendons être...

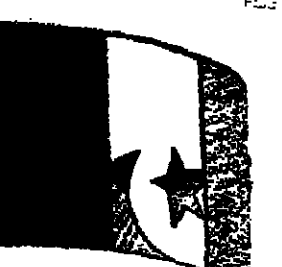
Ce qu'un regard plus attentif sur le 1er novembre algérien pourrait finalement nous apprendre, c'est que le recours aux armes peut, en effet, s'imposer dans *certaines circonstances,* et qu'une certaine forme d'autorité est provisoirement nécessaire pour capitaliser les premiers résultats obtenus, mais que ni ces armes ni cette autorité ne permettront jamais de faire *l'économie* d'un appel aux consciences.

Ici comme ailleurs, s'agissant aussi bien de l'Algérie que de la Bosnie ou de nos propres dérapages internes, n'est-il pas devenu urgent que nous fassions le tri entre ce qui peut réveiller nos exigences et ce qui encourage notre passivité.

▶ **Francis Jeanson est écrivain.**







PROCHE-ORIENT

JORDANIE

Amman est disposé à transférer sa tutelle sur les Lieux saints de l'islam aux Palestiniens

Lors d'une conférence de presse mardi 1er novembre à Casablanca, en marge de la conférence économique sur le développement du Proche-Orient, le prince héritier de Jordanie a fait un geste d'apaisement envers les Palestiniens. Il a affirmé que son pays s'engageait à leur transférer sa tutelle sur les Lieux saints de l'islam à Jérusalem, une fois que les négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif des territoires occupés auront abouti.

« Quand les négociations (entre les Palestiniens et Israël) *qui débuteront en 1996 sur Jérusalem auront abouti, nous nous engageons à remettre la tutelle sur les Lieux saints à l'Autorité palestinienne »*, a déclaré Hassan Ibn Talal. La Jordanie veut *« mettre un terme à la polémique* (avec les Palestiniens) *qui n'a pas lieu d'être».*

Cette mise au point pourrait en effet calmer le jeu entre Israël et l'Autorité palestinienne. L'un des principaux responsables palestiniens, le « ministre » de l'économie Ahmad Koreï, l'a aussitôt qualifiée de *« positive »*. Elle devrait permettre de mettre une sourdine aux échanges d'accusations publiques entre les deux parties, même si elle ne dissipe pas totalement la méfiance réciproque.

Il y a une dizaine de jours encore, le roi Hussein réaffirmait le rôle de la dynastie hachémite qui *« tient à patronner, superviser et reconstruire »* les Lieux saints de l'Islam à Jérusalem ; un rôle que le traité de paix israélo-jordanien signé le 26 octobre qualifiait de *« spécial »* et d'*« historique »* et auquel l'Etat juif affirmait accorder *« une haute priorité».*

Le ton était monté si haut que Yasser Arafat n'avait pas hésité à renvoyer dos-à-dos Israël et la Jordanie : *« Qu'ils le veuillent ou non, Jérusalem est la capitale éternelle de Palestine et ceux à qui cela déplaît peuvent toujours boire l'eau de mer de Gaza »*, s'était-il exclamé. Le dirigeant palestinien, qui – signe des temps – n'avait pas été invité à la cérémonie de signature du traité de paix israélo-jordanien, en avait appelé à la Ligue arabe et aux Nations unies.

Grèves et manifestations avaient eu lieu en Cisjordanie occupée et dans la bande autonome de Gaza, à l'appel conjugué de l'OLP et du mouvement de la résistance islamique Hamas. Pour les Palestiniens, établir une distinction entre les sites religieux et l'avenir politique de la ville, c'est faire le jeu d'Israël.

Une affaire qui concerne un milliard de musulmans

Les Palestiniens avaient d'autant plus de raisons de s'inquiéter que la Jordanie, sous l'œil bienveillant d'Israël, semblait avoir entrepris une véritable stratégie de reconquête politique et économique de la Cisjordanie (*le Monde* du 27 octobre). Or cette querelle publique sur Jérusalem allait peut-être précisément à l'encontre d'une telle stratégie, d'autant que l'avenir des Lieux saints musulmans de Jérusalem concerne non seulement les Arabes mais plus d'un milliard de musulmans à travers le monde. Et que l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui comprend une cinquantaine de pays, avait, dès le mois de juillet, soutenu la position des Palestiniens. La semaine dernière, le roi Hassan II du Maroc, président du comité el-Qods (Jérusalem), relevant de l'OCI, avait vivement déploré cette polémique et plaidé pour que la question de Jérusalem soit *« traitée en dernier »* dans les négociations de paix actuellement en cours. Dans une déclaration au quotidien saoudien *el Hayat*, le monarque, avait jeté un pavé dans la mare en affirmant que la ville sainte ne retrouverait jamais son statut d'antan. *« Ce serait un rêve de* (le) *croire »*, a dit Hassan II. *« Nous ne devons pas continuer à vivre dans le souvenir (...) Nous devons tous faire l'effort nécessaire pour trouver des solutions, non pas une seule mais plusieurs».*

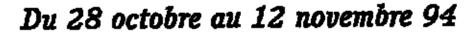
L'Arabie saoudite garde elle aussi un œil sur cette affaire et avait proposé, dès 1992, de financer la restauration de la coupole dorée de la mosquée d'Omar en coordination avec l'*UNESCO*. Cette attitude reflètait la résurgence d'une tension jamais résorbée entre les familles régnantes hachémite (Jordanie) et wahabite (Arabie saoudite), l'arrière-grand-père du roi Hussein ayant dû abdiquer en 1925 après la chute de la Mecque, conquise par les armées d'Ibn Séoud, père du roi Fahd. A la fin du mois de septembre, alors que la polémique faisait déjà rage autour de l'affaire des lieux saints, le royaume avait déjà dû lâcher du lest et céder l'administration des sites musulmans de Cisjordanie aux Palestiniens tout en restant ferme sur la question de Jérusalem. En fait, depuis 1988, la Jordanie a renoncé à ses droits juridiques et administratifs sur la Cisjordanie, mais elle s'était bien gardé de renoncer à ses prérogatives de gardien, depuis 1948, des lieux saints de l'Islam à Jérusalem et avait continué de payer les salaires des fonctionnaires des Waqfs (le conseil des affaires religieuses).

En vertu de l'accord jordano-palestinien sur l'autonomie de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, le sort de la ville sainte est relégué à la deuxième phase de la négociation, relative au statut définitif des territoires occupés. Les Palestiniens veulent faire de la partie orientale de la ville sainte la capitale de l'Etat qu'il espèrent créer. Pour Israël, Jérusalem *« réunifiée »* est sa *« capitale éternelle »*.

MOUNA NAÏM

ISRAËL

Les « états généraux de la langue française » traduisent un désir de rapprochement avec la francophonie



Commencées le 21 octobre et prévues jusqu'au 12 décembre, s'échelonnent en Israël une vingtaine de réunions d'évaluation linguistique tenues entre responsables français et francophones israéliens.

TEL-AVIV

de notre envoyé spécial

Une manifestation de Canadiens juifs, en 1988, pour la participation d'Israël au sommet de la francophonie à Québec et la création à Paris, en 1989, de l'association Francophonie et Judaïsme furent les premiers signes du souhait israélien de se rapprocher des parlants-français. Au sommet de la francophonie à Maurice, en 1993, un nouveau pas fut franchi avec l'éventualité de l'adhésion d'Israël, examinée à huis clos par les chefs d'Etat.

Les récents accords passés par les Israéliens avec les Palestiniens et avec les Jordaniens, et ceux qui se dessinent avec les Syriens et les Libanais ont permis de mettre à exécution le projet proposé en 1993 par Alain Juppé, et que son collègue israélien accepta *« avec enthousiasme »*, de tenir des *« états généraux de la langue française en Israël »*.

Auparavant, un sondage Gallup a appris que 22 % de ceux-ci, soit plus d'un million de personnes, possèdent une connaissance, étendue ou limitée selon le cas, du français. Parmi ce million de locuteurs, 28 % ont le français comme idiome maternel, 72 % l'ayant appris en tant que langue étrangère. D'après l'enquête, le francophone israélien type a aujourd'hui entre 25 et 45 ans.

Toutefois la majorité des Israéliens ayant la meilleure connaissance du français ont plus de 40 ans et viennent surtout du Maghreb, d'Egypte, du Liban et de Roumanie. Et de France : les doubles nationaux sont environ cinquante mille, et ce groupe, par la seule émigration de France, s'accroît chaque année de quelque mille cinq cents personnes. A la Knesset, trente députés sur cent vingt savent le français.

Une possible adhésion lors du sommet du Bénin

Le sondage fait apparaître en outre une majorité d'Israéliens (54 %) en faveur de l'augmentation du nombre des heures de français dans leurs écoles. Les quatre départements universitaires de français attirent en tout deux mille étudiants, et divers cours de français parlé reçoivent trois mille adultes. Si près de 62 % des Israéliens aimeraient apprendre le français, parmi les francophones près de 62 % n'ont pas transmis le français à leurs enfants. Quoi qu'il en soit, une paix arabo-israélienne aura des effets positifs, puisque les nouveaux rapports d'Israël avec plusieurs nations maghrébines ou africaines auront le français pour véhicule principal. Certains hommes d'affaires israéliens nous ont dit être optimistes pour l'avenir du français, en raison de *« la place de la France au deuxième rang mondial, pas très loin des Etats-Unis, dans des domaines déterminants comme la fourniture de services, les exportations agro-alimentaires et les investissements à l'étranger »*. Cette appréciation rejoint celle des sondés, qui attachent de l'importance au poids culturel (79 %) et économique (55 %) de la France. Le budget culturel français pour Israël (14 millions de francs en 1994) ne peut répondre qu'à une faible partie de la demande. Aussi Israéliens et Français ne manquent-ils pas de noter le peu d'initiatives culturelles au profit d'Israël de la part des juifs de France. Certains responsables des deux pays pensent que l'Alliance israélite universelle, qui a son siège à Paris, pourrait trouver *« un rôle extra-scolaire neuf à jouer dans le domaine général francophone »*.

Quant à l'adhésion d'Israël à la francophonie politique, pour laquelle il semble y avoir une quasi unanimité parmi les Israéliens concernés, elle pourrait être décidée au prochain sommet de la francophonie, prévu au Bénin en 1995.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

IRAN

Manifestation anti-américaine à Téhéran

A l'occasion du 15e anniversaire de la prise d'otages américains, le 4 novembre 1979, plus d'un millier d'étudiants intégristes ont manifesté, mardi 1er novembre, devant les anciens locaux de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, où ils ont appelé les responsables du régime à *« durcir le ton »* vis-à-vis du *« Grand Satan »* américain. S'exprimant devant les manifestants, l'hodjatoleslam Hadi Khamenei, frère du Guide de la République Ali Khamenei, a dénoncé *« ceux qui évoquent au sein du régime islamique »* des négociations ou une normalisation avec Washington.

Il s'en est également pris à la politique d'ouverture économique du gouvernement du président Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani et a dénoncé *« le modèle économique occidental et européen »* suivi par le gouvernement. Il a stigmatisé la conférence économique de Casablanca, soulignant que *« les Etats-Unis cherchent à imposer Israël à la structure économique du monde musulman »*. *« La présence d'Israël dans la structure économique des pays musulmans menace l'avenir du monde de l'islam »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Un entretien avec Philippe Séguin

Suite de la première page

» Quand on dit qu'on va moraliser la vie publique, on donne à penser que l'ensemble de notre système est gangrené et que l'on ne peut plus compter sur l'honnêteté, sur la volonté de servir, de la quasi-totalité des responsables publics. En réalité, ce qu'il faut, c'est leur permettre d'assumer leur responsabilité dans la clarté, sans être contraints de donner en permanence la preuve de leur bonne foi ou de se réfugier dans l'immobilisme.

« Nationalisation» de la Lyonnaise et de la Générale des eaux ?

– La lutte contre la corruption passe-t-elle par la remise en cause de la décentralisation ?

– Dès 1981, pendant la discussion des lois de décentralisation, j'avais souhaité que l'on procède à une séparation, à chaque niveau de collectivité locale, entre exécutif et législatif. C'est ce qu'on a fait finalement pour la Corse. Si, au lieu de la confusion actuelle, il existait un législatif distinct qui contrôle en permanence l'exécutif, nous aurions déjà une bonne partie de la réponse à nos problèmes. Dans l'immédiat, je crois qu'il faudrait rechercher, soit au niveau des chambres régionales des comptes, soit au niveau national, la possibilité, pour les responsables des collectivités locales, de faire valider marchés et contrats, notamment ceux des délégations de service public.

» Car on se trouve devant une situation paradoxale : les collectivités locales, au fur et à mesure que les techniques se sophistiquent, que la pression du consommateur en termes de qualité est forte, que les normes – notamment européennes – se font plus contraignantes, n'ont pas d'autre solution que d'avoir recours à des sociétés spécialisées. Or, face à ces sociétés, remarquablement organisées et parfaitement rodées, elles se retrouvent en ordre dispersé, sans possibilité d'assistance réelle d'aucune sorte. C'est le combat des Horaces et des Curiaces...

– Ce déséquilibre entre les collectivités locales et leurs principaux partenaires privés – la Lyonnaise des eaux et la Compagnie générale des eaux, notamment – vous paraît-il une des raisons de la corruption ?

– Disons que ce déséquilibre ne permet pas toujours à nombre de collectivités locales d'apprécier en toute clarté la validité ou la pertinence des contrats qu'on leur soumet puis les conditions dans lesquelles on les exécute. On ne saurait mettre cette « expertise » à la charge des préfets : ils n'ont pas les moyens de l'assurer. Dès lors, on pourrait penser à un corps de fonctionnaires spécialisés et indépendants, dont la compétence serait précieuse. Si on ne trouve pas une formule de ce type, je crois sincèrement qu'au point où en sont les choses, on n'échappera pas à un débat sur la nationalisation, au moins partielle, des sociétés en question, compte tenu de l'importance déterminante qu'elles ont prises dans la vie des collectivités locales et de la suspicion que leur simple contact génère désormais.

– Ne serait-il pas plus simple d'exclure le financement des partis politiques et des campagnes électorales par les entreprises ?

– Le problème n'est pas simple. Pour deux raisons. D'une part, l'opinion publique ne veut pas donner un centime à la « guerre politique ». Du coup, le tarissement de la source de financement par les entreprises pose un vrai problème, même si une réponse partielle peut être apportée par l'abaissement des plafonds de dépenses et l'encouragement fiscal aux dons des particuliers. D'autre part, il faut que les mouvements politiques naissants puissent s'exprimer et donc trouver un moyen de financement indépendant des partis existants.

» Du coup, certains envisagent la solution de l'interdiction ciblée, qui concernerait les seules entreprises susceptibles d'attendre, de la part des élus, un avantage en retour. Mais on risquerait, alors, de devoir en enlever beaucoup. Il existe une troisième solution qui consiste à s'en tenir au financement des partis, et de proscrire l'aide aux campagnes, pour éviter tout lien personnalisé entre le donneur et le receveur. Ce serait une raison supplémentaire d'aboutir à la définition d'une sorte de statut du parti politique. Nous trancherons bientôt.

« Il n'y a pas de majorité pour l'interdiction du cumul des mandats »

– Faut-il, également, envisager l'interdiction du cumul des mandats ?

– J'avoue avoir beaucoup évolué sur cette question. D'abord parce que, depuis que je préside l'Assemblée, j'ai pu mieux observer les effets du système. Et puis parce que, depuis quelques années, c'est le mandat national qui devient le mandat d'appoint du mandat local alors qu'auparavant, c'était l'inverse. Il est certain que l'interdiction du cumul résoudrait nombre de nos problèmes. Mais il n'y a pas, aujourd'hui, de majorité pour la voter. Je m'en tiendrai donc à un objectif plus modeste : à défaut d'interdire ou de décourager les cumuls, au moins ne pas les encourager. Cela passe, probablement, par une aide accrue, en termes de moyens financiers et humains (le nombre de collaborateurs, par exemple) à ceux qui n'exercent qu'un mandat de parlementaire. Il faudra en trouver les voies et moyens.

– Vous avez dénoncé, au début de cet entretien, le « dévoiement » du débat présidentiel. Cela tient-il seulement aux « affaires » ou les causes sont-elles plus profondes ?

– Le climat actuel y participe, évidemment. Mais il y a, probablement aussi, une dérive plus ancienne : on confond, trop souvent, la fin des idéologies et la fin du débat politique, alors que ce n'est pas la même chose ! La fin des idéologies, c'est la fin de systèmes clés en main qui vous dispensent de penser. Le débat politique, en revanche, est plus nécessaire que jamais, surtout en ces temps d'incertitude...

– C'est particulièrement perceptible à propos de la lutte contre l'exclusion et le chômage...

– Le débat sur l'exclusion a été amorcé. Mais je crains qu'il n'ait vite dérapé sur un contresens très fâcheux : aujourd'hui, si je comprends bien, le débat consiste à comparer les initiatives des uns et des autres pour adoucir le sort des exclus. C'est très bien d'ouvrir les bouches de métro, de faire des SAMU sociaux ou de sortir un plan avec un financement sans précédent. Mais le problème central n'est pas là : il est d'arrêter la machine à produire de l'exclusion, ce qui est tout à fait différent. L'objectif, c'est l'exclusion zéro.

» Une telle politique doit reposer sur trois piliers. Il nous faut rendre la croissance plus intensive en emploi. Cela pose le problème, non du niveau, mais du mode de financement de la protection sociale. De même, il faut rééquilibrer la fiscalité du travail et celle du capital. Puis il y a le cas spécifique du secteur marchand non exposé à la concurrence internationale, dans lequel les folies productivistes donnent des résultats aberrants en terme de qualité de vie, de qualité des services et même au plan financier. Il faut réglementer. Cela signifie, par exemple, que pour vendre telle quantité d'essence, il faudra deux personnes autour de la pompe, y compris chez Edouard Leclerc. Il faut savoir ce qu'on veut.

» Et *tertio*, il y a tout le secteur non marchand qui ouvre les meilleures perspectives, à la fois en termes d'offres d'activité et de qualité de la vie. C'est le cas, par exemple, entre autres nouveaux besoins sociaux, de l'aménagement du temps de l'enfant, qui peut créer des centaines de milliers d'emploi et apporter par ailleurs une réponse partielle au phénomène de l'exclusion. Pardonnez-moi de revenir sur mes « rossignols », mais ce qui est gravissime, c'est que l'exclusion se développe aujourd'hui de manière autonome : il y a un découplage entre la croissance et l'emploi, entre la croissance et le chômage de longue durée et maintenant entre le chômage de longue durée et l'exclusion.

« Les ravages du fondamentalisme financier»

– Ce qui est frappant c'est que la machine à exclusion ne fonctionne pas seulement en France. Cela n'oblige-t-il pas à réfléchir sur les bases même du système ?

– On continue, effectivement, dans toute l'Europe, à raisonner sur des bases qui correspondent à un certain état du monde, qui remonte à vingt ou trente ans et dont on est radicalement et définitivement sorti. On semble avoir oublié ce qu'est la finalité de tout système économique et social. Si c'est, comme je le crois, d'assurer l'égalité des chances, l'intégration de chacun sur le plan social et civique, l'exercice d'une activité de manière à s'épanouir en même temps que s'assurer un revenu, il est clair que ce ne sont pas les méthodes d'antan qui permettront d'y parvenir.

» La politique économique, c'est fait pour assurer le bien-être général. Ce n'est pas la performance pour la performance au prix du malheur des gens. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seules victimes de cette erreur d'analyse. Partout, dans le monde, domine une sorte de fondamentalisme financier qui fait des ravages : voyez l'Afrique...

– Qu'est-ce qu'une approche gaulliste, aujourd'hui, sur l'Europe ?

– On cherche à nous persuader qu'il n'y a pas d'autre choix qu'entre le fédéralisme technocratique et une zone de libre-échange. Eh bien, entre les deux, s'ouvre une troisième voie : celle d'une Europe démocratique, pacifiée, engagée dans la voie d'une nouvelle prospérité, socialement avancée et rendue à ses véritables dimensions.

» A cet égard, le débat sur le « noyau dur » est capital. La monnaie, une fois de plus, est au cœur du problème. La question est simple : dès lors qu'on ne peut pas faire la monnaie unique à douze, *a fortiori* à quinze ou seize, est-ce qu'on décide de la faire à cinq, de façon accélérée ?

» Ma réponse est négative. D'abord, parce que je pense que cela créerait, avec les sept autres et certains des nouveaux arrivants, une rupture supplémentaire et durable. Selon toute vraisemblance, l'écart, loin de se combler dans les années suivantes, aurait tendance à s'aggraver. Donc, l'Europe se réduirait à un mini-club d'Etats riches. Cela me paraît être exactement l'inverse de la nécessaire démarche d'ouverture vers les pays d'Europe centrale et orientale. Cela revient pour la France à adhérer à la zone mark, au lieu de créer une monnaie nouvelle. Troisième effet, qui me paraît tout aussi grave : le centre de gravité de ce noyau dur se trouve déporté vers le Nord et c'est toute la vocation méditerranéenne, africaine, de l'ensemble, qui est compromise, à un moment, où il faudrait, précisément, privilégier cette dimension.

» C'est une conception de l'Europe. Ce n'est pas la mienne.

– Est-il encore possible aujourd'hui d'avoir une réflexion autonome, à l'égard des contraintes européennes, dans le domaine de la politique économique ?

– Il faut en avoir le courage. Il faut faire l'Europe au service d'objectifs et de valeurs auxquelles nous croyons et qui ne valent pas que pour nous. Or, nous avons une attitude de soumission intellectuelle et politique. Je dois dire qu'en la matière, je n'ai jamais compris les socialistes. Je ne veux pas affranchir mes amis, mais enfin, les socialistes, eux, adhèrent, *de facto*, à une Europe largement fondée sur des conceptions radicalement contraires aux leurs ! Il faut avoir le courage de porter ses idées. Je reconnais qu'il arrive à M. Delors de tenir ce genre de propos. De même qu'il est l'un des rares à dire, sur le rôle des Parlements nationaux, des choses qui ne sont pas très éloignées de celles que je pense. Aussi paradoxal que cela puisse paraître.

« Une Chambre basse collective européenne »

– Comment, précisément, voyez-vous l'articulation entre les Parlements nationaux et le Parlement européen ?

– Le Parlement européen existe – il faudra qu'il existe. Quelles sont les raisons de ses limites actuelles ? Elles tiennent d'abord au fait que la légitimité démocratique demeure nationale – c'est un fait. D'autre part, il n'y a pas de gouvernement en face de lui. Or, pour qu'un Parlement vive, il faut un gouvernement à contrôler, un gouvernement avec qui débattre. A la place, il a quelque chose qui fait semblant d'être un gouvernement, en terme de protocole, de procédures... C'est la Commission. Quant au Conseil des ministres, il est complètement déconnecté. Pire encore, c'est un exemple assez unique de collège d'exécutifs investis d'une fonction législative. Tel est bien le fondement du déficit démocratique : on ravit une bonne part de leurs prérogatives législatives aux Parlements nationaux pour les donner à des exécutifs ! Etonnant marché de dupes...

» Ce que je souhaite, c'est qu'on aille vers quelque chose de clair et de simple : un conseil des ministres qui soit un véritable exécutif ; une Commission qu'on pourra toujours employer, comme le bras séculier du conseil des ministres ; le Parlement européen et les Parlements nationaux se partageant la responsabilité législative. Est-il si présomptueux de souhaiter que chaque Parlement national ait à se prononcer, dans un délai raisonnable, concurremment au Parlement européen sur chaque grand sujet de nature législative ayant une incidence sur la vie quotidienne des gens ? Pourquoi ne pas imaginer que les Parlements nationaux, selon des procédures à inventer, constituent une sorte de Chambre basse collective. J'observe que je ne suis plus le seul à y réfléchir. En tout cas, voilà de quoi débattre.

« M. Balladur et M. Chirac ont des projets différents »

– Si vous aviez le sentiment que toutes ces idées ne sont pas portées par un candidat, seriez-vous prêt à les défendre vous-même lors de l'élection présidentielle ?

– Les institutions étant ce qu'elles sont, ce n'est pas le mouvement gaulliste qui doit être représenté à l'élection présidentielle, ce sont les idées gaullistes qui doivent être incarnées et défendues.

– Cela signifie-t-il qu'elles ne le sont pas de manière assez claire par les deux candidats virtuels issus du mouvement gaulliste, Jacques Chirac et Edouard Balladur ?

– Eh bien, abordons le sujet et abordons-le crûment. A mes yeux, le problème se réduit à une question essentielle : MM. Balladur et Chirac veulent-ils nous proposer le même projet ou des projets différents ? S'il n'y avait aucune différence, si tout cela n'était que querelles personnelles, alors oui, qu'ils jouent cela au 421, ou qu'ils se laissent arbitrer par les sondages ou tout autre formule qu'on peut imaginer.

» Mais si les options ne sont pas les mêmes, ils se doivent de s'expliquer. Et d'expliquer au pays, pour commencer, en quoi leur projet est différent de celui de M. Delors. Faute de quoi il n'y a qu'à inviter M. Delors à venir lui-même participer à la partie de 421.

– Et quel est votre avis ?

– L'hypocrisie actuelle tient précisément au silence sur le fond et non, comme on le croit ou comme on le dit généralement, au fait que les candidats se refusent à avouer qu'ils le sont. Le principal problème, c'est le fond. Je crois qu'il y a toujours eu deux options : d'une part, la tentation de ce que j'appellerai la dérive conservatrice, la dérive droitière, la banalisation partisane et, d'autre part, une certaine forme de fidélité, sous réserve d'adaptation, aux principes originels du gaullisme. Si donc, comme je le crois, il y a des options différentes, l'élection présidentielle est une bonne façon pour chacun de se situer, et pour les citoyens de trancher ce choix.

– En quoi, jusqu'ici, Jacques Chirac a-t-il fait la preuve de cette fidélité ?

– J'ai appelé à une candidature de Jacques Chirac qui soit fondée sur les principes auxquels je crois.

– Cette condition est-elle remplie ?

– Pour l'instant, il n'est pas candidat. Par définition, le préalable n'est pas encore levé.

– Que feriez-vous si cette candidature vous décevait ?

– Pourquoi voudriez-vous que, dès aujourd'hui, j'envisage une situation où Jacques Chirac ne serait pas candidat, ou bien dans laquelle les idées que je défends ne seraient pas représentées ? Si cela devait arriver, vous verrez bien.

– Autrement dit, vous ne vous prononcez pas pour Jacques Chirac, mais pour un certain nombre d'idées...

– Dans une élection présidentielle, il ne s'agit pas simplement de savoir qui porte beau, qui est le plus présentable, mais de savoir quel est le projet.

– Pour vous ce silence sur le fond est-il lié, à un pur problème tactique de calendrier ?

– Je veux l'espérer. Le plus tôt on en sortira, le mieux ce sera.

– La mise en œuvre du projet que vous portez implique-t-elle, à l'occasion de l'élection présidentielle, cette « recomposition » politique que l'on évoque lors de chaque scrutin ?

– Le terme de recomposition fait généralement référence à une nouvelle configuration des partis. Au risque de vous étonner, je dirai que cette recomposition-là n'est ni nécessaire ni obligée. Il faut en revenir à la distinction entre le niveau présidentiel et le niveau parlementaire et partisan. Je suis de ceux – nous ne sommes pas très nombreux –, qui pensent qu'il ne doit y avoir aucune interférence. C'est dire que lorsque j'entends parler de candidat d'union, de candidat de la majorité, de candidat d'union de la majorité, ou de candidat du RPR, je bous ! Cela me paraît un contre-sens absolu dans le cadre de nos institutions. Les partis n'ont rien à faire dans l'élection présidentielle.

» Et ils ont d'autant moins vocation à éclater qu'ils ne sont plus là pour défendre un dogme – dossier par dossier, les clivages passent à l'intérieur de chacun d'entre eux – mais pour tenter de représenter l'ensemble de la société française, avec sa diversité, ses contradictions... Ils deviennent des laboratoires d'idées, des centres de formations... Pour des motifs de caractère culturel, parce qu'on aura, dans l'espace et dans le temps, des références différentes, on adhèrera à celui-ci, ou à celui-là.

« Je regrette que Jean-Pierre Chevènement ne soit plus au PS »

– Si l'on vous suit cela signifie, par exemple, que vous excluez à tout jamais de vous retrouver dans le même parti que Jean-Pierre Chevènement, qui est pourtant très proche de vous !

– Je partage certaines idées avec Jean-Pierre Chevènement. Dans l'intérêt de ces idées, dans la perspective de leur progression, je regrette beaucoup qu'il ne soit plus au Parti socialiste. Car je pense qu'il pèserait de manière autrement plus décisive qu'à la marge où il est allé s'inscrire. Je suis certain qu'aujourd'hui Jean-Pierre Chevènement pèserait 30 ou 40 % du PS s'il y était resté.

» En tout état de cause, si recomposition il doit y avoir, ce sera plutôt au niveau présidentiel. Pour que les choses soient bien claires, il faut se rappeler la conception du président de la V[e] République : c'est un homme qui incarne la continuité, l'impartialité de l'Etat, qui doit être au-dessus des partis, qui est le garant des choix faits par le pays sur un certain nombre de problèmes essentiels. C'est dire, je le répète, qu'il ne saurait être le prisonnier des partis. En clair, il est possible que des hommes et des femmes, d'origines et d'appartenances diverses, se rassemblent sur un projet présidentiel.

– Encore faut-il avoir une majorité pour gouverner après l'élection présidentielle....

– Il n'y a pas de raison que le RPR et une grande partie de l'UDF ne se retrouvent pas sur les idées auxquelles je pense. Il doit être possible de faire, d'abord, des choses à l'intérieur de cette limite. Ensuite, on peut penser à des majorités d'idées, à condition d'avoir une pratique gouvernementale qui cherche à s'abstraire du manichéisme ordinaire. Devenons définitivement une démocratie adulte.

– Sur tous ces thèmes – morale et politique, Europe, chômage et exclusion – vous avez souvent dit que vous souhaitiez que vos idées soient présentes dans la campagne présidentielle. Avez-vous le sentiment, jusqu'à présent, d'avoir été entendu ?

– Tout ce que je peux dire sur le chômage et l'exclusion, sur l'Europe, sur le rôle du Parlement ou le fonctionnement de la vie publique, constitue des éléments complémentaires et cohérents d'un même projet, celui d'une République vivante, moderne, généreuse. Ouvrons donc le débat. Vous voyez : je cherche seulement à rendre service ! »

Propos recueillis par JEAN-LOUIS ANDRÉANI, GÉRARD COURTOIS et PASCALE ROBERT-DIARD

La préparation de l'élection présidentielle

Le PS désignera son candidat en janvier

Henri Weber, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a indiqué, mardi 1[er] novembre, sur LCI, que le PS réunira, en janvier, *« une convention nationale pour désigner son candidat à l'élection présidentielle »*, et que ce candidat *« sera Jacques Delors ». « Nous le souhaitons ardemment »*, a ajouté M. Weber, proche de Laurent Fabius. Si M. Delors ne se présente pas, a-t-il ajouté, *« les socialistes ont assez de 0talent pour retrouver quelqu'un d'autre ». « De toute manière,* a-t-il conclu, *Jacques Delors est un homme de devoir et de conviction (...), et l'ensemble des socialistes seront derrière lui. »*

En réponse à Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau national du PS, pour qui la candidature de M. Delors doit faire l'objet d'un *« contrat négocié »* (*le Monde* du 1[er] novembre), M. Weber a expliqué qu'il n'est ni *« dans l'éthique »* ni *« dans la méthode des socialistes de réclamer un chèque en blanc »*. M. Weber estime, d'autre part, que, *« à gauche, il y a rassemblement, il y a alliance, et (...) l'on soutient celui qui est le mieux placé pour gagner ». « S'il s'avère que Bernard Tapie est le mieux placé pour gagner à Marseille, s'il est le premier de la gauche à Marseille, il sera soutenu*, a précisé M. Weber. *S'il s'avère que Jacques Delors est le premier à gauche pour l'emporter à l'Elysée, il sera soutenu. »*

S'il ignore quelle sera finalement la décision de M. Delors, Dominique Strauss-Kahn, membre du bureau national du PS, et partisan de la candidature du président de la Commission européenne, juge, quant à lui, dans *la Tribune-Desfossés* du 2 novembre, que *« plus le paysage politique évolue, plus ce qui pouvait sembler, il y a quelques mois encore, une gageure – c'est-à-dire mettre à mal la majorité sortante – apparaît aujourd'hui comme une possibilité »*.

JUSTICE

Reconnu coupable de quatorze meurtres

Le « monstre de Florence » est condamné à la prison à vie

ROME

de notre correspondante

« Coupable ! » : au terme de trois longues journées de délibération, le temps de parcourir une nouvelle fois les 30 000 pages du dossier, mardi soir 1er novembre, la cour d'assises de Florence a émis une sentence sans concessions. Pour les huit jurés qui se sont prononcés en faveur de la prison à vie, il n'y a aucun doute, Pietro Pacciani, l'accusé, qui, tout au long du procès, n'avait cessé face à eux de clamer son innocence en pleurant et en baisant l'image du Christ, *« innocent comme lui »*, est l'auteur d'une série de sept doubles meurtres, dont celui d'un couple de touristes français.

L'assassin, vite *surnommé* le « monstre de Florence », qui, pendant plus de dix ans, a fait régner la terreur dans les collines toscanes, guettant la nuit les couples à la recherche d'intimité pour les tuer à coups de revolver, s'acharnant ensuite sur les dépouilles féminines, dont, par provocation, il prélevait des lambeaux, serait donc cet agriculteur de soixante-neuf ans, à la silhouette massive et au visage tourmenté, promu, l'espace d'un procès, en tête du hit-parade des plus effrayants *serial killers* (tueurs en série) de ces dernières années.

A peine s'est-il vu innocenter du premier de ces doubles crimes inexpliqués, commis en 1968, que les sept autres, échelonnés entre 1974 et 1985 lui sont pleinement attribués. Et pourtant, dans ce lourd dossier, ne figuraient aucun témoignage, aucune preuve irréfutable, seulement des présomptions et quelques indices. Très lourds il est vrai, comme cette balle de revolver, semblable à celles utilisées par l'assassin, retrouvée dans son jardin à Mercatale, le petit village où il habite ; ou encore ce cahier à dessin d'origine allemande et ce porte-savon qui pourraient avoir appartenu à ces deux voyageurs allemands assassinés. Objets qu'il prétend avoir trouvés dans la décharge publique.

Mais plus lourd encore est le passé de Pietro Pacciani, condamné une première fois à treize ans de prison, au début des années 50, pour avoir, sous *l'emprise de la jalousie, tué* l'amant de sa fiancée, l'obligeant ensuite à faire l'amour à côté du cadavre. En 1987, il sera à nouveau condamné, cette fois pour avoir régulièrement violé ses propres filles.

Tour à tour geignard, sulfureux et mystique, Pietro Pacciani a tout, du moins en apparence, pour fournir l'image du « monstre » idéal. Pourtant, entre les obscurités et les failles du dossier, un doute s'est glissé : et si ce n'était qu'un bouc émissaire, qu'un pauvre type à qui l'on aurait à bon compte fait endosser les habits d'un criminel depuis longtemps en fuite ? Le procès a passionné l'Italie, l'a divisée en deux camps aussi convaincus l'un que l'autre. Une bataille que ce verdict, loin de calmer, risque encore d'attiser.

M.-C. D.

EN BREF

MARIAGES BLANCS : un maire mis en examen pour complicité d'aide aux séjours irréguliers d'étrangers en France. – Le maire (PS) de Cenon (Gironde), René Bonnac, a été mis en examen pour avoir célébré, en 1993, les mariages de trois immigrés clandestins. La justice soupçonne un employé du conseil général de la Gironde, actuellement détenu en Suisse pour trafic de devises, d'avoir organisé un trafic de mariages blancs, dont une trentaine auraient été déjà décelés. Un collaborateur du maire a lui aussi été mis en examen. *« Tout ce qui a été fait à Cenon est absolument légal,* , a déclaré M. Bonnac. *Rien dans la loi ne subordonne la célébration d'un mariage à la régularité du séjour d'un étranger en France. »*

PROFANATION : des graffitis sur un monument aux morts juifs à Douaumont. – *Les gendarmes* ont constaté, mardi 1er novembre, la présence de graffitis sur la stèle commémorative élevée à Douaumont (Meuse) à la mémoire des victimes juives de la première guerre mondiale. L'inscription *« France Islam »* et deux étoiles de David ont été portées à la peinture noire sur le monument, qui jouxte l'ossuaire de Douaumont, près de Verdun. Le parquet de Douaumont a ouvert une enquête préliminaire.

GRANDE-BRETAGNE : décès du bourreau Syd Dernley. – Le dernier bourreau de Grande-Bretagne est décédé, mardi 1er novembre, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-treize ans, quarante et un ans après la fin de sa carrière. Syd Dernley avait été l'assistant du bourreau principal du royaume, Albert Pierrepoint, et il avait pendu vingt-cinq condamnés. Dans sa biographie parue en 1989, Dernley avait affirmé qu'il était très fier de la rapidité avec laquelle il opérait, *précisant qu'en* une occasion, le condamné était mort en sept secondes. Le Royaume-Uni a aboli la peine de mort pour les crimes de droit commun en 1973, et la dernière pendaison a eu lieu en 1964.

UNEF : relaxe de militants après des échauffourées à l'université Paris-II (Assas). – *Sébastien* Sergent, Fiodor et Kostia Rilov, étudiants de l'UNEF (proche du PCF), qui avaient comparu pour « coups et blessures avec arme » devant la 14e chambre du tribunal de grande instance de Paris (*le Monde* du 5 octobre), ont bénéficié d'un jugement de relaxe. Le 29 octobre 1993, alors qu'ils distribuaient des tracts devant la faculté de droit de Paris-II, rue d'Assas, ils s'étaient heurtés à des militants du GUD, le mouvement d'extrême droite, dont le responsable ainsi qu'un agent de sécurité de l'université avaient porté plainte.

L'ouverture du procès des assassins présumés de Chapour Bakhtiar

Le fils du chah d'Iran appelle la France à la fermeté

Le prince Reza Pahlavi, fils du Chah d'Iran, a appelé, mardi 1er novembre, la France à faire preuve de fermeté lors du procès des assassins présumés de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, *qui devait* s'ouvrir mercredi devant la cour d'assises spéciale de Paris. M. Bakhtiar et son chef de cabinet, Sorouch Katibeth, avaient été *retrouvés morts*, le 8 août 1991, au domicile de M. Bakhtiar, à Suresnes (*Hauts-de-Seine*). Interrogé à partir de Washington par TF 1 et France 3, M. Pahlavi a appelé la communauté internationale, en particulier les pays occidentaux, à *« serrer les rangs »* pour faire face au régime de Téhéran, qu'il a qualifié de *« terroriste »*. Evoquant le procès, Reza Pahlavi a estimé que l'exemple devait être donné pour montrer *« que le monde extérieur n'accepte pas ce type de régime »*.

ENVIRONNEMENT

La fuite de l'oléoduc de la Pechora

Les Komis protestent contre le laxisme des autorités russes en matière de pollution

Alors que les experts russes considèrent le problème des fuites résolu – une déviation de 52 kilomètres de tuyaux serait installée d'ici à la fin de l'année –, l'oléoduc de la Pechora, dans le Grand Nord russe, continue d'alimenter les polémiques. Le gouverneur d'Alaska était attendu mercredi 2 novembre à Ousinsk en même temps qu'une délégation du village komi d'Ousta-Oussa *qui entend protester* contre le laxisme des autorités.

OUSTA-OUSSA

de notre envoyé spécial

Depuis que le froid arctique s'est installé sur la région il y a dix jours, les traces de la pollution *pétrolière sont opportunément* recouvertes d'un manteau de neige et de glace. Il faut bien chercher pour trouver l'indice d'une quelconque « marée noire » dans les rivières déjà à moitié gelées. Du pont qui enjambe la Kolva, on *aperçoit sur les rives quelques* traînées jaunes suspectes qui ressemblent à de la paraffine. *Mais la* rivière charrie des glaçons d'une blancheur éclatante sous le soleil d'hiver.

A *Ousta-Oussa, au confluent de* la rivière Oussa et du fleuve Pechora, nulle trace non plus du fameux *neft* (naphte). Large à cet endroit de près d'un kilomètre, le fleuve présente sur ses rives une banquise tantôt lisse, tantôt chaotique, mais toujours immaculée. Dans le chenal central encore fluide, d'immenses amas de glace dérivent au rythme lent du fleuve. Nulle irisation suspecte ne vient *trahir la présence de naphte*. Sur les berges où les pêcheurs ont tiré leurs barques, les galets qui affleurent par endroits sont indemnes et les talus de sable parfaitement propres. Une certitude donc : s'il y a eu « marée noire » en septembre-octobre, ses marques ont disparu en novembre.

Ces lieux rudes sont habités par les Komis, une population finno-ougrienne directement apparentée aux *Finnois* et aux *Estoniens*. Souvent blonds aux yeux bleus, rien ne les distingue des Russes sinon leur langue et, pour les femmes, des bottes en peau de renne ouvragée comme en ont les Lapons. Autre différence : alors que les *Russes* habitent de vilaines cités HLM ou des bâtiments préfabriqués, à Ousinsk ou dans les bases pétrolières, eux vivent dans *de charmants villages aux maisons* de bois près des rivières où ils pêchent.

Pour eux, le pétrole est une nuisance permanente qui pollue les rivières, mais aussi les esprits. *« Ça fait quinze ans qu'ils nous empoisonnent avec leur pétrole,* explique un jeune livreur d'eau qui se déplace en traîneau à cheval. *Cette fois, il y en avait un peu plus que d'habitude, mais c'est toujours la même chose : ils ne sont bons qu'à taxer les bateaux, les moteurs et les filets. »* Au magasin central, une femme se plaint des autorités : *« On apprend les choses par la radio,* dit-elle sans colère. *La commission d'experts vient de Moscou et nous dit que tout va bien, mais ça n'est pas vrai, on a bien vu les traces dans l'eau. Le poisson est empoisonné. Voilà un mois qu'on ne peut plus en manger du frais. »*

Un immense chantier

A Novik-Boj, une autre bourgade komie au bord de la Pechora, un habitant dénonce *« les pétroliers étrangers qui s'en mettent plein les poches, qui prennent notre gaz pendant qu'on se chauffe au bois »*. Les mauvaises langues disent que ces villages komis envahis *d'« étrangers »* ont *voté massivement* pour Vladimir Jirinovski...

Il est vrai que le pétrole ici est très présent, sans parler des compagnies étrangères débarquées il y a deux ans et demi. Sa marque est omniprésente dans le paysage ; tout au long des 100 kilomètres qui séparent Ousinsk de la base avancée de Kolva, ce ne *sont que stations de pompage*, ateliers, entrepôts, vannes, tuyaux et carcasses d'engins en tout genre. Beaucoup de ces équipements hors d'usage sont abandonnés sur place. Les vastes étendues d'arbres – épicéas, pins, bouleaux, *mélèzes rabougris* – ne peuvent masquer les cicatrices de ce qui est devenu un immense chantier sillonné de camions géants et d'engins à chenilles.

Parfois, des panaches de fumée noire s'élèvent en épaisses volutes : *ce sont les torchères* à gaz qui, malencontreusement, vomissent du pétrole brûlant qui s'enflamme au sol. Les bulldozers doivent alors contenir la fuite en élevant des digues de sable. Comme pour le fameux oléoduc. Pollution de l'air, pollution du paysage, pollution de l'eau et nuisances en tout genre, voilà ce qui indispose les Komis, qui, eux, ne tirent pratiquement aucun bénéfice de l'or noir.

ROGER CANS

Un pétrole chargé de soufre

L'oléoduc responsable de la pollution relie les gisements du champ de Kariaga à la base d'exploitation d'Ousinsk, où le pétrole est traité avant d'être évacué vers le sud. *« La Komineft était en train de construire un nouveau pipeline pour remplacer l'ancien. Les travaux étaient en cours mais, faute de moyens, les Russes ont dû prélever sur le chantier les pièces qui leur ont permis de réparer tant bien que mal le matériel défectueux »*, affirme, à Paris, un expert français qui connaît bien la région. Manque de maintenance, situation économique déplorable : l'état du matériel n'est *« pas excellent »*, reconnaît cet expert (*le Monde* du 2 novembre).

Outre *le brut*, les champs recèlent un pétrole très chargé en soufre, donc très corrosif. Mais les Russes, qui ne disposent pas, semble-t-il, de la technologie nécessaire pour le désulfurer, comptent sur l'aide des compagnies étrangères pour l'exploiter. La *firme américaine* Conoco, British Gas et Gulf Canada sont déjà sur place, *en joint-ventures* avec des sociétés russes. Total pour la France, Texaco et Exxon pour les Etats-Unis comptent bien suivre cet exemple.

J.-P. D.

Les étranges pratiques du Groupement

Le « rachat » du champion cycliste Luc Leblanc révèle la prospérité suspecte d'une entreprise aux méthodes ésotériques importées des Etats-Unis

Aujourd'hui victimes, disent-ils, d'une campagne de dénigrement à laquelle ils ne parviennent pas à faire face, ils sont « *en danger* », et « *tout peut arriver* » : le message, véhiculé par les dirigeants du GEPM (Groupement européen des professionnels du Marketing), une entreprise de vente à domicile aux pratiques étranges, est insistant. Depuis que le GEPM, fondé en 1988 à Fleury-sur-Andelle (Eure) par Jean Godzich, a annoncé son intention de financer une équipe de cyclistes professionnels à hauteur de 25 à 30 millions de francs, depuis que le fleuron de l'équipe, le Français Luc Leblanc, est devenu champion du monde sur route, provoquant un regain d'attention dont l'entreprise se serait volontiers passée, d'anciens soupçons ont resurgi.

Pourtant, le Groupement a tout fait pour se construire une respectabilité : il s'affiche avec l'abbé Pierre, à qui le GEPM a remis près de 400 000 francs. Il convainc ses membres de faire des dons au Secours catholique, à la Croix-Rouge, aux Restos du cœur. Il monte une fondation, Croire et avenir, destinée à venir en aide aux toxicomanes. Il gagne la confiance d'une importante compagnie d'assurances, la Norwich, dont il vend les produits dans son cabinet de courtage, réalisant là un chiffre d'affaires annuel de 12 millions de francs. Il se lance enfin dans le vélo, comme pour couper le cou à sa mauvaise réputation.

Mais rien n'y fait. La question, toujours la même, reste posée. Le Groupement est-il une secte, une vaste escroquerie comme l'en accusent certains distributeurs qui estiment avoir été grugés, et comme « *décervelés* » à la suite de ce qu'ils n'hésitent pas à appeler « *des manipulations mentales* » ? Ou bien est-ce, comme le plaident ses dirigeants, une entreprise « *aux pratiques révolutionnaires* » largement répandues aux Etats-Unis et au Japon, mais perçues comme choquantes en France, dans un parfum de procès en sorcellerie d'un autre âge ? La vérité est peut-être à la fois plus simple et plus surprenante encore...

450 employés 500 000 clients

Quatre cent cinquante personnes travaillent à Fleury-sur-Andelle. C'est leur emploi, à travers la réputation sulfureuse de leur entreprise, qui est en jeu. Dans ce village de deux mille habitants, le Groupement paie le tiers de la taxe professionnelle, et deux tiers des employés viennent de la vallée. Au début, l'entreprise vivait repliée sur elle-même. On s'étonnait, dans le pays de la grosse voiture américaine garée devant « *Le Château blanc* », la maison de maître rachetée par Jean Godzich. Mais Fleury venait de vivre un naufrage économique avec la déconfiture d'une entreprise d'appareillage électrique et le licenciement de deux cents personnes. L'arrivée du Groupement était une aubaine.

Le GEPM a prospéré. En cinq ans, son chiffre d'affaires a été multiplié par cinq, et devrait – à moins que son personnel et ses clients ne prennent la poudre d'escampette – atteindre 650 millions de francs en 1994. Des 20 000 mètres carrés d'entrepôts partent chaque jour vers 500 000 clients plus de 150 000 articles, bijoux, produits de beauté et d'entretien, vêtements, jouets, etc. L'affaire marche bien. Trop bien pour ses concurrents ? C'est la thèse de Jean Godzich.

Le système qu'il a importé des Etats-Unis, appelé la vente multiniveau, est ingénieux. Basé sur un réseau de 50 000 distributeurs (200 000 personnes auraient à un moment ou à un autre travaillé avec le Groupement), il consiste à créer une arborescence de distributeurs recrutant une « lignée » aussi baptisée « patte », au sein de leurs familles et de leurs amis. Plus « la patte » parvient à faire acheter de produits distribués par le GEPM, plus le pourcentage perçu par le distributeur qui est au sommet de la pyramide est élevé. L'entreprise ne prend aucun risque : chaque distributeur paie toutes ses charges (téléphone, Minitel, gestion informatique, frais de déplacement ou de représentation), les échantillons, les catalogues, et jusqu'aux bons de commande. Libre à lui de bien se débrouiller ou de perdre pied. Une prétendue formation, payante, est dispensée aux membres du GEPM, basée sur l'apologie frénétique de la réussite financière et de l'individualisme.

Vente à la boule de neige

Très vite, le Groupement a été attaqué sur deux fronts. Dès 1990, l'ADFI (Association pour la défense de la famille et de l'individu) s'est étonnée du nombre d'appels à l'aide ou de demandes de renseignements concernant le GEPM. Après la scientologie et ECK (Energo chromo kinese, « *une dérive sectaire de la médecine nouvelle* »), le GEPM arrive désormais en troisième position. « *Le GEPM travaille sur l'imaginaire et le rêve, comme toutes les sectes* », estime Jean-Pierre Bousquet, qui suit le dossier pour l'association. Les critères classiques sont réunis : « *Un gourou, leader incontesté et incontestable, aimé et craint ; une doctrine, message unique et ultime de salut ; un groupe chaleureux et hiérarchisé.* »

En 1992, une association de consommateurs, l'UFCS (Union féminine, civique et sociale) a de son côté porté plainte avec constitution de partie civile auprès du parquet d'Evreux, plainte à laquelle se sont joints plus de deux cents particuliers. Saisi par ailleurs par la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, le parquet a ouvert une information judiciaire, qui devra déterminer si le GEPM tombe sous le coup de la loi contre la « *vente pyramidale* » ou « *vente à la boule de neige* » qui prohibe la proposition de gains financiers résultant d'une progression géométrique du nombre de personnes recrutées.

Le ministère de l'économie suit le dossier avec attention : « *Il y a une forte recrudescence de systèmes de ce genre en France depuis dix-huit mois. Ce type d'entreprise a le vent en poupe. Elles profitent de la crise, du désarroi de ceux qui sont en quête d'emploi, en faisant miroiter des perspectives de gain à des milliers de personnes, alors que seules quelques dizaines s'enrichissent.* » On recruterait même sur les bancs des lycées, si l'on en croit le recteur de l'académie de Caen, Jeanne-Marie Parly (1) qui avait écrit en mars 1993 aux proviseurs et inspecteurs d'académie de son ressort pour les mettre en garde contre les recruteurs du GEPM, qu'elle assimilait aux approches d'une secte. Le fisc, les douanes, les renseignements généraux s'intéressent aussi désormais aux pratiques du Groupement, où l'on met les critiques sur le compte d'une infime minorité de mécontents, tout en concédant qu'il peut bien y avoir de temps en temps des dérapages.

Les « partages » des « week-ends du rêve »

Des dérapages ? Les témoignages s'accumulent. Le schéma est toujours le même. Un ami appelle un ami et lui propose de lui « *présenter une affaire* ». Il ne peut rien lui dire par téléphone. « *Rendez-vous ce soir à la maison.* » Là, devant un tableau, le principe du multi-niveau est exposé. On avance la possibilité de gains rapides, et sans grande contrainte. C'est « *l'affaire du siècle* ». Bien vite, ceux qui se laissent séduire s'engagent avec frénésie dans le système.

Ils sont chômeurs, petits commerçants, enseignants, médecins, policiers.... Ils ne pensent plus qu'à « *l'affaire* ». Certains en viennent même à quitter leur travail, et à engloutir leurs économies. Ils modifient leur comportement, leur apparence physique. Les hommes se rasent barbe et moustache. Les femmes se maquillent de façon plus appuyée. Ils ne s'habillent plus que dans les catalogues du Groupement, car il faut être « *sa propre vitrine* ». Leurs amis ne les reconnaissent plus. D'ailleurs ils ne les voient guère, tant ils sont accaparés par d'incessantes réunions : « présentations d'opportunité du plan », « séminaires rallyes », « week-end du rêve »...

Aux « week-ends du rêve », facturés 1 365 F par personne et qui se déroulent dans de grands hôtels parisiens ou à Euro disney, on peut participer le dimanche matin à des « *partages* » où chacun est invité à s'exprimer sur sa foi. On évoque la Bible, l'amour de son prochain et de soi-même, conditions indispensables de la réussite. Tout distributeur consciencieux se doit de baigner en permanence dans la « philosophie » développée dans des cassettes, des enregistrements vidéo et des livres commercialisés par la Godzich Marketing International, l'une des nombreuses sociétés liées au GEPM, dont le chiffre d'affaires a dépassé les 300 millions de francs en 1993. Les titres des « ouvrages » sont édifiants : *La vie est magnifique*, *la Magie de vivre ses rêves*, *le Plus Grand Miracle du monde*, d'Og Mandino. Une cassette tirée des écrits de M. Mandino et intitulée *le Mémorandum de Dieu* circule dans le réseau de façon restreinte. Dieu en personne, sur fond de musique céleste, s'adresse d'une voix de vieillard chevrotante à la brebis égarée qui est en chacun de nous. « *Prends conscience de mon message, j'entends ton cri ! (...) Aujourd'hui comme Jésus au tombeau de Lazare, je te commande de sortir et tu marcheras hors de ton tombeau pour commencer une vie nouvelle.* (...) *Tu as brûlé* [sic] *ta carte routière menant au bonheur.* (...) *Fais un kilomètre de plus ! Ne te préoccuppe pas de devoir servir un maître ingrat ! Sers-le encore...* »

Autre friandise, et non des moindres, les voyages organisés aux Etats-Unis par Zenigold, l'agence de voyages (son chiffre d'affaires a dépassé 30 millions de francs) partenaire du Groupement. Pour un peu plus de 16 000 F par personne, des milliers de distributeurs plongent chaque année dans le rêve américain aux côtés de leur mentor, Jean Godzich. Il faut dire que Jean Godzich, c'est un peu Mary Poppins qui vous fait sauter à pieds joints dans son monde enchanteur. Il connaît bien l'Arizona et y est bien connu. Son histoire – sa légende ? – en fait foi, et c'est peut-être là que se trouve la clef des mystères du Groupement.

Cet homme petit, râblé, à la voix d'une onctueuse douceur, est, dit-il, le fils d'un mineur de fond du nord de la France, chassé de Pologne par la guerre. Emigré avec sa famille nombreuse en Amérique à l'âge de douze ans, il y fit des études de linguistique avant de fréquenter les plus grandes écoles françaises, « *Sciences-Po, Normale-Sup, l'Ecole pratique des hautes études* », dont le niveau l'a déçu. Après avoir pendant quelques années assuré la formation en langues étrangères du cabinet de conseil Bossard Consultants, il est devenu l'un des brillants distributeurs d'Amway (une entreprise américaine de vente à domicile) avant d'en être écarté en raison – déjà – « *de graves divergences déontologiques* ». C'est alors qu'il a démarré sa propre affaire, entraînant 8 000 distributeurs de son réseau, avec le succès que l'on sait.

Mais il n'a jamais oublié ses racines américaines. Aux grands-messes de la « libre entreprise » organisées chaque année à Bercy par le GEPM pour galvaniser des fournées de 15 000 distributeurs enthousiastes, des « conférenciers » viennent régulièrement soutenir l'entreprise de Jean Godzich : outre Paul-Loup Sulitzer qui quatre fois de suite l'honora de sa présence moyennant un cachet de 30 000 francs, on y acclama le troisième fils de l'ancien président George Bush, Neil, dont on n'a pas jugé bon de préciser qu'il était impliqué dans la faillite retentissante des caisses d'épargne de Silverado Banking, dans le Colorado. Mais le plus intéressant est sans conteste Doug Wead, lui aussi ancien distributeur d'Amway, et coauteur avec Jean Godzich d'un étrange opuscule intitulé *Et maître et disciple*.

« Croyant sans plus »

Doug Wead, avant d'en partir dans des circonstances controversées, avait travaillé à la Maison Blanche, sous l'administration Bush, où il était chargé des relations avec les associations de vétérans, les lobbys anti-avortement et les groupes religieux les plus conservateurs. Il était là à son affaire. Car vingt ans durant, Doug Wead avait été pasteur d'une Eglise pentecôtiste et avait apporté un concours actif au télévangéliste James Bakker, participant soixante-huit fois à son show télévisé de 1976 à 1986. C'était bien sûr avant que le télévangéliste soit condamné en 1989 à quarante-cinq ans de prison pour avoir escroqué 150 millions de dollars à ses disciples.

Candidat malheureux des républicains dans l'Arizona en 1992, il avait eu la mauvaise surprise de voir Barry Goldwater – pourtant « *M. Conservateur* » dans l'Arizona – appeler à voter pour la candidate... démocrate, tant paraissait trouble sa personnalité de *carpetbagger* (aventurier). Il affirme dans ses ouvrages communiquer directement avec l'Esprit saint et encourage la guérison des cancers par l'imposition des mains. Doug Wead continue à prêcher la bonne parole pour la First Assembly of God Church de Phœnix. Cette Eglise pentecôtiste aux dimensions pharaoniques n'est pas une secte, mais une branche ultra-conservatrice, assez exotique et totalement indépendante du courant pentecôtiste qui regroupe 25 millions de fidèles dans le monde, plus de 4 millions aux Etats-Unis et une vingtaine de milliers à Phœnix.

Après avoir depuis le début du siècle recruté dans les faubourgs parmi les pauvres, cette Eglise s'adresse désormais de préférence aux cadres et aux employés, qui, au cours de shows époustouflants, de messes de Noël agrémentées de zèbres, éléphants et kangourous vivants, viennent y prier Dieu qu'il veuille bien leur accorder argent et grosses voitures. Le pasteur Lane, qui en est le porte-parole, nous a confirmé que Léo Godzich, le frère de Jean, y est pasteur, et que Jean Godzich lui-même, par ailleurs financier du Parti républicain, en est un adepte assidu.

Des précisions que le patron du GEPM – qui nous avait assuré ne pas avoir d'engagement politique, et « *être croyant sans plus, cela va de soi* » – a soigneusement omis de faire connaître aux distributeurs du Groupement.

AGATHE LOGEART

(1) L'ADFI et le recteur de Caen ont tous deux gagné les procès en diffamation que leur avait intentés le Groupement.

Le « Diamant » et les autres

Daniel Kasslaci est la démonstration vivante de ce que le Groupement peut faire de ceux qui sont dignes de lui. Lorsqu'on le rencontre, en compagnie d'un membre de l'encadrement du GEPM, un magnétophone est posé sur la table « *sur ordre des avocats* ». A quarante ans, cet ancien dépanneur de téléphone est l'un des douze « Diamants » du GEPM, les distributeurs les plus performants, avant les « excellences », les « ambassadeurs » ou les « exécutifs ». « *L'affaire* » lui rapporte, dit-il, « *250 000 F par mois* ». Il porte une grosse chevalière semée d'une pluie de diamants, qui a autrefois appartenu à Jean Godzich, et montre volontiers la photo de la maison de 350 mètres carrés qu'il possède à Phœnix dans l'Arizona, avec la grosse voiture rouge de collection garee devant la porte. Les voitures sont son péché mignon. D'ailleurs, il n'a pas résisté à la dernière BMW à 400 000 francs. Il estime « *peser* » 5 ou 6 millions de francs. Depuis qu'il est au Groupement, il s'est rapproché de sa femme : « *Sans l'affaire, je suis sûr que je se serais plus avec mon épouse.* » Et il a arrêté de fumer, car désormais il sait donner les ordres qu'il faut à son cerveau.

Mais il y a aussi ceux pour qui l'expérience a été, à tous points de vue, moins enrichissante. Odile et Bruno, dans le Nord, affirment avoir investi 200 000 F en deux ans, et n'avoir jamais dépassé, à deux, 17 000 F de revenus mensuels. Ils accusent le distributeur qui est au-dessus d'eux d'avoir détourné leur fichier de clientèle, et affirment recevoir des menaces téléphoniques depuis qu'ils ont décidé de rompre avec le GEPM. Nelly et Philippe, dans l'Est, évaluent à 500 000 F leurs pertes après quatre ans d'activité. Marianne, dans la région lyonnaise, est partie en courant au bout de quelques mois, « *atterrée* » par l'ambiance de « *lavage de cerveau* » qu'on voulait lui faire subir. L'un estime que sa femme l'a quitté parce qu'il refusait de la suivre dans l'aventure et le traitait de minable, l'autre ne parvient plus à parler avec son fils qui a arrêté ses études pour se vouer corps et âme au Groupement.

Ag. L.

Le maire travaillant *pour l'entreprise retenue*

La ville de Trouville repousse l'attribution d'un marché d'assainissement

Le conseil municipal de Trouville (Calvados), sous la pression de l'opposition, a repoussé, vendredi 28 octobre, le débat sur l'attribution d'un marché d'assainissement à une entreprise ayant parmi ses employés le maire de la ville, Christian Cardon (CDS).

Après appel d'offres, l'entreprise retenue pour le marché d'assainissement d'un quartier de la ville, d'un montant de 3,4 millions de francs, était la SOGEA, filiale de la Compagnie générale des eaux. *Ce choix devait être* entériné au conseil municipal de vendredi, mais Maurice Séveno, conseiller municipal socialiste, a fait remarquer que le maire était directeur juridique de la SOGEA. Certes M. Cardon, qui avait démissionné de la commission municipale d'appel d'offres après être entré l'an passé à la SOGEA, avait choisi, vendredi soir, de quitter la salle du conseil municipal avant le débat sur le sujet.

Mais son premier adjoint, Francis Duriez, a préféré retirer de l'ordre du jour ce dossier en attendant que le conseil se renseigne sur la régularité de la passation du marché, afin d'écarter tout soupçon d'ingérence.

DÉFENSE

Des retards dans les remboursements

La pingrerie de l'ONU

L'ONU serait-elle devenue pingre ou ses caisses seraient-elles vides au point de ne plus *pouvoir payer ses dettes ?* Deux députés de la majorité, Arthur Paecht (UDF, Var) et Patrick Balkany (RPR, Hauts-de-Seine), s'émeuvent du retard considérable avec lequel les Nations unies remboursent la France de ses dépenses au titre des opérations de maintien de la paix sous les couleurs de l'ONU. La France est à ce jour le deuxième fournisseur de « casques bleus », après le Pakistan.

« *Si les procédures de mise à disposition de l'ONU de matériels et de pièces de rechange sont rapides,* estime M. Paecht, *le recouvrement des factures qui lui sont adressées est excessivement long.* » Le député considère qu'une révision de ces modes de règlement ne serait sans doute pas superflue.

Depuis 1989, et jusqu'en 1993, selon M. Balkany, l'ONU a remboursé 100,6 millions de dollars (environ 513 millions de francs) à la France. Or, pour les seules années 1992 et 1993, *les opérations de maintien de* la paix auront coûté à la France respectivement 2 452 et 4 293 millions de francs en dépenses de fonctionnement. A cette estimation, il faut ajouter les dépenses d'équipement, qui peuvent être comptabilisées de la même manière, mais qui restent fondamentalement sujettes à débat puisque des matériels perdus dans le cadre d'une *intervention « onusienne »* auraient pu l'être en d'autres circonstances.

« *Les remboursements des dépenses de l'ONU,* rapporte M. Balkany, *sont généralement effectués avec de très longs délais et sur la base de taux forfaitaires peu élevés : 988 dollars par homme et par mois pour les rémunérations et les charges sociales ; 65 dollars par homme et par mois pour l'équipement et l'habillement, et 5 dollars par homme et par mois pour l'armement et les munitions.* » Pour 1994, le versement attendu de l'ONU pourrait s'élever à 28,2 millions de dollars, soit 145 millions de francs, dont la majeure partie (23,6 millions de dollars, soit 120 millions de francs) pour l'ex-Yougoslavie. Le seul coût de fonctionnement de ses actions de maintien de la paix est déjà estimé par la France à 2,5 milliards de francs.

Le maire travaillait pour l'entreprise retenue

La ville de Trouville repousse l'attribution d'un marché d'assainissement

DÉFENSE

La pingrerie de l'ONU

SCIENCES

La leçon de Pierre-Gilles de Gennes

Suite de la première page

« Mais si on les attache les unes aux autres par un point de colle, ce n'est plus possible, l'ensemble résiste : on est passé d'un liquide à un solide. »

Magie de l'image. La colle des Indiens, c'est l'oxygène de l'air. Son action est remarquable car il attache, en quelques points, les chaînes de molécules entre elles. Mais, revers de la médaille pour les Indiens, les physiciens et les chimistes, son activité est telle que, dans un deuxième temps, il coupe les mailles du filet qu'il a créé et voilà notre indigène nu-pieds. Petite cause, grands effets. Charles Goodyear, au milieu du dix-neuvième siècle, découvrira en effet, de manière, certes un peu empirique, le moyen de stabiliser le caoutchouc des Indiens en faisant bouillir le latex avec du soufre. Cent cinquante ans après, l'industrie du pneu lui en est toujours reconnaissante bien que ce composé miracle n'ait guère intéressé ses contemporains.

Il y a une leçon à cela, estime Pierre-Gilles de Gennes. *« Dans l'enseignement, nous sommes souvent conduits à présenter les phénomènes de la physique et de la chimie en proposant des lois, des doctrines, des règles. C'est nécessaire parce qu'elles permettent de rassembler beaucoup de connaissances dans un petit nombre d'énoncés. Mais il faut cependant savoir garder sa liberté, sa distance, et, à certains moments, se poser à nouveau des questions. Se dire : ce produit que j'ai obtenu, ce phénomène que j'ai observé, paraît non conforme à ce que nous avons appris. Est-il le fruit d'une banale erreur d'expérience, et avons-nous raison de l'éliminer ou bien devons-nous l'examiner autrement pour comprendre un aspect nouveau ? »*

La jeune fille du onzième

Et ainsi, pas à pas, le physicien nous conduit dans l'imaginaire du chercheur, nous fait découvrir sa réflexion, sa démarche intellectuelle, et cela en prenant le moins simple des sujets : « la matière molle ». Vous hésitez ? Il vous entraîne de force pour vous faire vivre l'angoisse des pompiers dont les lances, malgré la puissance des pompes, ne dépasse pas le huitième étage. *« Que faire pour la jeune fille du onzième »*, entourée par les flammes ?

Vite un doigt de ces macromolécules qui, dans un tout autre domaine, faisaient le bonheur des Indiens. Quelques grammes d'un polymère miracle, le polyox, pour dix litres d'eau, et la hauteur du jet des lances augmente de 30 %. La jeune fille est sauvée car les molécules du polyox, happées par le courant, s'étirent et tirent sur la colonne d'eau dont elles compensent ainsi le poids.

Magie des polymères, magie du polyox que les égoutiers de Bristol, en Grande-Bretagne, ont été bien contents d'utiliser car ils voyaient mal comment accroître le débit de canalisations construites sous le règne de la reine Victoria tout en ménageant le portefeuille du contribuable. Magie des macromolécules encore, qui nous éclaire sur les secrets de l'encre de Chine, laquelle, soit dit en passant, *« nous vient en réalité d'une découverte faite par les Egyptiens voici quatre mille ans »*.

Quel scribe *« génial »* de l'ancienne Egypte, demande le directeur de l'Ecole de physique et de chimie de la ville de Paris, a eu l'idée *« de dissoudre dans l'eau un peu de gomme arabique, puis de disperser dans cette solution du noir de fumée ? »* Le résultat est remarquable et le procédé *« est encore employé de nos jours dans la préparation des couleurs d'aquarelle »*. Le magicien, c'est encore la « matière molle ». Le secret : la présence dans la gomme arabique de molécules de sucre à longue chaîne (l'acide polyhyaluronique) qui empêchent les particules de noir de fumée dispersées dans l'eau de l'encre de Chine de se réunir au bout de vingt-quatre heures au fond de l'encrier, laissant notre scribe avec quelques centimètres cubes de liquide incolore.

Nous étions ignorants. Pierre-Gilles de Gennes fait de nous des physiciens, des chimistes et même, on se prend à le croire, des théoriciens. Pourquoi n'avait-t-on pas pensé plus tôt à cette goutte d'eau, là, sur cette feuille de plastique ? Bien sûr, elle ne s'étale pas. Normal, le polyéthylène n'aime pas l'eau car il est hydrophobe.

« Maintenant, j'écrase cette goutte avec mon doigt et la force à s'étaler sur le plastique. » Elémentaire. Qui ne l'a fait ? *Sur la feuille* apparaissent aussitôt des zones sans eau. *« Des trous secs qui s'agrandissent »* tant *« le liquide fuit le solide. »* Banal. Sauf que de l'observation et de la compréhension fine de ces mécanismes de « démouillage » dépendent les capacités d'un pneu à éviter « l'aquaplaning », celles d'une imprimerie à s'affranchir des phénomènes de « moutonnage », celles enfin des vignerons et des industriels de la chimie à réduire les quantités d'insecticides ou de fongicides utilisés en évitant qu'ils ne se rassemblent, après chaque pulvérisation, en gouttes qui pendent au bout des feuilles et des grains de raisins.

D'une observation simple Pierre-Gilles de Gennes fait un vrai défi. L'encre de Chine, les bulles de savon, les bottes de Indiens, l'encre qui coule dans les stylos à bille sont pour lui tout aussi importants que l'âge de l'univers, le séquençage de l'ADN ou la recherche du boson de Higgs. C'est cela le quotidien du chercheur. Une curiosité toujours en éveil. Un métier fait de réussites et d'échecs. Un métier comme les autres.

« Un folklore ancien voudrait nous faire croire, dit-il, *que les métiers de la recherche s'adresseraient à une population très étroite, très douée mathématiquement, et à un type psychologique unique. Rien n'est plus faux (...) La science moderne n'est pas la propriété des enfants prodiges. »* D'ailleurs, *« quand j'ai commencé à travailler dans les laboratoires, je n'ai rien sorti d'original ni de personnel. Il m'a fallu attendre. »* Tout est affaire de ténacité, de jugement et d'esprit d'équipe. Quand on cherche sur la matière molle, on travaille *« de façon artisanale : cinq ou six personnes et un demi-théoricien. Pas plus ! »*

« Dans notre pays, déplore le Prix Nobel, *l'éducation est largement dominée par la théorie. »* L'enseignement scientifique – à la différence des pays anglo-saxons – est plutôt dogmatique. *« Il laisse (...) croire aux élèves que la connaissance de quelques théorèmes, de quelques grands principes, permet d'expliquer tous les phénomènes, voire d'inventer quelques applications – ce qui, soit dit en passant, n'a jamais été la préoccupation majeure de notre système éducatif. »*

Selon le directeur de l'Ecole de physique et chimie de Paris qui préfère *« des têtes bien faites à des têtes bien pleines »*, l'enseignement a besoin d'un sérieux coup de balai. Du secondaire au supérieur. Des lycées aux universités et aux grandes écoles, il faut dépoussiérer. Comme il l'a fait en supprimant 30 % du contenu initial des enseignements de *« la petite grande école qu'il dirige »* et en l'ouvrant, *« non sans difficultés, mais l'attribution du prix Nobel a soudain bien simplifié les choses »* à une autre discipline : la biologie.

Les méfaits de la dictature des maths

S'ouvrir, respirer. Ce qu'il faut, c'est enseigner aux étudiants *« de grandes idées directrices plutôt que des recettes. Quand on a un problème vraiment nouveau, on est vite désarmé car celles du passé ne peuvent l'expliquer. Il faut donc prodiguer un enseignement de concept. »* Bref, développer l'observation, l'activité manuelle, le sens pratique *« trop sacrifiés par la dictature des maths utilisées comme instrument de sélection.*

» La pente de la mathématisation fait de nos diplômés, de nos futurs ingénieurs, des hémiplégiques. Je trouve scandaleux, proclame le physicien, *que, sous prétexte d'avoir réussi un concours à vingt ans, l'on ait des droits à vie sur la société ! D'autres jeunes qui n'ont pas eu la chance d'obtenir ce passeport pour des raisons sociales ou parce qu'ils n'entraient pas dans le moule mathématique (...) se trouvent de ce fait relégués dans des filières plus ternes. »*

Le métier de chercheur, c'est aussi cela. Ne pas être simplement *« le Monsieur Loyal qui (...) accompagne les pas d'une danseuse »*, mais être également celui qui dérange, celui qui interroge. Non pas pas pour établir une dictature de la science, mais tout bonnement pour conduire à réfléchir et à se poser des questions. Aujourd'hui, *« je crois qu'il y a trop d'ignorance. L'attitude qui consiste à dire : « la science est dangereuse, c'est une fuite en avant qui ne sert que l'intérêt des industriels, veillons à en protéger nos petits », n'est pas réaliste.*

» Nos enfants auront besoin de capacités scientifiques et techniques pour survivre même s'ils n'en font pas leurs métiers. Les écarter ou les décourager de la culture scientifique est objectivement criminel. » A telle enseigne qu'aujourd'hui *« les effets sont désastreux, car les gens de notre époque sont appelés à prendre position sur des dossiers considérables – énergie nucléaire et fossile, désarmement, environnement, effet de serre, etc – sans avoir un minimum de bagage technique, un minimum de bon sens. Résultat : on aboutit souvent à des solutions, hélas ! baroques. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

EN BREF

ESPACE : la NASA lance un satellite pour l'étude des vents solaires. – Un satellite scientifique chargé d'étudier les vents solaires a été lancé mardi 1er novembre, à 10 h 31 (heure de Paris), par une fusée Delta tirée du centre spatial Kennedy, à Cap-Canaveral (Floride). Baptisé *Wind*, cet engin cylindrique de 1 200 kilos, fait partie du programme international GGS (Global Geospace Science), auquel participent les Etats-Unis, le Japon, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Allemagne, les pays scandinaves et l'Agence spatiale européenne (ESA). Placé sur une orbite très elliptique (de 185 kilomètres, à 450 000 kilomètres de la Terre), il mesurera, pendant un mois, la masse et l'énergie des particules éjectées par le Soleil à des vitesses de 1,5 à 3 millions de kilomètres à l'heure. Le lancement de cette mission de 173 millions de dollars avait été retardé de deux ans pour des problèmes techniques. – *(AFP.)*

Retour de la station russe retardé. – Le retour sur Terre de trois cosmonautes de la station orbitale russe Mir – parmi lesquels l'Allemand Ulf Merbold, de l'Agence spatiale européenne – devrait être retardé de vingt-quatre heures. Iouri Malentchenko, Talgat Moussabaïev et Ulf Merbold, qui devaient regagner la Terre jeudi 3 novembre, resteront en orbite jusqu'à vendredi. Ce délai permettra à l'équipage d'effectuer une manœuvre délicate avec le vaisseau Soyouz TM-19 qui doit ramener les trois hommes au sol. Ce dernier sera désarrimé puis réarrimé à la station, dans le but d'élucider les problèmes rencontrés début septembre lors de l'arrimage du vaisseau ravitailleur *Progress* (*le Monde* du 5 octobre). – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : une explosion fait quatre morts dans une centrale thermique. – Quatre personnes ont été tuées, et plusieurs autres grièvement blessées par l'explosion d'une turbine à gaz, survenue mardi 1er novembre dans une centrale thermique à Leipzig (Saxe), pour une raison encore indéterminée. La centrale est en service depuis le début 1994. – *(AFP.)*

RUGBY : les projet de Jacques Fouroux. –Ancien capitaine et sélectionneur du XV de France, Jacques Fouroux s'apprête à quitter ses fonctions au sein du comité Armagnac-Bigorre de la Fédération française de rugby et de co-entraîneur du club de Grenoble pour lancer un projet avec le rugby à XIII. Avant d'annoncer, lundi 7 novembre, les détails de cette opération, l'ancien demi de mêlée a déclaré dans un entretien à *Libération* : *« Le XV évolue en circuit fermé, pour le plaisir égoïste des joueurs, des entraîneurs et d'une famille de mordus qui se régalent de détails invisibles pour le grand public. Je crois qu'il y a aujourd'hui la place pour un rugby à grand spectacle, accessible à tous, avec du mouvement, de la gaieté, qui ne soit plus simplement un sport régionaliste ou de seuls initiés, qui ne se sclérose plus dans le seul tournoi « magique » des Cinq Nations. »*

SPORTS

FOOTBALL : trois clubs français éliminés en Coupe de l'UEFA

L'OM rentre en deuxième division

Les matches retour du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA ont tourné à la déroute pour trois des quatre clubs français en lice, mardi 1er novembre. Seul Nantes est parvenu à se qualifier pour les huitièmes de finale en allant battre les Russes de Kamychine sur leur terrain (2-1) grâce à un doublé de Nicolas Ouédec, après avoir gagné (2-0) le match aller. L'AS Cannes s'est incliné à domicile (4-2) face aux Autrichiens de l'Admira Wacker, après avoir pourtant réussi le match nul (1-1) à l'extérieur. A Bordeaux, les Girondins n'ont pu faire mieux que match nul (1-1) avec les Polonais de Katowice après leur défaite (1-0) à l'aller. A Marseille, l'OM a également été éliminé malgré sa victoire (3-1) sur les Suisses du FC Sion.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Il se passe toujours quelque chose au Stade-Vélodrome. Les arbitres changent de noms, les adversaires n'alignent pas d'emblée leurs meilleurs joueurs, les penalties s'écrasent sur la barre transversale. Et une équipe de deuxième division s'y rêve, pendant une demi-heure, championne d'Europe. Il s'est passé tout cela, et bien d'autres choses, mardi soir, dans l'enceinte où se concentre toute la ferveur marseillaise.

L'arbitre hongrois attendu, M. Piller, avait été remplacé par un compatriote, Laszlo Vagner. La vedette brésilienne redoutée, Roberto Assis, avait été consignée sur le banc de touche par les dirigeants du FC Sion, pour être arrivée très en retard à Marseille, après avoir égaré son passeport. Lorsque le joueur est entré sur la pelouse en deuxième période, ses équipiers ont semblé rechigner à lui confier la responsabilité – pourtant habituelle – d'un penalty à tirer. Peut-être avaient-ils eu vent de la méchante rumeur – démentie par les dirigeants de Sion – qui courait les bancs de la presse suisse : entre ses exploits du match aller et l'échéance du match retour, Roberto Assis aurait reçu l'offre déstabilisatrice d'un poste de meneur de jeu à l'Olympique de Marseille la prochaine saison.

Toujours est-il que son tir raté ent pour effet de déclencher la folie OM : cette demi-heure où onze joueurs de deuxième division se sont crus capables de surmonter un handicap de trois buts, de réussir un des plus beaux exploits de l'histoire des clubs français en Coupe d'Europe. A l'entame de la seconde période, le jeune Marc Libbra avait déjà partiellement annulé d'un but la bévue de son gardien, Fabien Barthez en tout début du match. Il en a inscrit un autre, puis Jean-Marc Ferreri a ajouté le sien. Alors le Vélodrome a guetté le tir, le coup de tête qui effacerait définitivement l'indigence de la première mi-temps et inscrirait cette rencontre dans les riches heures du club. Il n'est jamais venu. Comme si les souvenirs et les vieilles méthodes n'étaient plus tout à fait suffisants.

L'OM aura failli se qualifier en ayant su à nouveau rêver qu'il pouvait encore s'offrir les audaces de son passé, pour avoir retrouvé, une mi-temps, l'énergie des laissés-pour-compte qui veulent bousculer les nantis. Mais le club aura finalement quitté la Coupe d'Europe, pour avoir cru trop fort, lors du match aller, que ce songe était devenu réalité, pour s'être laissé aller à une suffisance de champion qu'il n'est plus. Mardi soir, au bout d'une série de trois défaites consécutives, il aura encore expié la vanité née d'un premier tour de Coupe de l'UEFA parfait, face aux Grecs du Pirée.

Depuis, les jeunes de l'équipe, les Wacouboué et Jambay encensés il y a un mois, auraient vu leur *ego* se boursoufler. Mais sont-ils à blâmer ? Eux n'ont pas vécu dans le cocon des générations couvées en commun, et amenées ensemble à maturité, comme à Nantes ou à Auxerre. Eux ont été exposés d'emblée aux brûlures de la méthode Tapie, du tout et tout de suite qui se transforme en trop et trop vite pour des jeunes joueurs que plus rien ne protège des pêchés d'orgueil. Les anciens, l'autre moitié d'une équipe composée sous la pression des contingences financières (*le Monde* du 30 juillet), n'ont-ils pas eux-mêmes surestimé les capacités de leur corps ? L'Irlandais Tony Cascarino, n'a-t-il pas fini par payer de son impuissance face à Sion, l'orgie de buts qu'il a offert au club depuis le début de la saison ?

Stratégie de communication

Tout se passe donc comme si en tombant sans perdre la face contre le FC Sion, l'OM était revenu à son vrai niveau. Celui d'une bonne équipe de deuxième division, candidate à un retour dans l'élite sans craintes excessives, mais qui ne pouvait supporter sans effets secondaires – fatigue et prétention – la cadence européenne, ni soutenir trop longtemps sans hauts-le-cœur les accélérations commandées par la volonté de puissance de Bernard Tapie. Car plus que jamais, le club apparaît comme l'entreprise de spectacle au service de celui qui ne le préside plus officiellement, mais en reste propriétaire. Adoré à Marseille, apprécié dans le reste du pays, connu dans toute l'Europe du football, l'OM reste la pièce maîtresse dans la stratégie de communication du député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, qui vise la mairie de sa ville adoptive.

En ce sens, Bernard Tapie savait qu'il devait offrir mieux aux croyants en son équipe que le chapelet de rencontres, contre Dunkerque, Le Mans ou Beauvais, à réciter en deuxième division. La Coupe d'Europe apporte, outre un supplément de recettes pour un budget sur le fil du rasoir, ce que l'OM a toujours su fabriquer : du rêve devant des caméras et 40 000 spectateurs. Samedi soir, le public l'a regardé s'estomper dans un dernier regret. L'OM est rentré dans sa deuxième division comme dans une maison de convalescence. Au calme, le club y oubliera les excès qui auraient pu à la longue, compromettre sa remontée dans l'élite. Il y gagnera sans doute équilibre et meilleure santé physique, à défaut économique. Mais sans les poussées de fièvre des affrontements continentaux, les soirées risquent de lui paraître languissantes.

JÉRÔME FENOGLIO

TENNIS : l'Open de Paris-Bercy

Echanges cocardiers

Quatre têtes de série ont été éliminées, mardi 1er novembre, au deuxième tour de l'Open de tennis de Paris-Bercy. L'Allemand Michael Stich (n° 3) a été battu par le Français Lionel Roux, à qui revient donc l'exploit de la journée. Son compatriote Cédric Pioline a dominé le Sud-Africain Wayne Ferreira (n° 10). Destins divers pour les Suédois : Magnus Larsson l'a emporté sur l'Autrichien Thomas Muster (n° 15) quand Stefan Edberg (n° 5) a été sorti par le Tchèque Petr Korda.

Fièvre, coups de cœur, exultation. Lionel Roux a fait vibrer le *Palais omnisports de Paris-Bercy* en battant, mardi 1er novembre, l'Allemand Michael Stich, tête de série n° 4, comme il l'avait promis, tandis que *Cédric Pioline éliminait le* Sud-Africain Wayne Ferreira (n° 10) dans une joie presque inédite. Guy Forget, lui, s'extirpait sans difficulté de son *combat « fratricide »* contre Guillaume Raoux. Les autres sont partis. Battu par le Suisse Marc Rosset, Arnaud Boetsch ne sera pas demi-finaliste *comme en 1993*. Grillé sur le fil au *tie-break* par l'Australien Marc Woodforde, Jean-Philippe Fleurian se mord les doigts. Les spectateurs tendance subjective diront qu'ils se sont tous inclinés sans démériter. Ici, malgré *Agassi ou Edberg, le public* reste d'un chauvinisme tapageur. Paris reste *Paris* : cocardier.

Patrice Dominguez étrenne *ainsi ses fonctions de directeur* technique national en observant les matches et en donnant des entretiens. Nouveau capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, Yannick Noah est, lui, comme en repérage pour les sélections avant les grandes manœuvres, dans trois mois, quand il faudra aller affronter les Américains au premier tour de l'épreuve.

« Je viens voir les joueurs français, a expliqué Noah dont c'était la première conférence de presse depuis sa nomination, dimanche 30 octobre. *Cela fait longtemps que je n'ai pas vu de match. »* Interrogé sur la petite merveille du moment, Lionel Roux, il a répondu : *« La meilleure chose qui puisse arriver est d'avoir un nouveau joueur, jeune, ambitieux, qui commence à bousculer tout le monde. »* Les autres sont prévenus.

Pour parfaire son calendrier, il a demandé un peu de temps : *« J'ai des idées, rien n'est encore fixé. Avec les gars, nous allons essayer de dîner ensemble. Il faut voir ce qu'ils attendent de moi et ce que j'attends d'eux. Etablir, dans un premier temps, une communication. D'ici la fin de l'année, nous allons organiser un stage. Je vais être en Australie avec eux, en janvier. Je serai donc à leurs côtés quasiment pendant tout le mois qui précède le premier tour de la Coupe Davis. »*

Combien seront de la fête ? *« Une douzaine. Dans les différents stages, je vais essayer de prendre sept ou huit joueurs et essayer d'intégrer un ou deux juniors. Je pense que cela peut-être profitable pour tout le monde. »* On comprend que les Français tentent l'impossible, montent sur leurs ergots.

Des huit compatriotes en course, il en restait trois, mercredi : *Roux, Pioline, Forget.* Il y a un an, on aurait trouvé cela normal. Ici, on a voulu voir le fluide d'un capitaine un peu sorcier. *« J'aime beaucoup que l'on me flatte,* a dit Yannick Noah. *Me réveiller le matin et être traité de messie, c'est très agréable. »*

B. M.

Les résultats du mardi 1er novembre

Premier tour

Première moitié du tableau

C.-U. Steeb (All.) b. C. Costa (Esp.) 6-4, 6-3 ; M. Woodforde (Aus.) b. J.-P. Fleurian (Fra.) 7-6, 7-6 ; J. Hlasek (Sui.) b. J. Sanchez (Esp.) 7-5, 6-4.

Deuxième moitié du tableau

P. Haarhuis (P-B) b. D. Vacek (Rép. tch.) 7-6, 6-2 ; G. Forget (Fra.) b. G. Raoux (Fra.) 6-4, 6-4 ; D. Wheaton (E-U) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-2, 6-3.

Deuxième tour

Première moitié du tableau

A. Agassi (E-U, n° 8) b. J. Stoltenberg (Aus.) 6-4, 3-6, 6-2 ; P. Korda (Rép. tch.) b. S. Edberg (Suè., n° 5) 4-6, 6-1, 6-4.

Deuxième moitié du tableau

M. Rosset (Sui., n° 14) b. A. Boetsch (Fra.) 6-4, 7-6 ; L. Roux (Fra.) b. M. Stich (All., n° 3) 6-3, 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. W. Ferreira (RSA, n° 10) 6-4, 6-4 ; M. Larsson (Suè.) b. T. Muster (Aut., n° 15) 6-7, 7-6, 7-5.

Passage de relais dans l'enseignement catholique

Secrétaire général depuis huit ans, le Père Max Cloupet laisse sa place à Pierre Daniel, ancien président de l'UNAPEL et premier laïc désigné à ce poste

Ce samedi 13 juin 1992, l'homme sourit. De ces petits sourires qu'on lui compte rarement en public. Le secrétaire général de l'enseignement catholique appose sa signature au bas du document que son voisin vient de signer. L'accord Lang-Cloupet est scellé.

Arrivé rue de Grenelle trois mois plus tôt, Jack Lang vient de désamorcer une petite bombe politique. Depuis huit mois, la grogne s'installe parmi les responsables de l'enseignement privé. Les rassemblements se multiplient comme les déclarations d'évêques, d'enseignants, de députés ou de parents d'élèves. Des voix pour le moins radicales s'élèvent, parmi lesquelles celle de Philippe Toussaint, fraîchement élu, en mai, à la tête de la puissante Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL).

En prenant rapidement position sur l'ensemble des revendications de l'enseignement catholique, Jack Lang espère créer un choc psychologique qui permette de *dénouer durablement une* situation historiquement conflictuelle entre l'Etat et l'enseignement *privé. Pour cela, il s'appuye sur le* sens politique de son interlocuteur, le Père Max Cloupet, qui *s'est employé, dans son camp,* à résister aux extrêmes, notamment à ceux qui poussent à la révision *de la loi Falloux.*

Absorbée par sa fin de règne, la gauche laïque laisse passer, sans commentaire ou presque, le protocole d'accord, qui porte sur des dossiers très techniques : l'apurement du contentieux relatif au forfait d'externat qui fixe la participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements privés – l'Etat s'engageant à rembourser 1,8 milliard de francs sur cinq ans –, ainsi que l'amélioration des situations de certains personnels travaillant dans le privé.

L'accord Lang-Cloupet *marquera d'une pierre blanche le travail accompli, depuis 1986, par le secrétaire général de l'enseignement catholique qui vient, le* 1[er] novembre, de quitter ses fonc*tions. Dans le pacte scellé alors,* l'ecclésiastique bordelais à la bonhomie nonchalante retient surtout *une phrase, qui pèse lourd huit ans* après les grandes manifestations de 1984. Le texte évoque, en effet, *« le droit et la reconnaissance de la contribution de l'enseignement privé au système éducatif ».* Quel *succès ! Dans le droit fil de la loi* Debré de 1959 (qui, dans les années 60, associait le privé à la scolarisation de masse), cette phrase, en effet, reconnaît, ni plus ni moins la mission *« de service public »* de l'enseignement privé...

Moderniser l'institution

Le Père Cloupet travaille aussi d'arrache-pied à faire évoluer les mentalités au sein même de l'institution qu'il dirige. *L'adoption* par les évêques, en mai 1992, d'un nouveau statut pour l'enseignement catholique lui fournit l'occasion d'une modernisation des structures et lui permet aussi d'ouvrir les yeux de la tutelle sur quelques réalités qu'elle méconnaît. L'enseignement catholique ne compte désormais qu'à peine plus de 2 % d'enseignants religieux, neuf chefs d'établissements et sept directeurs diocésains sur dix sont des laïcs (1), une douzaine de femmes occupent désormais ce rang traditionnellement masculin.

Là encore, pour le statut, il faudra batailler ferme. Pour le Père Cloupet, la modernisation de l'institution passe par une plus grande prise en compte de sa « professionnalisation ». *« Une école catholique est d'abord une école »*, se plaît-il à répéter.

Il *s'appuie donc sur les chefs* d'établissement, chevilles ouvrières du dispositif, ouvre les yeux des *congrégations* enseignantes sur la nécessaire formation des laïcs aux postes de responsabilité, stimule les organisations de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) *auxquelles il demande de* revoir leurs méthodes comptables, pour le moins opaques. Dans la *foulée des accords de juin 1992, il* obtient, en janvier 1993, que les enseignants du privé soient désor*mais recrutés par concours et for*més dans les IUFM (instituts universitaires de formation des *maîtres). Si la réforme ne fait pas* l'unanimité chez les enseignants du privé, c'est une petite révolution qui, de toute évidence, renforce le crédit des maîtres du privé.

Et puis c'est le couac. Eclipsant tous les efforts, jusqu'à l'imposant travail entrepris, en mai 1993, par le secrétariat général pour préciser, dans une charte éducative, le sens du *« caractère propre »* des établissements catholiques au cours d'« assises pédagogiques », les premières depuis 1975. Infatigable et toujours silencieux, Max Cloupet ne verra pas le coup venir. Débordé sur sa droite, lui qui s'efforce depuis huit ans de dépolitiser le débat et qui avait pris grand soin d'écarter ce sujet de la négociation des accords Lang-Cloupet, voit débouler la proposition de loi Bourg-Broc sur la révision du système de financement, par les collectivités locales, des dépenses d'investissement du privé.

Il sait le poids symbolique de la loi Falloux mais il ne dit rien, laisse faire, emporté, lui aussi, par la précipitation des parlementaires centristes et les coups de boutoir de l'UNAPEL, interlocuteur principal du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou.

Opportuniste par défaut, le Père Cloupet assiste sans mot dire au « coup de force » de décembre 1993, au vote d'une loi mal ficelée que le Conseil constitutionnel défera le 13 janvier 1994, trois jours avant que ne déferlent six à neuf cent mille défenseurs de l'école publique dans les rues de Paris.

Pressentant les chausse-trapes, le Père Cloupet a minimisé l'impact du rapport Vedel sur *la* sécurité des établissements, qui a mis le feu aux poudres, en décembre 1993. Il a rappelé – ce qu'il a toujours dit – qu'il n'y a *« de vraie liberté que contrôlée »* et exhorté son monde à s'implanter *« prioritairement »* dans les zones défavorisées. Mais trop tard. La révision du dispositif législatif complexe régissant le financement des investissements du privé a fait long feu.

Pour nombre de responsables de l'enseignement catholique, la blessure du 16 janvier n'est pas près de se refermer.

Une figure emblématique des manifestations de 1984

C'est avec ce traumatisme que le nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique, Pierre Daniel, devra composer. Faire passer, dans l'opinion, la notion d'« association » au service public, asseoir à nouveau la place de l'enseignement privé sous contrat, telle sera sa principale tâche. A plus d'un titre, sa désignation par les évêques est symbolique. Celui qui fut président de l'UNAPEL entre 1980 et 1985 est le premier laïc à saisir les rênes de l'institution, le premier à n'être pas issu du corps des directeurs *diocésains qui depuis 1971* « tiennent » le poste (auparavant occupé directement par les *évêques) ; c'est, enfin, et ce n'est* pas le moindre des symboles, le premier « parent d'élève » à *occuper cette fonction.*

On évoquera, évidemment, la crise des vocations, la difficulté à trouver un successeur au Père Cloupet (qui fut prorogé deux ans au-delà des mandats réglementaires) et la démarche qui a poussé, somme toute, les évêques à choisir moins un parent qu'un homme ayant fait jadis ses preuves sur des dossiers pour le moins complexes. Il n'empêche. Pour l'enseignement catholique, la nomination de ce secrétaire général conduira aussi à lui donner une nouvelle visibilité.

Pierre Daniel a pour lui d'avoir un nom – celui d'une des figures emblématiques de la grande manifestation du 24 juin 1984, qui rassembla à Paris près d'un million de défenseurs de l'« école libre » – et une image – celle d'un homme modéré, qui assurera la continuité avec les années Cloupet. Reste à savoir comment le nouveau « patron » de l'enseignement catholique sera accueilli par l'ensemble des partenaires du privé. Comment il se situera vis-à-vis de son ancienne formation – l'UNAPEL – toujours âpre aux revendications (notamment sur l'épineux dossier du financement *des travaux de sécurité, promis en* janvier par François Bayrou). Quel chemin, enfin, il compte tracer *pour cette école dont* chacun sait qu'elle scolarise autant, si ce n'est plus, pour sa capacité à ser*vir de recours à l'enseignement* public que pour son fameux « caractère propre » religieux.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Les directeurs diocésains sont les garants de l'institution dans chaque diocèse. Ils sont nommés par les évêques.

POINT DE VUE

Vieilles questions et mesures urgentes pour l'Université

par Pierre Bourdieu et Christophe Charle

LE pouvoir mais pour quoi faire ? L'actuel ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, posait cette angoissante question dans un récent point de vue (*le Monde* du 7 septembre). Qu'on se rassure, il ne s'agissait pas de l'autocritique d'un res*ponsable inquiet de son bilan* à quelques mois de la fin prochaine de ses fonctions. Il était *question, on s'en doute,* de l'élection présidentielle. Pourtant, la question mériterait d'être *posée pour le domaine de* compétence du ministre.

S'il n'y a pas de « doctrine Fil*lon », on peut mesurer une poli*tique à ses effets concrets sur le terrain et à travers les chiffres du *dernier budget. Sur ce point, on* se flatte au ministère d'avoir l'un des seuls postes en augmenta*tion dans une conjoncture d'aus*térité générale. Prudence élémentaire des traumatisés de *1986 qui savent qu'on perd les* présidentielles après avoir mis les étudiants dans la rue ? En *tout cas, ce souvenir n'a pas* freiné le retour à la rigueur. Avec 1 000 postes d'enseignants-cher*cheurs créés en 1995 contre* 1 625 cette année en 1994, la décrue est amorcée et la politique *d'amélioration qualitative des* taux d'encadrement, clé de l'efficacité du système, est abandon*née : selon les prévisions offi*cielles, l'accroissement des effectifs sera de 5 %.

Pourtant, l'actuelle rentrée montre que les effectifs réels provisoires sont, une fois de *plus, nettement supérieurs aux* prévisions d'après les dernières estimations connues : on enregistre 91 000 étudiants de plus alors qu'on en attendait 86 000. La tendance étant à la prolongation d'études (+ 8,3 % pour les deuxièmes cycles cette année), il est clair qu'on est en deçà du nombre de postes nécessaires pour maintenir le service public. La même dégradation se constate pour les postes administratifs alors que le retard n'a jamais été résorbé, malgré les mesures de rattrapage antérieures. Localement on peut d'ores et déjà prévoir des situations tendues quand on sait qu'une grande université parisienne comme Paris XII-Nanterre à dû *refuser 883 bacheliers* et oriente les titulaires de BTS vers les petites universités nouvelles *de la périphérie, faute de capaci*tés d'accueil.

On a beaucoup glosé sur les *questions de sécurité dans* les écoles et les établissements secondaires lors du projet de *révision de la loi Falloux. Faudra*t-il une commission spéciale, avec rapport au premier *ministre,* pour qu'on s'inquiète du fait que 35 000 étudiants, dans cette même université, fréquentent un établissement prévu pour la moitié de ce chiffre ? Après cela, on soulignera bien entendu les taux d'échec scandaleux des premiers cycles, sélection par le manque de chaises, pourrait-on dire. On a presque honte de reprendre ces complaintes sur la pénurie renaissante après des années où l'on a frôlé le point de rupture, amené par l'austérité des dix années antérieures et les flux démographiques nouveaux.

Retour au centralisme

En matière de politique de recrutement, les mesures qui se dessinent en pointillé ont aussi un *air de déjà-vu.* Les fameux contrats quadriennaux sont peu à peu vidés de leur sens. Le *ministère ne respecte sa parole* que si bon lui semble et en fin de parcours, en fonction des résul*tats. On appréciera le retour au* centralisme et au règne de la méfiance ancestrale de l'admi*nistration française.* Les nouveaux personnels non titulaires qui devaient créer un vivier de *futurs enseignants en prévision* des départs massifs à la retraite dans les prochaines années voient aussi leur avenir rendu incertain par les aléas budgétaires. La réforme annoncée du CNU, chargé d'établir les listes de qualification, marque la même peur de l'avenir : face à l'excès de candidatures, on pratique la politique de découragement par le raccourcissement des délais et la multiplication des niveaux de décision. Il y a donc bien une politique, discrète et couleur *muraille, mais* le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne s'attaque pas de front aux pro*blèmes et ne propose* que des retours à des méthodes dont l'enseignement supérieur et la *recherche ont déjà mesuré les* effets néfastes.

Pourtant on se souvient *qu'avant les élections la future* majorité avait annoncé des solutions miracles aux maux tradi*tionnels dont souffrent les uni*versités et la recherche. Presque rien n'a vu le jour et même l'université *Léonard-de-Vinci,* chère au ministre de l'intérieur, n'ouvrira pas ses portes avant les échéances électorales. Tout se passe comme si on remettait à plus tard les choix impossibles entre les deux traditions de la majorité. A l'heure où l'on s'interroge avec ostentation sur les désirs de la jeunesse, il semble que le domaine où l'on aurait pu, au-delà des gadgets, s'occuper effectivement d'un de ses problèmes majeurs soit laissé à l'abandon en attendant l'année fatidique. Pourtant, on serait en droit d'attendre des réponses claires des politiques sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui engagent pour de longues années l'avenir de la formation et celui de l'innovation.

En fait, il existe un obstacle majeur à un véritable débat, au-delà des faux-semblants dont on nous a gratifiés dans les derniers mois. *Il s'agit du manque* de confiance réciproque entre les parties prenantes : enseignants, *chercheurs et étudiants font des* diagnostics critiques sans appel sur les maux dont souffrent leurs *établissements ; gouvernants et* administratifs, plus discrètement, nourrissent la même *défiance critique à l'égard de* leurs administrés.

La confiance, capable de fonder un véritable *projet collectif,* ne peut renaître que d'un vaste débat démocratique, et quoi de plus vaste et démocratique, en principe, qu'une campagne présidentielle ? Voici quelques points qui devraient être discutés sans complaisance.

■ **Les problèmes des premiers cycles.** – Si l'on s'en tient à la division peu satisfaisante, mais difficile à abolir, entre un secteur *sélectif (classes préparatoires)* et un secteur nonsélectif (facultés), il faut en améliorer le rendement *éducatif en généralisant les* expériences réussies d'encadrement et d'orientation qui, locale*ment, par exemple à Toulouse-II,* ont sensiblement changé le rapport aux études des nouveaux *entrants. Faut-il pour autant* continuer la politique électoraliste des universités départe*mentales dominées par les* premiers cycles, qui risquent d'être des sas de décantation et non des étapes dans des cursus professionnels cohérents ?

Un environnement intellectuel complet

Une formation universitaire ne repose pas seulement sur des salles de cours et des enseignants, c'est aussi un environnement intellectuel complet (bibliothèque, équipements scientifiques, etc.). Or toutes les nouvelles universités souffrent dramatiquement de sous-équipement, faute d'une accumulation antérieure, ce qui rend illusoire la meilleure qualité des rapports humains propre à ces « petites » structures. La France doit-elle s'engager, sans le dire, sur la voie des collèges américains dépourvus d'activités de recherche, alors que ceux-ci sont critiqués depuis longtemps outre-Atlantique ?

■ **La situation des enseignants.** – On leur reproche de s'impliquer peu, par comparaison avec les pratiques d'encadrement exigeantes dans les grands pays universitaires, à l'exception de minorités de *bonne volonté. Cette faible* implication tient d'abord à l'environnement matériel défavorable *(insuffisance des lieux de travail* individuels, manque d'aide administrative découlant de la *pénurie chronique déjà évoquée)* et au mode d'évaluation académique lui-même. On n'obtiendra un changement significatif ici qu'en agissant sur ces deux variables hautement sensibles (ce qui suppose des locaux adéquats et des ruptures d'habitudes ancestrales). Les enseignants du supérieur ne croiront d'autre part à leur mission formatrice que s'ils sentent que *l'Etat, à la différence de ce qui se* passe actuellement, tient sa parole et pense à l'avenir en *maintenant un vivier de jeunes* enseignants et de chercheurs et en fixant une stratégie à long *terme.*

■ **L'articulation entre l'enseignement et la recherche.** – La *France est l'un des pays où, mal*gré la notion statutaire d'« enseignant-chercheur », la coupure institutionnelle entre ces domaines supposés complémentaires est la plus poussée. *C'est un facteur de démoralisa*tion de ceux qui sont situés du mauvais côté (les enseignants), *un facteur d'inquiétude pour les* plus lucides des chercheurs et une source d'opposition et de dysfonctionnements entre des milieux qui devraient collaborer. Les organismes de recherche, de plus en plus autonomes, s'ils assurent à leur personnel des conditions de travail bien supérieures à celles des universités – même quand elles disposent d'aides au CNRS –, souffrent quant à eux d'un mal spécifique à l'administration française : l'empilement des états-majors concurrents qui prétendent fixer des priorités, sans connaître la réalité des problématiques de chaque discipline. Ces priorités se traduisent par des budgets annexes et des fléchages de *postes le plus souvent prélevés* sur les crédits ordinaires ou par des mesures arbitraires prises *sans concertation (40 % d'ampu*tation, de crédits, de paiement cette année au CNRS) alors que, *par ailleurs, d'énormes* gaspillages sur les opérations de communication parasitent les *dépenses utiles.*

Toutes ces questions, posées depuis longtemps, demanderaient des *réponses urgentes,* inscrites dans la durée d'un septennat. Voilà de quoi faire pour tout futur pouvoir.

▶ **Pierre Bourdieu et Christophe Charle sont membres du bureau de l'*Association de réflexion* sur l'enseignement supérieur et la recherche (ARESER) qui comprend en outre Christian Baudelot, Claire Bonvalot-Panijel, Bernard Lacroix, Catherine Lévy, Daniel Roche, Claudio Scazzocchio, Jean-Michel Spieser et Ann Thomson.**

REPÈRES

Le livre et le savoir

L'université Paris-VII prend le *nom de Denis Diderot. Créé en* 1971, cet établissement d'enseignement supérieur accueille aujourd'hui 30 000 étudiants, dans trois grands secteurs : lettres et sciences humaines, santé, sciences. A l'occasion de ce « baptême », l'université organise du 2 au 5 novembre un colloque sur « Le livre de savoir à l'aube du vingt et unième *siècle ». La journée du mercredi* 2 novembre sera consacrée à Diderot, celle du jeudi 3 novembre à la transmission et à l'organisation du savoir. Vendredi 4 et samedi 5 novembre, le thème retenu est « L'édition de savoir ». Ce colloque est organisé en partenariat avec *le Monde* et Radio-France. Parallèlement, une série de manifestations – spectacles, *expositions – se tiendra dans* l'université.

Aménagement du temps de l'enfant

Deux millions cinq cent mille enfants bénéficient d'une politique municipale d'aménagement des rythmes scolaires et de vie, selon un rapport du commissariat général du Plan rendu public récemment. Même si rien ne permet de conclure à un effet quelconque d'amélioration des performances scolaires chez ces heureux bénéficiaires, les points *positifs sont nombreux : ces poli*tiques, quand elles évitent le simple *« empilement d'activités non hiérarchisées »,* permettent d'améliorer le comportement général des enfants et aiguisent *leur* sens des responsabilités. Depuis 1989, 4 000 contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE) ont été signés tandis que se sont développées d'autres formes d'actions comme les contrats de ville, les contrats de ville-enfant (CVE), les projets locaux d'action jeunesse ou sportive, et récemment le protocole d'éducation artistique. La première recommandation du commissariat au Plan est le regroupement de ces opérations *« pour une meilleure transparence et une meilleure communication ».*

▶ ***L'aménagement des rythmes de vie de l'enfant.* Rapport d'évaluation. Commissariat général du Plan. *La Documentation française,* 260 p., 120 F.**

COMMUNICATION

Passant à la contre-offensive sur les « affaires » en Grande-Bretagne

John Major accuse le « Guardian » de faux

LONDRES

de notre correspondant

La presse est désormais embarquée dans le maelström des affaires qui secouent actuellement la Grande-Bretagne. Sous le feu roulant des critiques et des révélations des journaux de tout bord contant les dérapages financiers et les aventures sexuelles de ses députés et ministres, *et pour détourner* l'attention d'une opinion qui découvre, cet automne, au moins un scandale par semaine, John Major est passé à la contre-offensive, *mardi* 1er novembre, en s'en prenant au *Guardian*.

Le premier ministre reproche au directeur du quotidien, Peter Preston, d'avoir utilisé une feuille de papier à l'en-tête de la Chambre des communes pour obtenir de l'Hôtel Ritz, à Paris, la facture d'un ministre, Jonathan Aitken (*le Monde* du 2 novembre). M. Aitken est soupçonné de s'être fait payer son séjour par un homme d'affaires arabe.

Parlant devant les Communes, dans une atmosphère houleuse, M. Major a déclaré : *« S'il est accepté qu'en journalisme la fin justifie les moyens, alors je pense que le journalisme regrettera de s'être abaissé dans cette affaire »*. M. Preston, dont le geste devait être débattu en urgence, mercredi 2 novembre, à la Chambre des communes, et qui pourrait faire l'objet d'une enquête du Comité des privilèges, a démissionné de l'organisme chargé de répondre aux plaintes contre la presse, la Press Complaints Commission. Le directeur du *Guardian* a expliqué que son geste avait pour but de protéger ses sources dans une enquête sur le *sleeze*, terme utilisé ici pour désigner les « affaires ». Il a reconnu qu'avoir utilisé du papier à en-tête était une *« erreur »*, mais il a réfuté l'accusation selon laquelle il aurait violé les règles déontologiques.

Le *Guardian* rappelle qu'en décembre 1980 le mari du premier ministre de l'époque, Margaret Thatcher, avait utilisé le papier à lettres de Downing Street pour demander à un ministre une faveur pour une société à laquelle il appartenait.

En outre, l'enquête sur deux députés conservateurs qui avaient accepté de l'argent pour poser des questions aux Communes se poursuit : les deux hommes avaient été piégés par un journaliste du *Sunday Times* qui avait proposé 1 000 livres (1) à chacun sans révéler son identité. Cette affaire envenime les relations entre conservateurs et travaillistes, après que ces derniers ont quitté la commission d'enquête pour protester contre le refus du premier ministre d'accepter la publicité des débats. Mardi 1er novembre, l'enfant terrible du Labour, Tony Benn, a rendu publiques les *minutes du dernier débat du Comité*. Ce qui pourrait lui valoir d'être invité, comme M. Preston, à passer devant le Comité des privilèges.

PATRICE DE BEER

(1) Une livre sterling vaut 8,37 francs.

Au premier semestre

Les principaux quotidiens américains ont enregistré une nouvelle baisse de leur diffusion

La diffusion des principaux quotidiens américains a continué à baisser au cours des six derniers mois, mais à un moindre rythme qu'au cours du semestre précédent, selon l'Audit Bureau of Circulation, organisme professionnel qui étudie l'évolution des tirages de la presse aux Etats-Unis. La baisse constatée entre avril et septembre 1994 a atteint en moyenne 2 % à 3 % pour les quotidiens les plus importants, contre 3,3 % lors des six mois précédents.

Neuf des dix plus importants quotidiens ont annoncé un recul de leurs ventes (7,26 % pour *Newsday*, 2,32 % pour le *New York Times*, 1,85 % pour le *Chicago Tribune* et 0,22 % pour le *Washington Post*). Le *Wall Street Journal* a enregistré une baisse de 2 % de sa diffusion. Seul *USA Today*, grâce notamment à sa diffusion « en paquets » dans les hôtels, annonce une croissance de sa diffusion, mais elle reste modeste (1,63 %). Les résultats du *Los Angeles Times*, qui avait enregistré un fort déclin de ses ventes il y a six mois, n'étaient pas connus pour la dernière période. Les analystes financiers soulignent toutefois que la baisse de la diffusion tend à se réduire globalement. Selon les statistiques publiées par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), la vente des quotidiens américains a baissé de 4,52 % de 1989 à 1993, mais seulement de 0,58 % de 1992 à 1993. Des experts prédisent donc que la diffusion des principaux quotidiens américains devrait retrouver rapidement la relative stabilité des années 80.

DANS LA PRESSE

La situation en Algérie

El Watan (indépendant) : « Zéroual, conforté dans son choix, termine là ce qu'il a entrepris au risque de faire imploser ce dont il est l'incarnation. (...) Cette erreur d'appréciation, cette désillusion ou encore ce choix malheureux va être mal digéré. Car à ce niveau institutionnel, on ne peut se permettre ce type d'erreur que si l'on dispose de suffisamment de légitimité. Même si l'on ne dit pas qu'on est candidat... »

Liberté (anti-islamiste) : « L'alternative par l'élection présidentielle sera-t-elle la parade ? C'est à la fois un risque et un défi. Un risque dans la mesure où les conditions minimales pour l'organisation d'une telle consultation font pour l'instant défaut. Mais outre le terrorisme, le chef de l'État doit aussi compter avec les partis politiques qu'il a sévèrement critiqués. Personne ne laissera le pouvoir se présenter comme l'alternative à sa propre déroute. »

La Tribune (rénovateurs du FLN) : « Une troisième voie est-elle possible entre l'exclusion de l'islamisme politique radical et son association à un compromis politique rétablissant la légalité constitutionnelle ? Pourquoi donc les services de sécurité obtiendraient-ils, sous Zéroual de l'après-1er novembre, les victoires stratégiques qui leur ont fait défaut pour retourner la situation sécuritaire ? »

Libération (Jacques Amalric) : « Il n'est pas étonnant que la proposition du général Zéroual d'organiser une présidentielle anticipée ait été repoussée par des dirigeants du FIS en exil quelques heures après avoir été lancée. (...) Reste une question, malheureusement théorique dans le climat actuel : les islamistes, après avoir montré leur vraie nature, seraient-ils capables de remporter aujourd'hui une élection présidentielle comme ils avaient remporté le premier tour des élections législatives à la fin de 1991 ? »

Le Figaro (Georges Suffert) : « Il n'y a pas d'un côté les méchants et de l'autre les bons. Une fois encore, l'histoire va s'écrire dans un combat douteux. (...) Pourtant, le tiers parti – celui qu'annonce déjà la colère kabyle – existe bel et bien. Il n'a pas les moyens de faire entendre sa voix ; il ne dispose d'aucune troupe ; ses partisans se sentent menacés. Peut-être cette Algérie-là est-elle pour le moment bâillonnée. Ce ne sera pas éternel : il y a des moments, en politique comme dans les guerres, où il faut savoir attendre. »

InfoMatin (René-Pierre Boullu) : « Il faut bien, de temps en temps, qu'une junte militaire du Sud donne des gages électoraux à ses alliés démocrates du Nord, qui tiennent les cordons du FMI... Il faut bien, quand on est le général « président » Zéroual, tenir compte de l'insurrection en cours, se souvenir parfois des émeutes d'octobre 1988 et du besoin de démocratie, islamisme ou pas, qui sourd de ce pays martyrisé. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Pendant trente ans, la France s'est contentée de relations économiques avec l'Algérie, mais en contrepartie, elle ne s'est guère battue pour maintenir dans ce pays l'influence française par la langue, par la culture, par un certain idéal démocratique. L'enseignement du français en Algérie est moins important aujourd'hui que celui de l'anglais, c'est tout dire. Depuis bientôt trois ans (...) la politique française a été constamment ambiguë. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « On peut évidemment disserter sur les responsabilités passées de la France, qui n'a su ni préparer, ni aider les Algériens à l'instauration d'une démocratie. Mais le temps n'est plus à l'autocritique. Il est à l'anticipation. Le devenir de l'Algérie et de l'intégrisme est le problème le plus difficile que devront affronter les gouvernements français dans les années qui viennent. Problème de politique extérieure mais aussi problème de politique intérieure. »

Après la cession de ses magazines

Ziff vend ses activités de banques de données et de Salons

Ziff Davis vend le reste de son empire. Après ses activités d'édition, cédées, jeudi 27 octobre, à la banque d'investissement Forstmann Little & Co, pour 1,4 milliard de dollars (*le Monde* du 29 octobre), le groupe américain vend ses activités de banque de données au groupe canadien Thomson pour 465 millions de dollars et celles dans l'organisation de Salons au japonais Softbank pour 202 millions. Le total de ces cessions dépasse les 2 milliards de dollars. Les activités « en ligne » et les services par Modem de Ziff restent à vendre.

Le groupe Thomson, propriétaire du quotidien canadien *Toronto Globe and Mail* et de deux cents journaux en Amérique du Nord, s'empare des activités de banques de données et d'information sur CD-ROM. Le japonais Softbank Corp., spécialisé dans les logiciels informatiques, acquiert les activités d'organisation de Salons informatiques. Softbank, qui publie également des magazines, faisait partie des candidats au rachat du pan principal de l'empire de Ziff Davis : la presse informatique.

SATELLITES : Comsat va investir 1 milliard de francs en Asie et en Europe en 1995. – *La société américaine* de satellite Comsat a indiqué, mardi 1er novembre, qu'elle souhaitait investir plus d'un milliard de francs en 1995 pour poursuivre son extension en Amérique du Sud et participer à des projets internationaux en Asie et en Europe. Comsat devrait aussi consacrer 250 millions de francs à la mise en œuvre d'un service de communications mobiles. Enfin, le groupe américain pourrait participer à hauteur de 15 % au projet de radio-téléphonie globale par satellites Immarsat-P, d'un montant total d'un milliard et demi de dollars. Selon son PDG, Bruce Crockett, Comsat veut *« tirer avantage de (ses) opportunités de croissance tant dans la communication que dans les loisirs. »*

ÉCONOMIE

Le groupe irlandais Jefferson Smurfit Plc devait officiellement racheter, mercredi 2 novembre, la Cellulose du Pin, filiale bois, papier et emballage carton de Saint-Gobain. Annoncée le 2 août, cette cession de 5,6 milliards de francs (dont 2,9 milliards de reprise de dettes), constitue l'une des plus grosses transactions industrielles réalisées en France ces dernières années, avec 65 unités de production, 8 000 salariés et 7,9 milliards de francs de chiffre d'affaires concernés (« le Monde » du 4 août).

■ Le désengagement de Saint-Gobain a surpris et inquiété en Aquitaine, où la Cellulose du Pin joue un rôle économique essentiel, tant par le nombre de ses emplois industriels que par le débouché qu'elle assure à la forêt landaise. Un débouché privilégié, à des prix élevés, dont la pérennité exigera sans doute une difficile mutation de la filière.

Un entretien avec le PDG du groupe industriel irlandais

Michael W. J. Smurfit : « La Cellulose du Pin était trop petite pour survivre seule »

Fils du fondateur et PDG depuis 1977, Michael W. J. Smurfit, cinquante-sept ans, a hissé sa société, en moins de deux décennies, au rang des grands groupes mondiaux de l'emballage papier, employant, avec ses filiales non consolidées, 35 000 personnes dans 13 pays, pour un chiffre d'affaires annuel de 40 milliards de francs. Il explique au «Monde» ce qu'il compte faire de la Cellulose du Pin, dont le rachat à Saint-Gobain devait être officiellement conclu mercredi 2 novembre.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

« Votre arrivée inquiète.

– J'en suis surpris et... quelque peu irrité. Quand Pernod-Ricard a racheté, il y a quelques années, le plus grand producteur irlandais de whisky, il a été bien accueilli. Mais quand un groupe irlandais s'avise de reprendre une entreprise en France, on s'inquiète, on s'affole. C'est une mentalité d'assiégés, incompatible avec la survie de l'industrie. Les marchés sont mondiaux désormais. Un produit qui n'est pas manufacturé en France l'est dans un autre pays.

» Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, était contraint de céder la Cellulose du Pin, trop petite, trop hexagonale, sauf à y investir des dizaines de milliards de francs pour la rendre compétitive et mondiale. Il a retenu notre offre parce que nous sommes des professionnels du papier et de l'emballage carton. Parce que nous sommes des bâtisseurs, et que nous n'achetons pas des usines pour les fermer ou les délocaliser. Nous ne sommes pas des Mickey, mais un groupe industriel irlandais – le premier – implanté en Europe et en Amérique, avec des finances saines.

– Votre famille ne détient plus qu'un faible pourcentage de Jefferson Smurfit. Comment, sans en perdre le contrôle, allez-vous financer cette acquisition ?

– Ma famille occupe toujours une place prépondérante dans le groupe dont elle demeure l'un des actionnaires privés les plus significatifs.

– Avec quel pourcentage ?

– Nous ne le publions pas. Mais je peux vous dire que j'en suis, moi-même, le premier actionnaire individuel avec 7 à 8 % du capital, options comprises. La compagnie va émettre de nouveaux titres, mais ma part ne diminuera pas puisque je m'apprête à y réinvestir 150 à 200 millions de francs.

» Quant au rachat de la Cellulose du Pin, le groupe le fait seul, sans partenaire financier, sans emprunter. Notre trésorerie est abondante, nous sommes peu endettés. D'ailleurs, si une nouvelle opportunité venait à se présenter, nous pourrions y consacrer plus de 8 milliards de francs.

– La Cellulose du Pin va-t-elle demeurer autonome ?

– Nous allons la fusionner avec Smurfit France, qui est l'une des 350 filiales du groupe, et rebaptiser probablement l'ensemble Smurfit-Cellulose du Pin. Un ou deux membres de ma famille iront travailler à Paris, et moi-même, qui suis résident à Monaco, je superviserai cette intégration pendant quelques mois. Mais, globalement, l'équipe de direction de la Cellulose du Pin, qui est excellente, restera inchangée.

– Le prix du bois est élevé en Aquitaine. Quelle sera votre politique d'approvisionnement ?

– Jefferson Smurfit exploite 477 000 hectares de forêts en Amérique du Nord, au Venezuela, en Colombie, et achète, en plus, du bois à d'autres propriétaires. C'est donc un métier que je connais bien. Je suis très surpris et préoccupé par les prix élevés pratiqués en France, qui grèvent la rentabilité. Le bois y est certainement le plus cher au monde quand il arrive à la papeterie. Je m'en explique mal la cause. Peut-être cela ne tient-il pas au bois lui-même, mais à la coupe, au transport ou à l'écorçage ?

» Je me propose donc de rencontrer les exploitants forestiers et de mettre sur pied, avec eux, un groupe de travail en novembre ou décembre pour identifier et résoudre ce problème. Car, notre intérêt est commun dans cette affaire, nous avons besoin d'eux, comme ils ont besoin de nous.

Des investissements à Facture et Condat

– La Cellulose du Pin a une rentabilité assez faible. Comment comptez-vous l'améliorer ?

– Ces dernières années, Saint-Gobain a fait d'importants investissements dans les usines de Condat et de Facture en France, ainsi que chez Nervion en Espagne. L'effondrement du marché a empêché d'en voir le bien-fondé. Mais aujourd'hui que le marché redémarre, nous allons en bénéficier.



– Allez-vous continuer à investir ?

– Oui. Plus de 200 millions de francs à Facture ; près de 400 millions, sans doute, à Condat, dont nous envisageons de porter la production de 300 000 à 400 000 tonnes de papier par an.

– Vous gardez donc Condat ?

– Oui, sauf si on m'en propose trois fois le prix ! Condat, c'est vrai, produit un type de papier blanc pour l'impression et l'écriture qui n'est pas notre cœur de métier. Mais nous en fabriquons déjà en Angleterre, aux Etats-Unis et en Colombie : cela représente 10 % de notre activité.

– La Cellulose du Pin dispose d'un important centre de recherche à Bordeaux. Quel sera son avenir ?

– Quand Jefferson Smurfit s'est implanté aux Etats-Unis, j'ai transféré notre centre de recherche d'Irlande vers Chicago. C'était ce que je pouvais faire de mieux. Mais en rachetant la Cellulose du Pin, nous changeons de dimension en Europe et nous avons besoin, désormais, d'y disposer à nouveau d'une unité de recherche.

» Nous allons garder le centre de Bordeaux. Mais je ne peux vous dire quels seront sa taille, ses fonctions et son champ d'activité. Il est probable, en revanche, que nous ne le laisserons pas sur le campus universitaire, dont les locaux me paraissent inadaptés. Il devrait déménager dans la région.

– Plus généralement, y aura-t-il des réductions de personnel ?

– Les réductions de personnel sont, hélas, devenues une règle dans l'industrie, où chaque achat de machine nouvelle se traduit par une baisse d'effectifs. Mais, d'un autre côté, nos activités, notamment dans le carton ondulé, n'ont cessé de se développer. Au total, nous avons créé plus d'emplois que nous n'en avons supprimé.

» Lorsque la Cellulose du Pin appartenait à Saint-Gobain, une filiale seulement, la SOCAR, gagnait vraiment de l'argent. En s'intégrant dans un groupe beaucoup plus grand, toutes devraient retrouver une rentabilité normale. Voire, pour certaines, devenir de vrais petits joyaux. Et la conjoncture devrait nous y aider.

– La conjoncture ? Comment la voyez-vous l'an prochain ?

– Après quatre années catastrophiques, les pires depuis la Grande Dépression, nous vivons dans nos métiers une reprise remarquable et sans équivalent. Elle devrait renouer, l'an prochain, avec un taux de croissance plus raisonnable de 2 à 3 %. En France notamment, où l'avenir s'annonce favorablement.

» C'est la raison pour laquelle nous étudions la possibilité de construire à Nanterre, en région parisienne, une usine de 350 000 tonnes de papier pour ondulé. Plusieurs conditions sont déjà requises : le site, l'eau et la possibilité de nous approvisionner en « vieux » papier [NDLR : pour fabriquer du papier recyclé] auprès d'un vaste bassin de population. Les nouvelles lois françaises sur le recyclage vont dans ce sens.

» Mais d'autres pays, comme l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, cherchent aussi à nous attirer. Nous attendrons de connaître toutes les offres pour nous décider. »

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY

COMMENTAIRE

Les tribulations de la « filière bois »

La messe est dite. Et ce n'est pas celle que le gouvernement de gauche, issu des élections de 1981, espérait, lorsqu'il affichait ses ambitions pour la filière « bois ». A Château-Chinon, le nouveau chef de l'Etat dénonçait la *« carence »* de la forêt française (*le Monde* du 8 décembre 1981). Son ministre de l'industrie d'alors, Jean-Pierre Chevènement, en faisait, comme le souligne Christian Stoffaes (1), *« le type même d'un secteur de reconquête du marché intérieur à partir de la valorisation de ressources naturelles laissées à l'abandon par un capitalisme privé incapable de vision à long terme »*. Avec ses 14 millions d'hectares, la forêt française n'est-elle pas, de loin, la plus vaste d'Europe continentale ?

Pourtant, tous les plans de la filière « bois » ont échoué ou sont restés lettre morte. Faute de moyens financiers, l'Etat n'ayant jamais eu les moyens de ses ambitions. Faute d'acteurs industriels aussi, désireux de s'engager dans une industrie gourmande en capitaux, cyclique à l'excès, exigeant de ses actionnaires de supporter des pertes abyssales avant de pouvoir « se refaire ». La seule action notable – la plus contestable aussi –, devait être le coûteux sauvetage des Papeteries de Chapelle-Darblay, en 1984, pour protéger l'approvisionnement de la presse française en papier journal, et qui est, aujourd'hui, filiale du groupe finlandais Kymmene.

Annoncé en août, le désengagement de Saint-Gobain, qui devait être officiellement signé, mercredi 2 novembre, scelle, sans surprise, soixante-dix ans d'activités dans le secteur. Investissant dans la Cellulose du Pin autant que nécessaire, le groupe de Jean-Louis Beffa a toujours « fait son devoir ». Mais, écartelé, déjà, entre verre, céramiques industrielles et canalisations, il n'avait ni les moyens ni l'envie de bâtir, autour de la Cellulose du Pin, un leadership mondial, le seul qui vaille dans ce secteur.

Ni le groupe La Rochette, que ses actionnaires, le Crédit agricole et Paribas, cherchent à valoriser, ni Sibille, détenu à 49 % par le finlandais Ahlström, ni Matussière et Forest, à vendre, ni même Gascogne, excellemment géré pourtant, n'ont vocation à y prétendre. La France ne conserve donc, comme « champion national », que l'atypique Arjo Wiggins Appleton (AWA), avec son siège à Londres et l'actionnariat, *via* Saint-Louis, de plus en plus franco-italien, avec MM. Worms et Cie et la famille Agnelli. Un joyau, d'ailleurs, que ce groupe très international, spécialisé dans les papiers à forte valeur ajoutée, peu intégré en pâte à papier et bien restructuré.

Aujourd'hui, 60 % des entreprises papetières implantées en France appartiennent à des groupes étrangers. Et les professionnels ne parlent plus guère de « filière » bien que l'ensemble des industries des papiers, cartons et cellulose, ait été puissamment modernisé, ces dernières années, par des capitaux scandinaves et américains.

La priorité est désormais d'assurer à la forêt française des débouchés pour ses bois de trituration, petits bois ronds ou déchets de sciage, dont la vente est indispensable à toute l'économie forestière. Des bois de trituration chers, trop chers, depuis des années, handicapant les groupes papetiers comme la Cellulose du Pin ou la Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, sauvée l'an dernier *in extremis* de la faillite. C'est ce dossier que se propose d'étudier, sitôt entré dans ces murs, le groupe irlandais Jefferson Smurfit. C'est, gageons-le, le dossier sur lequel va devoir se pencher en priorité le ministère de l'agriculture.

P.-A. G.

(1) *Politique industrielle*, de Christian Stoffaes, Les cours de droit, Institut d'études politiques de Paris.

La lande sur le qui-vive

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

On ne pense qu'à ça chez les professionnels du bois d'Aquitaine. La reprise par le groupe irlandais Jefferson Smurfit de la quasi-totalité des établissements créés en soixante-dix ans par le groupe Saint-Gobain, notamment sous l'enseigne Cellulose du Pin, préoccupe très fort. A la fois elle rassure et elle inquiète les ouvriers qui s'affairent sur l'énorme machine 6, productrice de papier *kraft dans tous ses états* à Facture (Gironde), mais aussi les exploitants de la belle forêt landaise qui l'alimente des fibres de ses fûts, et encore les élus, tous un peu amoureux de ce paradis sylvestre.

Pour exprimer les sentiments ambivalents d'un monde professionnel et d'une région à l'égard de cette arrivée, six voix, six témoins : André Cameleyre, délégué CGT au comité central d'entreprise et délégué du personnel de Facture ; Pierre Castaing, représentant syndical CGC au comité d'entreprise ; Gérard Morot, directeur général de la Cellulose du Pin ; Henri de Cerval, président des coopératives forestières d'Aquitaine et conseiller régional d'Aquitaine (Chasse, pêche, nature et tradition) ; Robert Cazalet, député UDF d'Arcachon et maire de Lège-Cap-Ferret ; Jacques Valade, sénateur RPR de Gironde et président du conseil régional d'Aquitaine.

Plus on est près des arbres, plus on a pris comme une gifle le départ de Saint-Gobain, dont les dirigeants juraient la main sur le cœur que la compagnie n'abandonnerait jamais le massif. Un *pieux et inévitable mensonge* ? Peut-être. La CGT avait évidemment dénoncé de longue date le désintérêt de plus en plus flagrant de la maison-mère pour sa filiale. Il n'empêche : le personnel de Facture a été sidéré d'apprendre l'abandon de Saint-Gobain, au début du mois d'août. Passé le premier choc, il souhaite désormais que le lâcheur déguerpisse au plus vite.

Côté sylviculteurs, on est plus virulent : *« Ils sont partis comme des voyous »*, tonne M. de Cerval, élu-hobereau qui n'a pas craint de manifester en 1993 sous les banderoles de la CGT pour empêcher la fermeture de l'usine de Tartas (Landes). *Nous savions que Saint-Gobain n'avait plus de politique crédible de développement. Mais quand on fait vivre les trois quarts de la lande* [NDLR : le pays et ses habitants] *et quand on nous a colonisés pendant trente ans, part-on ainsi ? »*

La qualité d'étranger de Smurfit ne suscite pas de véritable hostilité. Bien sûr, la CGT est *a priori* défavorable : *« Un étranger a moins d'attaches avec le territoire,* répond M. Cameleyre, son délégué. *Smurfit a investi dans des forêts sud-américaines. Ne vont-ils pas produire là-bas, un jour ? La papeterie française est en train de perdre sa propre maîtrise. Comme la métallurgie, nous avons été abandonnés par les dirigeants. »*

De bons professionnels

La CGC est moins catégorique : *« C'est regrettable d'avoir dû vendre à des étrangers,* déclare Pierre Castaing, *mais il vaut mieux avoir affaire à un Irlandais qu'à des Scandinaves. S'ils tiennent leur promesse de respecter les conventions collectives, ça ira. »* La réputation de bon professionnel du carton de Smurfit plaide en sa faveur : *« La finalité des produits restera comparable, même si les méthodes différeront sur certains détails,* commente Gérard Morot, le directeur général. *Pas un seul de mes cadres n'est venu me voir pour me donner sa démission depuis le mois d'août. Et puis, à Saint-Gobain, on se battait contre le verre ou la fonte pour obtenir des investissements à armes inégales... »*

Le député de la circonscription, Robert Cazalet, estime que *« les Irlandais représentent une chance parce qu'ils connaissent leur métier »*. Et Jacques Valade, président de la région, refuse tout malthusianisme : *« Pourquoi applaudirions-nous lorsque Saint-Gobain acquiert une société américaine dans le secteur des abrasifs et ferions-nous la gueule lorsqu'un Irlandais arrive dans nos bois ? Pourquoi Sony, parfaitement acclimaté à Bayonne, ne ferait pas école ? »*

Un seul applaudit sans réserve, M. de Cerval, qui se réjouit que *« ce pays perdu intéresse les Canadiens de Cascades qui ont acheté l'usine de Tartas et, aujourd'hui, les Irlandais de Smurfit. Cela confirme que notre massif de pins d'un million d'hectares est l'un des plus beaux du monde et qu'il représente un atout-maître dans la période de pénurie où nous entrons. Le paysage industriel est bouleversé et c'est une source d'espoir. »*

Mais les acteurs locaux se mettent en garde. De façon plus ou moins vigoureuse, ils veulent être considérés par Smurfit comme des partenaires dignes de ce nom. *« Si nous n'avons pas d'investissements lourds dans les prochaines années à Facture, nous sommes voués à l'abandon,* commente André Cameleyre pour la CGT. *Si la chaudière de 800 tonnes nous lâche, l'entreprise ne pourra pas la remplacer par autofinancement : nous verrons alors si Smurfit pérennise l'entreprise ! Nous produisons du kraft comme jamais et nous le vendons très bien : il faut que les restructurations cessent et qu'on en finisse avec le blocage des salaires depuis trois ans. »*

Le partage du gâteau

M. de Cerval aimerait tenir à l'acheteur, Michael Smurfit, le langage suivant : *« Si vous êtes venus chez nous, c'est que vous en avez besoin comme nous avons besoin de vous. Il faut que nous partagions l'envie de travailler ensemble. La nature a créé ici un équilibre naturel ; les hommes doivent y atteindre aussi. Nous sommes prêts à vous assurer la ressource de votre industrie, mais il faut nous garantir un prix correct. Donnant donnant. Vous me dites que le pin des Landes est le plus cher du monde. Je vous réponds que le prix de la pâte à papier a monté de 80 % depuis le début de l'année. Vous ne pourrez pas réussir si vous ne partagez pas le gâteau avec les professionnels de ce pays ! »*

Quant à Jacques Valade, qui se souvient d'avoir dirigé l'Institut du pin à l'université de Bordeaux, il entend mettre sur pied un comité régional *ad hoc* pour rassembler et coordonner la filière bois et éviter que Condat, Facture et Tartas ne soient traités en ordre dispersé. Le but ? *« Définir les contours du gisement bois afin de fournir du travail, fixer la population et préserver l'avenir. »* Il ajoute : *« Nous aurons des parties de bras de fer avec Smurfit. Il est le bienvenu, mais son entreprise est un peu la nôtre. Sans pour autant enlever aux industriels leurs responsabilités, nous serons très attentifs à leurs choix et ferons preuve d'exigence à leur égard. »* La lande est sur le qui-vive.

ALAIN FAUJAS

REPÈRES

INFORMATIQUE

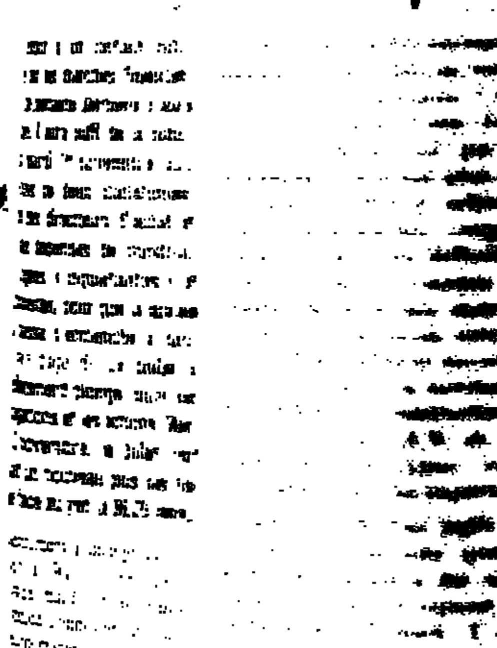
IBM s'allie à General Motors, pour la distribution de logiciels par satellite

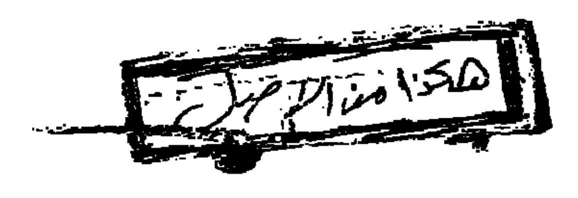
IBM a annoncé mardi 1er novembre une *« alliance technique »* avec Hughes Network Systems (HNS), filiale de General Motors, pour la transmission et la distribution de logiciels par satellite. Le nouveau service sera lancé l'année prochaine. La filiale de logiciels d'IBM, IBM Software Manufacturing Solutions, pourra transmettre directement ses programmes aux revendeurs ou à ses clients, sans avoir à les enregistrer au préalable sur une disquette. Dans les magasins, les acheteurs pourront sélectionner sur des écrans tactiles les logiciels qui les intéressent – du programme de jeu aux applications industrielles –, se les faire transmettre par satellite et les copier sur une disquette ou un CD-ROM. Les entreprises pourront directement entrer dans leurs réseaux informatiques les corrections à apporter à des logiciels récents ou les mises à jour de programmes plus anciens. IBM pense assurer par satellite 80 % de ce type de services d'ici à la fin 1995.

TRANSPORTS

Les Etats-Unis veulent conclure des accords aériens avec neuf pays européens

Les Etats-Unis vont entamer bientôt des discussions avec neuf pays européens pour libéraliser le trafic aérien, a annoncé mardi 1er novembre à Chicago le secrétaire américain aux Transports, Federico Pena qui a cependant refusé de préciser les noms de ces pays avant que ces discussions ne commencent effectivement. *« Ces accords donneront un nouvel élan a des accords similaires en Europe et dans l'ensemble de l'Union européenne »*, a déclaré M. Pena.





survivre seule »

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL...

Augmentation de 0,4 % des demandeurs d'emploi en septembre

Le chômage repart à la hausse

Une fois encore, le chômage a augmenté en septembre, effaçant ainsi la baisse enregistrée en juin et juillet. Avec 13 900 demandeurs d'emploi supplémentaires, soit une hausse de 0,4 %, selon les chiffres publiés mercredi 2 novembre par le ministère du travail, le total est porté à 3 351 900 en données corrigées, qui dépasse le record historique de mai (3 346 600).

En données brutes, leur nombre s'élève à 3 391 900, en croissance de 2,2 %, avec 74 800 inscrits de plus à l'ANPE, tandis qu'il est de 3 188 000 (+ 5,1 % en un an) selon les critères du BIT (Bureau international du travail) et de 3 109 800 (+ 1,2 % en un an), en données corrigées, en écartant les demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Par rapport à la population active, le taux de chômage s'établit désormais à 12,7 %.

Cette dégradation, conforme aux évolutions habituelles à cette période de l'année, en l'absence de toute nouvelle mesure de lutte contre le chômage, et dès lors que l'impact des créations d'emploi demeure insuffisant pour inverser la courbe, a, *semble-t-il*, désagréablement surpris le gouvernement, alors que celui-ci s'était beaucoup félicité, cet été, d'une amélioration momentanée, elle aussi traditionnelle, rompant avec une promesse qu'il avait faite dès sa prise de fonctions, si l'on excepte le cas de 1993. C'est sans doute la raison pour laquelle Michel Giraud, ministre du travail, a souhaité commenter ces mauvais résultats afin de leur donner un sens.

« C'est l'afflux de demandeurs d'emploi non indemnisés, sans référence de travail, qui empêche la très sensible augmentation du nombre d'emplois créés de se concrétiser par une baisse immédiate du chômage », déclare donc le ministre. Lequel pointe deux phénomènes : l'inscription, *« record depuis 1986 »*, *« de personnes qui n'ont jamais travaillé »* et qui souhaitent *« entrer dans le marché du travail à l'heure où la reprise économique prend une ampleur telle qu'elle devient incontestable »* ; l'arrivée massive de femmes dès lors que *« le retour de la croissance économique (...) relance de façon prioritaire le secteur tertiaire »*. Autrement dit, le chômage n'augmenterait pas vraiment mais le nombre de chômeuses s'accroîtrait. Et cela du simple fait, selon une nouvelle version de l'arroseur arrosé, que la communication gouvernementale a beaucoup mis l'accent, ces derniers temps, sur les signes évidents d'une meilleure santé économique, qui provoquerait des vocations.

Certes, un tel mécanisme est connu, et aurait déjà produit ses effets dans les mois précédents, *mais il n'explique pas tout*. Les femmes voient bien leur chômage augmenter (de 0,9 % en un an pour les moins de 25 ans, de 8,8 % pour celles âgées de 25 à 49 ans) et, pourtant, ce sont les salariés adultes – les employés – qui, globalement, subissent le plus souvent les conséquences d'une perte d'emploi. Plus généralement, cette saison coïncide avec l'arrivée de jeunes sur le marché du travail, en progression de 9 % sur un an, mais sans changement sur un mois.

Le recul des licenciements économiques (– 22,1 % en un an), tout comme le léger mieux des reprises d'un emploi (+ 4,6 % en un an) où les entrées en stages ne parviennent pas à compenser la détérioration sur les contrats à durée déterminée et l'allongement de l'ancienneté moyenne dans le chômage. Et ce malgré les dispenses de recherche d'emploi, qui sont passées de 246 097 l'an passé à 286 515.

ALAIN LEBAUBE

Le dollar au plus bas depuis 1945 face au yen

Rechute générale des places financières

Le retour à un certain optimisme sur les marchés financier, en fin de semaine dernière n'aura pas duré. Il aura suffi de la publication mardi 1er novembre aux Etats-Unis de deux statistiques, l'indice des directeurs d'achat et celui des dépenses de construction, jugées « inquiétantes » et inflationnistes, pour que la spirale de la baisse s'enclenche à nouveau (lire page 16). Le dollar a immédiatement plongé, suivi par les obligations et les actions. Mercredi 2 novembre, le billet vert touchait un nouveau plus bas historique face au yen (à 96,25 yens).

Le sentiment a changé du tout au tout à Wall Street après l'annonce mardi 1er novembre d'un indice composite de l'activité économique, établi par les directeurs des achats des principaux groupes manufacturiers américains, en augmentation de 1,5 point à 59,7 % en octobre contre 58,2 % en septembre. Les analystes ont été surpris et attendaient une légère hausse de cet indice à 58,5 % en octobre. Plus « inquiétant » encore, l'indice des prix payés par les entreprises manufacturières a fait un bond à 79,9 % en octobre contre 77,1 % le mois précédent. Cette statistique, la plus suivie par les économistes, est à son plus haut niveau depuis 1988 et reflète ce que les investisseurs craignent par-dessus tout : une diffusion à l'ensemble de l'économie des hausses des prix des matières premières et des biens intermédiaires. Pour renforcer encore un peu les craintes de la surchauffe, les dépenses de construction se sont accrues de 1,6 % en septembre aux Etats-Unis, contre 0,3 % attendu par les experts.

Face à ces chiffres jugés plus *« mauvais »* les uns que les autres, la réaction a été immédiate. Le dollar est repassé sous la barre des 1,50 mark. Il s'inscrivait mardi soir à 1,4945 deutschemark contre 1,5030 lundi soir, 96,50 yens contre 96,90 yens, 5,1190 francs contre 5,1465. Mercredi 2 novembre à Tokyo, le billet vert poursuivait sa chute. Il terminait en clôture à 96,40 yens après avoir touché quelques minutes auparavant son plus bas niveau depuis 1945 à 96,35 yens. Un plancher qui était enfoncé mercredi à l'ouverture des marchés de change européens, puisque la devise américaine s'échangeait à un nouveau plus bas de l'après-guerre à 96,25 yens. Elle restait très faible également face au mark (1,4923) et au franc (5,1135).

Le marché obligataire américain, a également souffert mardi 1er novembre. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans est repassé au-dessus du seuil des 8 % à 8,05 % contre 7,97 % lundi soir. Du côté des actions, l'indice Dow Jones a abandonné 44,75 points, soit 1,1 %. Les places européennes ont fait preuve de résistance, Londres et Francfort sont restés quasi stables en perdant moins de 0,1 %. La Bourse de Paris était fermée. Mais la contagion semblait fonctionner à nouveau à plein mercredi 2 novembre à l'ouverture des placeseuropéennes. Les marchés obligataires français et allemands étaient en force baisse et la Bourse de Paris perdait 1,37 % en début de matinée.

É. L.

La fin de la conférence de Casablanca

Un partenariat économique s'amorce entre Arabes et Israéliens

La conférence économique de Casablanca sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord s'est achevée le 1er novembre à Casablanca sur une déclaration qui devrait jeter les bases du développement futur de l'ensemble de la région. Ce qui suppose la levée officielle du boycottage arabe contre Israël, laquelle n'a pas été formellement annoncée au cours de ce sommet.

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Amman après Casablanca. Fort de l'intérêt suscité par la réunion de Casablanca, qui aura permis trois jours durant aux responsables politiques et aux hommes d'affaires israéliens et arabes de se rencontrer, les « parrains » de cette conférence _ le World Economic Forum de Davos et le Council on Foreign Relations, un organisme américain chargé de promouvoir la politique étrangère des Etats-Unis _ ont confirmé, mardi 1er novembre à Casablanca, qu'ils allaient organiser à Amman, en Jordanie, un nouveau sommet économique consacré au Proche-Orient et à l'Afrique du Nord. Cette nouvelle réunion se tiendrait *« au cours de la première moitié de 1995 »*.

Entre-temps, l'amorce d'un *« partenariat »* destiné à *« renforcer la paix entre Arabes et Israéliens »* devrait avoir progressé. La Turquie, l'Egypte et Israël ont annoncé la naissance d'une association de tourisme commune aux trois pays de l'est de la Méditerranée.

Mesuré à l'aune des réalisations tangibles, le sommet de Casablanca paraîtra décevant. Et ce n'est pas la confirmation solennelle mardi 1er novembre par un Yasser Arafat lyrique de la prochaine construction d'un port à Gaza flanqué d'une zone franche qui convaincra les sceptiques.

Porter sur les fonts baptismaux de nouveaux organismes n'était cependant pas l'objectif de cette conférence qui a réuni 61 pays, 1 114 dirigeants d'entreprises – Américains et Israéliens formaient le gros de la troupe – et a vu défiler une jolie brochette de responsables politiques allant de Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, à Jacques Delors, le président de la Commission européenne, de Yasser Arafat à Itzhak Rabin, en passant par le président roumain Ion Iliescu et le premier ministre turc Tansu Ciller. Dans le contexte conflictuel qui est celui du Proche-Orient, le propos de la conférence était d'amorcer un dialogue entre les leaders politiques et le monde des affaires et, surtout, de favoriser, à son échelle, le développement futur d'une région qui abrite 300 millions d'habitants mais que les investisseurs ont jusqu'ici délaissée. Entre participants, quantité de cartes de visite ont changé de mains au cours de la réunion de Casablanca. Des contacts d'affaires ont été noués. *« C'est une première étape »*, notait le président d'un groupe industriel français. L'investissement viendra ensuite.

« S'intégrer davantage au marché mondial »

Encore faut-il que la situation politique se soit clarifiée d'ici là : le boycottage arabe n'est toujours pas formellement levé, la Syrie et le Liban continuent de faire bande à part dans l'attente d'un règlement de paix avec Israël. L'environnement économique a également besoin d'un sérieux coup de balai. Comme l'ont fait observer nombre d'intervenants à la conférence, les pays du Proche-Orient doivent *« libéraliser leurs économies, favoriser l'investissement privé, réduire l'endettement public, privatiser les entreprises, et s'intégrer davantage au marché mondial »*. Exemple parmi d'autres de ce déphasage : l'absence de banques d'affaires. *« Jusqu'à aujourd'hui, il n'existe pas une banque de cette nature dans toute l'Afrique du nord »*, faisait observer un financier.

La conférence de Casablanca a eu le mérite de mettre l'accent sur ces obstacles au développement – quitte parfois à pousser un peu loin le bouchon du libéralisme. En revanche, elle ne s'est pas appesantie outre mesure sur les difficultés économiques des Palestiniens. Et, en particulier, sur les conséquences du bouclage à répétion de la bande de Gaza alors même que le tiers des-rares – Palestiniens à avoir un emploi travaillent en Israël.

De là le bilan mitigé de la conférence dressé par l'universitaire palestinien Hisham Awartani. *« C'est une bonne chose que les hommes d'affaires aient pu découvrir la région du Proche-Orient*, dit-il. *Mais que la communauté internationale laisse les Israéliens fermer la bande de Gaza sans protester est un scandale. C'est faire le jeu des extrémistes. »*

JEAN-PIERRE TUQUOI

MAROC : inauguration du bureau de liaison israélien. – Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a inauguré, mardi 1er novembre, le bureau de liaison israélien, dont la création a été décidée par Israël en septembre. La direction de ce bureau a été confiée à David Dadon, originaire de Marrakech (sud marocain), qui occupait le poste de directeur des relations avec les Etats arabes au ministère israélien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

Les résolutions adoptées

La conférence de Casablanca a jeté, mardi 1er novembre, les bases d'une Communauté économique du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Elle a aussi envisagé la création d'un bureau régional du tourisme et le soutien à la création d'une chambre régionale de commerce.

Dans une déclaration dite de Casablanca, lue en arabe et en anglais par deux conseillers du roi Hassan II avant l'allocution finale du souverain marocain, les gouvernements représentés au sommet ainsi que les représentants du secteur privé *« ont exprimé leur intention de prendre les mesures suivantes :*

» – La mise en place des bases d'une Communauté économique du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord qui impliquerait à une étape déterminée la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes dans la région.

» – La création d'un bureau régional de tourisme en vue de faciliter le tourisme et promouvoir ces régions comme une destination attractive.

» – Appuyer la création d'une chambre régionale de commerce et d'un conseil d'affaires afin d'encourager les échanges intra-régionaux ».

Les participants ont également donné six mois à un groupe d'experts pour qu'il *« examine les différentes options pour les mécanismes de financement, y compris la création d'une banque de développement du Proche-Orient et d'Afrique du Nord »*.

Les participants ont *« exploré les meilleurs moyens à même d'accélérer le développement de la région et de surmonter, dès que possible, les obstacles, y compris les boycottages et toutes les barrières aux échanges et à l'investissement »*.

A cet égard, les participants ont *« favorablement pris note de la décision des pays du Conseil de coopération du Golfe de lever les aspects secondaires et tertiaires du boycottage d'Israël »*.

Pour donner corps à *« cette nouvelle collaboration entre les secteurs public et privé »*, les participants ont décidé de mettre en place un comité directeur, chargé du suivi de toutes les questions issues du sommet. La première réunion de ce comité aura lieu dans un mois. Un secrétariat directeur chargé d'assister ce comité sera installé au Maroc.

Les participants, qui *« se sont engagés à tout mettre en œuvre pour que cet événement conduise à l'établissement de relations individuelles et institutionnelles durables en vue d'assurer une vie meilleure aux peuples de la région, se retrouveront dans la première moitié de 1995 à Amman, en Jordanie »*. – *(AFP.)*

Grève chez Pechiney, agitation dans l'industrie chimique

Les conflits salariaux reprennent de la vigueur

Reconduite mercredi 2 novembre, la grève entamée le 25 octobre à l'usine Péchiney de Dunkerque (Nord) constitue le signe le plus visible d'un certain regain des conflits sociaux. *Si le climat reste généralement calme, ce retour, dans le secteur privé,* des revendications salariales classiques ne doit pas être négligé.

Etablissement ultramoderne du *point de vue de ses installations* et exemplaire pour son organisation du travail, l'usine Pechiney (620 salariés) de Dunkerque (Nord) est le théâtre d'un conflit *salarial révélateur des tensions* qui se dessinent dans quelques grandes entreprises.

Les syndicats avancent des revendications salariales parti*culièrement élevées – 1 000 francs* mensuels et des jours de disponibilités supplémentaires dans le cadre du fonctionnement en quatre équipes – qui reflètent le senti*ment que l'ère de la modération* salariale, désormais révolue, impose un rattrapage sous forme de revalorisations substancielles. La direction, qui s'en tient à une augmentation limitée à 315 francs mensuels, souligne que depuis son démarrage l'unité de production *de Dunkerque a accumulé près de* 1 milliard de francs de déficit.

Par ailleurs, on ne peut que remarquer que ce conflit – premier accroc d'envergure au climat social constaté depuis l'inauguration, il y a trois ans, de l'usine – prend des allures de « grève dure » avec installation de piquets de grève et constats d'huissier. De toute évidence, cette ambiance traduit un clivage grandissant *entre les quatre cents ouvriers* (rebaptisés « opérateurs ») et le reste du personnel. Cruel constat d'échec pour Pechiney qui, dans son usine dunkerquoise, s'est pré*cisément attaché à réduire les* échelons hiérarchiques...

Parallèlement, un conflit larvé perdure depuis une semaine à l'usine EGT (European Gas Turbines) de Belfort, *filiale* de GEC-Alsthom. Là aussi, les accès ont *été bloqués par les grévistes*, qui considèrent que les propositions de la direction (1,1 % d'augmentation salariale à condition qu'intervienne une reprise immédiate du travail) sont loin du compte. Quant aux salariés des cognacs Martell, la plus vieille maison de *négoce de Cognac* (Charente-Maritime), ils se sont engagés dans une grève « historique ». Réclamant 500 francs d'augmentation, ils protestent aussi contre la dégradation de leurs conditions de travail imputable à la mise en place de la semaine de quatre jours (*le Monde* du 29 octobre).

Outre la longue grève des journalistes de Radio-France (qui n'ont repris le travail qu'après avoir obtenu des résultats non négligeables), les traces d'un regain de mobilisation se dessinent dans le secteur de la chimie. Lancée – fait notable – par les *cinq fédérations* CGT, CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC, la journée d'action du 25 octobre destinée à obtenir l'ouverture de négociations sur les salaires et l'emploi a été assez *bien suivie* dans les principaux sites de production des groupes Elf, Total, Rhône-Poulenc, Péchiney, Saint-Gobain comme dans plusieurs papeteries.

De ces quelques étincelles, il serait hasardeux de tirer des conclusions trop hâtives. Pour l'essentiel, les tensions restent le fait de quelques grandes entre*prises et ne donnent pas pour* l'instant de signes d'extension. Toutefois, même si les conflits en cours devaient rester isolés, les signaux qu'ils adressent sont suf*fisamment clairs* pour être pris au sérieux par les chefs d'entreprise, dont les dernières enquêtes de l'INSEE indiquent qu'ils retrouvent un certain optimisme. D'abord parce qu'ils émanent d'entreprises qui n'appartiennent pas systématiquement au secteur public et, ensuite, parce que le souvenir de la fin des années 80 rappelle que les « *conflits de sortie de crise* » sont parfois les plus longs et les plus difficiles à résorber.

A cet égard, les dernières statistiques de l'INSEE indiquant, pour le mois de de septembre, une très *faible proportion* d'ouvriers et d'employés ayant bénéficié d'une augmentation de salaire pourraient présager des attentes croissantes dans le domaine des rémunérations.

JEAN-MICHEL NORMAND

Après avoir subi d'importantes pertes sur les marchés dérivés

Procter & Gamble attaque Bankers Trust

Selon le *Wall Street Journal* du 1er novembre, la SEC, le gendarme des marchés boursiers américains, et la CFTC, son homologue pour les marchés à terme, ont engagé des enquêtes pour savoir si Bankers Trust a violé la loi fédérale lors de la vente de produits dérivés à Proc*ter & Gamble. De son côté,* Procter & Gamble a intenté une action en justice contre Bankers Trust et réclame 130 millions de dollars de dommages et intérêts. Le groupe américain spécialisé dans la production de biens de consommation courante a perdu cette année 157 millions de dol*lars sur les marchés dérivés* (800 millions de francs) et accuse Bankers Trust de l'avoir trompé sur le risque lié à l'utilisation de ces produits financiers sophistiqués.

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont les rendements dépendent de la variation de la valeur d'un actif (obligation, devise, taux d'intérêt, action, etc. Procter & Gamble avait acquis au début de l'année *deux contrats de « swap »* (d'échange) sur les rendements des bons du Trésor américain à 5 ans et à 30 ans. Bankers Trust devait payer un taux d'intérêt fixe contre un taux flottant. Ces contrats avaient été spécialement montés par Bankers Trust, la septième banque américaine, pour permettre à son client de profiter au début de l'année de la poursuite de la baisse des taux aux Etats-Unis. Mais les taux d'intérêt n'ayant au contraire cessé de remonter, l'opération s'est transformée en désastre financier.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la *direction*
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS-CESSIONS

ASTRA rachète 50 % de son distributeur aux Etats-Unis à Merck. – *Le* groupe pharmaceutique suédois Astra a décidé d'acquérir, pour 820 millions de dollars (4,22 milliards de francs), 50 % de son distributeur aux Etats-Unis, propriété *jusqu'ici de son confrère américain* Merck, ont annoncé mardi 1er novembre les deux groupes. A la suite de cette acquisition, les opérations Merck-Astra vont être trans*férées à une nouvelle société mixte,* Astra Merck Inc. Depuis 1982, Merck vendait sous licence le Losec, médicament vedette d'Astra contre l'ulcère. Selon Astra, les *ventes de ce produit par Merck ont* totalisé en 1993 plus de 500 millions de dollars, à tel point que Merck a créé une division spéciale pour la seule vente des produits Astra. – (AFP.)

BNP : cession de sa filiale belge *Nagelmackers.* – La BNP a vendu les parts qu'elle détient dans la banque belge Nagelmackers au groupe belge P et V Assurances. *« La cession garantit la poursuite du développement de la banque belge et le service de ses clients dans les conditions optimales »*, indique la BNP. La Nagelmackers continuera notamment de commercialiser les produits de la BNP.

ELAN : le fabricant slovène de skis et d'équipements de sport va être racheté par Elite American Corp. – La Privedna Banka de *Zagreb, actionnaire majoritaire du* fabricant slovène de skis et d'équipements de sport Elan, a annoncé, lundi 31 octobre, la vente de sa filiale à la société américaine Elite *American Corporation* (EAC) de San-Diego (Californie). La Privedna Banka détenait 70 % des actions d'Elan, qui a fait faillite en 1991. Le prix de vente est de 50 millions de dollars (260 millions de francs).

QUELLE : onze de ses magasins autrichiens vendus à Woolworth GmbH. – Quelle Schickedanz AG, groupe allemand de vente par correspondance, va vendre à la firme F. W. Woolworth GmbH onze de ses magasins autrichiens au 1er février 1995, a indiqué Quelle, lundi 31 octobre, dans un communiqué. La *vente de ces magasins entre dans* le cadre d'un programme de concentration de Quelle Autriche sur ses activités de base, vente par correspondance et vente au détail. Quelle *Autriche est la filiale étrangère du* groupe allemand réalisant le chiffre d'affaires le plus élevé (928,6 millions de deutschemarks, soit 3,15 milliards de francs).

OFFRE

RJR NABISCO : la firme américaine met sur le marché boursier 19 % de ses activités alimentaires. – La grande firme américaine spécialisée dans l'agroalimentaire RJR Nabisco a annoncé la prochaine mise sur le marché de 19 % de ses activités alimentaires, comptant en retirer environ 1 mil*liard de dollars (5,13 milliards de* francs) qui seront utilisés pour réduire l'endettement de la société. Après cette opération, RJR Nabisco distribuera un dividende spécial de 30 *cents* par action *ordinaire*. Il s'agira du premier dividende versé depuis l'introduction en Bourse en 1991. L'offre publique de vente concerne 45 millions d'actions ordinaires entre 23 et 26 dollars pièce de Nabisco Holdings, avec une option sur 6,75 millions d'actions supplémentaires. Cette opération devrait permettre d'attirer les investisseurs vers les seules activités alimentaires de Nabisco alors qu'ils auraient été réticents à *acquérir des actions globales de la* firme, dont les résultats sont ralentis par des activités tabac en moins bonne posture. – *(AFP.)*

PARIS, 2 novembre ➘ Rechute

La Bourse de Paris était, mercredi 2 novembre, en forte baisse, après le recul de Wall Street et de Tokyo et dans le sillage du repli des marchés obligataires affectés par la chute du dollar. En baisse de 1,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 passait sous la barre des 1 900 points et abandonnait 1,36 % à 1 879,74 points en milieu de journée.

Selon plusieurs opérateurs, le support *des 1 850 points du CAC 40 pourrait être* atteint rapidement. *« Le marché est fébrile et attend un geste en provenance des Etats-Unis pour calmer les marchés de taux »,* explique un analyste. *« La Bourse avait réagi favorablement vendredi aux chiffres de la croissance aux Etats-Unis. Nous avons peut-être été trop optimistes. Nous allons retrouver la situation antérieure car rien n'a vraiment bougé. Le dollar est toujours aussi faible »,* ajoute-t-il. Le marché obligataire était en net recul mercredi matin à Paris, le contrat notionnel décembre du MATIF était en baisse de 60 centièmes à 109,34, dans le sillage du marché obligataire américain et en raison de la faiblesse du dollar. La publication, mardi, aux Etats-*Unis d'un chiffre* considéré comme inflationniste (l'indice des directeurs d'achats en octobre, à 59,7 % contre 58,5 % attendu), a *détérioré une nouvelle fois* les marchés de taux.

Du coté des valeurs, les groupes exportateurs étaient en baisse, affectés par le recul du dollar, à l'image de Sanofi (– 4,2 %) et L'Oréal (– 3,2 %). Reculs également de 4,6 % de UFB-Locabail, de 2,6 % de Canal Plus et de 2,5 % de Suez. Hausses en revanche de 2,5 % de la Générale des eaux et de 2,3 % du GAN.

NEW-YORK, 1er novembre ⬇ Rechute

Wall Street a encore perdu du terrain mardi 1er novembre, accélérant ses pertes en fin de journée en raison d'une vague de ventes sur programmes informatiques, alors que les taux d'intérêt à long terme ont à nouveau brisé *le* seuil des 8 %. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 863,37 points, en baisse de 44,75 points (– 1,1 %). Le volume des transactions a été élevé avec quelque 317 millions de titres échangés. Les baisses ont été presque trois fois plus nombreuses que les hausses : 1 609 contre 609, alors que 656 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs boursiers ont liquidé en *réaction* à la forte hausse des taux *d'intérêt à long terme intervenue après la* publication d'une progression de l'indice composite des principaux directeurs d'achats en octobre supérieure aux attentes. Les opérateurs ont été surpris *par une progression à 59,7 % de l'indice* des directeurs d'achats, et surtout par le bond à 79,9 % de l'indice des prix payés par les entreprises manufacturières en octobre contre 77,1 % le mois précédent. En outre *les dépenses de construction* ont fait un bond de 1,6 % en septembre *aux Etats-Unis, contre 0,3 % attendu par* les experts. Sur le marché obligataire, le plus sensible à tout signe de reprise de l'inflation, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans a grimpé à 8,05 % contre 7,97 % la veille.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er nov.
Alcoa	85 1/4	84 1/4
Allied Signal Inc.	34 5/8	34 1/2
American Express	30 3/4	30 3/4
ATT	55	54 1/2
Bethlehem Steel	19	18 7/8
Boeing	43 7/8	43 7/8
Caterpillar Inc.	59 3/4	57 5/8
Chevron	46	44 3/8
Coca-Cola	50 1/4	50 1/2
Disney Corp.	39 3/8	39
Du Pont de Nemours	59 5/8	57 7/8
Eastman Kodak	48 1/8	48 3/4
Exxon	62 7/8	61 3/4
General Electric	48 7/8	48 5/8
General Motors	39 1/2	38 3/4
Goodyear Tire	35	35
IBM	74 1/2	73 3/4
International Paper	74 1/2	73 3/8
Morgan (J.P.)	61 7/8	60 3/4
McDonnell Douglas	141	135 1/4
Merck and Co.	35 3/4	35 3/4
Minnesota Mining	55 3/8	54 3/8
Philip Morris	61 1/4	60 1/2
Procter & Gamble	62 1/2	63 1/4
Sears Roeb. and Co.	49 1/2	48 3/8
Texaco	65 3/8	63 7/8
Union Carbide	33 1/8	31
United Tech.	63	62 3/4
Westinghouse El.	14 1/8	14 3/8
Woolworth	15 1/2	15 1/4

LONDRES, 1er novembre = Sans orientation

La Bourse de Londres est restée quasiment inchangée, mardi 1er novembre, récupérant une grande partie de ses *pertes après la publication du rapport trimestriel* de la Banque d'Angleterre sur l'inflation, qui semble éloigner la perspective d'une hausse prochaine des taux d'intérêt.

L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 1,1 point à 3 096,3 points (– 0,04 %) après avoir compté jusqu'à *13 points de baisse. Les fonds d'Etat* ont gagné environ un demi-point. En raison de la fermeture de la plupart des places *européennes pour la Toussaint, l'activité* est restée faible avec 472,2 millions d'actions échangées contre 484,9 millions de livres.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er oct.
Allied Lyons	5,97	6,02
BP	4,35	4,26
BTR	3,07	3,07
Cadbury	4,36	4,40
Glaxo	5,99	5,97
GUS	5,60	5,57
ICI	7,95	8
Reuters	4,80	4,84
RTZ	8,60	8,57
Shell	7,33	7,25
Unilever	11,38	11,40

TOKYO, 2 novembre ⬇ Nouvelle baisse

La Bourse de Tokyo a terminé la *séance du mercredi 2 novembre sur* un nouveau repli, les investisseurs s'inquiétant des résultats des sociétés *à un moment où le dollar évolue* autour de ses plus bas niveaux d'après-guerre contre le yen. L'indice Nikkei a perdu en clôture 165,83 points, soit 0,83 %, à 19 750,65 points.

Les incertitudes sur les marchés des changes ont amené beaucoup d'investisseurs à alléger leurs positions avant *jeudi, qui sera jour férié au Japon. « Les investisseurs craignent que le dollar chute davantage en leur absence »*, estime Michio Sugita, de Deutsche Bank Capital Markets (Asia).

VALEURS	Cours du 1er nov.	Cours du 2 nov.
Bridgestone	1 580	1 570
Canon	1 790	1 770
Fuji Bank	2 150	2 150
Honda Motors	1 690	1 690
Matsushita Electric	1 610	1 590
Mitsubishi Heavy	786	778
Sony Corp.	5 920	5 850
Toyota Motors	2 120	2 120

CHANGES

Dollar : 5,1270 ⬇

Le dollar fléchissait, mercredi 2 novembre sur le marché des changes parisiens, à 5,1270 francs contre 5,1730 francs la veille au soir à Londres, le marché de Paris étant clos mardi en raison de la Toussaint. Le deutschemark s'inscrivait en hausse à 3,4269 francs contre 3,4180 mardi soir sur le marché londonien

FRANCFORT	1er nov.	2 nov.
Dollar (en DM)	1,4955	1,4986

TOKYO	1er nov.	2 nov.
Dollar (en yens)	96,82	96,40

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 nov.) .... 5 1/4 – 5 3/8
New-York (1er nov.) 4 3/4

BOURSES

PARIS

	28 oct.	1er nov.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 905,69	clos
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 308,91	clos
Indice SBF 250	1 266,92	clos

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	31 oct.	1er nov.
Industrielles	3 908,12	3 863,37

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	31 oct.	1er nov.
100 valeurs	3 097,40	3 096,30
30 valeurs	2 351,70	2 360

FRANCFORT

	31 oct.	1er nov.
Dax	2 071,63	2 069,73

TOKYO

	1er nov.	2 nov.
Nikkei Dow Jones	19 916,48	19 750,65
Indice général	1 579,35	1 568,68

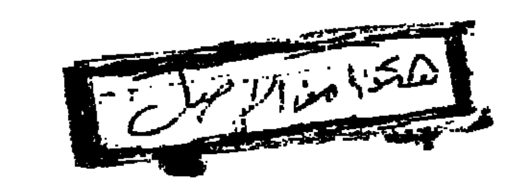
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1130	5,1180	5,1120	5,1180
Yen (100)	5,3060	5,3120	5,3500	5,3575
Ecu	6,5210	6,5270	6,5135	6,5220
Deutschemark	3,4251	3,4281	3,4282	3,4326
Franc suisse	4,1144	4,1194	4,1298	4,1377
Lire italienne (1000)	3,3310	3,3350	3,3045	3,3098
Livre sterling	8,3780	8,3830	8,3670	8,3755
Peseta (100)	4,1179	4,1129	4,0923	4,0887

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5	5 1/8	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 5/16	6 7/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/6	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 7/16	8 11/16	9	9 1/4
Livre sterling	5 5/8	5 3/4	6	6 1/8	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 3/16	5 5/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 1,43 % (1878,47)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/08/94	EDF-GDF3%	6180	6180	—
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1032	1031	– 0,10
22/10/94	Cr.Lyonnais(T.P.)	1081	1080	– 0,10
24/10/94	Renault (T.P.)	1729	1768	+ 2,26
01/10/94	Rhone Poulenc(T.P)	2075	2090	+ 0,72
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1163	1165	+ 0,17
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1080	—	
12/07/94	Accor 1	611	609	– 0,33
01/07/94	Air Liquide 1	726	712	– 1,93

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
29/06/94	Dassault-Aviation1	429	425	– 0,93
08/05/92	Dassault Electro 1	383,50	385	+ 0,39
17/08/94	De Dietrich 1	2588	2581	– 0,35
06/08/94	Degremont 1	430	427	– 0,70
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	82,30	82,60	+ 0,48
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	55	—	

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
27/08/94	LVMH Moet Vuitton1	830	812	– 2,17
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	468	473,50	+ 1,18
30/11/93	Marine Wendel 1	379	380	+ 0,26
05/07/94	Matra-Hachette 1	106,40	105	– 1,32
04/07/90	Metaleurop 1	80	79	– 1,25
—	Metrologie Inter.1	10,50	10,70	+ 1,90

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
04/03/94	Sodexho 1	856	853	+ 0,82
04/07/94	Sogerap (Ny) 2	127	—	
29/06/94	Sommer-Allibert 1	1920	1878	– 2,19

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
26/05/94	Guinness Plc 1	39	39,05	+ 0,13
03/10/94	Hanson Plc 1	19	19,30	+ 1,58
28/02/92	Harmony Gold 1	53,10	50,95	– 4,05
12/10/94	Hewlett-Packard 1	490	495,10	+ 1,04
—	Hitachi 1	52,50	52,25	– 0,48
27/04/94	Hoechst 1	1100	1102	+ 0,27
10/09/94	I.B.M 1	387,10	375,70	– 2,94
03/10/94	I.C.I 1	65,10	66	+ 1,38
03/10/94	I.T.T. 1	435	444	+ 2,07
—	Ito Yokado 1	273	271	– 0,73
—	Matsushita 1	84	83	– 1,19

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 28 octobre

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1200	5,1175	4,85	5,45
Ecu	6,5280	6,5255	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2900	342,4200	330	354
Belgique (100 F)	16,6370	16,6435	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,3800	305,4700	293	315
Italie (1000 lires)	3,3525	3,3465	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,5800	87,5400	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2670	8,2770	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3780	8,3770	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2205	2,2220	2	2,55
Suisse (100 f)	410,2800	410,0600	398	422
Suède (100 krs)	72,2500	71,8800	68	78
Norvège (100 k)	78,7500	78,7500	73	82
Autriche (100 sch)	48,6280	48,6450	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1155	4,1120	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,7963	3,7868	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,2893	5,2829	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/10
Or fin (kilo en barre)	64000	63950
Or fin (en lingot)	64350	64300
Napoléon (20f)	371	370
Pièce Fr (10 f)	338	—
Pièce Suisse (20 f)	372	372
Pièce Latine (20 f)	372	371
Souverain	470	477
Pièce 20 dollars	2520	2520
Pièce 10 dollars	1280	1260
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2405	2400
Pièce 10 florins	388	386

Matif (Marché à terme international de France)

28 octobre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 129 462

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,28	108,46	109,96
Précédent	108,88	108,08	109,68

CAC 40 A TERME
Volume : 61 271

Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1895	1915	1925
Précédent	1858	1865	1874

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA ■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Marie-Jeanne BUISSON
et
Patrick BLOCHE
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Anne-Flore,

le dimanche 30 octobre 1994, à 18 h 50, à Paris.

Décès

– Elie et Nadine Arié,
Jean-Pierre et Florence Parian,
François et Claude Turon,
Thierry et Catherine Van Houtte,
Mary Thomas Arié,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur père, beau-père et grand-père,

Narcisse ARIÉ,

survenu le 21 octobre 1994 à Lisbonne (Portugal), dans sa quatre-vingt-seizième année.

35, boulevard Gouvion-Saint-Cyr,
75017 Paris.

– Colette et Laurent Baron,
Ainsi que toute la famille,
Et les amis,
ont le chagrin de faire part du brutal décès de

Corinne,

un mois avant ses dix-sept ans.

L'inhumation aura lieu à 14 heures, le vendredi 4 novembre 1994, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Laurent Baron,
1, square La Bruyère,
75009 Paris.

– L'Institut national de la recherche agronomique,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre BOURGIN,
ingénieur agronome,
directeur de recherches,
directeur du laboratoire
de biologie cellulaire à Versailles,

survenu à son domicile, le 29 octobre *1994.*

Ses obsèques auront lieu ce mercredi 2 novembre, à 14 h 30, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

– Mme Etienne Martin,
née Renée Martin, son épouse,
M. et Mme Xavier Martin,
M. et Mme Daniel Perrin
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Hugues Martin
et leurs enfants,
M. et Mme Christophe Martin
et leurs enfants,
Les familles Martin, Mineur, Corne, Troublé et Favre,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Etienne MARTIN,
officier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 30 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 novembre, à 11 heures, *en l'église Saint-Thomas-d'Aquin*, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Confolens (Charente).
Poitiers (Vienne).
Le Havre (Seine-Maritime).
Méricourt (Pas-de-Calais).

Mme Marie-Paule Perucaud,
son épouse,
M. et Mme Daniel Fumey-Perucaud
et leurs enfants,
Mlle Catherine Perucaud,
M. et Mme Pierre Perucaud-Van den Boosche et leurs enfants,
M. et Mme Paul Perucaud-Nabulabi
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Perucaud, Couty, Denardou,
ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean Gérard PERUCAUD,
professeur honoraire de philosophie
de l'enseignement public,

décédé le 30 octobre 1994, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques civiles ont eu lieu le mardi 1er novembre, à 15 heures, au cimetière de Confolens.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Marie-Paule Perucaud,
allée de Blossac,
16500 Confolens.

Soutenances de thèses

– M. Chawkat Georges Moucarry présentera, le jeudi 17 novembre 1994, à 9 h 30, dans la salle Marcel-Mauss, à la section des sciences religieuses, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Pardon, repentir, conversion : étude de ces concepts en islam et de leurs équivalents bibliques ».

Remerciements

– Mme Leila Aslaoui, née Hemmadi,
Et son fils Khalid Aslaoui,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les messages qui leur sont parvenus, et très sensibles à toutes les marques de compassion,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, après la tragique disparition de leur cher et regretté époux et père,

Mohamed Redha ASLAOUI,
chirurgien-dentiste,

lâchement assassiné le 17 octobre 1994, à Alger, à cinquante-trois ans.

L'inhumation a eu lieu à Alger, le 18 octobre, au cimetière d'El-Kettar.

Avis de messes

– Les amis,
Les collègues,
Et les élèves de

Francis DOMENGET,
graveur,
massier de l'atelier Cami,
pensionnaire de 1953 à 1956
de la Casa Velasquez,
ancien professeur à l'Ecole suisse,

font part de son décès, survenu le 21 octobre 1993.

Un service aura lieu le samedi 5 novembre 1994, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine. Métro Porte-d'Auteuil ou métro Marcel-Sembat, bus 123.

Services religieux

– Un service à la mémoire de

Jacques de THOMASSON,

rappelé à Dieu le 16 juillet 1994, sera célébré au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, le mardi 8 novembre, à 18 heures.

Anniversaires

– Il y a un an, nous quittait

Christian CHOMIENNE.

Ceux qui l'aiment ne l'oublient pas.

– Pour le neuvième anniversaire du rappel à Dieu, le 3 novembre 1985, de

Pierre DUC,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

– *In memoriam.*

Spiru MITTELMANN
17 mars 1912 - 2 novembre 1992.

Sa femme,
Ses enfants,
Son petit-fils.

Souvenirs

– *In memoriam.*

Le 2 novembre 1944, pendant la bataille des Vosges, mourait, à Ogéviller, à l'âge de vingt-deux ans,

Pierre-François FOATA,
engagé volontaire à la 2e DB
du général Leclerc,
croix de guerre,
médaille militaire.

Avec leur grand-mère et toute la famille,
Aurélie et Séverine Bidet-Caulet,
Cyril et Thomas Bidet,
ont une pensée pour lui.

CULTURE

Mort de l'historien d'art John Pope-Hennessy

L'historien d'art britannique John Pope-Hennessy est mort à Florence le 31 octobre. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Ce grand spécialiste de la Renaissance italienne avait fait ses études à Oxford, avant d'entrer, en 1938, au Victoria and Albert Museum de Londres, dont il devait être le directeur de 1967 à 1973. Il occupera ensuite le même poste au British Museum entre 1974 et 1976. L'année suivante, Sir John était chargé du département des peintres européens au Metropolitan Museum de New-York. Depuis, il partageait son temps entre les Etats-Unis et son domicile de Florence.

John Pope-Hennessy est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la peinture siennoise et à des artistes de la Renaissance italienne tels qu'Uccello, Fra Angelico ou Benvenuto Cellini. Sa dernière œuvre était consacrée au sculpteur Donatello. Seules trois de ses monographies sont disponibles en français : *Fra Angelico* (Sers éd., « Bibl. des grands maîtres »), *Benvenuto Cellini* (Hazan éd.), *Donatello* (Abbeville Press, diff. Flammarion).

CENSURE : la plus haute autorité musulmane égyptienne demande l'interdiction de « l'Emigré » de Youssef Chahine. – Al-Azhar a recommandé l'interdiction du nouveau long métrage de l'auteur de *Gare centrale* et d'*Adieu Bonaparte*. La plus haute institution musulmane d'Egypte a déclaré le film contraire à la charia (loi islamique), *« du fait qu'il personnifie un prophète »*, selon le juge du tribunal des référés, saisi à la suite d'une plainte déposée par un avocat jusqu'alors inconnu. Bien que s'étant clairement inspiré du personnage biblique de Jospeh, le cinéaste avait donné un titre plus *général à son film, à la fois pour* éviter les foudres des islamistes et pour souligner la portée universelle qu'il donne à son œuvre (*le Monde* du 4 août). Après de longues tractations avec les autorités religieuses, *l'Emigré* avait pu sortir au Caire fin septembre, et connaissait un grand succès. Le tribunal doit poursuivre son audience le 3 novembre.

AUTOMOBILE

BMW 318 Turbo diesel : un record pour la vignette

On sait depuis belle lurette que le calcul de la puissance administrative des voitures établi en France a ceci d'original qu'il n'a rien à voir avec la puissance réelle de l'automobile concernée. Comme chacun sait, elle vise à classer les véhicules pour leur attribuer un niveau d'imposition qui passe par le prix de la carte grise, la vignette et autres taxes et calculs des barèmes d'assurances. Aussi on ne sait plus s'il faut rire ou pleurer quand un constructeur réussit à « sortir » d'un moteur à la fois un maximum de puissance effective et un minimum de chevaux fiscaux.

Propre à notre cher pays, le calcul si souvent déformé par la présence, entre autres, de la suralimentation sur le moteur avait été inventé, en principe, pour favoriser les voitures les plus économiques en carburant... La formule appliquée se présente ainsi :

$$P = \frac{m\ 0{,}0458\ C\ (1{,}48)}{K}$$

On aura compris que *P* est la puissance administrative « arrondie à la valeur entière la plus proche, *m* le coefficient égal à 1 pour les véhicules à essence (0,7 pour les diesels, ainsi favorisés), *C* étant la cylindrée du moteur en cm³, *K* étant la moyenne arithmétique des vitesses exprimées en km/h pour 1 000 tours/minute »...

L'application de la formule à la toute dernière 318 Turbo diesel de BMW attribue 4 chevaux fiscaux à la voiture, et au fond on s'en réjouira, car elle mérite par ailleurs bien des distinctions supplémentaires.

C'est à partir du six cylindres en ligne de 2,5 litres alimenté au gazole qu'a été conçu ce quatre cylindres à injection indirecte, discret en fonctionnement et vaillant à la route. Assisté par un turbo-compresseur monté sur échappement et doté d'un échangeur thermique, ce moteur développe 90 chevaux (66 kW) à 4 400 tours avec une cylindrée de 1665 cm³. Le couple (effort de propulsion) est à près de 20 kmg à 2 000 tours. C'est dire qu'il ne manque pas de nerf ni de souplesse et que, malgré les trop judicieux rapports de boîte choisis *(voir plus haut)*, l'agilité de la voiture n'est pas compromise.

A la route, autre satisfaction dans le comportement général du véhicule. La suspension avant n'est pas celle de la Compact sortie récemment et quelque peu simplifiée, mais celle des plus récentes versions de la gamme. A l'arrière, l'essieu multibras fait une fois encore preuve d'efficacité. Peu de roulis et plongée au freinage quasi maîtrisée.

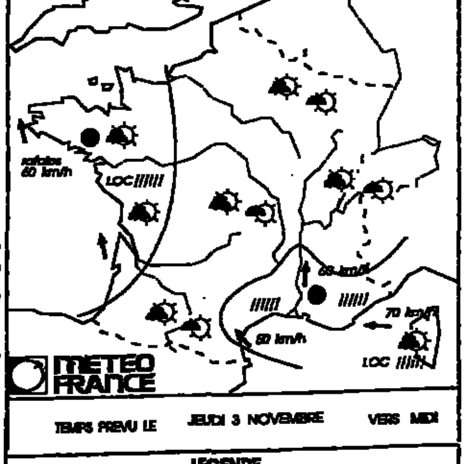
On trouve des disques sur les roues avant et des tambours à *l'arrière, ce qui n'apparaît pas* comme une mauvaise solution, d'autant plus que l'antiblocage est fourni en série. Moins réjouissant est le triste tableau de bord de cette diesel et peut-être aussi une finition moins rigoureuse que celle offerte sur les hauts de gamme de la marque. Cela n'empêchera pas la voiture de connaître le succès.

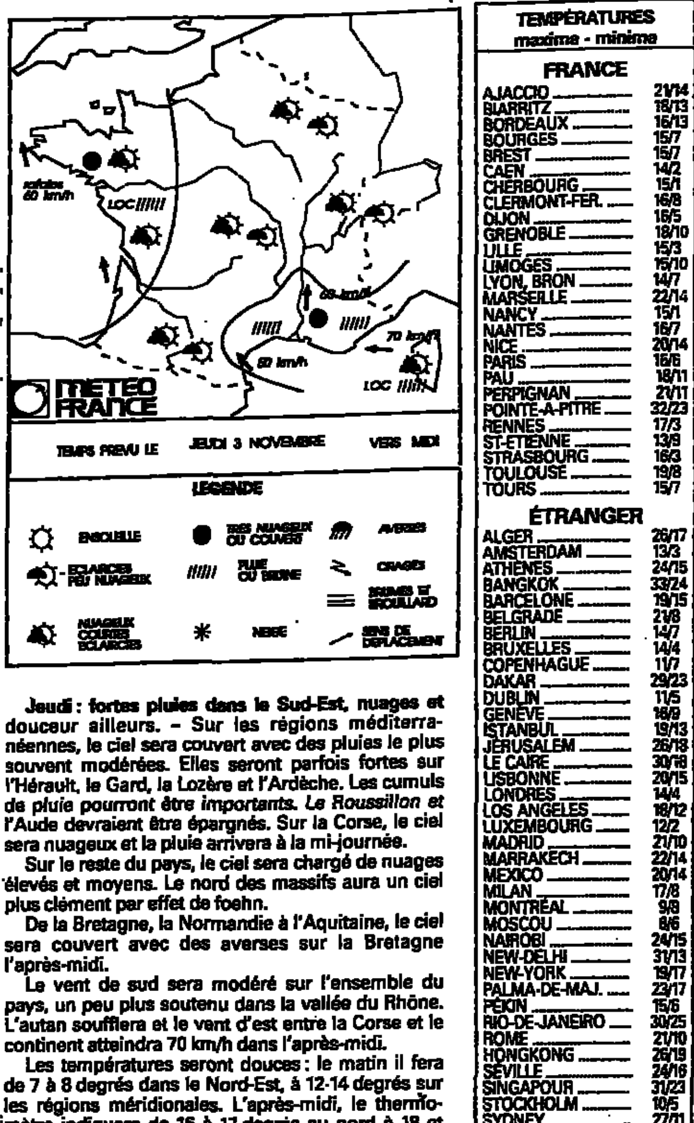
Depuis 1983, quelque 460 000 voitures fonctionnant au gazole ont été livrées par BMW. On se souvient qu'à l'époque l'annonce par le constructeur allemand de l'arrivée d'une 524 TD avait fait hurler les inconditionnels de la marque munichoise. Aujourd'hui, la seule préoccupation de BMW est d'avoir assez de production pour répondre à la demande. Il est vrai que par le calcul de la puissance administrative la France donne un coup de main à nos voisins si astucieux.

CLAUDE LAMOTTE

▶ **Prix : BMW 318 TDS, direction assistée, coussin antichoc côté conducteur, ABS, pot catalytique, 159 900 francs.**

MÉTÉOROLOGIE





Jeudi : fortes pluies dans le Sud-Est, nuages et douceur ailleurs. – Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera couvert avec des pluies le plus souvent modérées. Elles seront parfois fortes sur l'Hérault, le Gard, la Lozère et l'Ardèche. Les cumuls de pluie pourront être importants. Le Roussillon et l'Aude devraient être épargnés. Sur la Corse, le ciel sera nuageux et la pluie arrivera à la mi-journée.

Sur le reste du pays, le ciel sera chargé de nuages élevés et moyens. Le nord des massifs aura un ciel plus clément par effet de foehn.

De la Bretagne, la Normandie à l'Aquitaine, le ciel sera couvert avec des averses sur la Bretagne l'après-midi.

Le vent de sud sera modéré sur l'ensemble du pays, un peu plus soutenu dans la vallée du Rhône. L'autan soufflera et le vent d'est entre la Corse et le continent atteindra 70 km/h dans l'après-midi.

Les températures seront douces : le matin il fera de 7 à 8 degrés dans le Nord-Est, à 12-14 degrés sur les régions méridionales. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 16 à 17 degrés au nord à 18 et 20 degrés au sud et jusqu'à 22 à 24 degrés au pied des Pyrénées.

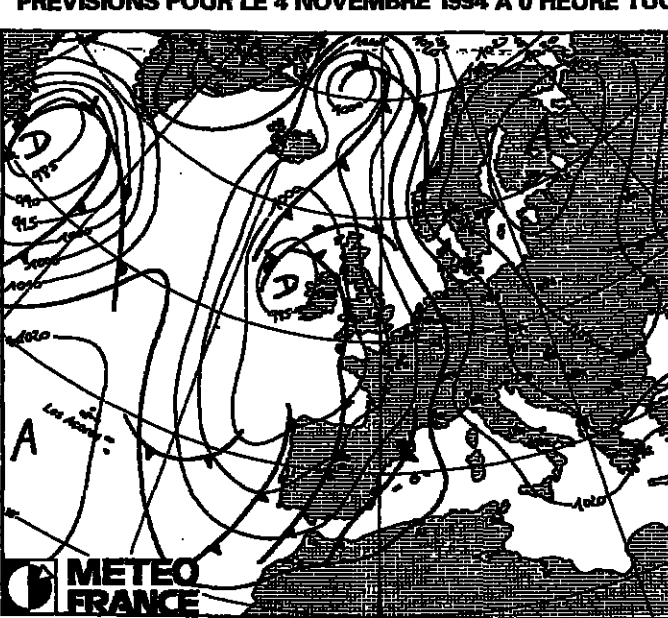
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	21/14
BIARRITZ	18/13
BORDEAUX	16/13
BOURGES	15/7
BREST	15/7
CAEN	14/2
CHERBOURG	15/1
CLERMONT-FER.	16/8
DIJON	16/5
GRENOBLE	18/10
LILLE	15/3
LIMOGES	15/10
LYON, BRON	14/7
MARSEILLE	22/14
NANCY	15/1
NANTES	16/7
NICE	20/14
PARIS	16/6
PAU	18/11
PERPIGNAN	21/11
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	17/3
ST-ETIENNE	13/9
STRASBOURG	16/3
TOULOUSE	19/8
TOURS	15/7
ÉTRANGER	
ALGER	26/17
AMSTERDAM	13/3
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	33/24
BARCELONE	19/15
BELGRADE	21/8
BERLIN	14/7
BRUXELLES	14/4
COPENHAGUE	11/7
DAKAR	29/23
DUBLIN	11/5
GENÈVE	18/9
ISTANBUL	19/13
JÉRUSALEM	26/18
LE CAIRE	30/18
LISBONNE	20/15
LONDRES	14/4
LOS ANGELES	18/12
LUXEMBOURG	12/2
MADRID	21/10
MARRAKECH	22/14
MEXICO	20/14
MILAN	17/8
MONTRÉAL	9/8
MOSCOU	8/6
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	31/13
NEW-YORK	19/17
PALMA-DE-MAJ.	23/17
PÉKIN	15/6
RIO-DE-JANEIRO	30/25
ROME	21/10
HONGKONG	26/19
SÉVILLE	24/16
SINGAPOUR	31/23
STOCKHOLM	10/5
SYDNEY	27/11
TOKYO	18/10
TUNIS	25/15
VARSOVIE	16/7
VENISE	17/12
VIENNE	19/6

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-11-1994 à 6 heures TUC et le 2-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 4 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6423

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV			■						
V					■				
VI				■					
VII			■				■		■
VIII									
IX		■				■			
X								■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Saisie comme à la foire. – II. Pourront devenir claires. – III. Qui peuvent se tirer. – IV. Dans la Côte-d'Or. Fait communiquer de hautes vallées. – V. Sujet de gravures. Supplément pour les hommes. – VI. Servie dans un pub. Rouget en était. – VII. Adverbe. N'est plus blanche quand elle est dessalée. – VIII. Comme les affaires que l'on suspend. – IX. Lieu de formation. Fétide, à la pharmacie. – X. Ne rien laisser. – XI. Un clan. Un canal le relie à la Volga.

VERTICALEMENT

1. Empruntés pour une journée. – 2. Monument au mort. Saint. – 3. Certain est dans le Midi. Evite de se faire piquer. Enduit. – 4. Station antique. Ne se dégonflait pas. – 5. Déesse. Liquide présenté en paquet. – 6. Un homme mis au banc. – 7. Parleras comme un innocent. Adverbe qui vaut mieux qu'un autre. – 8. Qui se sont mises en grève. – 9. Préposition. Noble. Pour un hypocrite, ce n'est pas une chose à voir.

Solution du problème n° 6422

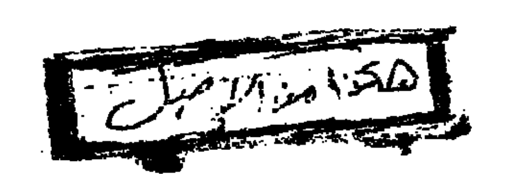
Horizontalement

I. Envenimer. – II. Néolocale. – III. Sélaciens. – IV. Age. Set. – V. Menu. Ut. – VI. Entêtera. – VII. Nô. Salomé. – VIII. Cri. Lé. Il. – IX. Emule. Tri. – X. Relent. As. – XI. Septuplé.

Verticalement

1. Ensemencer. – 2. Née. Enormes. – 3. Volant. Iule. – 4. Elagués. LEP. – 5. Noce. Talent. – 6. Ici ! Uélé. Tu. – 7. Maestro. – 8. Elne. Amiral. – 9. Reste. Elise.

GUY BROUTY



MERCREDI 2 NOVEMBRE

TF 1

13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée vacances.**
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.45 **Divertissement :** *La Bébête Show* (et à 0.25).
19.55 **Journal et La Minute hippique.**
20.20 **Sport : Football.** 4e journée de la Ligue des champions, en direct du Parc des Princes à Paris : Paris Saint-Germain contre Dinamo de Kiev.
0.05 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** *Présenté par Alain Weiller* avec Nicolas Beytout.
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Passions.**

FRANCE 2

13.50 **Chez Chalu Maureen.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.50 **Magazine :** **Studio Gabriel** (et à 19.25). *Présenté par Michel Drucker.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.55).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm :** *Madame le proviseur.* Fantasio, de José Pinheiro.
22.35 ▶ **Magazine :** **Bas les masques.** *Présenté par Mireille Dumas.* J'ai le droit de choisir ma mort.
23.50 **Journal et Météo.**
0.20 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy.
1.30 **Court métrage :** **Histoires courtes.** Les Années de rêves, de Marie-Laure Désidéri.

FRANCE 3

13.35 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy en direct.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.15 **Les Minikeums.**
18.20 **Jeu : *Questions pour un champion.***
18.50 **Un livre, un jour.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine :** **La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Justice, corruption et démocratie.
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Mercredi chez vous.** *Programme des télévisions régionales.*

CANAL +

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** **La Grande Famille.** *Présenté par Michel Field.* L'amour à distance ; Allergique aux médicaments.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé :** **Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire :** **L'Aigle et le Serpent.** De Sean Morris.
15.00 **Surprises.**
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm : Eclats de famille.** De Didier Grousset.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Football américain.** *Match de championnat de la NFL.*
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine :** **Nulle part ailleurs.** *Présenté par Jérôme Bonaldi,* puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** *Présenté par Daisy d'Errata,* Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Sables mortels.** □ Film américain de Roger *Donaldson* (1992).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma :** **L'Ombre du doute.** □ Film français d'Aline Issermann (1993).
0.25 **Cinéma :** **Le Val Abraham.** ■■ Film franco-helvético-portugais de Manoel de Oliveira (1992) (*v.o., 181 min*).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Palettes.** Raphaël : *Portrait de Baldassare Castiglione,* d'Alain Jaubert (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** Quarante ans après : la guerre d'Algérie (rediff.).
18.50 **Le Dessous des cartes.** Cuba, l'embargo américain a-t-il encore un sens ? (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.20 **Série : One-Reelers, comédies burlesques.** *Gus, la terreur de l'Ouest.*
19.35 **Magazine : Mégamix.** Le chant de la mer d'Aral (Ouzbékistan) ; Paris, rock guinguette ; John Trudell ; Gholam Mohammed Attaï, réfugié afghan à Amsterdam ; Les musiciens virtuels ; Ry Cooder et Ali Farka Touré ; Le chant des colonies : la Maghreb ; Dr John.
20.25 ▶ **Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Magazine : Musica** Gilles Apap, l'inconnu de Santa Barbara, de Bruno Monsaingeon.
21.40 **Concert : Gilles Apap and Friends.** Avec Gilles Apap (violon), Brent McMunn (piano), Jean-Marc Apap (alto), Chris Judge (guitare), Brendon Statom (contrebasse), Cyrus Clarke (guitare), *Roger Phillips (banjo),* Rick Borella (basse), Aimée Németh (cornemuse), Richard Reed (guitare), *Gary Jensen (tambour),* Peter Feldmann (mandoline).
23.00 **Magazine : Musica journal.**
23.30 **Cinéma : Le Rail.** ■■■ *Film allemand de Lupu Pick* (1921) (muet, 62 min).

M 6

13.25 **M 6 Kid.** Kid découverte : M 6 Kid vit à l'heure anglaise ; Prostars ; Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace ; La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
15.55 **Magazine : Méga 6.**
16.10 **Variétés : Hit Machine.**
16.45 **Magazine :** Fax'O (et à 0.35, 4.45). Jamiroquai ; Alain Bashung : *Sujet société : la relève du rap.*
17.30 **Série : Croc-Blanc.**
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : *Notre belle famille.***
20.36 **Magazine : Ecolo 6.**
20.45 **Téléfilm : Une partie en trop.** De Pierre Matteuzzi.
22.25 **Téléfilm :** *Meurtre dans l'objectif.* De Charles T. Kanganis.
0.00 **Série : Fantasmes.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique :** **Le Rythme et la Raison.** Personnages en quête de Ring. 3. Sieglinde et Siegmund.
20.30 ***Tire ta langue.***
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le tricoteur du 89. Alain, conducteur de bus.
0.05 ***Du jour au lendemain.*** Vincenzo Consolo (D'une maison à l'autre, la nuit durant)
0.50 **Coda.** *Nuits d'automne* (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 8 août lors du Festival de musique et d'art baroque) : Musique pour la *Vierge Marie, de Michna ; Partita* en ut mineur, Litanese Lauretanae, de Tuma ; Requiem, de *Zelenka, par les Madrigalistes* de Prague, dir. Pavel Baxa.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Trois romances pour violon et piano op. 22, de Schumann ; Quatuor à cordes en ré mineur D 810, de Schubert ; Trois pièces pour violon et piano, de Boulanger.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. Le Quartette de percussions de François Berly, *le Groove Gang* de Julien Lourau, et le groupe Kartet.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : « Les juges ont-ils trop de pouvoir ? » (« *Question d'actualité* »).

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : **Alain Marsaud,** député RPR de Haute-Vienne (« Le grand débat »).

France-Inter, 19 h 20 : « Gauche : Delors peut-il refaire l'union ? », avec Dominique Strauss-Kahn (PS), ancien ministre (« Objections »).

IMAGES

Mortuaires

Il faut protéger les îles comme la Guadeloupe et la Martinique, où il existe encore des hommes et des femmes capables de mélanger l'allégresse de la fête des saints et le recueillement de la fête des morts pour se donner l'occasion *de célébrer la mémoire des vivants et le souvenir des défunts dans une joyeuse convivialité.* Merci à RFO de nous avoir remontré les belles images de ces tombeaux antillais que l'on garnit de bougies, le soir de la Toussaint, pour les illuminer comme des arbres de Noël. Entre le visible et l'invisible, il n'y a pas *meilleur trait d'union* que la *flamme d'une chandelle quand* on veut honorer la vie sans offenser la mort.

Ailleurs, la mort ne mérite pas tant de respect parce qu'elle a *perdu le sens de l'éthique. Elle est devenue une vraie garce.* Elle ne respecte même plus les cimetières le jour de la Toussaint. Elle a aussi changé d'instrument. Ce n'est plus à la faux qu'elle travaille, mais caméra au poing.

On l'a constaté à Mostaganem. Une *caméra rôdait sur les lieux* du carnage. On l'a vue travailler au ras du sol, zigzaguant de façon désordonnée au milieu des cadavres d'enfants, flairant le sang comme *un chacal,* repérant *le trou laissé par la bombe qui* venait d'exploser, suivant la piste macabre jusqu'aux hurlements d'un père qui voulait prendre l'univers à témoin de l'horreur. La main affolée qui tenait cette *caméra n'était évidemment pas celle qui avait armé la bombe,* mais sans en avoir conscience elle s'en faisait l'auxiliaire. C'est bien la mort qui, par son intermédiaire, se repaissait déjà de son œuvre.

On l'a constaté également du côté de Phnom-Penh. Là-bas, c'est bien sa propre main qui opérait en vidéo. C'est elle, sans assistance technique, qui nous dédiait encore, ce mardi soir, en nous narguant, les images muettes de ces trois routards qui *avaient sans doute cru que l'innocence gardait la valeur d'un* sauf-conduit sur les *routes du* Cambodge. Que saurons-nous jamais de Jean-Michel Braquet, Mark Slater, David Wilson, victimes de l'innommable et de l'indifférence ?

Verrons-nous jamais en face le *regard qui* a prêté son concours *à cette sinistre mise en scène en violant notre mémoire ?* Ce regard-là a-t-il aussi filmé l'exécution de ces trois pèlerins de l'aventure ? Recevrons-nous un jour la cassette de leur agonie ?

La mort est en passe de gagner cette bataille. Elle a voulu que nous restions hantés par ces trois visages filmés sur fond de palmiers un jour de grand vent. Elle a manœuvré pour que nous *nous demandions toujours ce qu'ils cherchaient à nous dire.* Car, de toute évidence, ils cherchaient à nous dire quelque chose puisqu'ils parlaient devant un objectif qui nous privait du son de leurs voix. *Maintenant, cette camarde dévoyée aimerait* que nous nous demandions pourquoi nous avons été sourds à ce faux silence. Elle se réjouit de notre humiliation. Mais comment lui riposter sans injurier la *douleur de cette mère qui se* demande pourquoi son pays a *« laissé assassiner »* son enfant ? Et, surtout, que répondre à notre conscience ? Frères antillais, s'il vous plaît, faites brûler une ou deux bougies pour nous...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 3 NOVEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Passions** (et à 1.25).
6.30 ***Club mini Zig-Zag.*** Les Aventures de Carlos.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 ***Club Dorothée vacances.*** Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Club Dorothée vacances.** Sailor Moon ; *Dragon Ball Z ;* Jem et les hologrammes ; Goldorak ; Power Rangers ; Clip ; Jeux.
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : *Une famille en or.***
12.20 **Jeu : *Le Juste Prix.***
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : *Le Miel et les Abeilles.***
16.45 ***Club Dorothée vacances.*** Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : *Les Filles d'à côté.***
18.25 **Série : *Hélène et les garçons.***
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** **La Bébête Show** (et à 1.10).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute *hippique et Météo.***
20.50 **Cinéma : Hold-up** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1984). Avec Jean-Paul Belmondo, *Guy Marchand,* Jean-Pierre Marielle.
22.55 **Magazine :** **Sans aucun doute.** *Présenté par Julien Courbet* avec la participation de Sophie Favier et Marie Lecoq. Le surendettement ; la réforme *des services d'urgence des* hôpitaux ; les SDF.
0.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
1.15 **Journal et Météo.**
1.55 **TF 1 nuit** (et à 3.00, 4.00, 4.35).
2.05 ***Téléfilm :*** **Le Vignoble des maudits** (2e partie).
3.10 **Documentaire :** **L'Equipe Cousteau en *Amazonie.*** Message d'un monde perdu.
4.10 **Série : Intrigues.**
4.45 **Musique.**
5.05 **Documentaire :** **Histoires naturelles.** Insolites.

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton :** **Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton :** ***Amour, gloire et beauté.***
9.25 **Série : Les deux font la paire.**
10.15 **Chez Chalu Maureen.** Tiny Toons ; Les Premières *Fois ; Le Transmorpheur.*
11.10 ***Flash d'informations.***
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Loto, Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série :** **Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.55 **Variétés :** **La Chance aux chansons** (et à 5.15). Emission présentée par *Pascal* Sevran. Musicales comédies.
16.45 **Jeu :** **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : *Que le meilleur gagne*** (et à 4.20).
18.50 **Magazine :** **Studio Gabriel** (et à 19.25). *Présenté par Michel Drucker.* Invités : Sim, José Touré, André Verchuren, Jean-Louis Etienne.
19.20 ***Flash d'informations.***
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Magazine :** **Envoyé spécial.** *Jeunesse voilée, de Valérie* Fourniou, Nouredine Baham, Christian Hirou et sarah Meleye ; Nabil, le coursier, de *Gérard Krawczyk et Christian* Hirou ; Le dernier visiteur, d'Anne Gintzburger et Jean-*Marie Lequertier.*
22.40 **Expression directe.** CGC.
22.45 **Cinéma :** **Vivement dimanche !** ■■ *Film français de François* Truffaut (1983). Avec Fanny Ardant, Jean-Louis Trintignant, *Philippe Laudenbach.*
0.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.10 **Sport : Tennis.** *Open de Paris-Bercy.*
2.20 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
2.50 **Magazine : Bas les masques** (rediff.).
4.00 **24 heures d'info.**
4.55 **Dessin animé.**
5.00 **Documentaire :** **Voltigeur du Mont-Blanc.**

Le meilleur de la télé chaque semaine, dans le supplément radio-télé du *Monde*

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 ***Bonjour Babar.*** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Histoires du père Castor ; Les *Aventures de Tintin* : le Temple du soleil (6e épisode).
8.20 ▶ **Les Minikeums.** Twinkle ; Huckleberry Finn ; Les *Trois Mousquetaires* ; Sandokan ; Les Quarxs ; Fais-moi peur ; Les Quarxs ; Coup de *bleu dans les étoiles.*
11.10 ***Magazine :*** **Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Série : Brigade criminelle.**
13.35 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy en direct.
17.15 **Les Minikeums.** Peter Pan ; *Il était une fois* la vie : le système lymphatique.
18.20 **Jeu :** **Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
18.50 **Un livre, un jour.** *Maisons d'écrivains,* de Francesca Premoli-Droulers et Erica Lennard.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Perfect.** ■ Film américain de James Bridges (1985). Avec John Travolta, Jamie Lee Curtis, Anne De Salvo.
22.55 **Météo et Journal.**
23.30 ▶ **Documentaire :** **Les Dossiers de l'Histoire.** Présenté par Anne Brucy. Les *Français du goulag.* 1. *La Tragédie,* de Thibaut d'Oiron et Bernard Dufourg.
0.30 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 **Musique : Cadran lunaire.** *Trio pour piano, violon et violoncelle KV 564,* de Mozart, par Jean-Louis Hagenauer, piano, Alexis Galperine, violon, Cécilia Tsan, violoncelle (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.14).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** Doug.
7.55 **Série :** **Absolument fabuleux.**
8.25 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.55 **Cinéma : L'Africaine.** ■ Film italo-franco-allemand de *Margarethe von Trotta* (1990). Avec Barbara Sukowa, Stefania Sandrelli, Sami Frey. *L'amitié féminine. Des actrices convaincantes mais une mise en scène banale.*
10.35 **Flash d'informations.**
10.37 **Télé totem** (et à 15.45, 18.00). *Des personnalités parlent de* leur télévision.
10.40 **Surprises.**
10.50 **Téléfilm : Illégitime défense.** De Lawrence Schiller, avec Rachel Ward, Bruce Boxleitner.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** **La Grande Famille.** *Présenté par Michel Field.* Le port du voile.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Ruby Cairo.** ■ *Film américain de Graeme Clifford* (1992). Avec Andie McDowell, Liam Neeson, Viggo Mortensen. *Des aventures semées d'embûches.*
15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.55 **Cinéma : Dix-huit ans.** □ *Film italien de Luigi Perelli* (1993). Avec Simona Cavallari, Kim Rossi Stuart, Ennio Fantastichini. *Illusions et désillusions d'une jeunesse confrontée aux magouilles et à la violence.*
17.35 **Documentaire :** **Histoire de guêpes.** De Jean-Philippe Macchioni.
18.05 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine :** **Nulle part ailleurs.** *Présenté par Jérôme Bonaldi,* puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Claude Nougaro.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** AJ Auxerre-Besiktas Istanbul. Match retour de la Coupe de l'UEFA : à 20.30, coup d'envoi *du match.*
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Série : Le Juge de la nuit.** A l'amie à la mort, de Jeff Freilich, avec Bruce Abbott (sous réserve de prolongations).
23.20 **Cinéma : L'Arme fatale 3.** □ Film américain de Richard Donner (1992). Avec Mel Gibson, Danny Glover, Joe Pesci (v.o.). *Une troisième mouture qui tourne à vide.*
1.15 **Téléfilm :** **Des enfants dans les arbres.** De Pierre Boutron, avec Robin *Renucci, Isabel Otero* (100 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma :** **Willi Busch Reporter.** ■ *Film allemand de Niklaus* Schilling (1979, v.o., rediff.).
18.45 **Court métrage :** **Un mariage turc.** *De Pavel Schnabel.*
19.00 **Magazine : *Confetti.***
19.30 **Documentaire :** **Entre geishas et gameboys.**
20.15 **Documentaire :** **Portraits d'Alain Cavalier.** *La marchande de journaux.*
20.25 ▶ **Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique :** **La Turquie entre islam, Europe, Asie.** *Soirée proposée par* Ute Casper, Osman Okkan et Aysim Alpman.
20.45 **Documentaire :** **Le Précepteur de la nation.** Atatürk et la crise de la Turquie moderne.
21.15 **Documentaire : Des idées comme de la dynamite.** Le fondamentalisme, la politique et les intellectuels.
21.45 **Entretien avec Eric Rouleau et Aysim Alpman.**
21.55 ***Documentaire :*** **De l'autre côté du fleuve.** Un voyage dans l'ancien Turkestan.
22.40 ***Documentaire :*** **Dans la tête ou sur la tête.** Points de vue de femmes turques, de Serap Dogu.
23.10 ***Cinéma : Les Rêveries de Madame Cazibe.*** ■ Film turc d'Irfan Tözüm (1992). Avec Hale Soygazi, Ugur Polat, *Macit Koper (v.o., 100 min.).*

M 6

6.55 ***Matin express*** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 ***Infoconsommation.***
9.35 ***Musique :*** **Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 0.10, 6.05).
11.45 **Magazine : Ecolo 6.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : *La Petite Maison dans la prairie.***
13.25 **Téléfilm :** **Vision de meurtres.** *De Michael Rhodes,* avec Barbara Eden, James Brolin.
15.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.20 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan *l'aventurier ; Draculito.*
17.55 **Série : *Highlander.***
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** *Présenté par Marielle Fournier.* Les cinq ans de la chute du mur de Berlin.
20.50 **Cinéma : Les Derniers Jours de Pompéi.** □ *Film italien de Mario Bonnard* (1959). Avec Fernando Rey, Steve Reeves, Christine Kaufmann.
22.30 ***Cinéma :*** **Flic ou zombie.** ■ Film américain de Mark Goldblatt (1987). Avec Treat Williams, *Joe Piscopo, Vincent Price.*
0.00 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Nature et civilisation ; *Fréquenstar ; Jazz 6 ; Culture pub ;* La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique :** **Le Rythme et la Raison.** Personnages en quête de Ring. 4. *Siegfried-Brünnehilde.*
20.30 **Fiction.** Premier roman, première dramatique : Toro ou le voyage en Espagne, de *Patricia Reznikov.*
21.32 **Profils perdus.** Eva Freud.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les maisons de Marta.
0.05 ***Du jour au lendemain.*** Michel Houellebecq (Extension du domaine de la lutte)
0.50 **Coda.** *Nuits d'automne* (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 15 novembre 1993 à Hambourg) : Prélude pastoral, de Chabrier ; Taras Bulba, de *Janacek ; Vocalise, de Rachmaninov* ; Symphonie Aubrac, de Bailly, par l'Orchestre sympho*nique de la radio de Hambourg,* dir. John Eliot Gardiner.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Variations sur un thème de Robert *Schumann* op. 20, de Clara Schumann ; Mélodies, de Mendelssohn-Hensel ; D'un matin de prin*temps, de Boulanger.*
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

Le meilleur de la radio chaque semaine, dans le supplément radio-télé du *Monde*

Le Monde

Alors que s'étend la grève des conducteurs d'autobus

Le PDG de la RATP propose à M. Pasqua une coopération accrue entre la Régie et les forces de police

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, devait recevoir Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP, dans la matinée du mercredi 2 novembre, place Beauvau, pour une réunion de travail sur la sécurité dans les transports en commun. Cette rencontre fait suite aux instructions que M. Pasqua avait données aux préfets d'Ile-de-France et, pour Paris, au préfet de police, pour que la sécurité des agents et des usagers de la RATP soit respectée.

M. Bailly devait formuler des propositions visant à une meilleure coordination entre la police et la RATP pour assurer la sécurité dans les transports. Le problème que doit affronter l'entreprise dépasse ses seules compétences et recouvre des questions de société plus générales. Par conséquent, le PDG de la RATP souhaiterait que progressivement gares et stations soient de mieux en mieux intégrées au domaine public et fassent l'objet d'une attention plus forte de la part des forces de police.

Le renforcement de la collaboration entre forces de police et agents de sécurité de la RATP devrait se faire au niveau central, avec la mise en place en 1995 d'un PC commun à Bercy, mais aussi au niveau local. Il faut que les commissariats de police soient plus présents au niveau des centres bus et reçoivent des instructions claires en ce sens, estime-t-on à la Régie. Pour l'instant, les transports ne figurent pas forcément au rang de leurs priorités.

Le patron de la RATP devait également proposer que soit rapidement publié le décret prévoyant l'élargissement des compétences des forces de police chargées du métro au-delà des portes de Paris, sans limites territoriales. Pour sa part, la Régie devrait intensifier l'ouverture des « camps de base » dans les centres d'autobus. Il s'agit d'agents de sécurité de la Régie, disposant de plusieurs voitures et de liaisons radio, qui peuvent accompagner les autobus, les précéder et intervenir en cas de problème. Deux nouveaux centres de ce type viennent d'être mis en place le 2 novembre au centre bus de la Défense et à celui de Neuilly-Plaisance. En revanche, la direction de la Régie ne devait pas demander d'effectifs supplémentaires, les agents chargés de la sécurité et du contrôle devant déjà progressivement passer de 1 300 à 2 000 d'ici au premier trimestre 1995.

Le trafic des autobus à Paris et en banlieue parisienne était perturbé, mercredi 2 novembre, à la suite de l'agression à la seringue d'un conducteur du dépôt de Gonesse, jeudi 27 octobre, à Saint-Gratien dans le Val-d'Oise. La CGT, FO, les indépendants et les autonomes avaient appelé à cesser le travail sans déposer de préavis de grève. Un véhicule sur deux seulement circulait en moyenne dans la matinée, avec des situations très disparates suivant les secteurs géographiques. Dans le secteur d'Asnières-Gennevilliers (Val-d'Oise), aucun autobus ne circulait. Dans le secteur de Gonesse (Val-d'Oise), un seul véhicule sur cent assurait son service.

En revanche, le centre bus de Neuilly-Plaisance fonctionnait presque normalement. Sur Paris, la situation se révélait également très contrastée. Ainsi le centre bus des Lilas, qui irrigue l'Est parisien, ne fonctionnait qu'à 30 % de ses capacités, tandis que celui de la Croix-Nivert, dans le 15e arrondissement fonctionnait quasi normalement.

MARTINE LARONCHE

DÉBATS

Construction communautaire : « France-Allemagne : ni rejet ni soumission », par Elisabeth Guigou ; « Quand la France n'a plus de politique européenne », par Gilles Martinet ;
A livre ouvert, par Robert Solé : « Francoscopie 1995 », de Gérard Mermet *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La mort des otages ne remettra pas en cause l'aide occidentale au Cambodge

Après la confirmation de la mort des trois otages occidentaux au Cambodge, le mardi 1er novembre, le ministre des affaires étrangères français a exigé *« que les coupables soient identifiés et punis »*. En revanche, une remise en cause de l'aide occidentale et japonaise à Phnom-Penh est hors de question : le régime, sorti des urnes de l'ONU en mai 1993, doit reprendre en main une armée particulièrement désorganisée, et les Khmers rouges se trouvent toujours en face *(page 5)*.

SOCIÉTÉ

Les Komis protestent contre le laxisme des autorités russes

La fuite de l'oléoduc de la Pechora, dans le Grand Nord russe, continue d'alimenter les polémiques. Tandis que les experts russes considèrent le problème résolu par l'installation d'ici à la fin de l'année d'une déviation de 52 kilomètres de tuyaux, les Komis se réunissent en délégation pour protester contre le laxisme des autorités russes *(page 11)*.

ÉDUCATION • CAMPUS

Passage de relais dans l'enseignement catholique

Le Père Max Cloupet laisse sa place à Pierre Daniel, nommé nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique. A plus d'un titre, sa désignation par les évêques est symbolique : l'ancien président de l'UNAPEL est le premier laïc mais aussi le premier « parent d'élève » à saisir les rênes de cette institution *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Le groupe irlandais Smurfit rachète la Cellulose du Pin

Le groupe industriel irlandais Jefferson Smurfit Plc, devait racheter, mercredi 2 novembre, la Cellulose du Pin, filiale bois, papier et emballage carton de Saint-Gobain pour 5,6 milliards de francs. Annoncée le 2 août, cette cession constitue l'une des plus grosses transactions industrielles réalisées en France ces dernières années *(page 16)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Un dossier sur des livres consacrés à l'Algérie – quarante ans après le soulèvement de novembre 1954 –, avec notamment un portrait de l'écrivain Jules Roy, quatre-vingt-sept ans et rebelle impénitent. Par ailleurs, Régis Debray commente le dernier livre de Claude Lévi-Strauss, François Bott a lu le *Baudelaire* d'Henri Troyat. Le *feuilleton de Pierre Lepape* : « La guerre par alphabet »... Voltaire, toujours.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 23 à 32 et un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 2 novembre 1994 a été tiré à 376 929 exemplaires

Mozambique : la sortie de guerre des enfants

Enlevés, martyrisés, enrôlés de force pendant le conflit, ils font l'apprentissage de la paix

BEIRA
de notre envoyé spécial

Avec sa jupe traînant jusqu'aux pieds et son pull trop ample, Hortensia pourrait donner l'impression qu'elle a voulu se déguiser en « grande ». Mais ce n'est qu'une illusion. Comme des millions d'enfants mozambicains, Hortensia, habillée de bric et de broc grâce à la charité internationale, n'a guère le loisir de choisir ses vêtements. Et sans doute n'en a-t-elle cure, absorbée par ses soucis d'enfant, rayonnante lorsque sa bouche s'élargit d'un sourire et tellement fragile lorsqu'elle vient se lover contre Albertina, la femme qui s'occupe d'elle.

Par sa taille et son âge apparent, Hortensia appartient au monde de l'enfance. Mais son histoire est irrémédiablement marquée par l'univers tragique des adultes : il y a plusieurs années, à l'occasion d'un raid mené par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), elle fut enlevée et remise à une famille vivant sous l'autorité de la rébellion. Agée aujourd'hui, pense-t-on, de huit ans, elle n'a pour seuls souvenirs que les corvées accomplies chez ses parents adoptifs forcés, réservoir de main-d'œuvre où la RENAMO puisait les moyens de sa survie.

De ses origines véritables, elle ne connaît pratiquement plus rien, ni son nom, ni celui de ses parents – *« Comment s'appelait ton père ? Papa ! »* – ni celui du village où les siens habitaient. Tout juste se souvient-elle que, de sa maison, elle pouvait voir la route sur laquelle passaient des voitures. *« Je leur faisais des signes de la main »*, dit-elle en se tortillant.

Maigres indices qui ne découragent ni Annie ni Walter, qui, sous la bannière du Comité international de la Croix Rouge (CICR), s'efforcent de rendre à leurs familles les enfants enlevés. Une quinzaine d'entre eux sont regroupés à la casa Païs, une grande maison rose de Beira qui sert de sas entre leur passé et un hypothétique avenir.

Sur une autre piste...

Rien dans leur formation initiale ne laissait prévoir qu'Annie, Walter et les autres se transformeraient un jour en détectives. *« Pour chacun des enfants que nous avons recueillis, nous avons rassemblé tous les indices possibles*, expose Annie. *La RENAMO, d'abord réticente, nous en a peu à peu donnés : en interrogeant les enfants ou leurs camarades, nous en avons eu d'autres.*

» Parfois nous obtenons le nom d'un parent ou d'un voisin, ou même celui du village d'origine. Parfois c'est la date d'un évènement marquant, d'où nous pouvons déduire un lieu. Accompagné de l'enfant, on va alors sur le terrain. Il arrive que, sur place, ce dernier se souvienne d'un petit fait, qu'il soit reconnu par des voisins ou que ceux-ci fournissent un autre élément qui nous permet de poursuivre la piste. C'est long, mais lorsqu'on parvient à rendre un enfant à ses parents, je n'ai vu personne qui soit parvenu à retenir ses larmes. »

Jusqu'à présent, les recherches faites pour retrouver les parents d'Hortensia n'ont rien donné. *« J'avais bon espoir la semaine dernière*, explique encore Annie. *Mais ça n'a pas abouti, il a fallu revenir ici. »* Morts ? Dispersés Dieu sait où, sans espoir d'être jamais retrouvés ? Rien ne permet de le savoir. Dans une semaine, Annie repart en campagne avec Hortensia. Sur une autre piste...

Ils sont ainsi plusieurs milliers d'enfants à avoir été enlevés par la RENAMO au cours d'une guerre dont l'un des objectifs principaux était le contrôle des populations. Le mouvement rebelle s'était fait une spécialité de ces raids dans les zones gouvernementales. Après avoir brûlé les installations et les réserves alimentaires qu'ils ne pouvaient emporter, puis, pour l'exemple, avoir assassiné cruellement quelques civils, les maquisards de la RENAMO emmenaient les prisonniers vers leurs bases.

Les femmes étaient mariées à des soldats, les hommes enrôlés de force, les enfants placés dans des familles d'adoption, obligés de travailler pour la troupe, parfois soumis à des sévices sexuels – *« mais peu en parlent »*, affirme l'un des éducateurs du CICR.

Les « enfants non accompagnés » – ainsi que les désignent, pudiquement, les multiples organisations qui s'en occupent – n'ont pas eu la vie facile. En mars 1994, le secrétariat d'Etat à l'action sociale, qui dépend du gouvernement mozambicain, comptait sur ses listes 16 508 noms. Un chiffre obscur qui comprend tous les enfants isolés récupérés depuis 1988, dans les zones gouvernementales comme dans celles de la rébellion. A la même époque, 7 897 d'entre eux avaient été remis à leur famille.

Selon le CICR, qui le premier a eu accès aux zones jusque-là interdites de la RENAMO, les *« enfants non accompagnés »* y étaient au nombre de 3 492 en avril 1994. Près de la moitié d'entre eux auraient, depuis, retrouvé leurs familles. Autant de chiffres qui soulignent la difficulté d'avoir une vue globale du phénomène. Personne n'est aujourd'hui en mesure de dire avec certitude combien d'enfants ont été enlevés.

Des combattants redoutables

Et puis il y a les autres, ces enfants que leur âge ou leur aptitude physique ont conduit de force dans les rangs de l'armée rebelle. C'est sans doute parmi eux que les dégâts sont les plus profonds et que la rééducation sera la plus difficile. Dressés à tuer, ayant perdu tout contact avec leur monde d'avant, les enfants-soldats – les organisations qui s'en occupent en ont parfois rencontrés qui avaient moins de dix ans – se sont révélés d'une dangereuse efficacité dans les combats, dépouillés de ces tabous qui retiennent les adultes.

Longtemps la RENAMO a nié avoir utilisé de telles troupes. Jusqu'à ce jour de mars 1994 où, au cours d'une cérémonie où les soldats rebelles étaient solennellement démobilisés, le premier d'entre eux, après avoir serré la main du chef de la RENAMO, Afonso Dhlakama, déclara candidement aux journalistes qu'il avait seize ans, qu'il avait été enlevé à l'âge de neuf ans dans la province de Gaza, et que, hormis une brève période d'entraînement, il n'avait, depuis, cessé de combattre.

Non sans réticences, la RENAMO a fini par admettre avoir enrôlé des enfants, puis a autorisé les organisations caritatives à les prendre en charge. En mai 1994, un rapport confidentiel de l'UNICEF en estimait le nombre à 2 300 (1). Selon le CICR, ils n'auraient pas été plus de 650. Presque tous ont depuis retrouvé leurs parents.

Jose-Maria était l'un d'eux. A Beira, où il attend le résultat des recherches qui lui permettront peut-être de rejoindre les siens, habillé d'un short et d'un tee-shirt rouges, pieds nus, il tranche par sa robustesse et sa retenue au milieu d'enfants plus jeunes qui tournent, rieurs, autour de lui. Il affirme avoir quinze ans, mais les éducateurs du CICR lui en donnent deux de plus. Aucune aspérité dans son regard, mais une inquiétante passivité qui rend brusquement incongrue toute question. Que pourrait-il dire que le malaise qui monte ne laisse deviner ?

GEORGES MARION

(1) Selon la définition des Nations unies, est considéré comme enfant tout jeune âgé de moins de seize ans. De nombreux soldats qui ont aujourd'hui seize ans ou plus et qui, comme tels, apparaissent sur les listes des anciens combattants étaient des enfants lorsqu'ils ont été incorporés dans les troupes combattantes, qu'elles soient gouvernementales ou rebelles.

L'ONU cherche à améliorer le droit international

Des dizaines de milliers de soldats de moins de seize ans

GENÈVE
de notre correspondante

Un groupe de travail du Comité des Nations unies sur les droits de l'enfant est réuni au Palais des nations, depuis le 31 octobre et jusqu'au 11 novembre, pour envisager de nouveaux moyens de lutter contre l'enrôlement des enfants dans les guerres. L'objectif est d'élaborer un protocole additionnel à la convention de novembre 1989 sur les droits de l'enfant. L'expérience a montré en effet que, dans son état actuel, le droit international humanitaire ne constitue pas un rempart efficace contre l'exploitation des enfants par les chefs de guerre.

D'après une étude entreprise à l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge et publiée par l'institut Henry-Dunant à Genève (1), des dizaines de milliers d'enfants – l'ONU a avancé le chiffre de 200 000 –, dont certains n'ont pas atteint l'âge de neuf ans, prennent part à des titres divers aux combats. Pour ne citer que quelques exemples : des enfants en Iran sont affectés au déminage des engins qui n'ont pas explosé au cours de la guerre avec l'Irak ; dans l'armée de Saddam Hussein on ne saurait même pas évaluer leur nombre ; ils sont transformés en enfants-tueurs par les Khmers rouges, entraînés dans la tourmente au Rwanda ou en Bosnie.

Dans la plupart des cas les enfants sont enrôlés de force, parfois carrément raflés dans les rues. Dans d'autres cas ils sont volontaires pour rejoindre la guérilla, certains se sentant investis d'une « juste cause », d'autres voulant venger leurs proches massacrés, d'autres encore cherchant à assurer leur nourriture ou à obtenir une paire de chaussures. La plupart sont orphelins. Tous ont subi un lavage de cerveau.

L'âge minimum pour apprendre à tuer

Une des questions au centre des débats est la détermination de l'âge minimum de recrutement autorisé. Selon le CICR, cet âge, actuellement fixé à quinze ans révolus par la convention en vigueur, devrait être élevé à dix-huit ans. Rappelons que certains pays – Algérie en tête, suivi par des Etats islamistes et un petit nombre d'autres à régime totalitaire, les mêmes qui avaient tout mis en œuvre pour tenter de saboter la Conférence mondiale sur les droits de l'homme fin juin 1993 – s'y étaient opposés avec virulence et avaient retardé pendant des mois l'adoption de la convention. Les démocraties avaient finalement cédé, pour ne pas renoncer à un texte destiné à défendre l'ensemble des droits de l'enfant. La convention, non satisfaisante sur ce point, fut donc adoptée par consensus. Elle est à ce jour ratifiée par 166 pays.

Aujourd'hui, si le débat renaît, c'est parce que des guerres récentes ont fait un grand nombre de victimes parmi des adolescents. Toutefois, même si le protocole en discussion est adopté, la tragédie des enfants soldats ne sera pas terminée car les mouvements de rébellion sont ceux qui, le plus souvent, exploitent par la force la masse malléable des enfants qu'ils ont mobilisés et méprisent ouvertement toutes les conventions humanitaires. L'UNICEF estime cependant que, même si une convention ne résout pas tous les problèmes, toute loi internationale a son utilité. Le gouvernement de Sierra-Leone par exemple, après avoir ratifié la convention de 1989, a décidé, pressé par l'UNICEF, la Croix-Rouge internationale et d'autres organismes humanitaires, de démobiliser les mineurs de quinze ans et a finalement libéré de son armée 370 enfants.

ISABELLE VICHNIAC

(1) *Child soldiers*, par Guy Goodwin-Gill, professeur à l'université Carleton d'Ottawa et à l'université d'Amsterdam, et Ilene Cohn, chercheur à l'université Columbia à New-York ; la version française, *Enfants-soldats*, doit paraître en 1995.

CORSE : l'UPC redoute un « affrontement ouvert » entre nationalistes corses. – L'Union du peuple corse (UPC, autonomiste) exprime, dans un communiqué publié par son hebdomadaire *Arriti* (daté 27 octobre), sa *« profonde colère »* devant l'aggravation de la crise du nationalisme insulaire. Faisant référence à la tentative d'assassinat dont avait été victime, le 19 juillet, Pierre Poggioli, dirigeant de l'Accolta naziunale corsa (ANC, nationaliste), le parti autonomiste animé par Edmond et Max Simeoni met en garde contre *« le risque (...) de passer à l'affrontement ouvert de groupe à groupe »* au sein de la mouvance nationaliste.

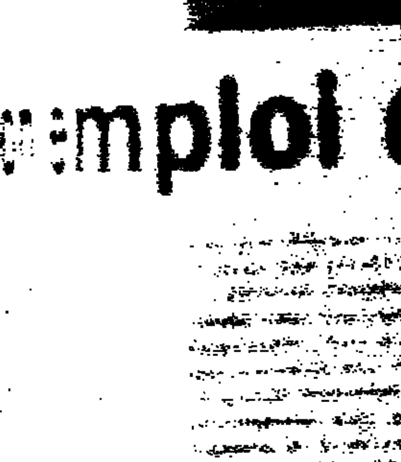
Estimant la mesure « discriminatoire »

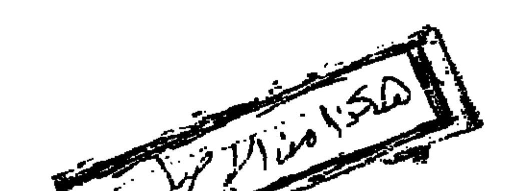
L'association Act Up s'oppose à la mise en place d'une vignette spécifique pour certains médicaments du sida

L'association Act Up-Paris demande, dans un communiqué daté du 31 octobre, l'abandon par le gouvernement de son projet visant à instituer une vignette spécifique (blanche à liseré vert) pour certains médicaments *« d'exception »* commercialisés par les pharmacies d'officine. Ce projet vise à encadrer les prescriptions et la distribution de molécules jusqu'à présent dispensées par les pharmacies hospitalières (*le Monde* du 6 août). Une telle réforme se fonde à la fois sur des données de santé publique (ces molécules imposent un strict respect des indications thérapeutiques et un suivi de pharmacovigilance) et sur des considérations économiques (il s'agit le plus souvent de médicaments très coûteux). Seraient concernés dans un premier temps l'AZT, le sumatriptan, un interféron, la ciclosporine, et le cymévan.

« Plusieurs de ces médicaments peuvent être prescrits pour le traitement des affections liées au VIH, explique-t-on auprès d'Act Up-Paris, où l'on est par ailleurs favorable au double circuit, hospitalier et officinal, des médicaments. *Ce que nous redoutions se met donc en place, il s'agit d'un flicage inadmissible des malades du sida dont le gouvernement estime qu'ils coûtent trop cher à la Sécurité sociale. Non seulement le gouvernement fait preuve d'une incurie criminelle face à la progression de l'épidémie de sida mais il choisit aujourd'hui de faire mourir les malades plus rapidement en les empêchant de se soigner. »* Le décret instituant la vignette spécifique devrait être prochainement publié au *Journal officiel*.

J.-Y. N.





Le Monde
INITIATIVES

Le temps est venu pour les militants de regarder en dehors de l'entreprise pour agir. Mais ce n'est pas toujours sans risques



Illustrations : NATALI FORTIER

Le bon emploi du syndicalisme

IL est de bon ton de prétendre que les syndicats entreprennent peu d'actions pour soutenir les chômeurs, encore moins pour les représenter, et d'y voir l'une des preuves de la faiblesse incontestable du mouvement ouvrier. De la même manière, il est devenu habituel de reprocher aux comités d'entreprise de se soucier uniquement du confort de leurs ouailles et ne pas utiliser leurs moyens pour mener des politiques plus actives ou préventives. Des sommes énormes – on parle de quelques milliards – sont placées dans les banques, parfois de l'économie sociale, et on se souvient des saintes colères de Martine Aubry fustigeant ces CE qui préfèrent subventionner des voyages à Ceylan plutôt que d'imaginer des solutions favorables à l'insertion des jeunes, par exemple.

Ces reproches ont longtemps été justifiés, car il y avait trop peu d'expériences contraires et, malheureusement, presque toujours modestes (« le Monde Initiatives » du 30 juin 1993). Ils le sont moins, depuis peu. Non pas que des changements radicaux soient intervenus, à la faveur de la détérioration qui a affecté le marché du travail, mais parce qu'un virage paraît se négocier. Le milieu syndical ne peut plus rester sourd aux injonctions de son environnement. La diffusion du chômage dans toutes les catégories de la population a ajouté au malaise et l'ampleur de la tâche oblige à réviser les anciens découpages – commodes – de la responsabilité. Ainsi, il est significatif que, à l'initiative de la présidence CFDT de l'UNEDIC, qui vient de s'achever, les partenaires sociaux aient décidé de doter le régime d'assurance-chômage d'un fonds de 500 millions par an pour mener une politique d'indemnisation « active », permettant ainsi à des chômeurs de retrouver plus aisément un emploi tout en conservant le bénéfice de leur allocation. Enfin, les gestionnaires paritaires de l'UNEDIC sont en train de rompre avec la logique traditionnelle des dépenses exclusivement « passives »...

A en croire Daniel Labbé, lui même ancien syndicaliste, qui vient de rédiger un rapport sur le sujet, un mouvement se dessine qui amène les militants à porter des projets innovants (*voir « Le troisième temps de la valse », page suivante*). Même si ses conclusions sembleront optimistes à plus d'un, notamment quand il affirme que ces téméraires ne seraient plus regardés comme des marginaux au sein de leurs propres organisations, ou qu'il assure assister au bouleversement du syndicalisme traditionnel, ses observations sont convaincantes. Parce qu'ils sont en même temps élus locaux et côtoient les difficultés quotidiennes sur le terrain, des responsables de CE font évoluer leurs pratiques, essentiellement en province et ne cachent plus leur drapeau syndical pour agir au sein d'associations. Des tentatives, à Vittel dans les Vosges, chez le carrossier Heuliez, à Décines ou, en région parisienne, chez Dassault ou chez Bull, montrent la voie du possible. Avec ses limites, cependant, car il arrive que le soutien accordé à d'anciens licenciés de tel ou tel groupe ressemble à s'y méprendre à du maternage qui durerait trop longtemps, compliquant ainsi le moment de la nécessaire rupture.

Il n'en reste pas moins que des syndicats réussissent à accompagner les départs d'entreprise, se soucient du reclassement ou œuvrent pour l'intégration de jeunes en difficulté, *via* les contrats emploi-solidarité et des apports pour la formation. A Vittel, déjà cité, la méthode a abouti à des embauches. Mieux, le choix de la CFDT, bientôt rejointe par la CFTC, de lancer un fonds commun de placement « éthique » avec le concours de la Caisse des dépôts pour accueillir l'épargne salariale, les investissements des CE et les efforts des associations, préfigure-t-il l'avenir. Grâce à ce dispositif, des actions destinées à lutter contre l'exclusion, à permettre la création d'emplois et l'insertion pourront être financées, tandis que les placements rentables seront orientés vers des entreprises vertueuses. Qui dit plus ?

Las, tout cela ne se met pas en place sans mal. La CFDT, qui se trouve souvent aux avant-postes de ce renouveau, est aussi le syndicat qui connaît, par suite, le plus de heurts internes. D'obscurs militants ou des responsables plus chevronnés, qui avaient pris des risques, ont subi l'affront du désaveu et ont parfois payé fort cher leur enthousiasme. Les initiateurs du projet Goéland, chez Bull, le savent bien, tout comme d'autres plus discrets sur le sujet, comme Daniel Labbé justement. Mais c'est François Introvigne, qui vient de quitter ses dernières reponsabilités, après des années d'« atypisme » échevelé, qui symbolise le mieux les risques que comportent de telles aventures. Accusé de s'être brûlé les ailes, sûrement conduit lui-même à quelques outrances à force de chercher d'impossibles issues, le voilà en marge avec sa structure, Stratégie et avenir. Avec lui, après tant d'autres, c'est fou le nombre d'anciens syndicalistes imaginatifs qui ont dû se muer en consultants !

On pourra toujours considérer que les périodes de changement produisent à chaque fois des victimes, y compris dans le bon camp, il n'en demeure pas moins que ces événements restent fâcheux et portent préjudice à la crédibilité des évolutions en cours. Il fallait pourtant que ces précurseurs aillent trop loin – parfois – et défrichent le terrain pour que surgissent maintenant les quelques bourgeons qui donnent de l'espérance. Sinon, au nom de l'immobilisme, on en viendrait à comprendre l'attitude confédérale de FO qui a sommé son syndicat départemental de Meurthe-et-Moselle de quitter l'association de lutte contre l'exclusion qu'il venait de constituer avec la CFDT, la CFTC et la CGC. Un engagement bien timide, pourtant.

Alain Lebaube

Atypiques élus de Vittel

Activités de formation et d'insertion pour des jeunes en difficulté au sein du CE

« *Si tu veux une dinde pour Noël, tu l'achèteras toi-même !* » C'était, l'année dernière, l'injonction peu amène faite par Arthur Staub, le bouillant secrétaire (CFDT) du comité d'entreprise de Vittel SA à l'un des salariés de l'entreprise. Atypique, le comité d'entreprise l'est.

Comme le dit Arthur Staub dans la « maison blanche », un grand bâtiment qui, avant guerre, logeait des cadres de la société, aujourd'hui occupée par le CE : « *Nous n'avons jamais mis un franc pour acquérir un étang destiné aux pêcheurs à la ligne, jamais acheté de lits dans un centre de vacances, jamais embarqué sur un charter pour la Thaïlande.* »

Un choix volontariste, somme toute. Car, non sans grincements de dents, non sans « zizanie » parmi les salariés, Arthur Staub qui tient les rênes du CE depuis près de trente ans a préféré se lancer dans des activités de formation d'abord, d'insertion ensuite.

Tout a commencé en 1986. Cette année-là, la Société des eaux de Vittel, née à la fin du siècle dernier et qui a été repris par le groupe Nestlé en 1992, décide de doter le personnel administratif des différentes « villas » de la ville d'eau, d'un système d'information performant.

L'introduction ne se fit pas sans difficultés et « *l'arrivée de micro-ordinateurs qui allaient remplacer les vieilles machines à écrire fut assez brutale* », commente Françoise Pigenel, secrétaire administrative du CE et bras droit d'Arthur Staub. Selon le comité, la formation de trois jours du personnel fut trop brève. D'autre part, l'âge moyen élevé des salariés concernés, féminins en majorité et issus du milieu rural vosgien, ne facilita pas ce changement technologique : « *Les secrétaires se sentaient complexées face aux machines. Elles se demandaient si elles seraient aptes à les utiliser, craignaient les remontrances...* »

Inéluctable informatique

« *Nous avons jugé que l'introduction de l'informatique était inéluctable et que les qualifications de demain passaient par sa maîtrise*, explique aujourd'hui Arthur Staub. *Nous-mêmes, au sein du CE, connaissions mal l'outil. Nous avons décidé de juger par nous-mêmes si nous étions aptes à le maîtriser dans nos propres locaux.* »

Pour ce faire, une vingtaine d'élus du CE s'accordent quatre mois pour monter leur propre formation et obtiennent de Guy de la Motte, l'ancien président de la société, que leur soit détaché un animateur-formateur. Ils font l'acquisition de six micro-ordinateurs et de leurs périphériques (coût total : 250 000 francs). Un achat fait « *sur les fonds de réserve du comité* », comme ils s'appliquent à le préciser.

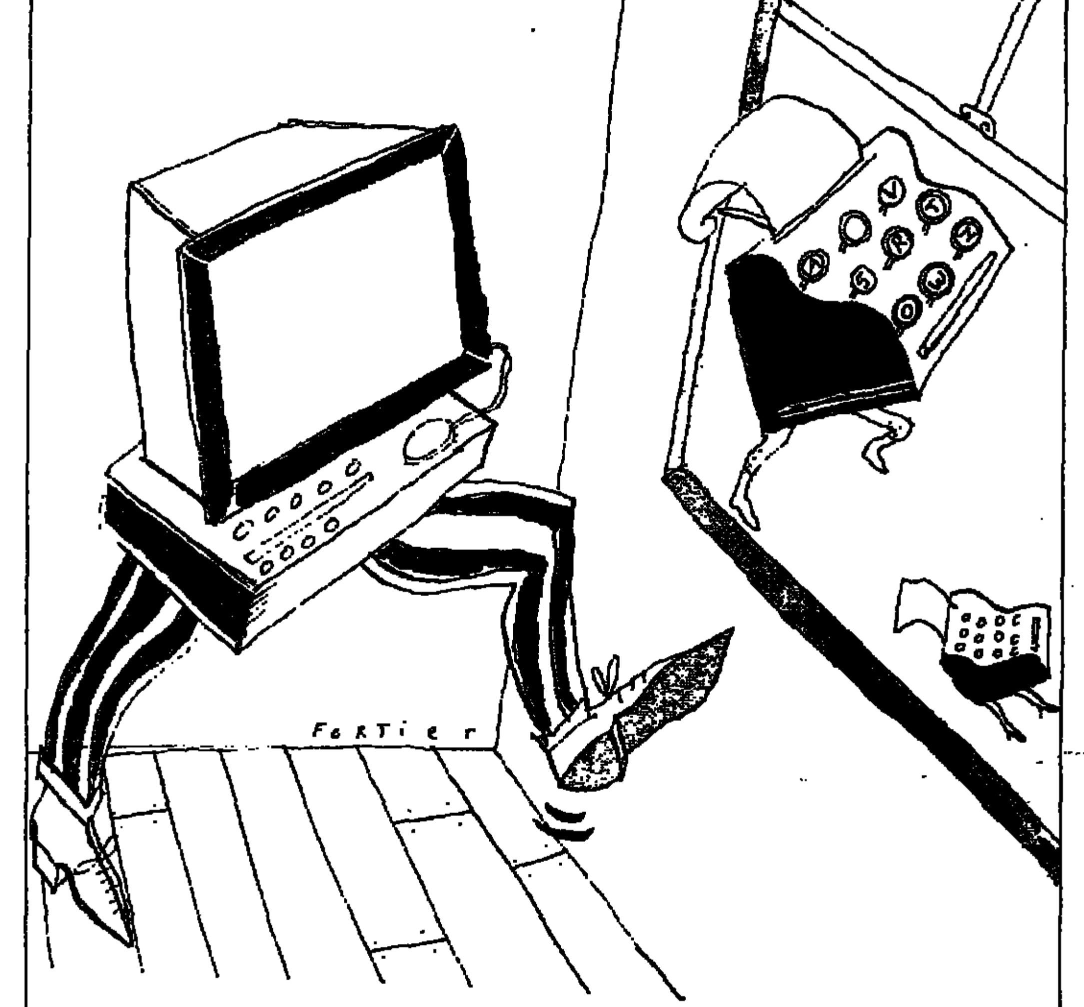
Très vite, ils se prennent au jeu. Au point que la formation interne ainsi créée à la « maison blanche » s'avère plus efficace que celle proposée par la direction coopérative, qui accepte finalement que cette formation soit dispensée à un grand nombre d'employés. Las ! Changement d'habitudes ? Blocage psychologique envers une formation jugée peu valorisante ? Rôle traditionnel du CE jugé dévoyé par certains salariés ? Toujours est-il qu'une partie du personnel boude les ordinateurs des syndicalistes.

Dilemme, donc. Arthur Staub et quelques élus parmi les plus motivés décident d'ouvrir la formation qu'ils proposent à l'extérieur. L'heure est aux contrats TUC (travaux d'utilité collective). « *Nous avons consulté, non sans réticences de la part de celle-ci, la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) afin d'obtenir des stagiaires.* »

Dix-huit jeunes sont dans un premier temps formés, dont des enfants du personnel Vittel. Les contrats emploi-solidarité (CES) prennent la suite. Au total, de 1986 à 1990, une cinquantaine de jeunes Vosgiens – certains de niveau bac, mais dont la majorité sont en situation d'échec scolaire – sont initiés à l'informatique, la bureautique et la télématique.

Pour la petite histoire, l'une des anciennes stagiaires TUC venue de l'extérieur, dotée initialement d'un CAP de vendeuse, est aujourd'hui devenue secrétaire du directeur de la production de Vittel. Un autre stagiaire a été embauché dans le service de formation de la société. Un troisième travaille à la direction de la communication.

Le CE a lui-même recruté : aujourd'hui une jeune femme, Béatrice Formet, auparavant en CES, « monte » chaque jour un journal cyclique en vidéotexte, très professionnel, et qu'elle réalise avec une salariée de l'entreprise. Petites annonces en tout genre, menus de la cantine, météo, informations pratiques et économiques sont ainsi diffusés chaque jour à destination des salariés du site.



Une salle de formation vide

En 1992, le bilan de l'expérience s'établit ainsi : plus d'une vingtaine de jeunes, formés par le CE, ont été embauchés selon divers contrats par Vittel. Dix avaient trouvé un emploi dans les PME de la région. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Bien que le CE ait renouvelé son parc de matériel – il est flambant neuf –, la salle de formation est vide. Faute de formateurs. Interrogé, Camille Lejeune, directeur des ressources humaines de Vittel SA, répond : « *Nous donnons notre accord de principe pour prendre ce poste à notre charge.* »

Il reste que le CE, outre son centre de formation à la bureautique, a parallèlement créé dans les sous-sols de la « *maison blanche* » une activité d'imprimerie « *afin de vendre aux entreprises locales notre savoir-faire* ». Mais pour l'heure, les clients sont rares. Au grand dam d'Arthur Staub, les organismes nationaux de la CFDT qui pourraient selon lui être clients, ne le sont pas. Le directeur des ressources humaines de l'entreprise déclare quant à lui que « *les locaux d'un comité d'entreprise ne sont pas mis à disposition pour que s'y développe une activité commerciale* ».

Jean Menanteau

Le troisième temps de la valse

Daniel Labbé ausculte les comités d'entreprise. Il y a observé une diversification des missions

A quelques exceptions près, les actions des comités d'entreprise dans la lutte contre l'exclusion sont relativement récentes (1992-1993). Si elles ne constituent pas encore « *un mouvement de masse* », observe Daniel Labbé, ancien syndicaliste et aujourd'hui conseil en stratégie sociale qui vient de réaliser une étude sur la question (1) pour le Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE), « *elle n'en sont pas moins intéressantes en raison de leur diversité, de leur richesse* ». De plus, la lutte contre l'exclusion est devenue un débat central dans les syndicats.

« *Les syndicalistes, porteurs de projets, ne sont plus considérés comme des marginaux* », poursuit Daniel Labbé. Pour en arriver là, la démarche a été longue. Il a fallu que l'entreprise soit sérieusement heurtée de l'extérieur. Dans un premier temps, les restructurations ont provoqué une sorte de « renfermement ». *Les forces sociales de l'entreprise ont arbitré en faveur de l'emploi et de la rémunération de ceux qui restaient dans l'entreprise* ». On modernise d'accord, mais en échange on négocie des augmentations de salaires pour ceux qui restent, des préretraites et des chèques valise pour ceux qui partent.

Cela a continué pendant des années. « *On en est arrivé à un point limite où le chèque valise a épuisé sa crédibilité.* » Ainsi, à Bull-Echirolles (Isère), les syndicalistes, qui pour certains étaient également des élus locaux, se sont rendu compte que les licenciés finissaient par devenir chômeurs de longue durée. Leur regard sur les licenciements est devenu différent. A la faveur d'une étude, ils ont mesuré l'ampleur des dégâts et décidé de financer une association pour participer à l'insertion des exclus. « *La majorité des CE engagés dans la lutte contre l'exclusion se trouvent en province*, constate Daniel Labbé, *car nombre de militants syndicaux sont également élus locaux ou responsables d'association et les conséquences de l'exclusion leur reviennent comme un boomerang* ».

Évolution minoritaire

Outre les licenciements, d'autres facteurs favorisent la prise de conscience, comme « *le changement des règles du jeu dans un bassin d'emplois* » : autrefois, il y avait emploi à vie et hérédité de l'emploi. On était mineur ou sidérurgiste de père en fils. Désormais, avec la disparition des emplois non qualifiés, on n'est embauché que si l'on a une compétence. Par ailleurs, « *des décisions qui concernent la vie locale semblent être prises ailleurs, à Paris. Voire à l'étranger* ». Du coup les militants cherchent à reprendre du pouvoir sur le cours des choses, sur l'emploi, par la lutte contre l'exclusion.

Aujourd'hui on assiste à « *un bouleversement du syndicalisme traditionnel* ». Avant, la zone d'action des syndicalistes, c'était l'entreprise. « *Maintenant qu'il n'y a plus de frontières à l'entreprise avec la multiplication des formes de travail précaire, les syndicalistes sont de plus en plus conscients qu'il faut faire du syndicalisme là où l'on entre et où l'on sort de l'entreprise.* » Ainsi en était-il chez Heuliez à Cerisay (Deux-Sèvres) qui employait un tiers de contrats à durée déterminée. Pour cette entreprise automobile, les CDD étaient destinés à faire face aux à-coups de ses donneurs d'ordres. La revendication centrale d'alors était : « *Titularisons les CDD* ». Lorsque survint la crise en 1992 et que l'entreprise décida de se séparer de tous ses travailleurs précaires, les syndicalistes surent faire preuve d'un certain réalisme. Ils mirent en place une antenne de reclassement paritaire pour les CDD sacrifiés.

« *Au travers de cette expérience, on constate une évolution du syndicalisme d'entreprise vers un syndicalisme de bassin d'emplois* », analyse Daniel Labbé. En fait, souligne-t-il, la crise aura eu le mérite de faire émerger un type de syndicalisme encore minoritaire, certes, mais novateur : « *De force de contestation, il évolue vers le faire, la construction. Il était très pyramidal. Il se conçoit de plus en plus comme un réseau. Il gérait des problèmes de masse, il se tourne plus vers les individus, car si les licenciements sont toujours collectifs, les syndicats ont bien conscience que le retour à l'emploi est individuel.* »

Bref, le syndicalisme est désormais au cœur de l'évolution de la société, même s'il intègre ses évolutions avec quelques années de retard : « *Il y a eu les restructurations, puis la révolte des syndicats et enfin leur décision de reprendre les choses en main. C'est le troisième temps de la valse.* »

Catherine Leroy

(1) « *Syndicalistes et comités d'entreprise face à l'exclusion* ».

L'envol du Goëland

Chez Bull, Goëland est une association qui aide les salariés en difficulté

« *A 8 heures, j'ai commencé à travailler. A 9 heures, on m'a dit que mon poste était supprimé. Ça donne une claque !* » Personne n'a oublié le visage de cette ancienne employée de Bull Val-de-Fontenay (Val-de-Marne) ni celui de ses collègues, filmés en vidéo par le CE (« le Monde Initiatives » du 30 juin 1993). Ce document, dont France 2 avait diffusé un extrait, faisait partie de l'opération Goëland, lancée en 1990 par des élus CFDT du CE, et qui consistait à tenir des permanences « *d'écoute et d'information* » pour les salariés touchés par le nouveau plan social.

De cette expérience naîtra en 1992 l'association Goëland GE. Son but : réunir dans des « *groupes d'évaluation* » des salariés en difficulté d'emploi afin qu'ils ne décrochent pas du monde du travail. Chacun d'entre eux faisait l'objet d'une « *convention* » d'un an, financée par le CE (environ 7 000 francs par personne). Médiation, soutien psychologique, solidarité, maintien d'un lien social : tous les thèmes auxquels réfléchissent aujourd'hui certains syndicats et comités d'entreprise y figuraient déjà. A l'origine de ces initiatives, Jean-Yves Huvey, alors secrétaire adjoint CFDT du CE. Son obsession : « *Etre au plus près des salariés.* »

Mais personne n'oubliera non plus la guérilla qui a agité cette section CFDT, aboutissant à l'exclusion de Jean-Yves Huvey et de son collègue Jacques Sergent, tous deux passés aujourd'hui à la CFTC. Motif officiel : « *Votes répétés en plénière de CE, en collusion avec les élus CGC, pour faire obstacle aux propositions CFDT.* » Qui a raison, qui a tort ? Difficile de le dire. Toujours est-il qu'à partir de ce désaccord, certes gênant, mais si éloigné des problèmes d'un établissement en cours de transfert, des syndicalistes CFDT se sont étripés sans merci pendant quatre mois. « *Candidature sauvage, incompétence en tant que secrétaire du CE, manque de transparence dans la gestion de Goëland GE, dont les résultats sont peu probants...* », tels sont en résumé les reproches que Michel Lebailly, actuel secrétaire CFDT du CE, adresse aujourd'hui à son ancien camarade.

Un choix entre deux voies

Mais pour Jean-Yves Huvey et Jacques Sergent, le vrai problème est « *politique* » et résulte d'une lutte entre tendances dont ils ont été les victimes, d'une confrontation entre deux approches aussi : selon eux, c'est un nouveau syndicalisme incarné par Goëland GE, qui « *choisit les salariés plutôt qu'une politique syndicale* qui a été éliminé. « *Je ne peux pas me plier dans un cadre. Je ne peux pas appliquer ce que la collectivité a décidé quand c'est pour aller contre un mur* », explique Jean-Yves Huvey.

Entré dans la vie active à dix-sept ans, « *sans le bac* », il est embauché dix ans plus tard « *par miracle* » chez Bull, à un poste administratif. Syndiqué à la CFDT, il entre dans une section PS de Bull en 1981, quitte le syndicat en 1982 – « *Je ne me sentais pas intégré* » –, y revient en 1989 et est élu délégué du personnel. En 1990, alors qu'il est contrôleur budgétaire et qu'avec le contrôleur de gestion il doit « *répartir les suppressions de postes* », il réalise que son avenir n'est pas dans la finance, qu'il n'a « *jamais aimée* ». Il entame alors des études de psychologie du travail au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) pour « *s'ouvrir aux autres, comprendre le monde dans lequel on vit* ». Pour lui, c'est « *la rencontre avec la sociologie du travail, avec l'histoire syndicale* ».

Quand le plan social tombe chez Bull en 1990, il constate que les salariés ne viennent pas voir leurs élus. D'où cette idée de l'opération Goëland pour ouvrir au personnel « *un espace un peu différent du syndicat* ». Et les gens viennent. Aujourd'hui, Jacques Sergent se dit « *amer* » et pour Jean-Yves Huvey « *beaucoup de choses se sont éteintes* ». Mais Goëland GE poursuit son envol hors de Bull. Les directions d'une mutuelle et d'une importante association lui ont confié le suivi de sept salariés. « *Avec l'accord de leurs syndicats.* »

Francine Aizicovici

ÉCHOS

Où allons-nous ?

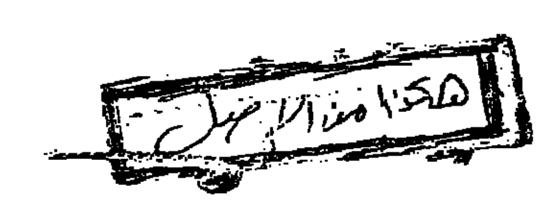
■ Dans le cadre de son bicentenaire, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) organise des rencontres internationales les jeudi 17 et vendredi 18 novembre sur le thème « Changement technique, mondialisation, emploi : où allons-nous ? ». Ces journées seront l'occasion de dialogue entre responsables d'entreprises, économistes, acteurs sociaux et pouvoirs publics. Elles privilégieront des approches sectorielles (agroalimentaire, automobile, bâtiment et construction, électronique, etc.), puis une approche globale avec pour préoccupation centrale : « Vivre *avec un fort taux de chômage ou* trouver une nouvelle dynamique pour l'emploi : quels scénarios pour demain ? ».

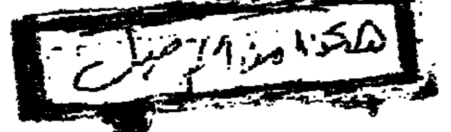
▶ **CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : (1) 40-27-20-00.**

Insertion des jeunes en Europe

■ Organisé par l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) avec la collaboration du CEREQ et de la DIJ, un colloque se tiendra le 24 novembre à la Sorbonne, amphithéâtre Louis-Liard, avec pour objet une comparaison européenne des dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède. Des représentants des *différents pays exposeront la* stratégie des acteurs et la mise en place des dispositifs d'insertion. Florence Lefresne, chercheur à l'IRES, représentera la France. Roland Moreau, délégué interministériel à l'insertion des jeunes, fera une intervention.

▶ **Chréode, 11, rue de Noisy, 95270 Asnières-sur-Oise. Tél. : (1) 30-35-80-74.**





Combats d'un homme du terrain

Ancien permanent CFDT, François Introvigne se bat pour bâtir un avenir aux jeunes qui débutent

L'AVENIR, c'est fondamentalement ce qui intéresse le plus François Introvigne. D'ailleurs, la structure privée que, désormais, il dirige, s'appelle justement « Stratégie et avenir ». Il ne faut y voir aucun hasard. Ce Messin amoureux fou de sa Lorraine analyse, soupèse et diagnostique vite. Grâce à beaucoup d'intuition, bien sûr, mais aussi à une immense générosité qui le gagne tôt : à quatorze ans, il est secrétaire national PSU chez les lycéens. Plus tard « *mao* », il partira s'établir en usine. A vingt-cinq ans, il est l'un des plus jeunes permanents syndicaux de la CFDT, au cœur de la lutte des sidérurgistes. Aujourd'hui, la quarantaine passée, le consultant qu'il est devenu passe plus de temps sur les routes qu'il ne le souhaiterait.



Les entreprises le réclament, veulent qu'il les aide à « *vivre leur changement* », selon la version officielle. Côté version officieuse, cet autodidacte explique qu'il est « *un professionnel du cri* » et qu'il est nécessaire de faire « *exploser les contradictions à l'intérieur d'une structure, d'organiser la confrontation* » : la vie, en somme. Quand on lui parle de la sienne, de son parcours, il prononce souvent le mot « *anticiper* ».

En 1984, au cœur de la crise en Lorraine, il comprend que les syndicalistes doivent bouger. « *On a vu arriver les Suédois, les Japonais, les Danois. Comment continuer à tenir les mêmes discours ? L'idéologie, bien sûr, c'est rassurant, mais la réalité c'est autre chose* ». Il crée alors « Stratégie et avenir » pour « *justement former les militants à cette nouvelle donne* » et choisit comme intervenant des consultants du privé. Une démarche que les apparatchiks jugeront «*collaboratrice de classe* ». En 1987, il part de la fédération CFDT de la métallurgie « *juste avant de sauter* », comme il aime à le rappeler, mais exige qu'on le licencie. Il retourne à la base. Le syndicat de la métallurgie, où il décide d'aller poursuivre l'action, est en crise, le nombre des adhérents est en baisse. « *Un combat perdu d'avance* », lui avaient prédit, en toute camaraderie, ses adversaires. La remontée sera spectaculaire. En 1993, il en fait l'un des syndicats privés les plus importants de la CFDT, terme de son aventure syndicale puisque la confédération décide, quelques mois plus tard, de le pousser dehors...

Fonctionnement en réseau

Il garde, bien sûr, les stigmates d'une forte déception qui l'entraîne à avoir des mots très durs envers les appareils syndicaux : « *cloisonnés comme la Sécurité sociale et broyeurs de différences* ». Mais il respecte et garde une grande admiration envers « *les gens du terrain* ». Le décalage entre les deux l'effraie. Tout en reconnaissant le besoin du syndicalisme, il exprime la crainte de sa fonctionnarisation qui l'éloigne trop de la vie.

La « *faiblesse* » des initiatives syndicales face à la lutte contre l'exclusion ne l'étonne donc pas. « *Si vous regardez l'ensemble de celles recensées par Daniel Labbé, vous remarquerez qu'elles émergent de secteurs industriels plutôt protégés. Les syndicats ne sont vraiment pas à l'avant-garde dans ce domaine. D'ailleurs, ils n'existent quasiment plus dans le privé, il est illusoire d'attendre de leur part des miracles. Leur organisation, qui ressemble fort à du centralisme démocratique, ne les y autorise plus* ».

« Stratégie et avenir », qui fonctionne en réseau avec un certain nombre d'anciens de la CFDT, n'en est plus là depuis longtemps. La structure est actionnaire de la SERM (Société d'entretien, réparation, maintenance), une entreprise d'insertion implantée au centre du quartier du Borny, à la périphérie de Metz. « *Ce n'est pas une association issue de la loi de 1901 parce que, justement, nous voulions que ceux qui viennent y travailler vivent dans une entreprise, que ce sas les emmène vers l'emploi* ». L'équipe de la SERM travaille notamment *via* une démarche originale de psychologie du travail, essayant de construire des parcours professionnels pour ces jeunes qui ont pris l'habitude depuis leur enfance de vivre à court terme. L'objectif est de réussir à ce qu'ils se projettent dans l'avenir, une obsession à laquelle François Introvigne n'est pas prêt de renoncer.

Marie-Béatrice Baudet

Au réconfort des chômeurs

Un local du CE de Dassault pour permettre aux salariés licenciés de se porter un secours mutuel

LE petit local est tout simple, un peu nu même, mais sa belle vue dégagée sur les coteaux de Suresnes et la Défense l'égaie un peu. Quelques tables, des chaises, la presse de la semaine avec son lot de petites annonces, un Minitel, un traitement de texte, le téléphone... C'est ici que le comité d'établissement (CE) de Dassault-Aviation-Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) accueille depuis septembre 1994 le dernier carré de ceux qui, licenciés en 1993, sont encore en quête d'un travail de rechange. Trois matinées par semaine, ils peuvent utiliser gratuitement à leur gré ce matériel de base et s'offrir une bouffée de réconfort en retrouvant quelques anciens camarades de travail attelés à la même recherche.

Le CE a commencé à se préoccuper de l'avenir de ces hommes dès leur départ de l'entreprise. « *Nous avions déjà connu une vague de licenciements en 1992*, explique Robert Van Sieleghem, syndicaliste CFDT et secrétaire du CE, *et c'est en voyant les problèmes rencontrés par les partants que nous avons pris conscience d'un rôle à jouer auprès d'eux.* » Dans un premier temps, une commission de suivi a été créée. Elle les réunit chaque semaine : « *Nous avons essayé de leur maintenir la tête hors de l'eau, de les soutenir dans leur recherche.* »

Ils en avaient particulièrement besoin : se faire évincer de Dassault, c'est en effet perdre plus qu'un emploi – quasiment sa place dans la vie sociale : depuis le statut avec ses multiples avantages jusqu'à la considération des commerçants. Pour amortir le choc, le CE va leur maintenir pendant leur période de chômage les prestations qu'ils assurent aux salariés : bibliothèque, discothèque, colonies et séjours de vacances, cadeaux de fin d'année... A travers les réunions qu'il organise, il va par ailleurs prendre conscience d'un malaise : l'antenne emploi mise en place par la direction pour aider les licenciés à se reclasser est jugée peu efficace, rigide et coercitive. Que faire pour que ces critiques soient entendues ? Après avoir pensé les exprimer par écrit, puis sous la forme d'une vidéo, le comité décidera de faire expertiser le fonctionnement de l'antenne par un cabinet spécialisé.

En juin 1994, quand cette dernière ferme ses portes, ils sont une quarantaine à n'être pas encore vraiment reclassés. Une vingtaine n'ont rien et sont évidemment des cas difficiles : âgés, ou n'ayant pas d'autre qualification que celle qu'ils ont acquise sur le terrain. C'est pour eux, à leur demande, que va être ouverte la petite pièce équipée en base de recherche d'emploi. Robert Van Sieleghem ne cache pas qu'en répondant à leur requête il s'expose à la critique : celle de les maintenir dans l'orbite d'une entreprise dont certains ont le plus grand mal à se détacher, et d'entretenir chez eux des rêves de retour parfaitement illusoires. Mais comment les laisser glisser sur la pente de l'exclusion ? Comment leur refuser ce « *réconfort* » auquel ils tiennent tant ?

Cicatriser la blessure

A écouter les intéressés, on a l'impression que les réactions positives l'emportent largement sur les négatives, même si tel ou tel peu sembler en dehors de la réalité. Dans le petit local, on se tient les coudes, on s'entraide : « *Il y a une émulation entre nous. Quand quelqu'un trouve du travail, tout le monde pense : pourquoi pas moi ?* », dit l'un. « *En un mois*, précise un autre, *j'ai pris presque autant de contacts que pendant toute la période de l'antenne emploi et cela m'a rendu confiance en moi.* » Va-t-il pour autant obtenir l'emploi qu'il espère ? Ce n'est pas certain mais on a le sentiment qu'il a récupéré le tonus nécessaire. La blessure du licenciement commence à cicatriser. Le CE réfléchit à une formule de soutien plus active avec l'aide d'un organisme spécialisé dans l'aide à la réinsertion. Mais sera-ce possible ? Dassault-Aviation a annoncé que la subvention habituelle sera réduite de 40 % au 1er janvier 1995. « *Je me battrai comme un chiffonnier* », affirme Robert Van Sieleghem.

Chez ABB Moteurs, à Decines, près de Lyon, on retrouve un peu le même type de démarche au profit de 290 salariés licenciés en juin 1993. Il n'y a plus de CE pour l'impulser car l'établissement a fermé ses portes. Mais au moment de cette fermeture, les trois syndicats CGT, CFE-CGC et CFDT ont fait bloc pour lui assurer une certaine forme de survie, obtenant que leur soit attribuée la somme de 300 000 francs pour créer une « association d'entraide ABB Moteurs » destinée à soutenir dans sa recherche d'emploi le personnel licencié.

Un local assez vaste a été loué, et grâce à la mairie de Decines, une personne en contrat emploi-solidarité y assure chaque matin une permanence qui accueille une vingtaine de visiteurs. Les licenciés d'ABB y retrouvent une partie des meubles et du matériel de l'ancien CE (informatique, photocopie...) mis à leur disposition pour les aider dans leur recherche d'emploi. Ils trouvent également presse, timbres, enveloppes, téléphone, etc. Comme à Saint-Cloud, on échange des adresses, des modèles de lettres, des noms de personnes à contacter et on se réchauffe le cœur en évoquant des souvenirs entre anciens camarades de travail.

Toutes les catégories de salariés ont fait bloc au sein de l'association. Et si les cadres se font rares parce que la plupart ont retrouvé du travail, c'est tout de même l'un d'eux, Serge Pauget, qui est le pilier de la petite structure. Ce sont eux également qui ont récemment mis au point un soutien plus poussé aux cas difficiles : suivi individuel et bientôt simulation d'entretien d'embauche avec vidéo, grâce à l'aide d'un ancien d'ABB qui a travaillé dans une antenne de reclassement professionnel. « *Nous n'avons pas la prétention d'être très qualifiés en la matière, mais nous avons un double atout : une ambiance de confiance et une bonne connaissance des gens.* » Conscient, comme Robert Van Sieleghem, de ce que maintenir les gens entre eux n'est pas sans inconvénient, Serge Pauget juge néanmoins la démarche de l'association « *positive à 80 %* ». En juin prochain, les 300 000 francs seront épuisés. Tous les cas ne seront peut-être pas réglés. Mais, pendant deux ans, une population à large composante ouvrière et immigrée aura connu le réconfort de l'entraide.

Marie-Claude Betbeder

Une « épargne éthique »

Un FCP pour mobiliser l'argent des CE contre l'exclusion

ALLIER performance financière et insertion par l'emploi. Cette idée dans l'air du temps, mais séduisante par son aspect concret et utile, a lentement fait son chemin. Lancée par la CFDT et reprise au vol par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), elle a débouché le 1er juillet sur la création du premier fonds commun de placement qui vise à lutter contre l'exclusion en soutenant des actions en faveur de l'emploi et de l'insertion. Premier dans sa catégorie, ce *fonds* baptisé « insertion-emplois » s'inscrit toutefois dans une continuité. Il rejoint la famille des produits dits d'« épargne éthique » qui ont éclos au milieu des années 80 et se subdivise en deux sous-ensembles : les fonds de partage, dont une partie des gains est versée sous forme de dons à des organismes humanitaires ou est consacrée à une cause d'intérêt général, et les fonds éthiques, qui investissent directement une partie de leurs gains dans des entreprises et associations qui créent de l'emploi. Au nombre de treize, ces fonds drainent un encours de l'ordre d'un peu plus de 3 milliards de francs.

Le FCP « insertion-emplois » s'adresse tant aux gestionnaires de l'épargne salariale, aux comités d'entreprise qui gèrent l'épargne collective qu'à de grandes associations ou à des investisseurs institutionnels (*mutuelles, assurances*...). Géré par CDC Gestion, ce type de fonds peut être placé de deux façons. 90 % des sommes collectées sont investies dans des entreprises françaises cotées en Bourse qui mènent une « politique dynamique de l'emploi ». Le rendement financier de ces placements est comparable à ceux des autres produits financiers. Les 10 % restants sont mis à la disposition des entreprises et associations qui créent des emplois pour des personnes exclues ou en grande difficulté.

Assurer la transparence

Pour rendre populaire ce nouvel outil financier et le faire connaître du grand public, quelques soutiens précieux ont répondu à l'appel. Ainsi, le Centre national des caisses d'épargne, partie prenante de l'opération, se charge de distribuer le fonds à l'aide de son réseau, qui couvre l'ensemble du territoire. La Fondation France Active va de son côté jouer un rôle essentiel dans la sélection des entreprises d'insertion sur lesquelles porteront les investissements, tant en amont, grâce à sa capacité d'expertise, qu'en aval, pour le suivi qu'elle exerce de ces mêmes entreprises. A cela il faut ajouter que l'initiative est ouverte à tous les partenaires syndicaux, sans exclusive, la CFTC est déjà associée en tant que partenaire.

Ayant récolté 23 millions de francs à ce jour et en bonne voie pour dépasser les 30 millions d'ici à la fin de l'année – ce qui est souvent considéré comme le seuil minimal permettant de dégager une bonne rentabilité –, ce fonds se distingue surtout par les membres du comité de gestion chargé de le piloter.

Ce dernier comprend, outre des financiers, des membres des différents partenaires associés au projet : syndicalistes, représentants du secteur associatif, personnalités qualifiées... C'est ce comité qui est chargé d'élaborer les codes permettant de définir les entreprises qui ont une politique dynamique en matière d'emploi. En gros, trois points sont pris en compte : pour investir dans une entreprise, il faut que celle-ci n'ait pas procédé à des licenciements collectifs sans plans sociaux, que les relations sociales y soient « correctes » (notamment que des accords d'entreprise soient conclus) et que, enfin, elle poursuive des politiques innovantes en matière d'insertion.

De l'avis même de ceux qui l'ont porté sur les fonts baptismaux, deux conditions doivent être remplies pour assurer le succès de ce fonds. D'une part, permettre la plus grande transparence tant au niveau des règles de fonctionnement dudit fonds que du choix des entreprises ou associations sélectionnées. D'autre part, s'assurer du retour sur investissement au niveau local. En effet, de nombreux comités d'entreprise, voire inter-CE, semblent être intéressés par ce nouvel outil financier, mais présentent souvent deux requêtes : pouvoir l'utiliser en complément à des initiatives qu'ils mènent déjà dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, et s'assurer que l'argent investi soit mis au service d'actions de proximité.

Alain Beuve-Méry

TRIBUNE

Formation des salariés : garantie contre l'exclusion

par Richard Walther

TRAITER à la fois de la formation professionnelle des salariés et de l'exclusion peut paraître à première vue paradoxal. Marqué par un taux élevé de chômage et des difficultés croissantes d'insertion et de réinsertion, le contexte économique et social actuel fait que les salariés sont d'abord considérés comme des non-exclus du monde du travail pour lesquels il ne convient pas nécessairement de prendre des mesures prioritaires en termes de formation et de qualification.

Dans les débats actuels sur les politiques de formation à mettre en œuvre, on entend souvent dire que les moyens de cette politique doivent aller massivement vers ceux qui n'ont pas, ou n'ont plus, accès au monde du travail.

Si cette vision des choses puise sa rationalité dans l'urgence de lutter contre le chômage des jeunes et contre le chômage de longue durée, elle paraît incomplète dans la mesure où elle oublie que des phénomènes d'exclusion sont à l'œuvre dans le champ de la production et des services, et que la formation professionnelle continue des salariés au travail est elle aussi une manière de combattre les mêmes causes qui, d'un côté, empêchent l'insertion ou la réinsertion et, de l'autre, provoquent la déclassification ou le licenciement.

Une des caractéristiques essentielles des mutations industrielles en cours est qu'elles affectent l'ensemble de la vie et de l'organisation de l'entreprise : depuis le système technologique jusqu'au processus de production et d'organisation du travail, et au style de management et de relation sociale. La conséquence de cet impact global des mutations est qu'elles concernent l'ensemble des emplois existants et de ce fait modifient les compétences de chaque salarié.

Comme l'a montré une enquête qualitative récente, réalisée dans le cadre du programme FORCE auprès de cent vingt entreprises européennes, la seule manière pour celles-ci d'affronter les changements est d'apprendre à *« tous leurs salariés à connaître ces changements et à les surmonter »*. Cela suppose que les entreprises mettent en place des plans et des actions de formation qui concernent, à court sinon à moyen terme, l'ensemble de leur personnel. La réalité de la formation mise réellement en œuvre dans les entreprises européennes est malheureusement différente de cette conviction affichée par les cent vingt entreprises et partagée par beaucoup de partenaires FORCE qui travaillent sur les mutations industrielles.

Lorsqu'on considère les différents travaux menés sur les situations et pratiques de formation des entreprises européennes (tableaux synoptiques, tableau de bord de la formation professionnelle continue, rapports article 11 sur la formation professionnelle continue dans les différents Etats membres...), on est obligé de constater qu'il existe encore, malgré la montée en puissance récente de l'investissement formation, trop de salariés qui n'ont pas un accès régulier et significatif aux actions de mise à niveau, d'adaptation ou de renouvellement de leurs compétences. Ainsi, dans certains pays, le taux moyen annuel d'accès à la formation ne dépasse pas 10 % de l'ensemble de la population au travail. Autrement dit, les salariés qui n'ont pas la formation nécessaire pour suivre l'accélération des mutations industrielles se trouvent peu à peu marginalisés, exclus de l'évolution technologique ou organisationnelle, et relégués à des postes de moins en moins vitaux pour l'entreprise et de plus en plus fragilisés en termes de sécurité d'emploi.

Ce constat rappelle combien l'accès pour tous à la formation professionnelle est plus que jamais d'actualité. Il est aussi une réalité économique au sens où l'entreprise a besoin d'une mobilisation de toutes les compétences possibles pour arriver à une performance globale et répondre aux défis de productivité et de compétitivité que lui lance le marché. Il est enfin une réalité sociale dans la mesure où la non-formation en situation de mutations fortes pousse peu à peu vers le chômage ceux qui n'ont pas les moyens de s'adapter.

Surmonter les déficits initiaux de formation

L'adaptation des salariés à l'accélération des mutations économiques, technologiques et organisationnelles va de pair avec l'évolution des profils d'emploi vers des compétences nouvelles intégrant, dans des savoirs et savoir-faire, techniques des capacités de diagnostic, d'organisation, de résolution des problèmes ou de communication. Les entreprises se trouvent ainsi devant la nécessité de former leurs salariés à des emplois plus polyvalents, plus complexes : en un mot plus qualifiés. Là encore, la situation présente de la formation continue en Europe soulève un certain nombre de questions.

Parce que la formation va d'abord à ceux qui sont déjà formés – dans certains pays, l'écart d'accès entre ceux qui ont un niveau d'enseignement supérieur et ceux qui n'ont aucun diplôme reconnu est de 1 à 3, ou même de 1 à 4, – les salariés qui n'ont pas une formation de base suffisante ne peuvent accéder, dans beaucoup de cas, au niveau de qualification requis par l'évolution de leur poste de travail.

Se pose ainsi le problème du devenir de ces salariés, qui se retrouvent déclassés par manque d'investissement de leur entreprise dans une formation qui pourrait leur permettre de combler leur déficit initial de qualification. Plusieurs projets transnationaux FORCE, pour travailleurs marginalisés ayant des lacunes de base dans différentes matières ou même des problèmes d'illettrisme, montrent que des entreprises ont fait le choix de la flexibilité interne plutôt que de recourir à la flexibilité externe.

De plus, ce choix est tout aussi rentable que celui de se séparer des salariés en place pour acheter des compétences disponibles sur le marché du travail. Une réflexion intéressante à ce sujet commence à se développer dans le champ de la formation professionnelle continue. Elle est la seule issue possible pour éviter que les salariés non qualifiés ne se retrouvent peu à peu déclassés, puis licenciés, pour manque d'adaptation possible aux nouveaux profils d'emploi.

Le même constat de déclassement par manque de formation vaut pour les salariés qualifiés qui n'ont pas un accès régulier à la formation. Le phénomène d'obsolescence des connaissances et savoir-faire, lié au phénomène de changement rapide des contenus et de l'organisation du travail, est assez connu et admis. Il permet de comprendre aisément qu'un accès sporadique à des actions d'adaptation ou de renouvellement des compétences acquises n'est pas suffisant pour maintenir le salarié au niveau des évolutions en cours. L'estimation que l'on peut faire, au regard de chiffres qui montrent qu'un salarié européen a une chance moyenne d'accéder à une semaine de formation formelle environ tous les trois ans, donne une idée du chemin qui reste à parcourir pour aboutir à une formation qui soit, non pas discontinue, mais véritablement continue.

L'évolution récente de certaines entreprises vers une formation de plus en plus intégrée à l'organisation et à la situation de travail prouve, heureusement, que des innovations sont en cours pour surmonter ce handicap face à la discontinuité. Si cette formation *« on the job »* intègre réellement le souci de donner aux travailleurs des compétences véritables, elle sera une des solutions d'avenir les plus prometteuses pour éviter que l'élévation générale du niveau de qualification ne déclasse ou n'élimine ceux qui n'ont pas les moyens d'évoluer à son rythme.

Les phénomènes de mutations industrielles liés au concept de performances globales des entreprises, ainsi que le constat d'une évolution concertée des profils d'emploi et des qualifications, montrent que le recours à la formation et plus particulièrement à une formation régulière pour tous tout au long de la vie active, devient une nécessité fondamentale.

Une telle formation est la seule garantie contre les mécanismes de marginalisation, de déclassement ou d'exclusion que provoque l'inadéquation entre le changement permanent des compétences et les moyens de formation qui permettent d'y faire face. Pour réduire cette inadéquation, il ne convient pas de faire le procès de ceux qui ont en charge directe la formation professionnelle continue des salariés. Il convient plutôt d'inventer, entre l'ensemble des acteurs de la formation et particulièrement entre les acteurs privés et publics, de nouvelles voies de coopération capables de prendre en compte l'ampleur du problème posé.

Ce ne sont pas seulement les entreprises, mais la société tout entière qui se retrouvent devant la tâche de former la population active à la mesure des besoins identifiés. Dans le cas de la formation des salariés, il serait dommage que les politiques mises en œuvre n'intègrent pas les possibilités qu'a cette formation : prévenir l'exclusion et donc éviter un traitement *a posteriori* plus coûteux et plus aléatoire, tant au plan économique qu'au plan social.

▶ Richard Walther est directeur du Bureau d'assistance technique FORCE.

Minitel : maxi-arnaque

Sur les messageries mises au service de l'emploi, on trouve de tout. Attention aux pièges et aux faux amis

APRÈS le sexe, le chômage ! Avec la crise, le marché de l'emploi sur Minitel a, lui aussi explosé. Ce n'est pas cher pour l'éditeur qui veut créer son service – un droit de 700 francs et un abonnement mensuel de 300 francs – et cela peut rapporter gros ! Pour France Télécom aussi, d'ailleurs, qui prélève sa part sur chaque appel. Problème : la réglementation n'a pas suivi le mouvement. Ainsi, le code du travail n'autorise la diffusion d'offres d'emploi que par voie de presse et dans des conditions très précises. De plus, il interdit de faire payer la consultation d'annonces par les demandeurs d'emploi. Face à l'immobilisme des pouvoirs publics, pourtant alertés dès 1991 par des parlementaires, nombre de personnes peu scrupuleuses ont donc eu le champ libre pour arnaquer les chômeurs en toute impunité. Aujourd'hui, il y aurait 400 services Minitel d'offres d'emploi. Les pouvoirs publics commencent à s'émouvoir, la justice aussi.

Car les pièges tendus aux demandeurs d'emploi sont innombrables : offres rigoureusement identiques d'un service à l'autre ou piratées dans la presse, formations présentées comme des emplois, etc. On voit aussi des fichiers d'offres qui figurent sur plusieurs services : celui de l'APEC, par exemple, est sur 3615 JOBS, 3615 JOBTEL et 3615 ANPE. Fréquemment, les messageries se présentent sous plusieurs noms. Exemples : 3617 SOS EMPLOI et 3617 SOS RECRUTE, c'est bonnet blanc et blanc bonnet, tout comme 3617 EMPLOICADRE et 3617 CADREMPLOI, 3615 UNTRAVAIL et 3615 SOSTRAVAIL...

Le temps que l'utilisateur s'en aperçoive, le compteur tourne au rythme de 2,19 francs ou 3,42 francs la minute, voire 5,48 francs. Des pros de l'arnaque ont même mis en place un système informatique qui ralentit le défilement de l'écran. De plus, les annonces diffusées sont rarement datées, ou très anciennes. Début septembre, sur 3617 DÉFIEMPLOI comme sur 3617 BOULO, des offres dataient de plus de quatre mois ! Certains services vous imposent, avant d'accéder aux offres, de saisir votre CV en répondant à une liste de critères puis on vous rejette car *« il n'existe pas d'offres correspondant à votre profil »*. Sur 3617 FAX'EMPLOI, on vous explique, non sans un certain cynisme, qu'avec près de 3,3 millions de chômeurs, l'emploi est devenu une priorité nationale.

Moralisation en cours

« Finalement, il y a très peu d'offres réelles, déplore Jean-Philippe Deambrogio à la direction régionale de l'Ile-de-France de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. *Nous menons une enquête et allons engager des contentieux sur la base de la publicité mensongère. »* Dans un avis publié en mars 1993, *Que choisir* limitait à huit le nombre de services *« consultables »*.

Conscients de l'image déplorable de ce marché, certains services font pression depuis 1992 sur les pouvoirs publics pour que soient prises des mesures d'assainissement. C'est le cas de l'éditeur du 3617 CADREMPLOI, la société SETEC, dont le capital est détenu par Europe 1, Canal Plus et 60 cabinets de recrutement qui diffusent sur Minitel leurs offres d'emploi pour les cadres. Ce service veut montrer l'exemple en signant des « contrats de prestation » payants avec les cabinets où ceux-ci s'engagent à présenter *« à la première demande (...) la preuve »* de la mission qui leur est confiée par un client et *« à informer le SETEC de l'acceptation ou de la rétractation d'un poste (...) dans les deux jours ouvrables qui suivent »*.

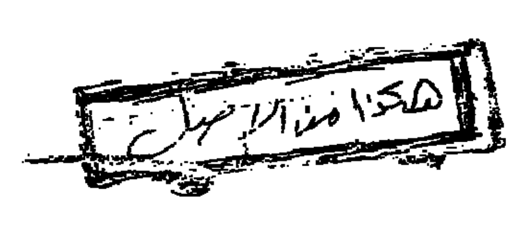
Le Serveur judiciaire, qui édite le 3617 INT, où ne figure que des missions d'intérim, dispose d'un service de *« surveillance de 25 à 30 personnes qui téléphonent à toutes les agences tous les cinq jours pour leur rappeler qu'elles doivent désélectionner les postes qui ont été pourvus »* assure Thierry Hermann, son président. Toutefois, des problèmes demeurent. L'intérimaire doit préciser la région où il souhaite travailler mais les offres sélectionnées *ne respectent pas son* choix, et les dates de début de missions ne sont pas précisées. Enfin, la consultation des offres est très coûteuse : 5,48 francs la minute. Mais dès novembre, cette opération devrait se faire sur le 3614, soit 0,36 franc la minute.

En effet, France Télécom a décidé de se conformer aux avis rendus par le Conseil supérieur de la télématique qui interdisent, pour la diffusion d'offres d'emploi, l'accès au 3670 de la télématique vocale (8,76 francs par appel puis 2,19 francs la minute) ainsi qu'au tarif Minitel de 5,48 francs. De plus, les éditeurs doivent *« vérifier la réalité (des) annonces et supprimer immédiatement celles qui sont périmées ou qui n'ont plus d'objet »*. Sous peine de résiliation.

Ce dispositif suffira-t-il ? Pour Roland Tresca, directeur général de SETEC, *« aucun aspect pratique n'empêche France Télécom de faire le ménage. Elle est liée aux services par des contrats commerciaux et peut donc les résilier si nécessaire. Le seul problème est celui de la motivation politique »*. La Fédération des familles de France a de son côté porté plainte *« contre une dizaine de services pour escroquerie et contre France Télécom pour complicité éventuelle, pour fournitures et de moyens »*. Des perquisitions auraient eu lieu récemment chez certains éditeurs.

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a enquêté au premier trimestre dans 38 départements et a engagé des actions en justice. Enfin, la délégation à l'emploi a mis en place un groupe de travail interministériel auquel France Télécom devrait se joindre. Ce groupe réfléchit à un « label » qui serait distribué par l'ANPE aux services Minitel sérieux. En attendant, le ministère du travail incite les victimes d'escroquerie à porter plainte.

Francine Aizicovici





RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

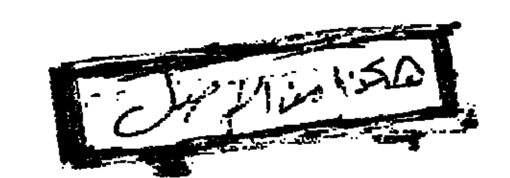
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
TEL. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Filiale industrielle d'un groupe français de dimension internationale recherche

Contrôleur de gestion industriel
Sud de la SUEDE

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Financier de la filiale, vous prenez en main le contrôle de gestion industriel d'un site en croissance (350 millions de CA en 94).

En tant que membre clé de la fonction financière, vous serez associé étroitement à la vie de la société et évoluerez dans un environnement dynamique.

Vous travaillez à l'élaboration des prix de revient, à la gestion des stocks, à tous les travaux relatifs à la réduction des coûts, à l'analyse et au suivi des investissements, à tous les travaux classiques de comptabilité industrielle et au respect des procédures.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure type Ecole de Commerce ou équivalent, vous justifiez d'une première expérience en environnement industriel avec éventuellement un passage en cabinet d'audit ou de conseil.

Le poste nécessite rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, une forte capacité de travail ainsi qu'un bon relationnel.

De fortes perspectives d'évolution sont envisageables pour tout candidat à fort potentiel.

Une bonne connaissance du suédois est exigée assortie d'un anglais courant.

Rémunération : selon profil et expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/référence OP996 LM à Olivier de PREVILLE
NICHOLSON INTERNATIONAL Search & Selection Consultants - 126 rue Réaumur - 75002 PARIS.
Tél : 44.82.72.32 - Fax : 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Royaume Uni - Belgique - Pays-Bas - Espagne - Italie - Allemagne - Pologne République Tchèque - Turquie - Hongrie - Roumanie - Russie - Australie

---

Organisateur, orienter et accompagner le changement.

BRASSERIES Kronenbourg

Les Brasseries KRONENBOURG, situées à Strasbourg, numéro 1 français sur le marché de la bière, réalisent un CA de 5,7 MdF avec des marques solidement implantées : Kronenbourg, 1664, Kanterbrau, Gold, Tourtel, Chopp, Force 4, Obernai Village.

Rattaché à la Direction Organisation Formation, vous travaillez sur des projets qui, par leur rôle clé dans la stratégie de Kronenbourg, vous permettent d'intervenir sur les différents départements de l'entreprise.

Vos missions : • remettre en cause les modes de fonctionnement et réaliser les diagnostics (études d'organisation - structure - métiers - classification ...) • élaborer les méthodologies et les recommandations d'action • piloter leur mise en œuvre, ...
en collaboration avec le management et en intégrant les impératifs économiques et la dimension humaine et sociale.

Vous êtes ingénieur ou diplômé ESC avec une expérience de 3 ans environ dans l'organisation qui vous a permis de tester la rigueur de votre réflexion, de développer votre capacité à dialoguer, convaincre, animer et à vous engager sur des propositions pertinentes.

La richesse et l'exigence de cette fonction vous donneront les atouts nécessaires pour évoluer au sein de Kronenbourg ou dans d'autres sociétés du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 17 A 2676/HM à • etap •, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE DANONE

---

1 Analyste Crédits
Réf. 752174

Banque à forte vocation Entreprises recherche dans le cadre de son développement sur Paris et région parisienne

25/30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience réussie (2/3 ans) vous permet d'être directement opérationnel dans la fonction.

Au sein de notre Service Crédits, vous assurez l'analyse de risques financiers, l'étude, la mise en place et le suivi des dossiers de crédits en étroite collaboration avec les équipes commerciales du réseau.

Votre évolution de carrière se fera soit vers une spécialisation en analyse financière, soit vers une fonction commerciale.

1 Chargé d'Affaires Senior
Réf. 752181

Interlocuteur privilégié tant dans le domaine du financement que dans celui de la gestion de trésorerie et du conseil d'un portefeuille d'entreprises, vous avez pour mission d'assurer le développement de notre fond de commerce en vous impliquant dans une équipe jeune et dynamique.

Votre candidature nous intéresse si de formation supérieure économique (ESC - DESS), fort d'une expérience significative (5 ans minimum) dans le domaine des crédits industriels et commerciaux, vous avez pour ambition de prendre des responsabilités dans des fonctions d'encadrement.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous réf. du poste choisi à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 Boulogne Cedex ou tapez 3615 EUROMES code 752174. (0.99F la minute).

EUROMESSAGES

OBC

FILOFAX.

FILOFAX Group p.l.c (20 M£, 150 personnes), prestigieuse société anglaise, représente la référence internationale sur le marché des **agendas modulaires et rechargeables.** Pour faire face à notre rapide progression sur les marchés français et allemand, nous créons le poste de

Financial Controller

France - Allemagne — **Poste basé à Paris**

Votre profil : • de formation supérieure (HEC, ESSEC, MBA, ...) • vous maîtrisez parfaitement la comptabilité générale et analytique • vous avez de très bonnes connaissances des fonctions d'une entreprise commerciale • vous parlez couramment anglais-allemand et français • vous bénéficiez d'une expérience d'auditeur ou d'assistant controller dans un groupe international • vous souhaitez évoluer dans vos responsabilités, et participer activement au développement d'une PME.

Vos responsabilités : directement rattaché au DG France-Allemagne, vous êtes le lien entre le siège anglais et les filiales françaises et allemandes pour tous les aspects de préparation de budgets - de reporting - de forecasting - de suivi commercial et de comptabilité. Vous mettez en place des procédures de long terme qui s'imposeront.

Veuillez nous adresser votre CV, lettre de motivation et photo sous la référence FFC à : ARROW Consultants 114 bis rue Michel Ange - 75016 Paris. Réponse et confidentialité assurées.

ARROW consultants

Une double compétence
Contrôle de Gestion et Direction Financière

Nous sommes filiale d'un groupe international en pleine expansion. Nous recherchons notre

DIRECTEUR du Département Contrôle de Gestion

Membre du Comité de Direction, vous serez chargé du renforcement du service contrôle de gestion par l'élaboration et la mise en place de procédures et tableaux de bord nouveaux, l'analyse des résultats et le reporting. Vous assurerez également la gestion financière du siège et du groupe (France et étranger).

A 35 ans environ, votre formation supérieure DECF ou équivalent et votre expérience similaire, de préférence dans un groupe décentralisé, font de vous un expert en contrôle de gestion et gestion financière.

Bilingue français-espagnol (anglais souhaité), vous maîtrisez l'outil informatique.

Véritable manager, vous êtes en mesure de piloter le changement à ce poste stratégique qui constitue un réel challenge pour un collaborateur souhaitant partager un projet d'entreprise fort.

Merci d'adresser votre dossier à Publipanel - 13 rue Rosenwald 75015 Paris qui transmettra. Indiquer la réf. 791M sur l'enveloppe.

Publipanel

MARKET MAKERS

Diplômés de grandes Ecoles : Polytechnique, Mines, Ponts et Chaussées, Centrale, ENSAE (SEA), HEC, ESSEC, ESCP, vous êtes débutants ou bénéficiez d'une à deux années d'expérience professionnelle.

Rejoignez l'Equipe Marchés Obligataires au sein de notre DIRECTION DES MARCHÉS DE CAPITAUX, pour exercer les métiers suivants :

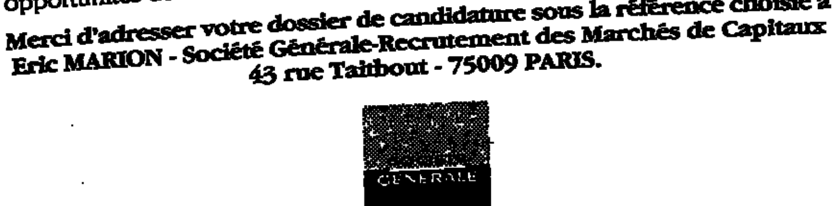
- **MARKET MAKER OPTIONS SUR FUTURES** Réf. MF
- **MARKET MAKER OPTIONS ET WARRANTS SUR OBLIGATIONS** Réf. MO
- **MARKET MAKER OPTIONS EXOTIQUES** Réf. ME

De tempérament rigoureux et dynamique allié à une forte capacité de décision, vous participerez à l'expansion de nos activités.

Ces postes sont basés dans un premier temps à Paris.

L'internationalisation de notre activité (USA, Japon, Royaume-Uni), ouvre de réelles opportunités de carrière hors de nos frontières à l'ensemble des traders français.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Eric MARION - Société Générale-Recrutement des Marchés de Capitaux 43 rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Notre groupe industriel de dimension internationale (5 800 personnes, 4 milliards de CA) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan.

CHARGÉ D'AFFAIRES
expérimenté

Vous renforcerez l'équipe du contrôle de gestion et de restructuration et acquisition intégrée à la direction des affaires économiques et financières. Vous contribuerez par votre professionnalisme à une gestion performante de notre groupe. Interface entre la direction générale et les unités opérationnelles, vous aurez une double mission :
• assurer le contrôle de gestion du groupe par un suivi mensuel des résultats de la société mère et de ses filiales, • participer aux négociations d'affaires après avoir constitué des dossiers et réalisé des études financières et juridiques complètes.

A 30 ans environ, de formation grande école de gestion (HEC, ESSEC, IEP Eco-Fi), si possible complétée par une formation juridique, vous avez 3 à 4 ans d'expérience en analyse financière et contrôle de gestion en secteur bancaire, cabinet d'audit et/ou en entreprise. Une personnalité forte, ouverte, communicante vous permettra de gagner des responsabilités dans notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence 54153, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

JURISTES

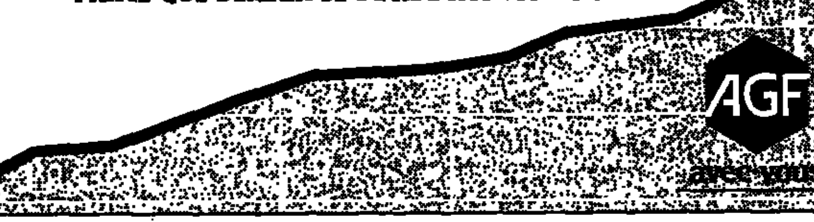
JURISTE D'AFFAIRES CONFIRME

Le Groupe des AGF recherche pour son Secrétariat Général un juriste d'affaires.
Au sein d'une équipe dynamique de juristes pluridisciplinaires, vous assisterez le responsable du secteur sur toutes questions de droit des affaires, plus particulièrement en droit financier, droit boursier et montages juridico-financiers ou immobiliers.
Dans ces domaines particuliers, vous aurez pour mission de conseiller la Direction Générale et différentes directions, suivre l'évolution de la réglementation et des techniques juridiques, réaliser toutes études générales ou spécifiques et procéder à la rédaction de contrats.
Pour ce poste autonome et impliquant des contacts à haut niveau, vous avez impérativement une formation supérieure en droit des affaires (DESS, DEA) et plus de 5 ans d'expérience en Cabinet d'avocats ou en entreprise, si possible du secteur financier. Bon esprit d'analyse, capacité d'adaptation, ouverture d'esprit et goût du contact seront des atouts précieux pour votre réussite dans cette fonction.
La maîtrise de l'anglais, et si possible de l'allemand, est souhaitée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous référence M5SG, à Jacqueline MARIAUX - AGF Département Emploi - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.



EURO RSCG CARRIERES

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique

Pierre Fabre

5500 personnes

CA : 5 Milliards

Notre Direction des Affaires Juridiques recherche



UN RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DROIT DES AFFAIRES

A 35 ans environ, vous avez une formation supérieure type D.E.S.S. Droit des Affaires Internationales, complétée si possible par un diplôme de Droit anglais, américain ou européen. Une expérience significative d'environ dix ans en entreprise ou cabinet d'avocats, dans un contexte international idéalement dans le secteur pharmaceutique ou cosmétique est indispensable. A la tête d'un service comprenant deux autres juristes, vous serez chargé de donner votre point de vue dans la mise en place des montages, de participer aux négociations, d'élaborer les textes, de suivre leur exécution, de prévenir et de régler les différends. (réf. D 469/M).

UN RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DROIT DES SOCIÉTÉS

A 35 ans environ, de formation supérieure type D.E.S.S. Droit des Affaires, vous bénéficiez d'une première expérience d'environ 10 ans. Assisté d'un juriste, vous assurerez la responsabilité de la vie sociale des sociétés du Groupe, tant françaises qu'étrangères et serez associé à la conception et à l'exécution des opérations de restructuration. En liaison avec les autres directions du Groupe, vous mettrez également en place, les contrats destinés à formaliser les différentes relations existant entre les sociétés du Groupe. Outre vos compétences juridiques, ce poste nécessite une bonne compréhension des questions fiscales et la parfaite maîtrise de l'anglais. (réf. D 470/M).

Ces postes sont basés à Castres dans le Tarn.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) en précisant la référence du poste choisi aux **LABORATOIRES PIERRE FABRE** - DRH - Recrutement Cadres 11, rue Théron Périé - 81106 CASTRES Cedex.*

MEDIAPA

Important groupe industriel français de dimension internationale, intervenant dans le domaine de la haute technologie recherche un

Juriste International

Paris

Rattaché au Responsable Juridique, vous aurez principalement pour mission l'élaboration et la rédaction de contrats *nationaux et internationaux (contrats* de fourniture, d'installation, de coopération, de licence, ...). A ce titre, vous interviendrez en amont dès leurs négocations, en assurerez l'application, le suivi et les phases de précontentieux.

Vous aurez également un rôle de conseil auprès des opérationnels et serez en relation avec les avocats du Groupe.

Agé de 30/35 ans, de formation juridique *supérieure (DEA, DESS), complétée de* préférence par un diplôme anglo-saxon (LLM, MCL, ...), vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans en droit des affaires acquise dans une entreprise industrielle à vocation internationale.

Disponible, autonome et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe international très performant.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Contacter Christophe Duchatellier au (1) 47.57.24.24 ou adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 bld Bineau 92594 Levallois Perret Cedex ou **taper votre CV sur 36.17 code MPage sous réf.** CD10778.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Groupe bancaire de tout premier recherche un

Responsable Juridique pour l'une de ses Régions

Province

Rattaché au Directeur Juridique siège et responsable de l'activité juridique d'une des régions, vous êtes amené à répondre à l'ensemble des questions juridiques posées par des agences ayant une clientèle entreprises et particuliers.

Vous traitez notamment les dossiers contentieux, réalisez les études et aidez à la prévention des risques des opérationnels en exploitation. En outre, vous formez et informez l'ensemble de vos interlocuteurs.

De formation supérieure juridique (Maîtrise en Droit des Affaires, 3ème cycle type DESS Droit des Affaires, DJCE), vous avez acquis au minimum 6 ans d'expérience dans une banque généraliste où vous avez exercé en service contentieux puis service études.

Agé de 30/32 ans, vous avez un excellent sens des contacts. Autonome techniquement, vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre expérience à un poste d'encadrement d'une équipe de 5 rédacteurs et 2 assistantes.

Contactez **Dominique Montabrie** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 code MPage** sous réf. : DM10968.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

NORD

ETABLISSEMENT FINANCIER D'ENVERGURE INTERNATIONALE (20 000 PERSONNES EN EUROPE) SPÉCIALISÉ DANS L'IMMOBILIER, RECHERCHE UN

Juriste Contentieux h/f

A 30/35 ans, vous êtes doté au minimum d'une maîtrise de droit privé et présentez une expérience professionnelle concluante en matière de traitement des dossiers contentieux.
Vous possédez nécessairement des connaissances pratiques et appliquées au domaine des prêts immobiliers, notamment en ce qui concerne les voies d'exécution, les sûretés immobilières et les procédures civiles et collectives.
La maîtrise du crédit-bail est un plus.
Votre rigueur, vos facultés d'analyse et de synthèse tout comme votre sens de l'équipe seront des qualités indispensables pour occuper cette fonction dans un environnement relationnel convivial.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 632729 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92514 BOULOGNE cedex, qui transmettra ou tapez 3615 EUROMES code 632729

3615 EUROMES 0,99 F la minute

ORC

HSD ERNST & YOUNG

Société d'Avocats

recherche pour sa Division Juridique un

CONSEIL EN DROIT DES CONTRATS ET OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Diplômé d'un 3ème cycle de Droit des Affaires, éventuellement complété par un diplôme anglo-saxon (LLM), vous avez acquis au cours de 5 à 8 années au sein d'un cabinet de conseil, d'une grande entreprise multinationale une expérience particulière dans le domaine du droit, des contrats et des opérations industrielles et commerciales. Vous disposez dans ces domaines d'une expérience pratique acquise dans un contexte français et international.

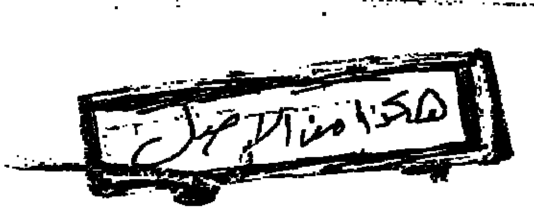
Maîtrisant opérationnellement l'anglais, vous avez le sens du contact, un tempérament de développeur et une approche active des clients.

Basé à Paris, vous interviendrez auprès de clients prestigieux auxquels vous apporterez des conseils d'une haute technicité et serez amené à intégrer une équipe de consultants dans une ambiance innovante. Le fait d'être avocat ou inscriptible constituera un avantage.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et mention de la rémunération actuelle sous réf. JUR 1/95 à Sandrine GIBERT - HSD ERNST & YOUNG Société d'Avocats - 6, place de l'Iris - Tour Manhattan Cedex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

ERNST & YOUNG

Caril Turenne



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Société industrielle, de notoriété nationale pour ses produits de traitement de surface, recherche son

Directeur des ventes France

(poste basé à Paris)

Sa mission : la mise en œuvre de la politique commerciale de l'entreprise et la dynamisation des équipes de ventes.

Son profil : 35/45 ans, professionnel confirmé de la vente dans le secteur chimie fine avec une première expérience de management d'équipe et de direction par objectifs, souhaitant évoluer dans un poste à responsabilités.

Coordonnées

Si vous souhaitez relever ce challenge, envoyez votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence 1344 à Groupe Equation/Coordonnées, 19 rue du Cdt Faurax, 69006 Lyon.

MEDIAPA

Importante société d'ingénierie informatique recherche pour le secteur

Industrie

Ingénieur commercial

450 KF - 550 KF

Votre mission : prospecter et développer de nouveaux grands comptes dans le secteur de l'industrie. Vous identifiez les besoins et proposez des solutions informatiques complètes en intégration de systèmes et de services. Vous négociez les contrats de prestations et suivez le bon déroulement des interventions jusqu'à leur conclusion.

Votre profil : âgé(e) de 25/40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, si possible, vous possédez une expérience commerciale d'au moins 5 ans dans une SSII ou chez un constructeur. Possédant un fort tempérament de chasseur, vous êtes un véritable professionnel dans la vente de projets au forfait. Une bonne compréhension des AGL et des Télécoms est un plus pour réussir votre mission.
Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser lettre, photo et CV, sous référence 141027E, à notre conseil : Jean-Louis Pagès qui traitera votre candidature en toute confidentialité au Florian Mantione Institut, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Florian Mantione Institut

HEC-ESSEC-ESCP
Ingénieurs+MBA ...

Premier constructeur de micro-informatique mondial au premier semestre 1994 et premier constructeur en France depuis 1993, COMPAQ en pleine dynamique de succès renforce son leadership sur tous les segments de marché. Afin d'accroître la satisfaction de ses clients, et de renforcer sa position de n°1, notre nouvelle Business Unit Entreprises crée de nouveaux postes.

RESPONSABLE DE MARCHÉ PME-PMI

Résolument novateur, vous saurez créer, proposer et construire les actions nécessaires au développement de nos ventes auprès des PME-PMI.
En étroite collaboration avec les équipes de COMPAQ France et du siège européen, vous assurerez les missions suivantes :
- *développement de notre connaissance du marché*
- *définition et suivi des programmes d'information et des services destinés aux PME-PMI,*
- *développement des programmes de promotion et de communication.* *(réf. RMP/D)*

RESPONSABLE DE MARCHÉ DISTRIBUTION

Chargé de développer à travers des programmes innovants notre réseau de revendeurs professionnels déjà n°1 en France, vous assurerez en liaison avec les équipes de COMPAQ France et Europe les missions suivantes :
- *développement du réseau et meilleure connaissance de nos partenaires,*
- *définition des programmes Marketing et Financier destinés aux revendeurs,*
- *développement et gestion des outils de communication avec le réseau,*
- *définition et gestion des opérations promotionnelles.* *(réf. RMD/D)*

Diplômé d'une grande école de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ou Ingénieur + MBA, vous possédez environ 2 ans d'expérience dans la vente ou le marketing opérationnel dans un environnement high tech. Vous êtes utilisateur de micro-informatique et pratiquez couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à COMPAQ - DRH - 5 allée Gustave Eiffel - 92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.

COMPAQ

A SUIVRE...

MEDIAPA

EUROCARD MASTERCARD




Société financière, spécialisée dans la gestion des moyens de paiement, recherche un

CADRE COMMERCIAL (Réf. DEV)

Au sein de la Direction du Développement, vous serez chargé de promouvoir notre politique commerciale, de mettre en place les outils de vente et d'animation auprès des banques.

Agé de 25-30 ans, vous avez une formation type HEC, ESSEC, ESC, vous avez un excellent sens relationnel, parlez l'anglais. Une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire est souhaitée.

Poste basé à Paris avec déplacements fréquents en France.

Merci d'envoyer lettre manuscrite avec référence, CV, photo et prétentions à : EUROPAY FRANCE - Direction du Personnel - 16, rue Lecourbe 75740 PARIS Cedex 15.

EURO RSCG CARRIÈRES

PARIS

Entretenir le patrimoine historique
Directeur du bureau commercial de Paris

400 KF

La Manufacture PRELLE, dont le siège et les ateliers sont basés à LYON, fabrique des tissus d'ameublement de très haut de gamme destinés à entretenir le patrimoine historique dans tous les pays du monde (2/3 export). Elle s'adresse aux musées nationaux, aux châteaux classés et aux particuliers par le canal de prescripteurs : architectes, tapissiers-décorateurs et antiquaires.

Vous avez pour mission d'animer une petite équipe commerciale et d'assurer personnellement le contact avec l'élite de la clientèle.

Une partie de votre activité se déroule dans le cadre d'un show-room situé dans un lieu privilégié. Les déplacements chez les clients peuvent vous conduire en province ou à l'étranger.

Une formation en histoire de l'art a pu être acquise sur un plan aussi bien théorique (école du Louvre, école Camando...) que pratique ou par culture personnelle. Une expérience réussie de la décoration intérieure dans un métier proche (décorateur, antiquaire, commissaire-priseur...) est nécessaire. La société est en mesure d'assurer une formation à ses produits.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. L'allemand serait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV et photo), sous réf. M79, à notre conseil Synéthic, 22 rue Seguin, 69002 Lyon, qui vous assure une confidentialité absolue.

synéthic

MEDIA SYSTEM

ingénieur d'affaires

COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Notre groupe, de renommée et de dimension internationales (800 personnes, plus de 1MM de CA), compte parmi les leaders mondiaux dans les multiples domaines de l'assistance et des services. Opérationnels 24h/24, nous réalisons une intervention toutes les 45 secondes à travers le monde.

HEC ESSEC ESCP

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP), vous justifiez d'une expérience significative (4/5 ans) de la vente de services auprès des collectivités et des entreprises publiques.

Intégré à la Direction Commerciale, vous assurerez, outre la gestion et la fidélisation des clients, le développement d'un portefeuille constitué de collectivités locales, territoriales et d'entreprises publiques.

Doté d'un vrai sens de l'écoute, d'une aisance éprouvée dans les contacts de haut niveau et d'une réelle maîtrise de ce marché spécifique, vous saurez apporter à vos interlocuteurs des solutions commerciales complètes, novatrices et sur mesure.

Si ce challenge est à la hauteur de vos compétences et de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae, photo) à MONDIAL ASSISTANCE Direction des Ressources Humaines - 2, rue Fragonard 75807 PARIS Cedex 17.



MEDIAPA

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Ingénieurs Confirmés Chine

Nous sommes leader européen et à la pointe de la technologie dans le chauffage et le conditionnement d'air destinés aux véhicules automobiles. Pour satisfaire nos clients constructeurs européens, américains, japonais, nous avons conçu un système de production et une stratégie d'implication, d'innovation, de partenariat, qui visent à atteindre la Qualité Totale.

Dans le contexte de la **Joint Venture en Chine entre la Branche Thermique Habitacle et une Société Chinoise**, nous recherchons des **Ingénieurs** prêts à développer leur carrière sur le continent asiatique.

Responsable Essais Boucle — **Réf. REB**
Rattaché au Directeur R&D, vous serez responsable des essais de validation et de la mise en place d'une *expertise* sur la boucle air conditionné.
Ingénieur diplômé, vous possédez au moins deux ans d'expérience dans la fonction R&D.

Ingénieur Nouveaux Produits et Modifications, Suivi Projet — **Réf. INP**
Rattaché au Directeur R&D, vous serez responsable des chiffrages et planning concernant les nouveaux produits et les modifications sur les produits existants. Vous assurerez le lien entre les départements R&D et Commerce pour les nouveaux projets.
Ingénieur de formation, vous possédez au moins deux ans d'expérience dans la fonction.

Ingénieur Achats — **Réf. IA**
Rattaché au Directeur Achats, vous serez responsable des achats effectués auprès de fournisseurs non Chinois, et du programme d'intégration locale.
Ingénieur de formation, vous possédez une expérience de trois ans minimum dans la fonction.

Ces postes, basés à ***SHASHI*** *(dans la région de HUBEI), nécessitent impérativement une* **bonne maîtrise de l'anglais (la connaissance du chinois est évidemment un plus...)**. Un contrat d'expatriation avec des conditions attractives sera proposé.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence correspondante à **VALEO THERMIQUE HABITACLE** - 8, rue Louis Lormand - BP 13 - 78321 LA VERRIERE Cedex

Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte plus de 25 000 personnes réparties en dix Branches d'activité. Le Groupe dispose de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs, dont près de 60 % hors de France.

L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

ECCO, the world's second largest temporary help company, seeks to appoint for its Asia-Pacific Head Office a

FINANCIAL CONTROLLER
based in Singapore 300-350 KF
local contract/package

He will be responsible for the financial reporting, the consolidation of the accounts of 13 companies (total turnover : 350 MF), tax planning, legal matters and general administration, working hand in hand with the Asia-Pacific Director.

The ideal candidate, after graduating from a business school, has spent 4 years in an international audit firm and has been in a similar position for at least 2 years.

Total fluency in written and spoken English is compulsory.

A motivating and evolutive remuneration will be offered to the successful candidate, who is expected to take up the position by January.

Interviews will be held in Paris from November 28th onwards.

If you feel you are ready for a professional move in an economically booming region, please send or fax us your resume, stating your current salary to

ECCO

ECCO - Elisabeth Dugas
The Exchange - # 14-07
20 Cecil Street, SINGAPORE 0104
Fax : (65) 532 29 07



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de la constitution d'une liste de reserve pour un emploi de **Chef d'Unité** (grade A4) pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de l'Union européenne et du programme-cadre.

RADIOPROTECTION OPERATIVE
COM/R/A/144

Tâches : Responsable de la radioprotection régissant les prescriptions décrites dans les législations communautaires et italienne. Evaluation de risques des installations nucléaires et de l'impact sur l'environnement des effluents liquides et gazeux. Direction du laboratoire de mesure de radioactivité et de dosimétrie individuelle. Gestion du programme de radioprotection pour le "decommissioning" d'installations nucléaires.
Formation : Diplôme universitaire dans le domaine approprié.
Profil : *Connaissances pratiques et théoriques dans le domaine de la protection de la* population et des travailleurs. Etre inscrit au registre des experts nationaux et expérience pratique de quinze ans minimum dans le domaine approprié. Connaissance des normes *de radioprotection en vigueur* en Italie. L'expérience de la direction d'un service de radioprotection est un avantage. La connaissance de l'anglais et de l'italien est souhaitable.

CONDITIONS GENERALES
Contrats : temporaires de durée determinée (renouvelables).
Nationalité : être ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.
Lieu d'affectation : tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats.
Age : *né après le 15/12/1943. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour :* les agents temporaires des Institutions de l'Union européenne, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions *d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats.*
Connaissances linguistiques : connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.
Date de délai : Les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, avant le **1/12/1994** et avec mention du Nº de référence (*COM/R/A/144*), à l'adresse suivante :

CCE, Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51,
rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur : +32 2 296 2239).

Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée avant le 15/12/1994, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions de l'Union européenne n'est pas recevable.
La Commission met en oeuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

Notre COMITE NATIONAL a *pour charge* de DEFENDRE et D'ILLUSTRER **la qualité des matériels et des services contre l'incendie et en faveur de la sécurité** : normes, règlements, certifications, etc. Nous "représentons" des professionnels totalisant de l'ordre de 7 Milliards de C.A. Nous recherchons notre

DIRECTEUR DU SECRETARIAT

Auprès du Président et à la tête d'une équipe de Chargés d'affaires, votre mission est d'assurer la gestion technique des activités de certification, par délégation notamment de l'AFNOR, tout autant que le fonctionnement administratif et financier du Comité. Vous exercez cette fonction avec un souci extrême d'impartialité et de *professionnalisme, dans un environnement européen de plus en plus concurrentiel et exigeant.*

Votre formation d'Ingénieur, les responsabilités exercées avec succès dans le domaine de la **QUALITE**, votre sens de l'*animation et de la concertation, mais aussi votre rigueur et votre aisance relationnelle vous permettent de bien* "positionner" notre Comité et d'en assurer le fonctionnement à la satisfaction de nos divers Partenaires (Constructeurs, Pouvoirs Publics, Utilisateurs, Administrations). Anglais impératif, allemand souhaité.

hlb
Adressez votre dossier complet (CV, photo, lettre manuscrite en précisant votre salaire)
à **HERVE LE BAUT CONSULTANTS** -
11 rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. 42 65 38 39.

ORC



ASIAN DEVELOPMENT BANK

The **Asian Development Bank (ADB)** is an international development finance institution established in 1966 to foster economic and social development in the Asia-Pacific region. The Bank, based in Manila, Philippines, comprises 55 member countries *from the Asia-Pacific region, Europe and North America. It has an international* workforce of about 2,000 employees including 650 highly qualified professionals.

So as to strengthen the human resource function, we are seeking proactive and energetic human resources professionals from its member countries to fill a:

SENIOR LEVEL POSITION IN HUMAN RESOURCE MANAGEMENT
(approximate starting salary: US$100,000 to US$125,000 p.a.)

to effectively support the strategic direction and objectives of the Bank.

The position is integral to the management of the Budget, Personnel and Management Systems Department and *supervises a broad range of human resource functions including: recruitment at the international and domestic* level, performance evaluation and succession planning; staff training and development; counselling of staff members and managers; management of the Bank's personnel policies and procedures; administration of the Bank's staff grievance procedures and responding to matters brought before the Administrative Tribunal, and other administrative assistance and support to the operational departments. Implementation of the Bank's *Human Resource Strategy will be a primary responsibility over the medium-term.*

The applicant must have a graduate degree and preferably have formal training in personnel management; a *minimum of 10 years of proven experience in various facets of human resources including recruitment planning,* compensation and benefits, training and performance management in a professional or senior management position with a leading multinational organization or government agency; excellent analytical skills; and proficiency in written and spoken English. Experience in working in some of the Bank's regional member countries would be an advantage.

The Bank offers a competitive salary paid in U.S. dollars (generally free of tax except for nationals of the U.S. and the Philippines whose incomes are taxed by their respective governments) and an excellent benefits package tailored to the needs of those living outside their home country.

Interested persons are requested to send their curriculum vitae to **DIRECTOR, BUDGET, PERSONNEL AND MANAGEMENT SYSTEMS DEPARTMENT (REF. NO. 9413-E), ASIAN DEVELOPMENT BANK**, P.O. Box 789, **0980 MANILA, PHILIPPINES, or, alternatively, fax directly to:** (63-2) 632-5150.

Nous sommes une société à forte notoriété, filiale d'un groupe international, commercialisant du matériel de chantier. Nous recrutons notre futur

Directeur Général

Intégré comme Directeur Commercial, vous prendrez pendant une période transitoire la mesure de notre environnement. Vous animerez une équipe commerciale performante ainsi que notre réseau de concessionnaires.
Vous prendrez bien entendu directement en charge les relations avec nos grands comptes industriels ou loueurs. Une fois familiarisé avec la structure, vous assurerez progressivement la pleine responsabilité de la direction générale : prise en charge des relations avec la maison mère, responsabilité du compte de résultat, élaboration des plans stratégiques, encadrement de l'ensemble des services (finance, atelier, SAV...).

Pour ce poste, nous recherchons un candidat agé de 38/50 ans, ayant une *culture technique forte et justifiant* d'une première expérience de direction générale ou commerciale.

La pratique de l'environnement BTP chez des industriels, équipementiers ou prestataires, ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser CV + photo + rém. actuelle à **Alain Noret, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf.ANC9997.



Michael Page Commercial & Marketing
Spécialiste en recrutement Commercial et Marketing

LE MONDE DES CADRES

Matériel électronique de haute technologie

Responsable Marketing International

Notre investissement en recherche et développement et la qualité de notre réseau international (filiales et distributeurs) font de nous l'un des leaders de l'imagerie électronique à visée scientifique.

Afin d'être encore plus efficace sur le marché international, nous nous sommes organisés en business units et nous recherchons aujourd'hui le responsable marketing international d'une ligne de produits.

Rattaché au patron de la business unit, vous êtes chargé du marketing amont : définition des produits nouveaux, suivi du développement avec la R & D (U.S.A. et Europe) et avec les utilisateurs. Vous avez aussi la responsabilité du marketing aval : préparation de l'introduction des produits nouveaux (communication et promotion) suivi et assistance du réseau de vente international par des actions directes.

De formation supérieure scientifique : ingénieur (Centrale, Supélec, Sup-Télécom...) ou universitaire, vous possédez une formation complémentaire en marketing de type MBA, une expérience de trois ans du marketing et de la vente de biens d'investissement de haute technologie.

La connaissance des domaines des ultrasons, du traitement du signal serait intéressante.

Habitué à travailler dans un contexte international, vous avez pu par vos résultats démontrer vos talents de négociateur et votre force de conviction.

La maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite est indispensable. Le poste est basé dans la région parisienne. Vous êtes disponible pour de fréquents voyages en Europe et aux Etats-Unis (60 % du temps).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle s/réf. 12/1021 E à : Bernard Krief Ressources Humaines - 26, rue de la Baume, 75008 PARIS.

BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES
Washington Moscou Bruxelles Paris

Aujourd'hui, Responsable pour Demain



ANDRA
Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Gestion Documentaire et Procédures d'Archivages

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs et dans le cadre du projet de gestion documentaire et d'archivages, deux postes étroitement liés sont à pourvoir.

L'un davantage axé sur la gestion documentaire, participe à la mise en place d'un système de documentation centralisée et d'une collection de références. Il aide et conseille les unités de l'Agence pour l'identification des documents, les classements et l'application de procédures.
Il met en place un service d'archives garantissant toutes les spécialités d'un cahier des charges adapté. (Réf. C 195 AD)
L'autre, gestionnaire de la base de données des documents (répertoire images numérisées) administre le système, garantit la cohérence des informations, rédige les procédures, effectue les recherches complexes et s'assure de la sauvegarde et de l'intégrité des informations. (Réf. C 195 AF)

Pour ces deux postes, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la gestion de documents, diplômés de l'enseignement supérieur et justifiant d'une expérience adaptée : documentaliste, gestionnaire de documents...
Le premier poste est davantage axé sur la conception et la mise en place d'organisation documentaire générale incluant une partie formation du personnel.
L'autre poste est plus orienté informatique, gestion de base de données (Oracle) et gestion éléctronique de documents.
Dans les deux cas, l'aptitude à la rédaction, le sens des relations humaines et un profond souci de la qualité sont, avec la pratique de l'anglais, des conditions indispensables à la réussite pour les postes basés à Fontenay-aux-Roses.
Merci d'adresser votre candidature sous la réf. choisie à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. & A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.

OC CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

Finies les grandes vacances !

Nous réintégrons nos quartiers d'hiver.

Nouvelle Adresse :

LBW
Agence Conseil en Communication
42, rue Laugier 75017 Paris. - Tél. (1) 42 12 81 30 - Fax. (1) 42 12 81 40

SECTEURS DE POINTE

Etablissement financier nouvellement établi à Paris, Londres et New York recherche pour son bureau parisien

UN RESPONSABLE SYSTEME

Le candidat doit être en mesure de gérer un réseau de machines Sun/Sparc et de PC pour une salle de marché utilisant les dernières technologies en matière de développement, communications et bases de données. Rémunération motivante à mesure des compétences exigées.

Envoyer rapidement C.V. et lettre de motivation à :
CALFP, Washington Plaza, 29 rue de Berri, 75408 PARIS Cedex 08.

EUROCARD MASTERCARD

Société financière, spécialisée dans la gestion des moyens de paiement, recherche un

CHARGE D'ETUDE SECURITE (Réf. SRT)

Au sein de la Direction des Opérations Internationales, vous serez chargé de suivre les évolutions des projets et système Sécurité des réseaux EUROCARD MASTERCARD et EUROCHEQUE.
Agé de 25 à 35 ans, vous avez une formation BAC+4/5, une expérience monétique (organisation ou conseil), parlez l'anglais. Une expérience de 2 à 3 ans est souhaitée. Poste basé à Paris.

Merci d'envoyer lettre manuscrite avec référence, CV, photo et prétentions à : EUROPAY FRANCE Direction du Personnel - 16, rue Lecourbe - 75740 PARIS Cedex 15.

EURO RSCG CARRIERS

Alcon

Responsable service clients

LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET DISTRIBUTION INTERNATIONALE

Alcon, laboratoire américain, leader mondial en Ophtalmologie (1,4 milliard de $ de CA, 8 300 personnes) triple sa capacité de production sur le centre de Kaysersberg (Haut-Rhin) qui devient site de production international. Le département logistique renforce son équipe et crée le poste de Responsable service clients.

Dans ce contexte international, il est l'interlocuteur de nos différentes filiales clientes et assure la gestion prévisionnelle de leurs besoins à long terme, ainsi que la gestion des commandes à l'usine et leur facturation.

Dans le souci d'optimiser le service à ces filiales, il anime l'interface entre les différents services de l'usine (contrôle qualité, production, stock, expédition...).

De formation supérieure ESC ou Ingénieur, vous possédez une expérience industrielle d'au moins 5 ans dans un service production et/ou logistique d'un groupe international si possible pharmaceutique. Vos qualités relationnelles, votre sens du service au client ainsi que votre parfaite maîtrise de l'anglais sont indispensables pour réussir dans cette mission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence MO/22L8 à notre Conseil ANTENOR, 29 rue Vauthier, 92100 BOULOGNE.

ANTENOR
Conseil en Ressources Humaines
LBW

MANUFACTURING DIRECTOR
DANS UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

Deux groupes internationaux de tout premier plan ont crée une joint venture pour aborder un marché en Europe et ont récemment pris le contrôle d'un laboratoire pharmaceutique en France, près de Vichy.
Reportant directement au Directeur Général, diplômé d'une école d'ingénieurs (type Centrale, Arts et Métiers), vous aurez à repenser l'organisation de l'outil industriel afin d'optimiser la productivité, puis à assurer la gestion industrielle courante avec la recherche permanente de l'amélioration des résultats.
Pour ce faire, vous avez acquis une expérience d'une bonne dizaine d'années dans la fabrication de produits de grande consommation (production par lot, péremption, traçabilité) où la maîtrise des coûts, des stocks, des encours de production aussi bien que les contraintes liées aux exigences des clients vous sont extrêmement familières.
Les comités de direction se tenant en anglais, la pratique de cette langue est indispensable.
Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous référence C/1311 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - CONCORDANCES 77, rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex - qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis * dans le Monde Initiatives

* daté mercredi

SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs Confirmés



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules. Dans ce contexte, notre Site de Production situé à **MEUNG SUR LOIRE (45)** recherche des

Ingénieurs Produits — **Réf. 61.36.IPR/LM**

Au sein des équipes Projets, vous êtes responsable de l'industrialisation de modules et systèmes électroniques. Vous coordonnez le lancement et la réalisation des outillages, des équipements de production et moyens tests ainsi que la définition et la qualification du process afin d'atteindre les objectifs Qualité-Coût-Délais du projet.

Après le démarrage série, vous assurez la responsabilité technique d'une famille de produits vis-à-vis de nos clients. Ingénieur Electronicien à fort potentiel, vous possédez une expérience significative de la gestion de projets industriels pour des produits de grandes séries, de préférence dans l'industrie électronique.

Responsable Qualité Clients — **Réf. 61.40.RQC/LM**

Ingénieur en Electronique ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans, de préférence dans le secteur automobile, vous coordonnez les activités Qualité client.

A ce titre, vous initiez et suivez les plans d'amélioration Qualité mis en oeuvre et êtes le garant de l'intégrité des résultats qui en sont issus. Votre esprit de synthèse et vos qualités relationnelles sont des éléments indispensables pour une réussite dans ce poste. Anglais courant nécessaire.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo en précisant sur la lettre et l'enveloppe la référence du poste choisi à **VALEO RECRUTEMENT** - BP 911 - 75829 PARIS Cedex 17.

Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte plus de 25 000 personnes réparties en dix Branches d'activité. Le Groupe dispose de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs, dont près de 60 % hors de France.







L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

Filiale d'un important Groupe de dimension internationale, nous recherchons pour notre Département Développement

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
Réseau DCS 1800 (Réf. DCS)

En étroite coordination avec les différents partenaires concernés, vous définissez le contenu fonctionnel des paliers de réseau DCS 1800, participez à l'élaboration des cahiers des charges des marchés et au dépouillement des appels d'offres, assurez la négociation et le suivi des marchés correspondants.

A 30 ans environ, ingénieur télécoms ou équivalent, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum dans le domaine du GSM, qui vous permet de maîtriser plus particulièrement les aspects techniques **réseaux**.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
Services à valeur ajoutée pour réseaux mobiles (Réf. TRM)

En étroite coordination avec le département Marketing et les différents partenaires concernés, vous participez à l'étude et à la conception des services à valeur ajoutée dans un réseau cellulaire, depuis leur spécification jusqu'à leur expérimentation. Votre action portera tout particulièrement sur les services liés à la taxation.

A 30 ans environ, ingénieur télécoms ou équivalent, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum en étude et conception de services et d'une bonne connaissance du système GSM.

Les deux postes sont basés à **Paris.**

Outre votre professionnalisme, vos aptitudes relationnelles et votre sens de la négociation contribueront à votre réussite au sein du Groupe.

Merci d'adresser, sous la référence choisie et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité.

SM Conseil *3 rue Treilhard, 75008 Paris*

MEDIA SYSTEM

OPQCM

Ingénieur confirmé (X, Centrale, Supelec)
Chef de Service

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7.000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la région parisienne.

Notre Direction Technique et Industrielle recherche

Ingénieur à fort potentiel, nous vous proposons le poste de Chef de Service Maintenance des Equipements Industriels des bâtiments de l'aéroport de Roissy .

Pour assurer cette mission, vous devrez :

- proposer et mettre en oeuvre les moyens techniques nécessaires, en relation avec les services ADP et nos partenaires du transport aérien,
- animer et gérer votre service de 200 professionnels dont 6 cadres.

A 35/40 ans, vous avez fait vos preuves d'**encadrement d'une équipe importante** et possédez **une expérience d'environ 10 années** dans la maintenance d'installations électriques, électromécaniques, électrothermiques, électroniques.
Bien sûr, vous maîtrisez la GTC, MAO, AMDEC.

Votre réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer au sein de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. FC/94/452 à AEROPORTS DE PARIS - Service Emplois Orly Sud 103 - 94396 ORLY AEROGARES CEDEX.

ADP Aéroports de Paris

PRENEZ L'AEROPORT

EURO RSCG CARRIERES — ORC

TOTAL

CONSULTANTS PROJETS

Faites évoluer nos systèmes d'information internationaux

Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays dans tous les segments de la chaîne pétrolière.

Au sein de l'activité Exploration-Production, vous rejoindrez notre Direction de la Coordination Informatique (basée à Paris-La Défense) pour y promouvoir l'alliance d'architectures informatiques innovantes et de processus de gestion adaptés à nos métiers.

Par la formation, l'étude, le conseil, la réalisation, vous participerez à des projets par lesquels de nouveaux systèmes d'information résultent d'une coopération quotidienne avec les utilisateurs.

Simultanément, vous introduirez des méthodes ou des outils originaux et vous conduirez des projets dans des domaines stratégiques. Vous assisterez nos filiales pour l'adoption de normes et de fonctionnalités respectant leur schéma directeur.

Ingénieur diplômé grande école (groupe1), option informatique, vous avez 28 à 32 ans. Depuis 3 à 5 ans, dans un grand groupe ou dans le conseil, vous avez participé au changement des modes de gestion par les systèmes d'information. Votre culture technique inclut les méthodes d'analyse et de conception (de préférence orientées objet), les réseaux, le monde UNIX, les clients/serveurs, AGL et SGBDR. Vos qualités relationnelles vous servent aussi bien à écouter qu'à vous faire entendre. Vous parlez couramment anglais.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, prétentions) en indiquant la référence 716.817/LM à notre Conseil : SIRCA, 20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE BATIMENT *(Région parisienne)*

RECHERCHE

INGENIEUR OU TECHNICIEN SUPERIEUR CONFIRME POUR SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT (H/F)

PROFIL

Ayant au moins 5 à 10 ans d'expérience dans l'ingénierie du traitement des eaux (de préférence eaux usés), il aura si possible une bonne approche technique dans les autres domaines de l'eau et de l'assainissement.

MISSIONS

Par sa parfaite maîtrise technique, il assumera un rôle de référent technique dans la société, la gestion et le suivi d'affaires d'un portefeuille d'opérations qu'il développera dans le milieu extérieur (clients, administrations, organismes liés aux opérations).
Il assumera la formation d'un ou plusieurs jeunes ingénieurs ou techniciens dont il aura la responsabilité.

LIEU DE TRAVAIL

Basé à MONTREUIL (93), il sera amené à faire de courts déplacements dans toute la France.

Ecrire sous N° 8820 à : LE MONDE Publicité
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE, BASÉ À PARIS-OUEST, RENFORCE SA DIRECTION INFORMATIQUE

ET RECHERCHE UN

ARCHITECTE D'APPLICATIONS

- Dans le cadre d'un schéma directeur ambitieux, votre rôle est d'assister la Direction Informatique - à laquelle vous êtes directement rattaché - dans l'élaboration de l'architecture des futures applications. Vous travaillez en étroite relation avec les Secteurs Etudes et les directions utilisatrices.
- Diplômé impérativement d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez 7 à 10 ans d'expérience maximum dans la conduite de projets d'envergure en environnement grand système IBM. La connaissance des architectures client-serveur est un atout.
- Autonome et diplomate, vous avez un réel sens de l'écoute.

Merci d'adresser votre CV + prétentions + photo sous réf. FG.10 à :



EL CONSEIL, 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris

CONFIDÉNTIALITÉ GARANTIE

BOUM & BANG

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

RESPONSABLE DE PROJETS EN ELECTRONIQUE DE PUISSANCE

LYON



EUROTHERM AUTOMATION

Membre du Groupe EUROTHERM plc (1,6 Mds de CA), nous sommes un des leaders mondiaux en Régulation de Température, de Process, Electronique de Puissance et Automatisation. Nous sommes en France 120 personnes pour 125 MF. Nous recherchons pour notre siège de Lyon un Ingénieur à fort potentiel.

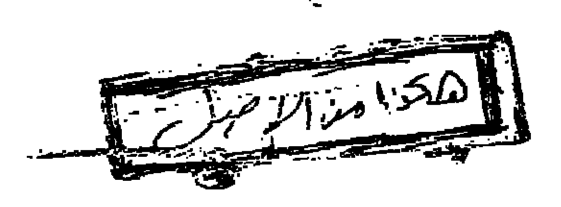
Au sein du Service Développement, nous vous proposons de prendre en charge la conduite de projets de développement de nos GRADATEURS. Ce poste nécessite de trouver des solutions techniques rationnelles et économiques avec le souci des contraintes de fabrication.

De formation Ingénieur en Electronique, vous avez une **expérience significative dans le domaine analogique**, numérique et vous maîtrisez les courants forts. Imaginatif, innovant et autonome, vous avez le goût du travail en équipe; l'anglais technique permet les échanges dans le Groupe.

Adressez votre candidature (lettre + CV + photo et prétentions) sous référence ID à
GP International
le Highway - 41 quai Fulchiron
69005 Lyon.

GP International

MEDIAFA



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Un dossier à l'occasion du Mois de la photo à Paris

Les désordres de la photographie

Le huitième Mois de la photo accueille en novembre et décembre quatre-vingt-treize expositions à Paris, mais aussi des conférences, débats, projections... Ce festival, organisé par la municipalité, poursuit son utile travail de défrichage. C'est aussi le symbole de l'avalanche de manifestations à la gloire de la photographie qui déferle en France depuis quinze ans. D'où un nouvel enjeu pour l'image fixe : la qualité. Car, derrière cette profusion, règne trop souvent la confusion.









RÉMY DUVAL

JOSEP MASANA

IL y a vingt ans, l'amateur de photographie avait droit de temps à autre à une belle exposition. Aujourd'hui, le même amateur ne sait plus où donner du regard tant il est submergé par les manifestations. On sort d'un Festival de la photo de mode pour aborder les quatre-vingt-treize expositions – un record – du Mois de la photo à Paris (auquel s'ajoute, pour la première fois, un « Mois » off...). Par son foisonnement, cette biennale (première édition en 1980) a beaucoup fait pour populariser l'image fixe, découvrir des auteurs, dénicher quelques fonds oubliés. Mais l'indigestion guette : on dénombre près de cent cinquante expositions en France actuellement. Et une vingtaine de festivals – d'Arles à Bastia, de Perpignan à Reims, de Cahors au Mans – sont consacrés chaque année à l'image fixe.

La photographie est à la mode. Elle inonde les galeries d'art contemporain, une quarantaine d'albums sont sortis en octobre – même s'ils se vendent mal –, la presse spécialisée s'augmente de deux titres : *Thèmes* (consacré à la photographie documentaire) et *Contrejour Photographies*.

La profusion n'est pas un mal. Tant mieux si les habitants de Lectoure (Gers) ont pu découvrir Bernard Plossu, l'été dernier. Le danger vient plutôt de la confusion. L'image fixe est devenue un enjeu d'animation culturelle : elle ne coûte pas cher (par rapport à un festival de musique, de cinéma ou de théâtre), elle est facile à manier et elle est bien reçue par le public. Mais la qualité est rarement au rendez-vous. On ne compte plus les livres bâclés, les expositions mal ficelées, les festivals bricolés. Un « événement » est hâtivement monté en quelques semaines, alors qu'il faut plusieurs années pour réaliser une exposition de haut niveau. Il suffit, croit-on, d'accrocher des photos au mur avec quelques légendes approximatives pour justifier une manifestation. On regroupe les images dans un petit catalogue, avec une préface demandée à un « spécialiste », et le tour est joué. Qu'importe si l'on n'est pas informé sur la nature du tirage, sa source, et si l'on ne resitue pas l'œuvre dans son contexte. Le public ? Content de découvrir des images, il croit que tout se vaut, que la photographie c'est « facile et rigolo ». Dernier exemple : à l'occasion du Mois de la photo, *Télérama* publie un numéro « hors série » consacré à la photographie, tiré à 100 000 exemplaires. Dans chaque numéro, indique l'hebdomadaire, le lecteur *« trouvera un tirage original d'une photographie de Jean Séeberger »*. Il s'agit évidemment d'un simple retirage en chaîne d'après le négatif original. De qui se moque-t-on ? Du public, qui croit détenir une œuvre rare. Et des galeries, qui ont déjà bien du mal à faire accepter les épreuves authentifiées par les artistes.

La ribambelle d'institutions photographiques (Centre national de la photographie, Mission du patrimoine, centres photographiques régionaux) créées à partir du début des années 80 participent souvent de cette confusion en proposant une kyrielle d'événements « moyens » – même si certaines, il est vrai, ont développé une action utile auprès des scolaires. Elles sont bien souvent pilotées par des passionnés qui ont permis à la photo de se faire une place au soleil, mais dont l'exigence n'est pas toujours une priorité. Elles reçoivent des subventions, délivrent des commandes, décernent des bourses et des prix, lancent des jeunes au point de concurrencer parfois les galeries, pourtant seules garantes de la vitalité du marché.

Le but de ces institutions était de populariser la photographie. Cette tâche, indispensable il y a quinze ans, est désormais insuffisante : la photo est partout. Institutions et festivals ont du mal à se situer clairement au milieu de la cohue – certaines traversent des crises, comme le Festival d'Arles –, alors que les subventions diminuent et qu'il manque des manifestations de haut niveau, étayées par des travaux scientifiques, parfois en partenariat avec des musées étrangers.

Un recadrage s'impose. En 1994, cinq grandes expositions ont montré le chemin à suivre : l'exemplaire « Nadar » du Musée d'Orsay, « Photographier l'architecture » au Musée des monuments français, « Le panoramique de San Francisco » à Carnavalet, « John Hilliard » à Calais et « Adolphe Braun » à Colmar. Pour l'an dernier, il faut signaler « Assia » à Mont-de-Marsan, « Lewis Baltz » au Musée d'art moderne de la ville de Paris et le « Salon de photographie » au Musée Rodin. Des manifestations « muséales » toutes pilotées par des conservateurs ou des historiens de l'art qui travaillent au long court. La *Nouvelle Histoire de la photographie* de Michel Frizot (*le Monde des livres* du 21 octobre) participe de cette exigence.

Mais le temps presse. Car, pendant ce temps, quelques musées américains (Chicago, Washington, New-York, Houston, Los Angeles, Getty) ont imposé la photographie au musée, l'ont acheté, massivement et lui consacrent la même attention qu'aux autres arts.

MICHEL GUERRIN

Lire la suite page II

A gauche, « Maja espagnole », de Josep Masana, entre 1920 et 1940. Exposition « Josep Masana », Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie, 75004, Paris. Tél. : 42-77-65-69. Du 8 novembre au 9 décembre. A droite, photographie de Rémy Duval (1935), tirée de l'exposition « L'éloge de la main », galerie Bouqueret+Lebon, 69, rue de Turenne, 75003, Paris. Tél. : 40-27-92-21. Du 5 novembre au 11 décembre.

CINÉMA

TIENS TON FOULARD, TATIANA *d'Aki Kaurismaki*

Les naufragés de la Volga

Le onzième long-métrage de l'auteur de « Shadows in Paradise » et de « la Fille aux allumettes » roule avec détermination vers l'abîme. Avec un inquiétant sourire.

L'INJONCTION *« Tiens ton foulard, Tatiana »* évoque la coutume des couples adolescents, au début des années 60, de se promener à moto, la demoiselle juchée en amazone. C'est Aki Kaurismaki qui le dit, et qui le montre en une poignée de plans, au début de son film. Et puis il passe à autre chose. Au film. Il y a une Tatiana, Estonienne flanquée d'une amie russe, aussi bien en chair qu'ellemême est fluette. Elle n'apparaît qu'après un bon quart d'heure de projection, on n'apprendra son nom que plus tard. C'est comme ça, les films de Kaurismaki, cinéaste finlandais et sartrien : une succession d'éléments aux relations ni logiques ni gratuites mais prises dans un système de rimes, d'allitérations, de coq-à-l'âne soigneusement agencés sous les apparences de la plus totale désinvolture.

Donc, en noir et blanc et dans les années 60, le très monumental Vlado, camé du kawa, cessa d'officier sur sa machine à coudre, enferma sa maman dans le placard et s'en fut acheter du café. En chemin, il rencontra l'acteur-acolyte de Kaurismaki, le remarquable Matti Pellonpää, en l'occurrence garagiste-mime pouvant à tout moment se transformer en rocker loquace. Ensemble, ils partirent tout à trac sillonner leur Finlande natale à bord d'une Volga break noire, équipée d'une cafetière (pour Vlado) et d'un lecteur de 45 tours de rock finnois-*sixties* épouvantablement réjouissant (pour Matti, qui dans le film s'appelle Reino). Bons garçons sous leurs dehors bourrus, ils acceptèrent de véhiculer les demoiselles venues de l'autre côté de la frontière soviétique.

Tiens ton foulard, Tatiana est donc une torride quête de l'amour. Mais torride, façon Kaurismaki, très capable de rester plusieurs minutes en plan fixe et muet sur ses protagonistes pétrifiés d'ennui, de timidité, d'impuissance face au poids des choses, des gestes et des sentiments. Il faut se laisser entraîner dans les méandres tortueux qui serpentent sous cette mise en scène en apparence toute linéaire, pour connaître le bonheur d'une jubilation poignante, entre vertige et brûlure. Aki Kaurismaki parle drôlement de choses tristes, en montrant avec mélancolie une succession d'événements cocasses.

Son film dure 1 h 05. C'est bien, 1 h 05, une sorte de cadeau quand tant de réalisateurs filment plus long que leur récit, et que leur talent. C'est rien, 1 h 05, quand la durée réelle d'un film, comme c'est le cas, n'a rien à voir avec le chronomètre, mais tout avec sa propre construction, ses rythmes biologiques. *Tiens ton foulard* est un film très long et ultra-court, où le temps est un outil et un enjeu au même titre que le scénario, la lumière, le corps des comédiens. Il faut cet espace-temps singulier, *sui generis*, pour que l'irruption fracassante et imaginaire d'une voiture dans un bistrot prenne soudain la force d'un coup de poignard du Destin.

Et c'est bien, 1 h 05, parce que ça laisse largement le temps de montrer en prélude le *Coffe and Cigarettes* de Jim Jarmusch (12 minutes). A nouveau, un spectateur distrait ou « sans affinité », comme on dit chez Gœthe et dans les petites annonces sentimentales, risque de n'y voir que de la fumée : deux types fichus comme l'as de pique se balancent une poignée de vacheries et de banalités en sirotant leur jus et en grillant une clope. Cette paire d'as de pique est composée d'Iggy Pop et de Tom Waits, leur rencontre dans un bar califorinien vaut son pesant de parapluies et de machines à coudre, de burlesque et de désespoir. Kaurismaki, Jarmusch sont des cinéastes qui divisent. Ce n'est pas un reproche.

JEAN-MICHEL FRODON

MICHEL BRAUDEAU

Charles Marville : Rue Vieille-Notre-Dame, vers 1868, devenue une partie de la rue de la Clef.

Revoir Paris

CHARLES MARVILLE n'est pas un pionnier de la photographie aussi connu qu'Eugène Atget, et c'est sans doute très injuste. Charles Marville n'avait pas bon caractère, n'était pas mondain ni conciliant. On ne sait pas grand-chose de sa vie, sa date de naissance, le 18 juillet 1816, mais pas celle de sa mort, autour de 1878. Il était marié, mais avait-il des enfants ? Où est-il enterré ? Pour un homme qui aura passé sa vie à enregistrer l'éphémère, à conserver le souvenir de ce qui allait disparaître, l'impermanence du monde, en l'occurrence d'une ville, Paris, un tel sort est ingrat. Une exposition à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris va lui rendre justice, sous la houlette de Mme Marie de Thézy qui est en charge de la conservation du patrimoine photographique, et qui publie également chez Hazan un ouvrage de référence sur Marville, d'un format étroit, aussi épais que large, mais complet. Paris lui doit bien ça.

Dans sa jeunesse, Marville, qui se voulait artiste, était graveur sur bois. Il avait orné une édition de *Paul et Virginie* et travaillé à *l'Illustration*, sans connaître la gloire. Quand la photo sur papier fait son apparition en 1850, Marville s'associe avec l'un des premiers imprimeurs photographiques, Blanquart-Evrard, et surtout devient le photographe du Musée du Louvre. Il reproduit les collections, travaille avec Ingres dont certains dessins, brûlés dans l'incendie des Tuileries sous la Commune, ne nous sont connus que par les clichés de Marville. Par ailleurs, il prend des paysages, des vues des bords du Rhin, des vues d'architecture religieuse. En 1858, il entre au service de la Ville de Paris. C'est l'époque où, sous l'impulsion de Napoléon III et avec l'énergie du baron Haussmann, on s'emploie à transformer Paris en une ville moderne, avec une certaine idée de Londres en arrière-pensée, où l'on perce des artères colossales pour l'époque, où l'on crée les deux poumons verts de Boulogne et Vincennes, où l'on rase beaucoup de quartiers vétustes (dans l'île de la Cité, c'est un massacre) au nom de l'hygiène et de la sécurité. Il est vrai que ce cher vieux Paris, si pittoresque chez Hugo ou Eugène Sue, était sombre, peuplé de « chourineurs », rincé au pot de chambre, et le théâtre de grandes épidémies de choléra.

MARVILLE photographie donc le bois de Boulogne, le mobilier urbain qui naît en cette époque bénie où M. Decaux n'était pas de ce monde, n'avait pas planté ses poubelles ringardes sur nos trottoirs, gâché nos perspectives avec ses sucettes publicitaires, n'avait pas encore répandu sa collection d'horreurs sur notre belle ville sinistrée. Un certain Gabriel Davioud s'occupait avec goût de ces choses dont on n'avait pas l'habitude, parce qu'on n'avait pas, avant Haussmann, la place de les poser dans la rue. Et Marville photographie plus de cent réverbères de types différents, selon leur environnement, des ribambelles d'aimables vespasiennes et de châlets de nécessité, des bancs, des fontaines Wallace et des colonnes Morris. Puis les nouveaux parcs, les Buttes-Chaumont, Monceau, Montsouris, les squares. Mais le plus important de sa mission consiste à photographier les quartiers de Paris qui vont disparaître avec les travaux de Haussmann. Vaste programme. Marville laisse 425 vues de rues, ou de portions de rues, sous forme de plaques sur verre (30 x 40) au collodion, qu'il fallait développer dans les dix minutes, sous une tente, dans la rue. Il est vrai qu'à l'époque on n'hésitait pas à retirer les vitraux d'une église pour que le photographe ait plus de lumière. L'histoire était à la mode et la photo était son instrument.

La mission d'archiviste de Marville était très contraignante, certes. Il imposa néanmoins, avec ces contraintes, un style unique, l'appareil au ras du sol pour montrer le pavé et ses ruisseaux, les maisons de guingois, les rues engorgées, pour soutenir le point de vue d'Haussmann, qui voulait de l'air, beaucoup d'air. Comme le souligne Marie de Tézy, sur les photos de Marville, en blanc ou bistre et noir, ce Paris disparu nous semble poétique, mais on n'a pas le son ni les odeurs. Et l'on comprend mieux que Marville ait eu l'idée de prendre en photo, comme on s'évade, ses célèbres et baudelairiens nuages au-dessus de Paris, que l'on pourra bientôt retrouver dans un livre à leur mesure.

EN sortant de l'exposition, de l'autre côté de la rue, au Musée Carnavalet, on découvrira avec beaucoup de plaisir, le travail sur *« Paris la nuit »* des photographes de l'agence Métis, créée en 1989. Paris, la nuit, en hommage à Brassaï, bien sûr, et en partant d'une définition de la nuit comme « un espace de l'imaginaire, théâtre des réalités débridées et de l'absence ». Onze photographes, jeunes, et partageant les mêmes valeurs de liberté, de subjectivité, livrent un portrait de Paris nullement conventionnel ni confortable. Martine Voyeux traîne dans la rue de Lappe, Max Pam immobilise dans leur Rolls des gens riches, surnaturels, Marie-Paule Nègre saisit des ébats troublants et complexes, par terre, chez Castel, et des jeunes de la haute bourgeoisie dans un « rallye », qui est un vrai morceau d'ethnographie. Xavier Lambours nous montre des pompiers en intervention et Bernard Descamps de beaux visages flous. Chaque photographe de Métis a sa personnalité bien repérable, et néanmoins quand ils abordent, ensemble, un même sujet, il y a un ton, une musique, un *feeling* qui se dégagent, avec fraîcheur et insolence, comme d'une pure formation de jazz. ■

★ *« Charles Marville en son temps », Bibliothèque historique de la ville de Paris, 22, rue Malher, 75004, Paris. Tél. : 44-59-29-40. Du 19 novembre au 31 décembre.*

★ *L'exposition Marville donne lieu à plusieurs publications :* Marville-Paris, *de Marie de Thézy, éd. Hazan, 736 p., 600 photos, 230F.* Vespasiennes de Marville, *texte de Pierre Borhan (64 p., 20 photos, 90 F.) et* Marville. Paris oublié, *texte de Marie de Thézy (64 p., 40 photos, 110 F.), éd. Paris Musées, coll. « Paris tête d'affiche ».* Ciels de Paris, *présenté par Jean-Paul Avice, Agence culturelle de Paris éd., 26 p., 8 photos,... F (parution le 18 novembre).*

★ *« Paris la nuit », exposition de l'agence Métis, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003, Paris. Tél. : 42-72-21-13. Du 8 novembre au 12 février. Catalogue* Métis, Paris la nuit, *éd. Paris Musées, 112 p., 72 photos, 150 F.*

Une exposition et un livre

André Kertész,

Près de dix ans après sa mort, l'œuvre d'André Kertész est au cœur d'une polémique. Une exposition à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et le livre qui l'accompagne présentent de nombreux « inédits », en fait des photos que l'artiste n'avait pas voulu montrer. Son œuvre s'en trouve dénaturée.

ÉVÉNEMENT ou scandale ? L'exposition organisée au Pavillon des arts, à Paris, par la Mission du patrimoine photographique (ministère de la culture) pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Kertész, soulève des controverses. Tout comme l'ouvrage qui l'accompagne, piloté par Pierre Bonhomme, directeur de ladite mission. Près de dix ans après sa mort à New-York, André Kertész, l'ancien employé à la Bourse des céréales de Budapest qui a consacré sa vie à l'image fixe, le témoin du Paris des années 20, l'exilé américain aujourd'hui considéré comme un des plus importants artistes du siècle, André Kertész donc est au cœur d'une polémique.

De quoi s'agit-il ? Pierre Bonhomme en effet introduit *« quatre-vingt-une photos inédites dans le livre et une cinquantaine dans l'exposition »*. Ce n'est pas rien. A côté des célébrissimes distorsions de nus, du génial portrait de sa femme Elisabeth, de l'atelier de Mondrian ou de *la Fourchette*, le public va pouvoir découvrir quelques photos nouvelles, notamment des images en couleur prises dans les rues de New-York.

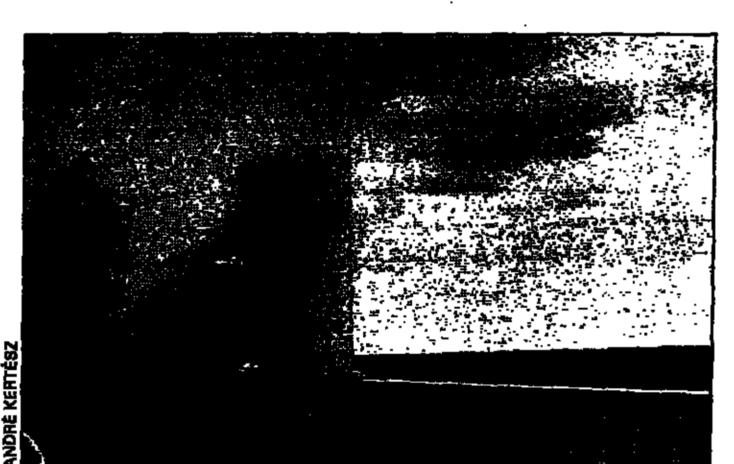
Mais que sont ces « inédits » ? Des photographies trouvées chez un collectionneur ? Dans les réserves d'un musée ? Dans la poussière d'un grenier ? Pas du tout. Pour comprendre ce qui est donné à voir, il faut remonter à la « donation Kertész », en 1984 – un an avant sa mort. Après de laborieuses négociations, l'auteur avait en effet donné à l'Etat français ses négatifs, verres et films, les planches de contact et sa correspondance – le tout estimé 5 millions de francs de l'époque. Pierre Bonhomme, qui s'occupe aujourd'hui du fonds, a simplement pioché dans les cent mille négatifs noir et blanc et les quinze mille diapositives en couleur conservés par la mission pour en tirer quelques images jamais vues et les mettre au mur – et dans son livre.

Mais Kertész, de son vivant, n'avait jamais voulu montrer ces images. Il est vrai que, par ailleurs, dans l'acte de donation, le même Kertész n'a exigé aucune restriction quant à l'usage et l'exploitation de ses négatifs. Et certains vont jusqu'à dire : *« Si Kertész ne voulait pas voir certains négatifs devenir photographies, il pouvait les détruire. »* Ce que fit par exemple l'Américain Edward Weston. Face à ces arguments, d'autres spécialistes rappellent que Kertész est mort à quatre-vingt-onze ans, il a donc largement eu le temps de savoir ce qu'il voulait montrer ou pas. Ils ajoutent que si Kertész avait détruit le « rebut », les historiens ne disposeraient pas aujourd'hui d'un matériau riche pour étudier son œuvre.

D'où quelques questions éthiques et de fond : une personne a-t-elle le droit moral de fabriquer et de montrer des épreuves d'après des négatifs que le photographe lui-même n'a pas voulu tirer ? Nombre de photographes expriment leur indignation (*lire page III*). Plus généralement, il s'agit de savoir ce qui constitue l'œuvre d'un photographe. Les épreuves en circulation ou bien la masse de négatifs ? Si on retient la dernière définition, le fonds est si énorme qu'il permettrait de multiplier indéfiniment les « nouvelles » expositions... Avec le risque de réinventer une œuvre. N'est-ce pas déjà ici le cas ?

Rappelons d'abord que le public est trompé sur la marchandise. *« Choisir est un acte déterminant du travail du photographe*, explique Peter Galassi, conservateur au Musée d'art moderne de New-York (MoMA), *s'il n'a pas voulu tirer une image, cette dernière n'est pas un inédit. »* Or les dossiers de presse de cet « événement Kertész » mettent l'accent sur ces « inédits », les transformant en argument commercial pour vendre le livre et donner du retentissement à l'exposition. Mais il faut consulter les index pour repérer ces photos nouvelles, information qui aurait pu figurer avec chaque légende. Information, en outre, qui ne figure nulle part dans l'exposition. Peut-on passer sur le fait qu'on célèbre un photographe de cette envergure avec des retirages fraîchement sortis du laboratoire – ce qu'aucun musée digne de ce nom n'oserait faire ? Et que le public peut croire qu'on lui donne à voir des originaux authentifiés par l'artiste, alors que les tirages accrochés sont médiocres, trop contrastés, à l'opposé des nuances fines dans les gris exigées par Kertész lui-même.

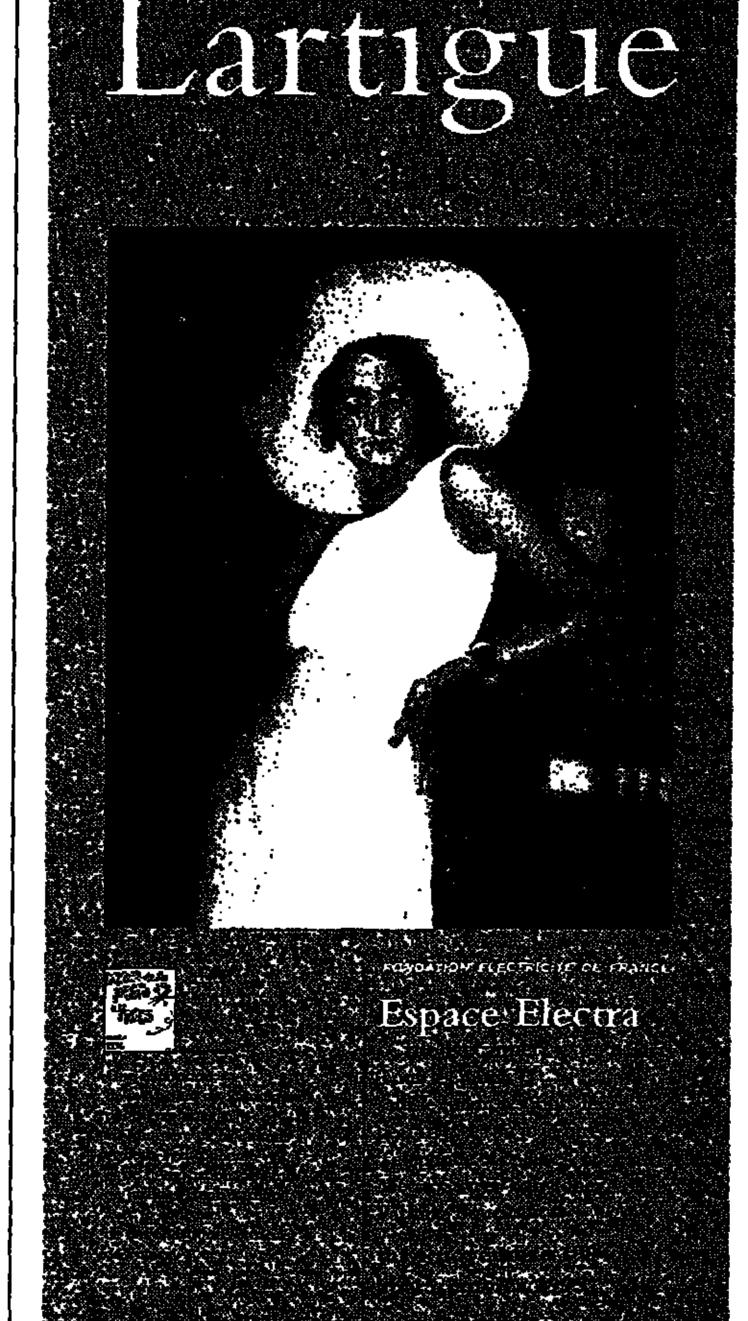
Ces légèretés prises avec l'œuvre, auxquelles nous habituent hélas trop souvent les institutions photographiques, font frémir le milieu muséal français et étranger, beaucoup plus rigoureux. Un exemple : après la mort de Garry Winogrand, le Musée d'art moderne de New-York a exposé une cinquantaine d'images extraites des négatifs que ce grand photographe n'avait pas eu le temps de tirer. *« Mais nous avons clairement indiqué qu'il s'agissait d'un travail non fini*, rappelle Peter Galassi, *nous l'avons donc exposé dans une salle à part, avec des agrandissements différents. Ces photos sont d'ailleurs classées de façon spécifique, on ne les exposera plus, elles ne font pas partie de son œuvre. »*



« Martinique », 1972 (variante).

Reste à apprécier ces fameuses « nouvelles photos ». Pour Pierre Bonhomme, *« ce serait un enterrement de considérer comme intouchable le fonds de négatifs que nous possédons au Patrimoine. Il faut le faire vivre dans le but d'enrichir l'œuvre. Nous montrons des couleurs, de 1950 à 1970, dans les rues de New-York. On pourra constater qu'il a réalisé des choses quinze ans avant d'autres photographes, pourtant célèbres ».*

Kertész n'est plus là pour dire ce qu'il pense de ses « nouvelles » photos. Mais à regarder de près ces « inédits », ils trahissent l'œuvre. Un exemple, tiré du livre *(voir photos ci-dessus)* : page 321, son fameux *Martinique* (1972). Sur la page qui lui fait face, une «variante », avec deux personnages au lieu d'un. L'effet est plus



Les désordres de la photographie

Suite de la page I

On voit de plus en plus d'expositions d'envergure échapper à la France : Avedon, Brandt, Friedlander, Frank, Strand, la collection de la Gilman...

Le Mois de la photo est au cœur de ce bouillonnement. Ce Festival de la ville de Paris – tant copié à l'étranger – conserve son indispensable rôle d'agitateur. A travers trois thèmes « La ville », « Éloge de l'oubli » et « Le cinéma », on pourra découvrir – entre autres – la photographie en Tunisie, James Abbe, Seydou Keita *(lire page III)*, Jean-Christophe Ballot, Istvan Balogh, Frédéric Delangle, le Japon de Bernard Descamps, Thierry Gontier, John Gutman, Anne-Marie Louvet, Emmanuel Pinard, Jean-Jacques Salvador, Maurice Vouga, la guerre en Crimée, le Studio Chevojon, Eugène Courret, Josep Masana, Ré Soupault...

Ces découvertes sont « portées » par quelques expositions d'« envergure ». Il y a celles consacrées à Lartigue et à Kertész, dont on fête le centième anniversaire de la naissance. Lartigue n'est pas une surprise. Quant au second, l'hommage est contestable *(lire ci-dessus)*. « Walker Evans » présente de belles épreuves originales, mais l'exposition souffre de l'absence d'un catalogue et de panneaux explicatifs : le public passe, voit de belles images mais ne retient pas grand-chose. Reste Charles Marville, le photographe du Paris du XIXe, que nous découvrirons le 19 novembre à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (*lire la chronique de Michel Braudeau*).

Jean-Luc Monterosso, initiateur de ce « Mois », a également développé une politique d'achat d'œuvres, que l'on pourra apprécier dans la Maison européenne de la photographie (MEP), qui devrait ouvrir ses portes en 1995, dans un bel hôtel particulier de la rue François-Miron (75004). Reste à savoir si cette « Maison », qui n'est pas un musée, proposera des manifestations d'envergure.

M. G.

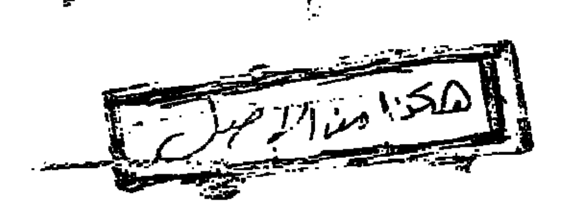
★ *« Mois de la photo à Paris ». Rens. : FNAC Forum des Halles, de 10 heures à 19 h 15. Tél. : 40-41-40-91 (jusqu'au 26 novembre). Programme sur Minitel Ville de Paris : 3615 code PARIS. Catalogue, 356 p., 195 F.*

★ *Ier « Mois off » de la photographie. Rens. : 43-49-30-94.*

★ *Télérama*, hors-série consacré à la photographie. 100 p., 47 F.

★ *Revues :* Thèmes, 66 p., 60 F. ou 350 francs belges. Abonnements : « Faut Voir », 14, rue des Touristes, B-1170, Bruxelles, Belgique. Tél. : 19-32-2-640-55-22. Contrejour photographies, 68 p., 30F.





pour le centième anniversaire de la naissance du photographe d'origine hongroise

une œuvre trahie


ANDRÉ KERTÉSZ

« Le balcon, Martinique », 1er janvier 1972 : le choix d'André Kertész.

que médiocre. Il aurait été plus instructif de publier la planche de contacts pour voir comment naît un chef-d'œuvre... Dans l'exposition, les perles sont noyées et mises sur le même plan que des photos quelconques. Ces « rajouts » en noir et blanc sont souvent mièvres (Bobino 1932). A-t-on voulu ainsi rattacher Kertész à cette image un peu réductrice que l'on nous propose de l'Ecole française des années 50 (Doisneau, Boubat, Ronis, Izis, Bovis, René-Jacques, Colomb) ? Si oui, c'est un contresens. Quant aux fameuses photos en couleur, on comprend pourquoi Kertész préférait les laisser dans ses cartons. En revanche, les Polaroids couleurs, que le photographe avait rassemblés dans son livre *A ma fenêtre* (Herscher, 1981), sont absents.

Alors pourquoi cette exposition et ce livre ? Sans doute faut-il y voir le résultat de la curiosité d'un commissaire qui a pris plaisir – et pensait bien faire – en élargissant une œuvre majeure. *« Ceux qui affirment vouloir enrichir l'œuvre, c'est surtout leur réputation qu'ils veulent enrichir ! »*, affirme un grand photographe qui préfère garder l'anonymat. Il fallait aussi proposer un autre livre différent – pour le vendre – des trois ouvrages déjà connus : *André Kertész : de Paris et New-York* (Thames and Hudson, 1985), *André Kertész* (Hologramme, 1987) et, surtout, *Kertész, Sixty Years of Photography* (Thames and Hudson, 1972).

Cet hommage bâclé pose le problème de l'action de la Mission du patrimoine photographique. Cette institution a pour but de conserver des fonds et archives donnés par des photographes à l'Etat français : outre Kertész, Lartigue – dont la Mission présente une exposition pour le centenaire de sa naissance –, Kollar, Ronis, René-Jacques, Bovis, Colomb, etc. Mais en France, on s'attache plus à protéger les négatifs (qui ne sont qu'*« une promesse d'œuvre »*, selon l'expression de la galeriste Michèle Chomette) qu'à acheter les tirages originaux des grands maîtres : car pour admirer des épreuves de qualité de Kertész, mieux vaut se rendre aux Etats-Unis.

La mission aurait pu mettre à la disposition de conservateurs et historiens ses fonds (négatifs, planches de contacts, tirages, correspondance) pour opérer un travail scientifique de haut niveau. Elle a préféré se lancer dans une politique d'expositions qui fleurent l'amateurisme. Il suffit de comparer sa production avec le travail d'ampleur (exposition et catalogue) mené conjointement par le Musée d'Orsay et le Metropolitan de New-York, sur l'œuvre de Nadar, en juin dernier.

Un autre photographe a été « revisité » de façon contestable mais plus intéressante : l'Américain Walker Evans. L'auteur de sa monographie (Seuil, 1993), Gilles Mora, a en effet publié près de 30 % d'« inédits » : des vues réalisées depuis une voiture, d'autres prises à Tahiti... En revanche, dans l'exposition « Walker Evans et la ville », qu'il présente actuellement au Centre national de la photographie, Mora a exposé *uniquement* des épreuves anciennes – donc contrôlées par le photographe – et de qualité. Il n'empêche, Gilles Mora plaide pour le *« principe de l'œuvre ouverte, que l'on peut enrichir en tirant de nouvelles images à partir du moment où le point de vue que l'on dégage est pertinent. C'est toute la spécificité – et la vitalité – de la photographie par rapport à la peinture. Ainsi pour comprendre la modernité d'Evans, son côté expérimentateur, j'ai publié quelques « inédits ». J'ai pu le faire parce que je ne suis pas tenu par les règles réductrices des conservateurs, qui veulent raréfier les œuvres »*. Gilles Mora est d'ailleurs en train d'effectuer le même travail à partir du fonds de négatifs d'Edward Weston, à Tucson (Arizona).

Cette attitude peut se défendre pour un photographe comme Walker Evans, *« vrai conceptuel qui considérait la photographie comme un acte mental »*, qui montrait sans cesse de nouvelles images, *« se foutait complètement de ses négatifs »*, selon Mora, recadrait ses tirages en les coupant au ciseau, et les collait directement sur le mur : Evans est un cas extrême. Mais en généralisant cette « façon de travailler », on en arrive à une aberration : celle de l'exposition et du livre consacrés à Kertész.

MICHEL GUERRIN

★ « André Kertész, le double d'une vie », Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, 75001 Paris. Tél. : 42-33-82-50. Jusqu'au 29 janvier. « André Kertész, la biographie d'une œuvre », de Pierre Borhan, Seuil, 370 p., 595 F jusqu'au 31 décembre, 650 F ensuite.

★ « Jacques-Henri Lartigue a cent ans », Espace Electra, 6, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 42-84-23-60. Du 4 novembre au 15 janvier.

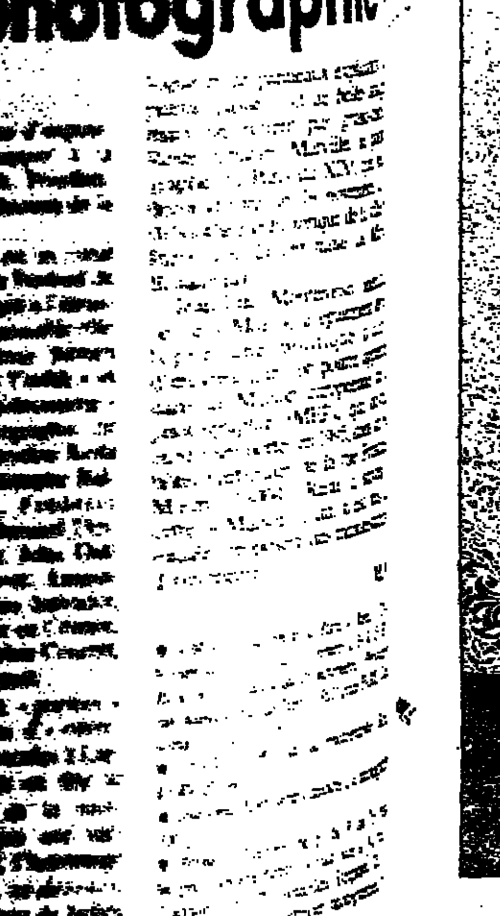
★ « Walker Evans et la ville », Centre national de la photographie, Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, 75008 Paris. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 5 décembre. Voir également, « Walker Evans, African Negro Art », galerie Alain Paviot, 5, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-60-68-08. Jusqu'au 17 décembre.

Henri Cartier-Bresson : *« Kertész a laissé des tirages et des livres qui forment son œuvre, et ça suffit. Il faut être stupide pour ne pas voir sa cohérence. On peut démolir un photographe en fouillant dans ses planches contacts. C'est choquant, indélicat. Les planches, ce sont des épluchures, on y trouve tout et n'importe quoi. A la rigueur, un ami intime peut s'y plonger, à certaines conditions. C'est la raison pour laquelle j'ai créé une association qui veillera à ce qu'il n'y ait pas de dérapages. Qu'on respecte l'œuvre, qu'on la laisse s'épanouir au lieu de chercher des voies de garage ! Et qu'on laisse les photographes dormir en paix. »*

Robert Frank : *« Je sais qu'après ma mort une foule de gens sortiront de leur terrier pour commercialiser mon œuvre, fouiller dans mes planches contacts, faire « les Américains, tome II » ou un petit livre sur « les Feuilles mortes » par Robert Frank, vous savez toutes ces conneries qui se passent dans le monde de la photo. Je ne veux pas que ça m'arrive. J'ai donc donné mes négatifs à la National Gallery de Washington, mais avec un contrat très précis et contraignant. Je trouve essentiel que le public voie ce que le photographe a lui-même choisi. »*

William Klein : *« Aller voir dans les planches, c'est comme entrer dans un journal intime qui ne concerne que le photographe. Je prépare un livre sur New York avec une cinquantaine de photos inédites. Mais c'est mon choix. »*

Willy Ronis : *« J'ai donné mes négatifs à l'Etat français, et je constate qu'il y a danger, car on pourra, après ma mort, tirer des photos que j'aurais pu jeter à la poubelle. C'est agaçant car on excite la curiosité du public avec ces « inédits ». Cartier-Bresson m'a alerté sur ce problème, et je m'aperçois que je n'ai pas été assez attentif dans mon acceptation de donation. Je prépare une grande exposition à Oxford, où on va montrer quelques inédits. Mais c'est ultra-minoritaire et je suis là pour contrôler. »* – M. G.



Kertész

sordres photographie


SEYDOU KEITA/COLL. JEAN PIGOZZI/CAAC

Seydou Keita : Bamako (Mali) 1956-1957

Le Bamako de Seydou Keita

Le photographe malien Seydou Keita, soixante et onze ans, avait été découvert à Rouen, en mai 1993, aux Rencontres photographiques de Normandie puis, en juillet, lors d'une mémorable soirée-projection des Rencontres d'Arles. Le voilà à Paris, avec ses portraits de la société de Bamako, qui courent de 1948 à 1962, témoignage exceptionnel, venant d'un continent où l'on ne sait pas grand-chose de la photographie. C'est la raison pour laquelle Françoise Huguier et Bernard Descamps organisent, du 5 au 11 décembre, les premières Rencontres de la photographie africaine, à Bamako.
Seydou Keita nous avait reçus à Bamako (*le Monde* du 1er juillet 1993). Quand nous demandions à celui qui a tiré le portrait de la bonne société (notables, commerçants, fonctionnaires) comme des détenus de la prison, installée en face de son studio, comment allaient réagir les Maliens qui se reconnaîtraient sur les clichés exposés, Keita répondait : *« Ils vont attirer sur moi le malheur »*.

★ Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, bd Raspail, Paris (14e). Tél. : 42-18-56-50. Jusqu'au 27 novembre.

LE MOIS DE LA PHOTO

Magnum et le cinéma

Regard sur un regard

Un livre et une exposition consacrés au travail de Magnum sur le cinéma montrent comment des photographes ont su, individuellement et collectivement, manifester leur personnalité, malgré la pression des commanditaires et l'univers des réalisateurs.



Tournage du « Désir et l'amour » d'Henri Decoin (à la caméra), 1950.

HERBERT LIST

CHACUN sait que l'invention de la photographie a permis celle du cinéma. On sait moins que c'est le cinéma qui est à l'origine de la photographie amateur telle que des millions de gens la pratiquent aujourd'hui, mais aussi du reportage, grâce à l'invention simultanée du format 24 x 36 et du très maniable Leica. C'est en effet en s'inspirant du petit appareil fabriqué par un opérateur de film, et utilisant de la pellicule 24 x 36 – celle du cinéma – qu'Oscar Barnack conçut en 1925 l'appareil qui fit la fortune de Leitz. Ce va-et-vient entre deux techniques et deux moyens d'expression court tout au long de l'exposition et du livre consacrés à la manière dont l'agence Magnum a regardé le cinéma.

« *Dans le domaine de la photo de tournage, pas moins de trois imaginaires se superposent : celui du cinéaste, celui du commanditaire qui attend souvent tel ou tel type d'image standardisée dès lors qu'il s'agit de cinéma et, enfin, celui du photographe qui doit arriver à frayer sa place et à imprimer sa marque dans cette surimpression* », souligne Alain Bergala dans la préface du livre. En l'occurrence, il aurait pu ajouter un quatrième imaginaire, celui de Magnum, s'agissant d'une agence constituée sur une identité et des parti-pris collectifs aussi affirmés.

Les deux plus célèbres fondateurs de l'agence (créée en 1946) ont tous deux eu très tôt partie liée avec le cinéma : Henri Cartier-Bresson fut l'assistant de Jean Renoir en 1936, Robert Capa vécut une liaison avec Ingrid Bergman à la fin de 1945 et devint l'ami des grands cinéastes hollywoodiens – et de John Huston plus que d'aucun autre. Les liens personnels des membres de l'agence avec le monde du cinéma commandent le développement des relations de Magnum avec ce secteur, *a priori* éloigné du grand reportage qui est sa marque de fabrique.

De nombreux clichés destinés aux grands magazines (marché très rémunérateur) sont pourtant réalisés sur des tournages, mais rares sont ceux qui, comme Ernst Haas (par exemple sur le tournage de *la Terre des Pharaons* ou sur celui de *West Side Story*) ou, plus tard, Bruce Davidson (sur *Zabriskie Point*) y trouveront matière à un exercice personnel. De manière sans doute plus fortuite, Robert Capa saisit également d'étonnantes compositions formelles sur les tournages de *Riz amer* ou du *Carrosse d'or*.

Il faut mettre à part l'expérience menée sur le plateau des *Misfits*, où se relaient les photographes de l'agence, seuls accrédités. Cette procédure inhabituelle, choisie par la production pour éviter l'émeute de papparazzi sur un plateau où sont réunis Marilyn Monroe, Clark Gable et Gregory Peck, constitue un ensemble d'une qualité et d'une cohérence remarquables en même temps qu'elle permet de comparer les styles des photographes successifs. Même si la photo de tournage, avec ses contraintes commerciales et ses exigences glamour, n'est pas le « genre de beauté » de Magnum, les relations entre cinéma et photo restent pourtant constants. Ils sont l'occasion de nombreux passages d'un moyen d'expression à l'autre, l'exemple le plus célèbre étant celui de Raymond Depardon.

L'identité de l'agence se retrouve surtout dans un certain nombre de choix qui reflètent sa « philosophie ». Ainsi l'intérêt porté à des « petits films » – dont certains se révèleront plus tard des chefs-d'œuvre reconnus –, ou la volonté d'aller voir ailleurs, loin des grands studios hollywoodiens ou européens. Du côté des cinéastes des pays lointains, de la Géorgie à la Nouvelle-Guinée, ou au coin de la rue.

Avec l'arrivée en force de la télévision, la photo perd son monopole de la représentation en images du monde du cinéma. Si le marché de l'image fixe se réduit douloureusement – et, globalement, contraint la photo de plateau à une « couverture » encore plus standardisée –, cette évolution oblige du moins les photographes à mieux préciser leur fonction. Ce que fera notamment Susan Meiselas, qui a beaucoup travaillé en Amérique latine. Interrogeant « *la ligne de démarcation entre réalité et fiction* », selon ses propres termes, elle photographie aussi bien les événements concrets qui inspirent les films que leur tournage, et met en regard ces deux « états des choses ».

Le livre *Magnum cinéma* retrace ces cheminements, ces croisements et ces interrogations. Sous-titré *Des histoires de cinéma par les photographes de Magnum*, il est divisé en six parties de taille très inégale (la tribu-cinéma, préparatifs pour un tournage, cinquante ans de tournage, après le tournage, jours de fête, stars, le cinéma dans la rue).

Plus schématiquement, on peut répartir ses quatre cent soixante-douze photos en deux catégories. L'une, la plus « classique », réunit des clichés célébrissimes, des scènes de films, des images conçues pour une large diffusion, et qui en ont souvent bénéficié.

L'autre est composée d'images moins convenues, où, malgré la diversité des signatures, des situations et des films concernés, on retrouve deux approches constantes. D'une part, la volonté de saisir les moments de relâchement, de détente, les « instants vides » où se révèle une autre présence de gens (acteurs mais aussi cinéastes) accoutumés à être en permanence en représentation. Et l'utilisation du regard de la personne photographiée pour construire l'architecture des photos. Un regard sur un regard, c'est le sens même de cette entreprise gigogne que fut le travail de Magnum sur le cinéma, qu'est aussi l'ouvrage qui lui est à présent consacré. Est-il nécessaire de dire aussi que celui-ci est un régal pour les yeux, et pour la mémoire ?

JEAN-MICHEL FRODON

★ *Exposition « Magnum en pays cinéma », Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75004, Paris. Tél. : 43-29-39-64. Du 16 novembre au 24 décembre. Livre Magnum Cinéma, textes d'Alain Bergala, Cahiers du cinéma/Paris Audiovisuel. 360 p., 430 photos. En librairie le 7 novembre. 395F jusqu'au 31 décembre, ensuite 450 F.*

★ *Autres manifestations liées au cinéma dans le cadre du mois de la photo :*

– « Life et le cinéma », Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4-8, Grande galerie, 75001, Paris. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 20 novembre.

– « Spectacles, de la scène à l'écran », Mission du patrimoine photographique, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004, Paris. Tél. : 42-74-47-75. Du 10 novembre au 29 janvier.

– « Serge Lido », Mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, 75016, Paris. Tél. : 45-03-21-16. Jusqu'au 21 novembre.

– « Thierry Arditti », Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte, 75006, Paris. Tél. : 43-26-56-79. Jusqu'au 2 décembre.

– « Carole Bellaïche », Arbre à lettres, 62, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012, Paris. Tél. : 43-45-49-04. Jusqu'au 20 novembre. Catalogue « Cahier et légendes du cinéma », l'Arbre à lettres, 52 pages, 50 F.

A qui appartiennent les photos de films ?

Clichés volés

Les photos de cinéma fleurissent dans les magazines et s'épanouissent dans les livres consacrés au septième art. Questions : pourquoi les photographes en sont-ils souvent les derniers informés, pourquoi perçoivent-ils si rarement les droits qui devraient leur revenir, et à qui appartiennent vraiment ces photos ?



Jean-Paul Belmondo dans « Pierrot le fou », 1965. Photo de Georges Pierre prise sur le tournage.

ELLES sont si nombreuses qu'on ne les remarque plus, simples vignettes enchâssées dans les programmes des magazines de télévision. Elles sont si grandes, si éblouissantes sur papier glacé, tellement proches des images du film dont elles restituent la magie, qu'elles font partie de l'histoire du cinéma. Chichement ou somptueusement reproduites, les photos de films paraissent exister sans qu'un photographe ait eu besoin de presser le déclencheur.

Pourtant, les « photographes de plateau » existent toujours, et leur mission consiste à fixer, au moment du tournage, quelques instantanés des scènes qu'ils jugent les plus importantes. La destination de ces clichés est triple : ils servent à constituer le « dossier de distribution », composé de 200 à 300 photos, qui permettra au producteur de tenter de séduire les acheteurs étrangers avant même de leur montrer le film ; ils deviennent « photos d'exploitation », exposées à l'entrée des salles de cinéma ; certains, enfin, sont remis à la presse, au moment de la sortie du film, pour être reproduits dans les journaux.

Pour effectuer ce travail, le photographe est engagé par la production. Un « contrat de louage » est passé entre les deux parties, aux termes duquel le photographe partage avec la production le « droit de divulgation », qui permet au producteur d'utiliser les clichés pour la promotion du film. Lorsque le film cesse d'être projeté « en exclusivité », le photographe récupère la totalité de ses droits (la notion d'exclusivité ayant perdu de sa signification, l'accord porte désormais tacitement sur une durée maximale d'un an). Mais, passé ce délai, les photos de films continuent de vivre.

Elles vivent même plus que jamais, grâce notamment à la multiplication des films diffusés par les chaînes de télévision, qui a conduit les magazines de programmes à augmenter leur pagination et, donc, le nombre des photos publiées. Certains journaux possèdent leur propre service de documentation. Seulement, il est exceptionnel que ces images portent mention du nom de leur auteur. Difficile donc de créditer le photographe lors de la publication, sauf à effectuer des recherches difficiles, rendues impossibles par les délais de fabrication des journaux. Les photos paraissent alors accompagnées de la mention « D. R. » (droits réservés) et, si le photographe a connaissance de cette parution et se signale à l'attention du journal, il peut alors demander à être payé.

Mais dans la plupart des cas, notamment pour les films anciens, les archives des journaux ne peuvent répondre à la demande. Interviennent alors ceux qui se font discrètement appeler des « collectionneurs ». Parfois passionnés de cinéma, mais pas obligatoirement, ils ont réuni un grand nombre de documents, récupérés ici et là : auprès des maisons de production et de distribution, ou bien en faisant littéralement les poubelles... Certains vont même jusqu'à copier des clichés déjà reproduits dans des livres publiés à l'étranger. Ces « collectionneurs » louent ensuite les photos aux journaux et magazines, alors qu'ils ne sont pas propriétaires de l'image impressionnée par le photographe. Aussi, quand un photographe demande à être payé pour la publication d'une de ses photos, il s'entend souvent répondre que la question a déjà été réglée...

Georges Pierre, dont la carrière de photographe de plateau a commencé avec *l'Année dernière à Marienbad* (1960), a connu cette mésaventure. Il a également découvert que ses négatifs pris sur le tournage de *Pierrot le fou* (1965) avaient disparu des archives du producteur du film pour aussitôt venir grossir celles d'un collectionneur, qui refuse aujourd'hui de les lui restituer. Si aucune reproduction de ces photos n'a, à la connaissance de Georges Pierre, été publiée en France pour le moment, l'une d'entre elles figura récemment dans un magazine japonais. Preuve que les photos sont bien vivantes. Et qu'elles se révèlent voyageuses.

Pour mettre un terme à ce « piratage », Georges Pierre et ses confrères « photographes de films » ont fondé une association. Celle-ci a pour but de régler les litiges avec les producteurs, les éditeurs et les collectionneurs. Avec ces derniers, ça ne semble pas facile : certains membres de l'association considèrent que les collectionneurs, qui ont amassé illégalement négatifs et quantité de documents, doivent purement disparaître. D'autres, comme Georges Pierre, pensent que « *sans les collectionneurs, beaucoup de photos seraient perdues* » et qu'« *il est de l'intérêt de tous que l'on puisse continuer à publier des images de cinéma, notamment dans les livres* ».

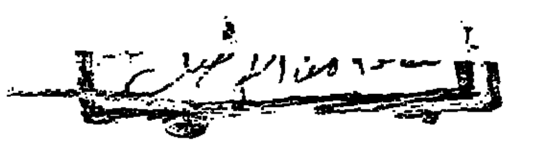
Mais l'ensemble des photographes refusent que les collectionneurs continuent de « signer » des photos dont ils ne sont ni les auteurs ni les propriétaires. Discrets par obligation autant que par goût, les collectionneurs semblent préférer le flou.

PASCAL MÉRIGEAU

★ *« Georges Pierre » et « Moune Jamet », passage de Retz, 3, rue Pastourelle, 75003 Paris. Tél. : 48-04-37-99. Jusqu'au 20 novembre.*

★ *« Les archives du Studio 28 », Musée Montmartre, 12, rue Cortot, 75018 Paris. Tél. : 46-06-61-11. Du 23 novembre au 12 février.*

★ *« Baisers volés au cinéma », Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette, 75011, Paris. Tél.: 47-00-28-28. Jusqu'au 30 décembre.*



Federico Fellini, Marlon Brando, Milos Forman : quatre livres

La parole et le masque

Deux réalisateurs, un acteur, quatre livres. La vie de Fellini, de Milos Forman et de Marlon Brando a inspiré des ouvrages moins écrits que parlés, dans lesquels le cinéma a souvent du mal à apparaître.

« *LES gens évoquent les grands films de Fellini qu'ils ont vus autrefois, mais ils ne vont pas voir ceux que je fais maintenant.* » « Les gens » liront-ils davantage les confidences du *maestro* telles que Charlotte Chandler les a recueillies au fil de treize années de rencontres ? *Moi, Fellini* se présente comme une biographie. Mais il s'agit, comme le note Charlotte Chandler, d'un *« livre parlé »*. L'exercice n'est guère confortable, d'autant que l'auteur affirme, dans une courte introduction, s'être le plus souvent gardée de poser des questions au cinéaste, laissé libre de dérouler à son gré la sarabande de ses souvenirs et de ses fantasmes. Aucun souci de chronologie dans ce flux que Charlotte Chandler s'est ensuite appliquée à canaliser entre les rives de la biographie.

Il faut beaucoup d'attention pour suivre sans se lasser cette étrange conversation à une seule voix. Succession de phrases courtes enchaînées les unes aux autres plus que vraiment reliées entre elles, le livre, traduit de l'américain mais d'abord paru en langue allemande, n'est pas de ceux qui se lisent d'une traite. Il convient plutôt d'y aller puiser au hasard : conformément à la coutumière négligence de l'édition française, l'ouvrage est dépourvu d'index.

Au fil de ces pages, on trouve pourtant réunies beaucoup d'informations sur l'enfance et la jeunesse de Fellini, sur ses relations avec Giulietta Masina et les autres femmes, sur son amour pour Rome et pour Cinecittà, sur sa façon de vivre la célébrité. Rien certes, ou peu s'en faut, que l'on n'ait déjà lu ici ou là, ou même vu dans tel ou tel film – le cinéaste a, en toute conscience, construit son œuvre à partir de sa propre personnalité. Le cinéma de Fellini, justement, n'est guère présent qu'à travers quelques anecdotes, dont on attend qu'elles suscitent une réflexion plus approfondie. Mais, comme l'affirmait Josef von Sternberg, autre cinéaste « délirant », en citant un proverbe russe (vrai ou faux, peu importe), *« il n'appartient pas au poulet de parler de la soupe »*.

Il ne faut pas non plus trop attendre du livre paru aux éditions l'Arche sous le titre *Je suis un grand menteur*. Il s'agit d'un entretien de forme classique, questions et réponses enchaînées, qui s'apparente lui aussi très vite à une de ces *conversations à bâtons rompus* telles que Fellini aimait les imposer aux journalistes. Sous cette forme modeste, le propos est plus ambitieux et le cinéaste s'applique à livrer des réponses précises à des questions orientées surtout par la psychanalyse et l'esthétique. L'éditeur français n'a pas jugé utile de préciser les conditions dans lesquelles fut recueilli l'entretien (traduit de l'italien), pas plus qu'il ne donne de renseignements sur la personnalité de Damien Pettigrew.



IN • STARS HOMMES • ED. CHÊNE

Marlon Brando, portrait pour la publicité du « Dernier Tango à Paris », 1972.

Déclarations tapageuses et provocatrices

Si elle a inspiré plus de livres que celle de Fellini, la personnalité de Marlon Brando demeure paradoxalement peu connue. Les biographies déjà parues brossaient pour la plupart un portrait de l'acteur par défaut, quand elles ne se satisfaisaient pas de reproduire des déclarations, de préférence tapageuses et provocatrices, sans en vérifier toujours l'authencité. Il est vrai que, depuis longtemps, Brando ne se prête au jeu de l'entretien qu'avec la plus extrême réserve, lassé de voir ses propos déformés ou incompris. Il a, en revanche, accordé tout le temps nécessaire à Robert Lindsey, chargé par lui de rédiger son autobiographie. Plus écrit que le livre de Charlotte Chandler, *Brando, les chansons que m'apprenait ma mère* est aussi d'une lecture plus agréable. Au contraire du cinéaste, l'acteur a souhaité se raconter dans un livre conforme au rythme qu'il a choisi et dont chacune des séquences a l'importance qu'il a voulu lui donner.

Cela n'empêche pas les redites, notamment sur l'enfance et la jeunesse, et l'application que met l'acteur à conter par le menu ses multiples aventures amoureuses a quelque chose de lassant. Mais aussi d'assez touchant et enfantin, de la part d'un homme présenté depuis toujours comme le plus beau des plus séduisants. Le regard qu'il porte sur les films qu'il a tournés est débarrassé de toute complaisance, ce qui n'est pas surprenant, mais également de toute agressivité, ce qui l'est davantage.

Son point de vue épouse en fait celui des cinéastes les plus importants avec lesquels il travailla (notamment Kazan, Mankiewicz, Arthur Penn, Coppola), qui tous ont vu en lui à la fois *« le plus grand acteur du monde »* et un être d'une profonde humanité, quand les autres le décrivaient comme un personnage hautain et peu disposé à se plier à leurs directives. L'image que Brando donne ici de lui-même est celle d'un homme lucide et aujourd'hui débarrassé des illusions qu'il fit mine très tôt d'avoir déjà perdues. Cette sérénité traversée d'éclairs de colère donne au texte sa couleur, et son appréciable densité.

Le livre cosigné par Milos Forman et Jan Novak procède d'un mode d'approche identique : le premier s'est confié au second pour lui fournir la matière que l'écrivain a ensuite mise en forme. Tout ce qui a trait à l'enfance du cinéaste, dont le père et la mère furent déportés par la Gestapo à deux ans d'intervalle (il ne les revit jamais) et à ses années d'apprentissage, permet d'aller à la rencontre d'un personnage attachant, dont l'ironie laisse entrevoir la gravité et qui par instants ressemble étrangement à ses films. Mais comme dans *Moi, Fellini*, on ne trouve que notations anecdotiques là où l'on s'attendrait à l'essentiel, comme si l'interlocuteur du réalisateur avait craint de le pousser dans ses retranchements.

On mesure ainsi la distance existant entre la biographie d'un acteur et celle d'un créateur. Dans la première, le cinéma affleure au détour d'une anecdote, d'une réflexion amusée ou incisive : on n'attend pas d'un acteur qu'il offre de lui-même autre chose que sa propre image. Dans la seconde, on passe rarement au-delà des grilles de la notoriété que le cinéaste ou son biographe se sont appliqués à dresser.

P. M.

★ « Moi, Fellini », de Charlotte Chandler. Traduit de l'américain par Annick Granger-de Scriba, Sabine Boulogne et Philippe Bonnet. Editions Robert Laffont. 391 pages. 149 F.
★ « Federico Fellini : Je suis un grand menteur ». Entretien avec Damien Pettigrew. Traduit de l'italien par Muriel Finetin. Editions l'Arche. 174 pages. 95 F.
★ « Brando : les chansons que m'apprenait ma mère », avec Robert Lindsey. Traduit de l'américain par Hugues Leroy. Editions Belfond. 380 pages. 139 F.
★ « ... et on dit la vérité », de Milos Forman et Jan Novak. Traduit de l'américain par Pierre Girard. Editions Robert Laffont. 394 pages. 169 F.

« Trafic » nº 11

Passage de l'image

POUR le onzième trimestre consécutif, la revue créée par Serge Daney en janvier 1991 – et dont il assuma la direction jusqu'à sa mort, en juin 1992 – se confirme comme la publication la plus porteuse d'interrogations fécondes sur le cinéma, et sur la manière dont il réfléchit et aide à réfléchir le monde. On y trouvera notamment un fort intéressant ensemble de textes inspirés par la découverte et la « mise en film » d'extraits inédits de *Partie de campagne*, de Renoir, et une réflexion de Paul Virilio sur l'arrivée au pouvoir de Silvio Berlusconi. Et encore une lettre de Rossellini, datée de 1972 (cinq ans avant sa mort), où le cinéaste détaille l'immense programme qu'il s'est assigné depuis qu'il a *« abandonné le cinéma commercial traditionnel »* pour se vouer à *« la recherche de nouvelles méthodes éducatives qui utilisent l'image »* (onze films ou séries seront menées à terme, laissant inachevée l'œuvre pédagogique ainsi entreprise).

On trouve surtout deux textes d'une exceptionnelle qualité. Tout d'abord, la transcription de la bande-son d'un film du critique allemand Harun Farocki, *la Guerre, inscrite sur les images du monde* (ce film, datant de 1988, devrait être montré à Paris l'an prochain lors d'un hommage rendu à son auteur par la Galerie du Jeu de paume). Dans une langue aussi belle que précise, empreinte d'un humour mélancolique, Farocki part de la première utilisation de la photo en architecture, en 1858, pour construire sa réflexion autour du mot allemand *Aufklärung*, qui désigne les « Lumières », au sens historique et philosophique, mais aussi la reconnaissance militaire. De l'utilisation qui ne fut pas faite des photos aériennes d'Auschwitz prises par les avions alliés aux dessins exécutés par un survivant du camp, de la mise en fiches photographiques des persécutés à leur révolte, il définit ce qui engendre, ou n'engendre pas, une image. C'est lumineux, et bouleversant.

D'un ton différent, intimiste et souriant, le grand écrivain africain Amadou Hampâté Bâ raconte comment il fit transgresser à sa mère le tabou mis jadis par les musulmans sur le cinéma. Entre une vieille femme peule et un marabout de grande sagesse, ce souvenir aux allures de fabliau devient une subtile méditation sur la nature des médias, la vérité et le mensonge du spectacle, la place cruciale et enfouie de la croyance dans les représentations du monde. Son texte résonne d'échos imprévus, mais logiques, avec celui de Rossellini. Il y avait du Socrate chez Amadou Hampâté Bâ, griot et écrivain malien mort en 1991. Du Socrate africain, et moderne.

J.-M. F.

★ « Trafic » nº11. P.O.L. 140 pages. 95 F.

LES DIMANCHES DE PERMISSION

de Nae Caranfil

PRÉSENTÉ à Cannes en 1993 (Quinzaine des réalisateurs), *les Dimanches de permission* donnait quelques nouvelles de la Roumanie. Le film est situé au début des années 80, loin de Bucarest. On y découvre les vies absurdes d'un conscrit, d'une lycéenne romantique et d'un acteur brisé par toute une carrière de compromissions. Pour décrire ce triangle éphémère, Nae Caranfil a pris le parti périlleux, quoique éprouvé, de faire raconter trois fois son histoire par chacun des personnages. Comme cette histoire est bien mince, le premier tiers du film est passionnant – surtout dans sa description de la vie quotidienne sous Ceausescu, sans pathos, avec un humour glacé comme des nuits sans chauffage. Le second est intéressant et le dernier superflu. Cette maladresse du projet se retrouve souvent dans l'exécution, mais *les Dimanches de permission* reste un film attachant par son mélange de froideur et de joie face à la découverte de l'exercice d'une parole affranchie.

T. S.

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME

de Luis Mandoki

QUAND l'actrice Meg Ryan joue dans *Nuits blanches à Seattle* ou dans *Quand Harry rencontre Sally*, il y a toujours en elle une forme de parodie de Goldie Hawn : un peu trop blonde, les yeux comme des soucoupes un peu trop bleus, les joues d'une rondeur un peu trop enfantine, le rire, au bord du gloussement. Ces défauts ou qualités sont utilisés à bon escient dans *Pour l'amour d'une femme* : administratrice d'école, mariée (à Andy Garcia), mère de famille, et gentiment farceuse quoiqu'un peu exaltée, Meg Ryan est en fait une poivrote chronique qui cache des bouteilles d'alcool partout dans la maison.

Astucieusement, le film de Luis Mandoki présente l'ivrognerie comme un trait de caractère qui peut longtemps passer inaperçu, même des plus proches. Jusqu'à la crise, montrée sans fausse pudeur, suivie de la tentative d'affronter sa véritable personnalité. Soutenue par un Andy Garcia qui manque ici d'un vrai rôle, Meg Ryan fait un joli travail, surtout dans la première partie. Elle est quelque peu gênée aux entournures lorsque le réalisateur et son scénariste (Ronald Bass, l'auteur de *Rain Man*), abordant la phase de la « réhabilitation », se replient sur les formules habituelles (alcooliques anonymes, etc). Ils négligent d'indiquer les raisons personnelles de cette échappatoire dans l'alcool (il y a pire que d'être mariée à Andy Garcia). Bref, mieux vaut retourner voir *le Poison* de Billy Wilder.

HENRI BÉHAR

SLEEP WITH ME

de Rory Kelly

LE réalisateur, dont c'est le premier film, a beau tenter de relancer l'intérêt vacillant du scénario par divers procédés « modernes » (intertitres humoristiques précisant les pensées des personnages et introduisant la séquence suivante, scènes filmées en vidéo par un des personnages), *Sleep With Me*, qui fut présenté au Festival de Cannes dans la section « Un certain regard », n'est jamais qu'une comédie matrimoniale comme le cinéma américain en a produit des centaines depuis qu'il existe. Il faut donc que Meg Tilly épouse Eric Stoltz pour découvrir qu'elle est en fait amoureuse du meilleur ami de son mari et pour que Rory Kelly puisse livrer l'état de ses réflexions sur le mariage. Etre marié, entend-on par exemple, *« c'est comme avoir une crotte de chien sous sa chaussure »*. Il n'est pas certain que ce genre de métaphore mérite qu'on bâtisse autour d'elle toute une histoire, censée montrer que le mariage modifie les relations entre les êtres. Quelques amusantes digressions, notamment une décapante proposition de « relecture » de *Top Gun* sous l'angle homosexuel, ne suffisent pas à faire oublier le caractère anodin et vain de l'entreprise.

P. M.

THE SHADOW

de Russell Mulcahy

DANS les années 30, sur les plateaux du Tibet, parmi les champs d'opium, un Américain de bonne famille a choisi de consacrer un congé sabbatique à la carrière de seigneur de la guerre. Ramené à de meilleurs sentiments par la version digitale du dalaï lama réalisée par R/Greenberg Associates West, Inc, effets spéciaux et infographie, l'Américain pas tranquille bifurque vers le redressement de torts, sous le pseudonyme de *The Shadow* – l'ombre, en français. De cette bande dessinée mineure, on aurait pu faire un film parodique à la manière des *Aventuriers* de Spielberg ; on aurait pu suivre les pas de Tim Burton dans *Batman* et insuffler une dose d'inquiétude et d'ambiguïté ; ou carrément jouer le premier degré rigolo à la *Pierrafeu*. Manifestement chacune de ces solutions a été envisagée, aucune n'a été retenue ou rejetée. Ce qui donne un film qui échoue piteusement, qui ne fait pas rire, pas peur, pas rêver. D'autant qu'Alec Baldwin, en héros de la nuit, est aussi convaincant que Julia Roberts en génie du droit constitutionnel.

T. S.

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films – à l'exception de « La loi du collège », programmation de dernière heure – se trouvent en pages I et V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

LES DIMANCHES DE PERMISSION. Film franco-roumain de Nae Caranfil, VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU COLLÈGE. Film français de Mariana Otero, L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME. *Film américain de Luis Mandoki, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55)* ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

SLEEP WITH ME. Film américain de Rory Kelly, VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

THE SHADOW. Film américain de Russell Mulcahy, VO : Forum Orient-Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odeon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56). *VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e* (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TIENS TON FOULARD, TATIANA. Film finlandais d'Aki Kaurismäki, VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).*

SÉLECTION

Amateur

de Hal Hartley, avec Isabelle Huppert, Martin Donovan, Elina Lowensohn, Damian Young, Chuck Montgomery, David Simonds. Américain (1 h 45).

Aux confins de la série noire, Hal Hartley a chorégraphié une comédie tonique en diable, où Isabelle Huppert, bonne sœur qui écrit des pornos dans les bistrots, Martin Donovan, en quête de son passé, et Elina Lowensohn, dans le rôle d'une actrice de films X, dansent le ballet de la violence et de la rédemption. Décapant et excitant.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55).

Aqui na terra

de Joao Botelho, avec Luis Miguel Cintra, Jessica Weiss, Pedro Hestnes, Rita Dias, Isabel de Castro, Inès Medeiros. Portugais (1 h 45).

Comme deux silex, le cinéaste frotte deux histoires parallèles, un fait divers et un drame psychologique, et fait jaillir l'étincelle qui éclaire ce film tendre et violent.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Arisha

de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Anna Vronskaya, Arina Voznesenskaya, Wim Wenders. Allemand (31 min).

Voilà

de Bruno Podalydès, avec Denis Podalydès, Jean Brillot. Français (35 min).

Deux moyens métrages, une légende brève de Wenders pour continuer d'avancer sur le chemin encombré du monde des images, une fable d'initiation modeste et drôle de Podalydès pour s'ouvrir au monde : deux actes de foi dans le cinéma.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Délits flagrants

de Raymond Depardon, Français (1 h 45).

En obtenant l'autorisation de filmer les entretiens entre prévenus et procureurs, Depardon donne mieux qu'un document exceptionnel sur le fonctionnement de la justice au quotidien : une passionnante comédie humaine.

Forum Orient-Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (36-68-43-47).

Du fond du cœur

de Jacques Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent. Français (2 h 04).

Jacques Doillon filme au plus juste les élans, les émois et les réflexions de Benjamin Constant et Mme de Staël, tels que les deux écrivains les éprouvèrent et les échangèrent au long des dix-huit années que dura leur liaison. Foisonnant et minimaliste, délicat et brutal à la fois.

Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Fresa y Chocolate

de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio, avec Jorge Perugorria, Vladimir Cruz, Mirta Ibarra, Francisco Gattorno, Joël Angelino. Cubain (1 h 51).

A travers une histoire d'amitié d'hommes, un tableau de la vie à La Havane, avec ses excès, ses frustrations et ses rituels. Message envoyé au monde depuis une île qui s'abîme lentement.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47).

Les Gens de la rizière

de Rithy Panh, avec Peng Phan, Mom Soth, Chhim Naline, Va Simorn, Sophy Sodany, Muong Danyda. Franco-cambodgien (2 h 05).

Dans le rythme des travaux, l'attention aux gestes quotidiens et la disponibilité aux splendeurs de la nature, un jeune cinéaste porte un regard de dignité sur les fondations de son pays.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41).

Journal intime

de Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni. Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, *« le splendide quadragénaire »*, réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Ladybird

de Ken Loach, avec Crissy Rock, Vladimir Vega, Sandie Lavelle, Mauricio Venegas, Ray Winstone, Clare Perkins. Britannique (1 h 42).

C'est une histoire vraie : celle d'une femme à laquelle la société n'en finit plus de faire payer sa peur, sa révolte et sa colère. Ken Loach la raconte la rage au cœur, avec une bouleversante intelligence, et livre ainsi son plus beau film.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Léon

de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello. Français (1 h 48). Interdit – 12 ans.

Luc Besson croise dans les eaux du film noir, rencontre des tueurs impitoyables et invente un vrai personnage féminin, grâce auquel il redécouvre l'humanité et la chaleur du cinéma.

VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Petits Arrangements avec les morts

de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling. Français (1 h 48).

En composant son triptyque modeste et follement ambitieux sur le bord d'une plage bretonne, une jeune cinéaste dévoile une sensibilité, un humour et une intelligence du récit qui mettent d'excellente humeur.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ENTRÉES A PARIS

Semaine stratégique. Distributeurs et exploitants s'accordaient pour faire de cette période de vacances scolaires la dernière chance d'une remontée notable du box-office, au sortir d'une période décevante qui dure depuis la fin du printemps. Les résultats sont plutôt satisfaisants, avec 1,067 million d'entrées au total sur Paris-périphérie, pour plus de 1,1 million l'an dernier, mais sans *Jurassik Park* ou son équivalent.

Deux nouveaux forts à bras. *The Mask*, dans une combinaison massive de 46 écrans, obtient un succès considérable à 252 000 entrées, et *Pulp Fiction* réussit également sa sortie, avec 174 000 spectateurs dans 38 salles. Ils succèdent ainsi aux champions (tous américains) des semaines précédentes, *Danger immédiat* (220 000 en quinze jours), *True Lies* (390 000 en trois semaines) et *Forrest Gump* (460 000 en quatre semaines).

Où sont les enfants ? Si ces titres bénéficient évidemment des congés et comptent parmi leur public un grand nombre d'enfants, les productions plus spécifiquement destinées aux très jeunes obtiennent des résultats décevants : ainsi des 23 000 amateurs seulement de *Bébé part en vadrouille* pour sa première sortie, ou des *Nouvelles Aventures de Croc-Blanc*, à moins de 80 000 en deux semaines.

Les « petits » tiennent bon. A l'écart du combat des mastodontes, on constate à nouveau la bonne tenue des films « art et essai », avec notamment un joli 34 000 pour *Amateur* en quinze jours, les 23 000 de *Délits flagrants* en trois semaines ou les 51 000 de *Petis arrangements avec les morts* en quatre semaines. Soit une évolution parallèle à celle des gros films, avec un zéro de moins : le nombre de salles dont disposent ces films se compte en unités et non en dizaines.

J.-M. F.

★ *Chiffres : Le Film français.*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



REPRISES

Le Beau Serge

de Claude Chabrol, avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Michèle Meritz, Edmond Beauchamp. Français, 1958, noir et blanc (1 h 37).

Dans le décor hivernal d'un village creusois, Claude Chabrol organise un jeu pervers, auquel sacrifient deux anciens amis également perturbés. Ce premier film, sorti en février 1959, marqua le vrai départ de la nouvelle vague.

Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Les Cousins

de Claude Chabrol, avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy, Juliette Mayniel. Français, 1959, noir et blanc (1 h 50).

Pour son deuxième film, Claude Chabrol retrouve Gérard Blain et Jean-Claude Brialy, les interprètes du *Beau Serge*, dont il détaille l'affrontement avec une gourmandise et une virtuosité qui lui valurent de connaître son premier succès commercial.

Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

Docteur Folamour

de Stanley Kubrick, avec Peter Sellers, George C. Scott, Sterling Hayden. Britannique, 1963, noir et blanc (1 h 33).

Quand Kubrick donne dans l'humour noir, il peut faire rire de tout, même du péril atomique. Surtout lorsqu'il trouve le complice idéal en la personne de Peter Sellers, génial interprète de trois rôles dans ce film délirant, hilarant et glaçant.

VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Temps difficiles

de Joao Botelho, avec Henrique Vicina, Julia Britton, Ruy Furtodo. Portugais, 1988, noir et blanc (1 h 30).

Sombre et belle adaptation de Dickens, par un réalisateur portugais auquel son exigence et son talent singulier valent de gagner peu à peu une légitime reconnaissance auprès de ceux qui aiment sortir des sentiers battus de la cinéphilie.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

FESTIVALS

Jean-Claude Biette et André S. Labarthe au Jeu de paume

Le premier construit patiemment et avec exigence une œuvre singulière, qui va pour l'heure du *Théâtre des matières* (1977) à *Chasse gardée* (1993). Le second arpente les sentiers de traverse, qui l'ont conduit à la réalisation de films sur l'art et les artistes à celle de la série « Cinéastes de notre temps ». Ils sont associés dans le cadre du Festival d'automne et rencontreront leurs spectateurs le 8 novembre (Biette) et le 26 novembre (Labarthe).

Jusqu'au 4 décembre, à la Galerie nationale du Jeu de paume, 20, rue Royale, à Paris (8e). Tél. : 47-03-12-50.

L'Angleterre à Cherbourg

Pour sa 10e édition, le Festival du cinéma britannique de Cherbourg rend hommage à Ken Loach, dont tous les films réalisés pour le cinéma seront projetés, en sa présence. Hommage sera également rendu au *free cinema* : une dizaine de films participeront à la compétition ; et, en préfiguration de la célébration du centenaire du cinéma, une sélection de films muets sera présentée.

Du 4 au 13 novembre, aux cinémas Club 6 et Omnia à Cherbourg (50). Tél. : 33-93-38-94.

14e Festival d'Amiens

La quasi-totalité de l'œuvre de Robert Aldrich (de *Bronco Apache*, 1954, à *Deux filles au tapis*, 1981), ainsi que quelques-uns des épisodes de séries télévisées réalisés dans les années 50, seront présentés dans le cadre du festival, qui propose également un panorama du jeune cinéma portugais des années 90, un « portrait de Manille », une section « information », regroupant une vingtaine de films, et une section compétition.

Du 4 au 13 novembre à Amiens (80). Tél. : 22-91-01-44.



BRIGITTE ENGUERAND

Le Bavard

Ce fut l'an passé à Avignon une sorte d'événement, de ces moments de théâtre qu'on n'attendait pas et qu'on n'oublie plus. Un acteur qui a depuis longtemps montré son goût du théâtre au singulier, même si ses aventures en troupe ont été elles aussi à tout coup marquantes, Charles Berling s'emparait d'un roman peu fréquenté de Louis-René des Forêts, *le Bavard*, et nous livrait quelques-unes de ses 160 pages de figures de rhétorique avec une drôlerie, une malice, une rouerie revigorantes. Que tous ceux qui n'ont rien à dire aillent l'entendre !

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. A partir du 2 novembre. Chaque jour sauf le mardi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15. Durée : 1 h 35. De 70 F à 90 F.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

Angels in America

de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec André Baeyens, Jean-Yves Chatelais, Marie-Armelle Deguy, Nicolas Delpeyrat, Patrick Donnay, Mourad Mansouri, Patrick Rameau et Catherine Salviat.

Premier volet en français d'un diptyque de l'Américain Tony Kushner, l'un des plus importants succès (planétaires) du théâtre contemporain. Créé à Avignon et en plein air, ce spectacle n'était pas alors à la hauteur des espoirs que l'on mettait en lui. Car cette histoire d'ange, de démon, de politique, de souffrance, de mort, de jeunesse, de sida, de courage, de lâcheté, avaient été lue par le metteur en scène d'une manière beaucoup trop cérébrale. Il manquait l'amour, le maître mot de cette comédie dramatique exceptionnelle dont on veut croire qu'elle trouvera à Aubervilliers l'humanité qui manquait encore dans la cité des papes à ses acteurs pourtant excellents.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 4 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 120 F.

Les bonnes ménagères

de Carlo Goldoni, mise en scène de Claude Yersin, avec Françoise Bette, Facundo Bo, Huguette Cléry, Gérard Darman, Dominique Léandri et Aurore Prieto.

De ces pièces du maestro qui donnent furieusement envie de se mettre au vénitien, langue originale de ce théâtre enjoué autant qu'ensorcelant. L'éternelle histoire des quiproquos du cœur est servie ici par un honnête homme des planches, l'Angevin (d'adoption) Claude Yersin, à la tête d'une troupe sérieusement charpentée.

Les Gémeaux, 49, av. Clemenceau, 92000 Sceaux. A partir du 8 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 3 heures. 110 F et 140 F.

Marchands de caoutchouc

de Hanoch Levin, mise en scène de Jacques Nichet, avec Jean Benguigui, Christine Murillo, Wojtek Pszoniak, Jean-Marc Fouché et Teddy Lasry (musiciens).

Le caoutchouc en question est celui dont sont faits les préservatifs. Les marchands sont en l'occurrence une pharmacienne (Christine Murillo) et l'héritier d'un stock encombrant (Wojtek Pszoniak) qui va entreprendre de distraire la dame de sa relation avec un utilisateur occasionnel (Jean Benguigui). Une comédie d'un auteur israélien créée avec succès en 1978 à Tel-Aviv qui porte en scène le don d'aimer ou de ne pas aimer.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 8 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 heures. De 100 F à 250 F.

La Mort de Pompée, Cinna

de Pierre Corneille, mise en scène de Marc François, avec Paola Comis, Laurent Javaloyes, David Jeanne-Comello, Mélanie Leray, Alain Subila et Elise Vigier.

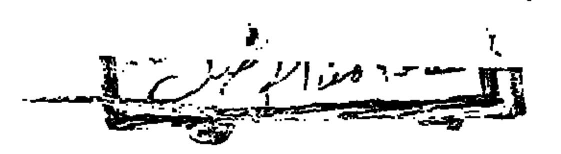
Deux pièces embrassées l'une à l'autre et non pas données l'une après l'autre dans leur version intégrale. La nouvelle mise en scène d'un homme jeune qui, habituellement, installe dans des univers somptueux les réflexions philosophiques les plus ardues sinon, quelquefois, les plus touffues. Le carnage de Pompée, les espoirs d'une résurrection de Cinna, un chemin vers plus de lumière et plus de liberté.

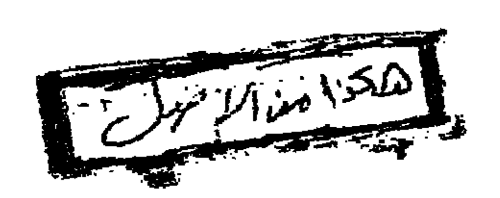
Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 7 novembre. Les lundi et mardi à 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 3 heures. De 55 F à 110 F.

Oblomov

d'Ivan Gontcharov, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Hervé Pierre, Gilles Privat, Jean-Pol Dubois, Nicolas.

▶







V O U S D E L A S E M A I N E

▶ **Nicolas Rossier, Christine Vouilloz et Stéphanie Labbé.**
Eternelle question que celle de l'adaptation pour le théâtre d'un texte non dramatique. Le bon Pitoiset, pourtant fin lecteur, butte ici sur une vision affective de l'œuvre, vision qui ne manque cependant pas de beauté.
Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 2 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 heures. 95 F et 130 F.

Quatorze pièces piégées

d'Armando Llamas, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Sarah Chaumette, José Fazenda, Chafik Helal, Valérie Lang et Sylvie Pinateau.
Quand Llamas avait publié ces pièces dont certaines ne font pas dix lignes et d'autres s'aventurent *sur des longueurs* plus courantes, on s'était dit que personne, jamais, n'oserait *s'y* attaquer. *C'était* sans compter avec Stanislas Nordey, que rien n'effraie, décidément, et avec une bande de prêts à tout, où l'on retrouve Valérie Lang, qui, en aventurière hystérique ou en chienne lubrique, montre une fois encore l'étendue de ses talents et un certain courage. Un théâtre fantasmatique, baroque, tendu, drôle, un théâtre existentiel sur le mode *jungle*.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 8 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 60 F à 110 F.

Retour à Pétersbourg

de Gilles Costaz, d'après Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski, mise en scène de Georges Werler, avec Etienne Bierry, Alison Hornus et Pierre Mottet.
Notre confrère, le journaliste Gilles Costaz, reprend la plume là où l'avait laissée Dostoïevski en mettant un point qu'il pensait final à *Crime et châtiment*. Y mêlant un zeste de *Souvenirs de la maison des morts*, il se livre à l'exercice tellement agréable de donner une vie après la vie à nos héros préférés, en l'occurrence Raskolnikov, de retour de Sibérie, qui a rendez-vous avec le juge Porphyre...
Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 7 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

PARIS

L'Amour en Crimée

de Slawomir Mrozek, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Nathalie Cerda, Dominique Pinon, Christiane Cohendy, Philippe Joiris et Dominique Poulange.
Une traversée de l'histoire russe, de Tchekhov à aujourd'hui. Cette première pièce écrite en français par le Polonais Mrozek a de la vigueur, et des longueurs. La mise en scène de Jorge Lavelli aussi. Mais il y a Michel Aumont...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 3 h 30. De 100 F à 150 F.

Chimère

de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre équestre Zingaro.
L'enchantement du dernier Festival d'Avignon 1994, la création la plus assurée, la plus envoûtante du Théâtre équestre Zingaro, un Bartabas inspiré revenu d'Inde en compagnie de musiciens, chanteurs et danseurs du désert du Thar. Le spectacle le plus inventif (et le plus émouvant) que l'on puisse voir aujourd'hui en Ile-de-France.
Fort d'Aubervilliers, 174, av. Jean-Jaurès, 94 Aubervilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-78-25-02. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F.

Lucrèce Borgia

de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Christine Fersen, Jean Dautremay, Cécile Brune, Eric Ruf, Thibault de Montalembert et Samuel Le Bihan.
Lucrèce ou un mélodrame écrit en onze jours pour une scène des boulevards, *Lucrèce*, ou l'un des plus grands succès qu'ait connus Hugo servi alors par une autre légende, Frédérick Lemaître dans le rôle de Gennaro. On joue ici à train d'enfer, juste le temps d'apercevoir que Christine Fersen a les accents d'une immense tragédienne.
Comédie-Française à l'Opéra-Comique, 5, rue Favart, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 40. De 40 F à 190 F.

Les Revenants

d'Henrik Ibsen, mise en scène de Jean Bollery, avec Elisabeth Tamaris, Emmanuel Dechartre, Jean Bollery, Isabelle Fontaine et Jean-François Guilliet.
Voici la pièce la plus diabolique d'Ibsen : après Nora de *Maison de poupée* qui vient de quitter le domicile conjugal, il peint la figure d'une femme qui n'a pas le cran de s'en aller de chez elle. Le dramaturge avait voulu avec ce texte repousser les frontières de son art. Il y réussit si bien que la plupart des théâtres refusèrent longtemps de donner cette œuvre belle et cruelle.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 2 heures. De 60 F à 120 F.

La Terrible Voix de Satan

de Gregory Motton, mise en scène de Claude Régy, avec Gérard Watkins, Andrée Tainsy, Jean-Quentin Chatelain, Axel Bogousslavsky et Valérie Dréville.
C'est l'un des spectacles événements du Festival d'automne, celui qui fait – presque – l'unanimité. C'est d'autant plus étonnant que l'art de Claude Régy agace souvent plus qu'il ne séduit. Mais il est vrai qu'ici le plasticien, le magicien du verbe, le philosophe des planches s'est surpassé, aidé par un texte de l'Anglais Motton, ordinairement presque aussi controversé que lui, qui, en se souvenant des légendes irlandaises, accoste aux rives de la maturité.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 30. De 60 F à 110 F.

Un air de famille

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Voilà l'un des spectacles les plus réjouissants de la rentrée théâtrale 1994. Pas génial encore, Jaoui et Bacri ne sont pas Labiche, mais depuis *Cuisine et dépendances*, il y a plus de profondeur, l'esquisse d'un engagement et d'une sincérité plus vifs sans que rien soit perdu d'un humour, d'une manière de transposer en scène nos tics de langage et de comportement les plus drôles. Enfin, Darroussin et Catherine Frot sont simplement formidables.
Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F.

RÉGIONS

Sigma 30 « Salut l'artiste »

Malgré toutes les difficultés, Roger Lafosse présente la trentième édition d'un festival qui appartient à la légende européenne du spectacle vivant. Trente ans après sa création, ce rendez-vous, *du 7 au 12 novembre*, prend la *forme du souvenir*, d'un hommage à ceux qui y sont venus : Bartabas pour un spécial Zingaro, Jérôme Savary et les Magic Circus Old Stars pour une lecture en mouvement de *Nina Stromboli*, la compagnie Increpacion de Barcelone, qui créera *Increpacion*, danse encore avec la compagnie L. E. M. de Saint-Pétersbourg pour un appétissant *Lac des cygnes, revue*. Jan Fabre pour une recréation de son adaptation dramatique de *la Mariée mise à nu...* de Duchamp, le Meta Theater de Munich pour *Kantan*, l'Embardée Théâtre d'Aubervilliers pour *le Théâtre dans les bars*, le Théâtre en miettes de Bordeaux pour *la Danse du crabe*, et puis des concerts, des rencontres et autres événements...
Sigma 30, Hangar 5, Quai Louis-XVIII, 33 Bordeaux. Tél. : 56-81-16-31 ou 56-52-72-20 ou 56-44-58-84. De 50 F à 130 F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt


GILLES TAPIE

Retour du Kirov

Sylvie Guillem dansera, en culotte bouffante, le rôle principal de *la Fontaine de Bakchisaraï* (1934), inspirée de Pouchkine. L'amour de la vieille Russie à son point culminant. Le Kirov attaque avec *Coppélia* (1870), histoire touchante d'une marionnette dont la malice met tout le monde dans sa poche.
Théâtre des Champs-Elysées, Coppélia, à 20 h 30, le 2 et le 6, à 15 heures et 20 h 30. La Fontaine de Bakchisaraï, les 4, 5, 7, 20 et 21, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 460 F.

Danse

Paris

Trisha Brown Company

Newark, If you Couldn't See me, Another Story as In Falling (1er programme). M (création), Glacial Decoy, Astral Converted (2e programme)
Les enjouements austères du corps de Trisha Brown ouvrent la danse au Festival d'automne. Cette Américaine possède la foi des inventeurs de gestes et de mouvements. Elle décide, pour la première fois, de confronter sa méthode et son art aux artistes du passé. Totalement inattendu. L'élu s'appelle Jean-Sébastien Bach avec *Trio Sonata*, avant-dernière pièce de *l'Offrande musicale*, le grand œuvre contrapuntique avant *l'Art de la fugue*.
Théâtre de la Ville, 20 h 30, premier programme, les 3, 4 et 5 ; 15 heures, le 6. Deuxième programme, les 8, 9, 10, 11 et 12. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Bezons

Compagnie Beau Geste

La Danse, une histoire à ma façon.
Le titre, c'est l'homme ! Dominique Boivin a une conception en effet très personnelle de la danse. Plastique et humoristique.
Bezons. Théâtre Paul-Eluard, 21 heures, les 9, 10 et 12. Tél. : 39-82-20-88. Tremblay-en-France. Centre culturel Aragon, 20 h 30, le 8. Tél. : 49-63-70-58. Dans le cadre des Iles de danses.

Angers

Compagnie l'Esquisse

L'Effraction du silence
Une toute nouvelle compagnie, des danseurs magnifiques venus du monde entier pour participer à l'univers lyrique, fort en images de Bouvier et de Obadia. Pour cette création, les deux chorégraphes ont décidé de déclarer la guerre à la guerre.
Théâtre municipal, 20 h 30, les 4 et 5. Tél. : 41-87-80-80. 110 F. A Paris, au Théâtre de la Ville, à partir du 15 novembre.

Brest

Compagnie Castafiore

Topinamburg 150
Images en trois D, lunettes spéciales, langue inventée, personnages de bande dessinée, bruitages ahurissants, les deux compères tiennent le monde à distance avec une ironie mordante. La bêtise dénoncée de l'intérieur. Rira bien qui rira le dernier.
Quartz, 20 h 30, les 7 et 8. Tél. : 98-44-10-10. De 60 F à 120 F. Puis au Festival d'automne, à Paris, au Théâtre de la Ville, à partir du 16 novembre.

Grenoble

Compagnie Fêtes galantes

Charpentier des ténèbres
Sur le *papier un magnifique projet amour* de Marc-Antoine Charpentier, maître de la Chapelle royale sous Louis XIV. Béatrice Massin a dansé longtemps dans la compagnie Ris et danceries, consacrée au baroque, aujourd'hui défunte. Elle vole maintenant de ses propres ailes, résolue à perpétuer la tradition.
Le Cargo, 19 h 30, le 8. Tél. : 76-25-05-45. 110 F.

Tours

Daniel Larrieu

Attentat poétique, Bâtisseurs
Larrieu a la bonne idée de reprendre avec sa propre compagnie une pièce créée, en 1992, pour les danseurs de l'Opéra de Paris. *Attentat poétique* est provocant, littéraire, tout en finesse aussi.
Centre international de congrès, 21 heures, les 3 et 4. Tél. : 47-64-05-06.

Danse : Dominique Frétard



ÉVÉNEMENTS

Gueules de Piaf

Serge Hureau a réuni autour de lui une famille de musiciens plaisantins, qui trouvent avec lui des dizaines de petits trucs mettant en valeur les chansons que le comédien-chanteur a choisies pour nourrir son récital : les faces B d'Edith Piaf. Du blues, joué en bleu de travail, rempli de dérision, de gestes d'acteurs. Chansons superbes, que la troupe aborde avec un esprit rieur et respect.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, du 3 au 22, à 20 heures, dimanches matinées à 15 heures. Tél. : 40-50-66-98. 100 F.

Claude Nougaro

Retour de Claude Nougaro, mélange « *de culture gréco-latine et d'âme noire* ». *Vie violence* est la chanson fétiche du Nougaro 1994, qui aime toujours la scène, l'Olympia en particulier. On ne s'en lasse pas.
Olympia, du 8 au 20 à 20 h 30. Matinées dimanches à 17 heures. Tél. : 47-42-56-11.

Le Festival des Inrockuptibles, en tournée

Le mensuel qui se méfie de la couleur étend son emprise sur toute la France. Comme chaque année, la programmation est intrigante (au pis) irrésistible (au mieux).
Gene, Elastica, Shed Seven : le 2 novembre, 18 h 30 à Lille, L'Aéronef ; le 3, 19 heures, Paris, La Cigale ; le 4, 20 heures, Lyon, Le Transbordeur ; le 5, 19 heures, Marseille, Théâtre du Moulin.
G. Love, Echobelly, Oasis : le 3 novembre, 18 h 30 à Lille, L'Aéronef ; le 4, 19 heures, Paris, la Cigale ; le 5, 20 heures, Lyon, le Transbordeur ; le 6, 19 heures, Marseille, Théâtre du Moulin.
Ben Harper, The Apartments, Bobby Sichran, XXXX : le 5 novembre, 17 heures, Paris la Cigale, (avec The Catchers, American Music Club). Le 6, 19 heures, à Lyon, Transbordeur. Bobby Sichran, XXXX, The Apartments : le 4 novembre, 20 h 30, Rennes, L'Ubu.
The Catchers, Ben Harper, American Music Club : le 4 novembre, 20 heures, Strasbourg, La Laiterie.
Terry Hall : le 4 novembre, 23 heures, Paris, L'Erotika.

CLASSIQUE

Quatuor Alban Berg. Un programme résumant presque à lui seul l'histoire du quatuor à cordes à Vienne. Faut-il encore rappeler la perfection de jeu du Quatuor Alban Berg ?
Haydn : Quatuor à cordes op. 74 no 3. *Schoenberg :* Quatuor à cordes op. 30. *Beethoven : Quatuor à cordes op. 135. Quatuor Alban Berg. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 3. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

Ensemble InterContemporain. Deux créations de compositeurs français précédées par un Stravinsky savoureux.
Stravinsky : Concerto pour orchestre de chambre « Dumbarton Oaks ». *Fénelon :* Midtown, création. *Reverdy :* Concerto pour orchestre, création. *Carter :* Penthode. *Antoine Curé, Jean-Jacques Gaudon (trompette), Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction). Les Halles-L'Auditorium, 20 h 30, le 3. Tél. : 42-36-13-90. Location FNAC. 120 F.*

Orchestre philharmonique de Radio-France. Rencontre, pour certains improbables, de deux musique placées sous le signe de la douleur, du destin tragique. Ceux qui aiment la musique de Chostakovitch doivent se jeter sur un disque publié par Praga-Le Chant du monde, ce mois-ci. Enregistrés en 1955, à Prague, la Philharmonie de Leningrad et Evgueni Mravinski, créateurs de la *Dixième* de Chostakovitch, en donnent l'une des plus féroces, acérées et convaincantes interprétations connues. Fedosseïev et le « Philhar » ne devraient pas démériter.
Berg : Lulu. *Chostakovitch :* Symphonie no 10. *Patricia Wise (soprano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Vladimir Fedosseïev (direction). Maison de Radio-France, 20 heures, le 4. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.*

Les Noces de Figaro. Reprise de la célèbre mise en scène imaginée par Giorgio Strehler pour le Palais Garnier. Même un peu perdue sur le plateau de Bastille, la direction d'acteurs du metteur en scène italien tient le coup. Excellente distribution.
Mozart : Les Noces de Figaro. *Ferruccio Furlanetto (Figaro), Hakan Hagegard (comte Almaviva), Leila Cuberli (comtesse Almaviva), Andrea Rost (Suzanne), Eirian James (Chérubin), Eike-Wilm Schulte (Bartholo), Anne Howells (Marceline), Michel Senéchal (Basile), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Ivan Fisher (direction). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 5, 7, 9, 11 et 14. Tél. : 44-73-13-00. Location FNAC. De 60 F à 570 F.*

Quatuor Juilliard. Fondé en 1946, cet ensemble a changé plusieurs fois de membres. Premier quatuor américain à s'être produit en URSS (1961), créateur de nombreuses œuvres contemporaines, signataires d'une prestigieuse discographie (Sony), ses musiciens jouent sur quatre stradivarius. Le voici à Paris pour un concert.
Beethoven : Quatuor à cordes op. 59 no 3. *Bartok :* Quatuor à cordes no 6. *Quatuor Juilliard. Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 6. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

Orchestre des Concerts Lamoureux. Remarquée pour la fraîcheur de son jeu, lors du Concours Long, Katia Skanavi a changé. Son dernier disque en date la montre sous un jour nouveau, plus recherché, mettant en scène, non sans rouerie, le *Deuxième Concerto* de Saint-Saëns et le *Premier* de Liszt. Ce manque de naturel dans l'expression peut être fatal avec le *Second Concerto* de Chopin. Il peut aussi être une expérience inoubliable.
Chabrier : Fête polonaise. *Chopin :* Concerto pour piano et orchestre no 2. *Rimski-Korsakov :* Shéhérazade. *Katia Skanavi (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Gregorz Nowak (direction). Salle Pleyel, 17 h 45, le 6. Tél. : 45-61-06-30. Location FNAC. De 65 F à 170 F.*

Les Arts florissants. Donné dans l'Amphithéâtre, ce concert risque d'être pris d'assaut. 400 places, c'est une petite jauge pour Christie et Les Arts florissants.
Purcell : Didon et Enée, The Fairy Queen, extraits. Les Arts florissants, William Christie (direction). *Opéra-Bastille, 20 heures, le 6. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.*

Tabea Zimmermann, Pierre-Laurent Aimard. Deux interprètes au sommet pour un programme contemporain splendide et déjà classique. Rien n'a été écrit de plus beau pour le piano depuis Bartok que les *Etudes* de Ligeti, sauf peut-être celles de Jacques Lenot. La *Sonate pour alto* de Chostakovitch s'est peu à peu imposée grâce à Youri Bashmet et à Sviatoslav Richter. L'œuvre aurait pu tomber dans de moins bonnes mains.
Ligeti : Sonate pour alto, Etudes pour piano. *Chostakovitch :* Sonate pour alto et piano. *Tabea Zimmermann (alto), Pierre-Laurent Aimard (piano). Conservatoire national d'art dramatique, 20 h 30, le 7. Tél. : 42-96-96-94. 95 F.*

Frédéric Chiu, François Weigel. Il n'y a qu'Orsay qui peut proposer un programme d'œuvres aussi délicieusement fânées. Père de l'orientalisme en musique, Félicien David mérite mieux qu'une notice dans un dictionnaire.
David : Mélodies orientales. *Saint-Saëns :* Caprice arabe, Concerto pour piano op. 103. *Debussy :* Epigraphes antiques. *Frédéric Chiu, François Weigel (piano). Musée d'Orsay, 12 h 30, le 8. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.*

Orchestre philharmonique de Radio-France. Fondé en pleine seconde guerre mondiale, le concours Long-Thibaud fait la fête et convie quelques-uns de ses prix des années récentes et Philippe Entremont, 5e Prix de la cuvée 1951. Son étoile a quelque peu pâli. En partie parce que les deux artistes qui lui ont donné leur nom sont un peu oubliés, surtout Marguerite Long, qui n'occupe pas, à la différence d'un Cortot, d'un Nat ou d'un Casadesus, une place prépondérante dans la conscience des jeunes pianistes. En partie parce que les concours Chopin, Tchaïkovski et Van Cliburn lui ont ravi une prééminence qu'il partageait avec le concours Reine-Elisabeth de Belgique. Mais Roland Faure, son nouveau patron, a décidé de lui rendre son lustre.
Vivaldi : Concertos op. 8 pour violon et cordes « les Quatre Saisons ». *Bach :* Chaconne. *Saint-Saëns :* Wedding Cake. *Fauré :* Ballade pour piano et orchestre. *Mozart :* Concerto pour trois pianos et orchestre KV 242. Patrice Fontanarosa, Adèle Anthony, Gian Zhou, Stéphane Tran Ngoc, Bartholomiej Niziol (violon). Pascal Rogé, Midori Nohara, Brian Ganz, Jana Aoubakirova, Philippe Entremont (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Philippe Entremont (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 8. Tél. : 45-61-06-30.

Teresa Berganza. Berganza a toujours soigneusement choisi son répertoire. Il y a quelques années, elle apportait son *timbre fruité, sa féminité rayonnante* à *l'Amour et la vie d'une femme*, de Schumann, et aux *Enfantines*, de Moussorgski, dans un disque malheureusement passé un peu vite (toujours disponible chez Claves). La voici de retour chez elle. Encore que cette façon d'associer la nationalité d'un interprète et le répertoire du pays dont il est issu a quelque chose de désagréable et, à coup sûr, d'inepte musicalement, ce qui a été largement prouvé depuis longtemps. ▶

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

▶ *Garcia. Sor. Guastavino. Falla. Garcia Lorca : Mélodies espagnoles. Teresa Berganza (mezzo-soprano), José-Maria Gallardo (guitare). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 9. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 470 F.*

Marseille
Lucia di Lammermoor. Nouvelle production d'un opéra qui n'avait pas été présenté depuis 1990 à l'Opéra de Marseille. Vocalement exigeante, la musique de Donizetti n'a plus la cote qu'elle avait, en France, il y a vingt ans.
Donizetti : Lucia di Lammermoor. *Kathleen Cassello (Lucia), Jean-Luc Viala (Edgardo), Renato Girolami (Enrico), Luigi Roni (Raimondo), Orchestre philharmonique de Marseille, Tiziano Severini (direction), Jean-Claude Amyl (mise en scène). Opéra, 20 h 30, les 2 et 4 ; 14 h 30, le 6. Tél. : 91-55-00-70. De 200 F à 280 F.*

JAZZ

Elvin Jones Jazz Machine. C'est une semaine de batteurs au New Morning. Le 6, Elvin Jones, au jeu incandescent, sauvage et puissant, qui mène ses divers quintettes avec la générosité de ceux qui aiment intensément la vie. Elvin Jones est, avec Max Roach, l'un des plus sûrs perturbateurs de l'instrument. Le 5, Billy Cobham, qui s'est laissé gagner par trop de défis à la vitesse. Le 3, dans la formation de John Surman, Peter Erskine, que les années ont amené vers plus de musicalité et de subtilité.
New Morning, 20 h 30, le 6 Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Onze à la file indienne. Trois solistes à chaque programme, trois soirées et, pour faire le lien, les improvisations parlées/bougées du comédien Jean-Marie Maddeddu. Un amoureux des musiciens et un gourmand qui a sélectionné fromages, tourtes et vins pour ouvrir les concerts de Gérard Siracusa, Didier Peti, Claude Tchamitchian, Yves Robert, Pablo Cueco, etc. C'est bien entendu aux Instants chavirés.
Instants chavirés, 19 h 30 (repas + concert), 100 F, 21 h 30 (concert seul), 80 F, les 2, 3 et 4. Tél. : 42-87-25-91.

Rencontres internationales de jazz de Nevers Les Rencontres de Nevers s'interrogent sur la place et le rôle d'un artiste dans la société, sur ce que sont devenus les festivals. Nevers est un festival qui tient les artistes en haute estime, cela se voit à une programmation sans hésitations : une création de Sylvain Kassap, Jeff Sicard, des trios chercheurs (Clusone, Denis Colin, Claude Barthélemy, un « autour » de Jacques Tati par Yves Rousseau, Franck Tortiller, Pascal Vignon,...), Django Bates, Julien Lourau, La Marmite infernale, Max Roach en quartette...
Huitième Festival de jazz de Nevers, jusqu'au 12. Gratuit à 15 heures et 18 h 30. Soirés de 80 F à 150 F selon les lieux, abonnement. Tél. : 86-61-04-05 ou 86-68-46-22.

Tournées
Wynton Marsalis Septet. Sans égal dans sa génération, le trompettiste Wynton Marsalis se sait des racines dans les grands créateurs du jazz noir-américain (Louis Armstrong, Duke Ellington, Charles Mingus, Ornette Coleman...), qu'il joue avec respect et invention. Mais ses avis définitifs sur ce qu'est ou n'est pas le jazz ont pris des allures d'anathèmes vraiment déplaisants.
Toulouse, Odyssud (2), Bordeaux, le Femina (3) Caen, Zénith (5), Nîmes, Opéra (7), Voiron, le Grand Angle (8), Rennes, salle Villar (9), Paris, Théâtre des Champs-Elysées (10), Douai, Hippodrome (12), Lyon, Auditorium Maurice-Ravel (13), Nancy, salle Poirel (14), Strasbourg, Palais des congrès (15).

ROCK

Peter Hammil. Dans la catégorie solitaire britannique, Peter Hammil (qui, dans des temps reculés, fonda Van der Graf Generator) est un flot de résistance, qui poursuit depuis plus d'un quart de siècle l'exploration de son univers poétique et sonore.
Bataclan, 20 h 30, le 3. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC. 170 F.

Status Quo. Le plus vieux groupe encore en activité, avec les Rolling Stones. C'est aussi la formation favorite du prince Charles. Et puis, il faut bien en dire un mot, les inventeurs d'une forme particulièrement rigolote (pendant les trente premières secondes de l'écoute) de boogie décérébré.
Zénith, 20 h 30, le 3. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC. 160 F.

Galliano. Après avoir découvert Miles Davis et le hard-bop, ce sympathique ensemble de musiciens anglais est tombé sur un exemplaire du *Déjà Vu* de Crosby, Stills, Nash and Young. Ils en ont retenu les harmonies de voix de tête et y ont retrouvé leur goût pour les brouillards d'origine cannabiques.
Elysée-Montmartre, 19 h 30, les 4 et 5. Tél. : 42-52-25-15. Location FNAC.

George Benson & Buddy Guy. Deux grands guitaristes, l'un spécialisé dans le flirt avec la musique d'ambiance, mais capable de swing et de sensibilité, l'autre bluesman qui s'est longtemps cherché, entre Hendrix et Albert Collins, avant d'accéder au statut d'artiste à part entière, que plus personne ne lui conteste.
Zénith, 20 heures, le 8. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC. De 160 F à 180 F.

Tonton David. Tonton à l'Elysée, elle est bien bonne. Notre maître du ragga français aspire désormais à un destin national et lorgne du côté de la variété. Bonne chance Tonton.
Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 9. Tél. : 42-52-25-15. 130 F.

Tournées
Urban Dance Squad. Ces Hollandais inventèrent en 1989, en même temps que les Red Hot Chili Peppers et quelques autres, la fusion rock-rap. Depuis, ils sont redescendus des hauteurs et ont dû changer de maison de disques. Leur musique demeure la même : dure et dansante, énergique, énergisante.
Toulouse, le Bikini, le 3 novembre ; Montpellier, Salle Victoire 2, le 4 ; Marseille, Espace Julien, le 5 ; Paris, Bataclan, 20 h 30, le 8, tél. : 47-00-55-22. Location FNAC. 135 F. ; Grenoble, le Summum, le 10.

CHANSON

Jacques Higelin. Du rock, du vrai, du *hard*, qui s'immisce dans les ballades, que Jacques Higelin sait traiter à la française. Musicalement impeccable, rendu magique par le lieu (le Cirque d'Hiver, sa piste, ses détails cachés), le récital s'éternise parfois dans le prêche, le public est fervent et jeune. Higelin a plus d'énergie que jamais.
Cirque d'Hiver Bouglione, 20 h 30, les 2, 3, 4, 5 et 8 ; 17 heures, le 6, jusqu'au 20. Tél. : 44-78-25-01. Location Fnac, Virgin. De 170 F à 200 F.

Le Cabaret sauvage. Les musiciens d'Arthur H, le Bachibouzouk Band, une danseuse noire, une chanteuse des rues, des trapézistes, des clowns-chanteurs, une buvette, un restaurant improvisé : soirée réchauffante dans un Magic Mirrors (un chapiteau début de siècle) où il fait bon boire le vin de l'amitié.
Parc de la Villette, espace Chapiteau à 20 heures. Dimanches : 17 h 30. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 40-03-75-75. 140F.

Charles Aznavour. Aznavour est déjà éternel, et la superbe économie de moyens avec laquelle il parvient à exprimer les sentiments les plus amoureux, les plus troubles, les plus joyeux en fait un grand de la chanson mondiale.
Palais des congrès, 20 h 30, matinée dimanche à 16 heures, jusqu'au 26 novembre. Tél. : 40-68-00-05. De 190 F à 480 F.

Bobby. Mis en scène par Jean-Louis Hourdin, ce spectacle musical créé à la gloire de Boby Lapointe est d'une remarquable fraîcheur. On y redécouvre l'humour de Boby, son charme et ses traits de cruauté. Le spectacle en tournée passe par la Filature de Mulhouse, un lieu de croisements européens.
La Filature de Mulhouse, le 5, à 20 h 30. Tél. : (16) 89-36-28-28. Le 8 à Aubusson (Théâtre Jean-Lurçat), le 9 à Périgueux (Nouveau Théâtre), le 10 à Tulle (Théâtre municipal), le 24 à Tarbes (Nouveau Théâtre), le 25 à Biarritz (Palais des festivals).

MUSIQUES DU MONDE

Boulat Okoudjava. Le barde russe est un poète, un écrivain, qui a rêvé de briser les carcans du socialisme sans visage humain. Boulat Okoudjava communique avec son public par petits papiers interposés, invente des poèmes en direct, créé un univers de conte, et chante aussi. La semaine suivante, un autre Russe vient à Paris, Boris Grebenchikov et Aquarium, son groupe de musiques mélangées.
Théâtre de la Ville, le 5 à 17 heures. Le 12 à 17 heures, Boris Grebenchikov. 80 F. Tél. : 42-74-22-77.

Le Pavillon aux pivoines. Un opéra classique Kun Qu, joué pour la première fois en France (en chinois et sous-titré) par la troupe Lan Ting. Elégant et raffiné, l'histoire d'un combat mortel entre une jeune fille noble et la société féodale de son temps. Quatrième volet de la série des opéras chinois, présenté par le Théâtre du Rond-Point, où l'on reprend les 16 et 17 *le Roi des singes* (Opéra de Pékin).
Théâtre du Rond-Point, du 8 au 13 à 20 h 30. 90 F et 70 F. Tél. : 44-95-98-00.

Lokua Kanza. Étrange jeune homme, africain, singulier, chanteur solitaire et inventif. Pascal Lokua Kanza introduit la mélodie dans les rythmes secrets qu'il invente depuis Paris en pensant aux espaces du grand continent noir.
Hot Brass, 20 h 30, les 3, 4 et 5. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 90 F.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Arts

VERNISSAGES

Laure Albin-Guillot (1879-1962)
Une quarantaine de photographies des années 30 et 40 réalisées selon le procédé au charbon, inventé par Pierre Fresson, rappellent la figure importante de Laure Albin-Guillot, et montrent, à travers des nus, des portraits, des vues de Paris ou ces abstractions qui l'ont rendue célèbre, la diversité de son talent.
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Du 5 novembre au 10 décembre.

PARIS

Gustave Caillebotte
Il est surtout connu pour son legs de toiles impressionnistes et a été longtemps considéré comme un mécène fortuné et sympathique. Pas comme un peintre important. L'exposition, qui, cent ans après sa mort, réunit près du cinquième de son œuvre, révèle quelques surprises, et un artiste bien loin d'être un simple dilettante.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995.

Francesco Clemente
Des années 70 aux dernières aquarelles, le parcours tout en dessins d'un Napolitain cosmopolite arrivé sur la scène artistique avec la Transavangarde. Ce n'est pas tout à fait une rétrospective, mais on s'en approche.
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 16 janvier 1995.

De Bagdad à Ispahan
On n'en finit pas de découvrir la richesse des collections de l'ex-Union soviétique : soixante-dix manuscrits islamiques provenant des collections de l'Institut d'études orientales de Saint-Pétersbourg (qui en conserve 10 000) sont exposés pour la première fois à Paris. Des plus anciens manuscrits du Coran aux miniatures persanes et mogholes, en passant par une traduction arabe d'Euclide, toute l'exposition rappelle la diversité d'une grande civilisation.
Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier 1995. 40 F.

La Fleur du mal
Les honteux fumeurs qui n'osent plus sacrifier publiquement à leur vice seront aux anges. Cinq siècles d'objets d'art, rapes à tabac Louis XV, pipes de toutes les époques, fume-cigare inspiré d'une sculpture de Falconet réunis en une exposition-hommage à « l'herbe à Nicot », plutôt culottée.
Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres, Paris 16e. Tél. : 45-01-20-10. Tous les jours de 11 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 11 décembre. 30 F, prix d'entrée du parc : 6 F.

Bruce Gilden
Suivre Bruce Gilden dans les rues de New-York, c'est suivre un athlète qui, à l'appareil Leica grand angle, entre avec violence dans la ville, les gens, la rue. Quelle énergie !
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e). Tél. : 42-77-38-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 26 novembre.

La matière, l'ombre, la fiction
Deux cent quatre-vingt-trois photos, cent huit auteurs... Sur des thèmes qui lui sont chers, Jean-Claude Lemagny, conservateur à la Bibliothèque nationale, a concocté une exposition fleuve en forme de manifeste.
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, Passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris (2e). Tél. : 47-03-81-26. Tous les jours sauf dimanche. Jusqu'au 14 janvier.

Seydou Keita
Le Malien Seydou Keita a photographié dans son studio de fortune des milliers d'habitants de Bamako. Un témoignage étonnant sur la société malienne.
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, bd Raspail, Paris (14e). Tous les jours sauf le lundi. Du 28 octobre au 27 novembre.

Klimt
Une soixantaine de dessins, portraits et nus du célèbre Viennois sont rassemblés. esquisses préparatoires pour des grands tableaux ou dessins autonomes sur papier Japon. Les œuvres proviennent de collections particulières américaines.
Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre. 25 F.

François Pompon
Tout le monde connaît au moins l'ours de cet animalier, bourguignon d'origine, qui, dans les années 80 du siècle dernier, exposa au Salon des œuvres d'un réalisme expressif, découvrit la gent animale et s'y consacra pleinement à partir de 1905. Pour en dégager l'essentiel.
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille et 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995. 36 F.

Nicolas Poussin
La plus grande rétrospective et la plus mal éclairée organisée à Paris depuis plus de trente ans, consacré à une artiste qui, romain d'adoption, est devenu le symbole de la peinture française. Intellectuelle, brillante et cultivée, mais aussi parfois capable d'audaces surprenantes.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gl-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Conférences autour de Poussin à l'auditorium : jeudi 24 nov., 1er et 8 déc. à 18 h 30. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F.

RÉGIONS

Angoulême
Paul McCarthy
L'exposition de cet artiste californien a suscité une polémique rétrospectivement bien réjouissante : « Spaghetti Man », un corps humain à tête de Bugs Bunny et muni, selon le catalogue de l'exposition, « d'un pénis de 15 mètres, situé à l'emplacement du vagin et évoquant un spaghetti géant », et « MOCA man », un mannequin d'homme animé, le pantalon baissé et « *le bassin légèrement animé d'un mouvement ondulatoire* », ont provoqué l'ire du maire d'Angoulême. Français, encore un effort pour être révolutionnaires.
Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte, 16000. Tél. : 45-92-87-01. Mercredi, vendredi de 12 heures à 19 heures, jeudi de 12 heures à 20 heures, samedi de 14 heures à 19 heures, dimanche et jours fériés de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 décembre.
Les Bains-douches, centre départemental d'art contemporain, 4, rue de la Paix, 86300 Chauvigny. Tél. : 49-46-51-31. Sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 décembre.

Beaumont-du-Lac
Côme Mosta-Heirt Anne-Marie Jugnet
Treize œuvres récentes du Havrais Mosta-Heirt pour une exposition temporaires et les mots lumineux d'Anne Marie Jugnet, commandés par le centre d'art de Vassivière pour être installés de façon permanente : le mariage de la carpe et du lapin. L'un traite de la pesanteur, l'autre de la légèreté, avec comme point commun l'utilisation de matériaux composites.
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Chartres
Jean Bazaine
On ne peut pas comprendre l'art de Bazaine sans connaître ses vitraux. On comprendra mal le vitrail du XXe siècle si l'on fait l'économie de Bazaine. L'exposition retrace un demi-siècle d'une attirance peu commune de la part d'un artiste pour une technique qui brille encore de tous ses feux.
Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28000. Tél. : 37-21-65-72. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 15 F.

Le Cateau-Cambrésis
Auguste Herbin
Après sa présentation à Céret cet été, la plus grande rétrospective consacrée à Herbin (plus de cent tableaux de 1902 à 1960) vient dans sa ville natale, qui met un accent particulier sur ses œuvres de jeunesse. Le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse.
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Lyon
Maurice Denis
« *Un tableau est d'abord une surface plane, recouverte de couleurs, en un certain ordre assemblées* », a dit Maurice Denis en 1890, alors qu'il avait vingt ans, l'âge des grandes théories, l'heure du cloisonnisme et du nabisme. Son aventure picturale, volontiers mystique mais néanmoins attachée à l'illustration de la vie quotidienne, est retracée en cent quarante tableaux et plus de cent dessins. Certaines œuvres sortent pour la première fois de Russie.
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Sauf lundi, mardi et fêtes de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 18 décembre. 20 F.

Nantes
Claude Rutault
« *Une toile tendue sur châssis, peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée* » : depuis 1973, date à laquelle Rutault a formulé ce principe, son travail n'y a pas dérogé. Il s'est enrichi d'une autre notion, celle de la prise en charge de l'œuvre par son propriétaire. Nouvelle étape aujourd'hui avec « l'exposition-méthode » : Rutault définit un programme, à charge pour le conservateur de le réaliser. Le spectateur n'est pas oublié, à qui on demande de compléter le catalogue avec ses propres photographies...
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.

Dijon
Chris Burden
Plus connu que réellement montré, le travail de Burden se tenait aux limites extrêmes de l'art corporel. Depuis une dizaine d'années, le Bostonien s'est assagi et utilise plutôt des maquettes, des collages, ou des objets, à travers lesquels il tente de « *pénétrer l'essence de la sculpture* ».
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21000. Tél. : 80-30-75-23. Sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 7 janvier 1995.

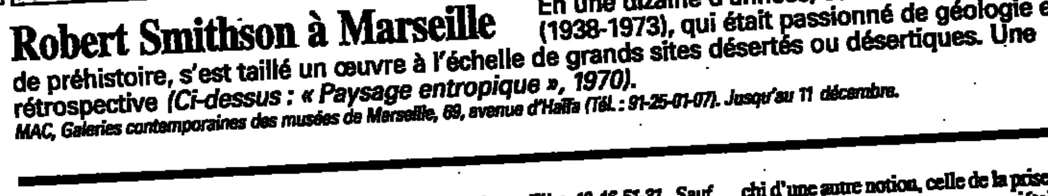
Marseille
Pierre Puget
« Colères de boxeur, impudence d'un faune », disait de lui Baudelaire. Revoici Puget, le pugiliste de la sculpture du 17e siècle. Il était aussi architecte hardi (les Marseillais lui doivent la chapelle de la Charité) et peintre sensible.
Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F.
Musée des Beaux-Arts, palais de Longchamp, 13004. Tél. : 91-62-21-17. Sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 10 F.

Nîmes
Thomas Schütte
Une trentaine d'œuvres récentes (aquarelles, sculptures et installations) d'un artiste allemand qu'une poésie un peu fragile situe en marge de ses compatriotes. Un univers nuancé et non dépourvu d'humour.
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Rochechouart
Raoul Hausmann
Raoul Hausmann, figure centrale du dadaïsme berlinois, a vécu trente-cinq ans dans le Limousin. Le Musée départemental de Rochechouart a acquis un fonds important de photos, de collages et de peintures, et reprend aujourd'hui l'hommage rétrospectif présenté cet été au Musée de Saint-Etienne.
Musée départemental d'art contemporain, château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.





Robert Smithson à Marseille En une dizaine d'années, cet Américain (1938-1973), qui était passionné de géologie et de préhistoire, s'est taillé un œuvre à l'échelle de grands sites désertés ou désertiques. Une rétrospective *(Ci-dessus : « Paysage entropique », 1970).*
MAC, Galeries contemporaines des musées de Marseille, 69, avenue d'Haïfa (Tél. : 91-25-01-07). Jusqu'au 11 décembre.

